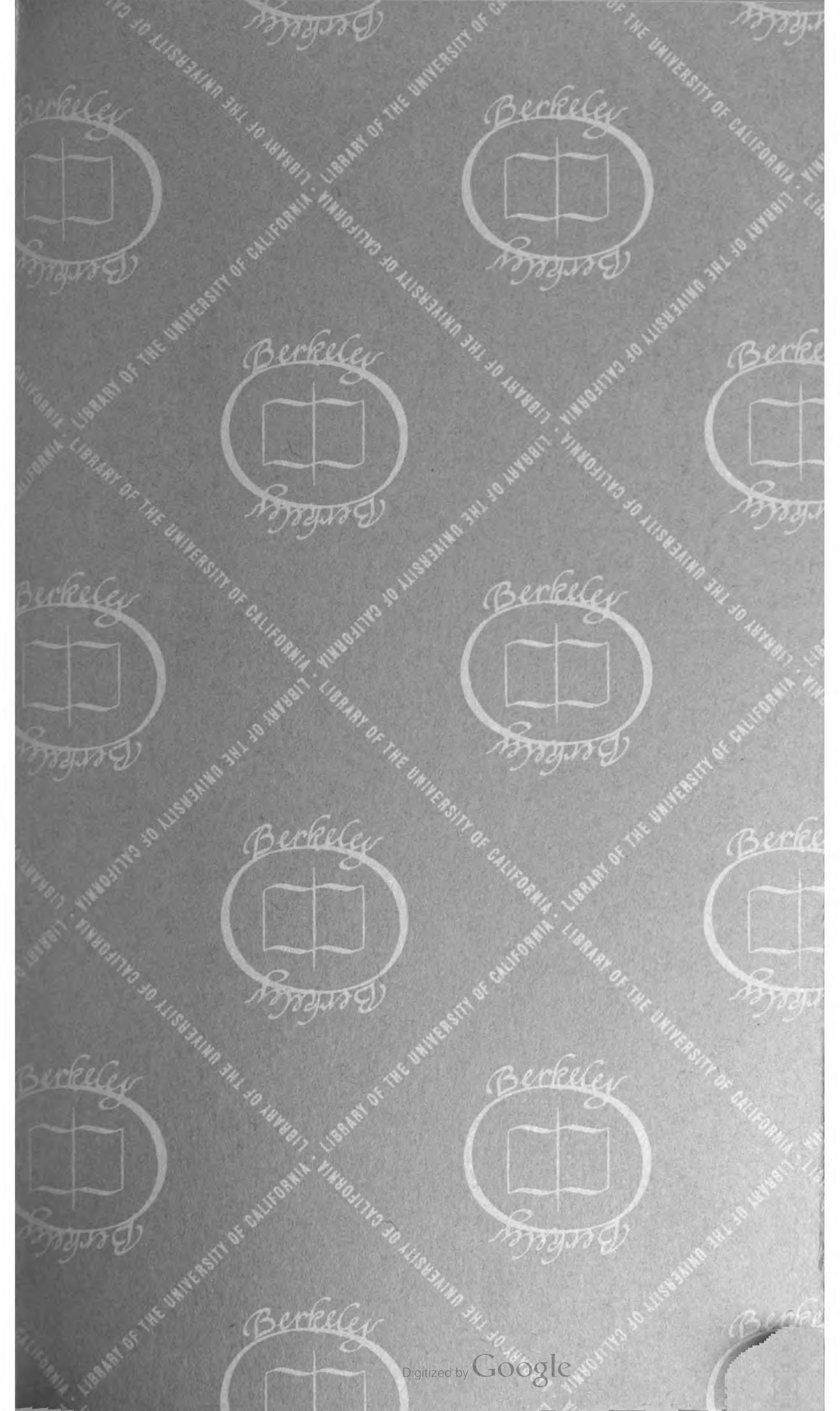



Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA



ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES

LXXXIIIe ANNÉE

2e Partie

PAYSAGES, SITES PITTORESQUES
ET CURIOSITÉS NATURELLES DU DÉPARTEMENT

1907

EPINAL

CH. HUGUENIN,
IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
Rue d'Ambrail, 8

SECRÉTARIAT
DE LA SOCIÉTÉ
21, Place de l'Atre

PARIS
LIBRAIRIE HISTORIQUE DES PROVINCES, EMILE LECHEVALIER
16, Rue de Savoie (VIe)

1907

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉMULATION

DU

DÉPARTEMENT DES VOSGES



Société d'Émulation des Vosges

PAYSAGES, SITES PITTORESQUES
ET
CURIOSITÉS NATURELLES
DU DÉPARTEMENT

Emplacements, Descriptions, Faits historiques ou légendaires, Points de vue

PAR

Ad. GARNIER

Sous-Ingénieur des Ponts et Chaussées
Membre titulaire

PRÉFACE

PAR

M. FLEURIEL

Inspecteur d'Académie en retraite
Vice-Président de la Société

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

du

CONSEIL GÉNÉRAL DES VOSGES

Séance du 22 août 1906

M. DE PRUINES, Rapporteur

Messieurs,

M. le Préfet a communiqué à votre Commission des finances la lettre suivante qui lui a été adressée par M. le président de la Société d'émulation des Vosges :

« Epinal, le 14 août 1906.

« *Le Président de la Société d'Emulation des Vosges, à Monsieur le Préfet du département.*

« Une loi du 24 avril 1906 a organisé la protection des sites et monuments naturels d'un caractère artistique.

« De son côté, le Touring-Club de France, promoteur de cette loi, a précisé le but à atteindre et institué, dans chaque département, un comité dont la fonction première consiste à dresser un inventaire des beautés naturelles digne d'être protégées.

« Le Touring-Club a eu en vue deux buts définis dans ses instructions aux comités départementaux :

« 1° mettre les beautés de chaque département en lumière, en les faisant connaître des touristes et en poursuivant les améliorations nécessaires pour en permettre ou en faciliter l'accès ;

« 2° assurer leur conservation, au besoin en provoquant son intervention et en faisant appel à ses ressources.

« La Société d'Émulation des Vosges, qui, de tout temps, s'est vivement intéressée à la conservation des beautés naturelles de notre département, n'a pas attendu le vote de la loi, ni l'intervention du Touring-Club, pour s'occuper de cette question. A sa séance du 19 mars 1903, elle a nommé une commission prise dans son sein pour dresser l'inventaire descriptif des œuvres de la nature, dans le département des Vosges, et chargé M. Garnier, sous-ingénieur des ponts et chaussées, du soin de ce travail.

« Celui-ci est aujourd'hui terminé; il est établi par communes et divisé en deux parties :

« 1° la Plaine et la Vôge;

« 2° la Montagne;

« et porte principalement sur :

« les sources thermales, minérales et autres ;

« les vallées et les gorges ;

« les lacs, cascades et chutes d'eau ;

« les roches, les rochers et les grottes;

« les arbres remarquables;

« enfin les points de vue observés des principaux sommets de nos montagnes.

« Les articles sont au nombre de 380; chacun d'eux est exposé dans l'ordre suivant :

« nom du propriétaire ;

« position géographique, altitude et distance par rapport au clocher ;

« voies d'accès;

« description, forme, dimensions, caractères particuliers ;

« faits historiques ou légendaires;

« site et point de vue.

« Cet inventaire est précédé d'une préface due à M. Fleuriel, président de notre commission des sites; il est accompagné de

139 photographies qui pourraient facilement être reproduites en phototypies, au prix de 25 fr. l'une.

« J'ai l'honneur de vous communiquer ce travail, auquel la loi du 24 avril 1906 donne un caractère d'intérêt général, en vous priant de vouloir bien le mettre sous les yeux de l'Assemblée départementale, appelée à désigner les membres de la commission instituée par la loi précitée.

« La Société d'émulation des Vosges, à l'initiative de laquelle ce travail est dû, est disposée à le publier, mais ses ressources, limitées aux cotisations de ses membres, ne lui permettant pas de l'illustrer, elle accepterait avec reconnaissance une subvention départementale, uniquement affectée à doter l'ouvrage de phototypies, qui en rehausseraient considérablement la valeur.

« J'ai l'honneur de vous prier, Monsieur le Préfet, de vouloir bien en soumettre la demande au Conseil général, lors de sa prochaine session, et je vous en remercie bien sincèrement à l'avance au nom de notre Compagnie.

« Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments dévoués.

« Ed. GAZIN. »

Votre Commission des finances a examiné l'œuvre très intéressante qui lui a été communiquée et dont elle a hautement apprécié le but et l'exécution. Ce travail, considérable et bien ordonné, fait le plus grand honneur à la Société d'émulation des Vosges qui en a conçu l'idée et l'a entreprise sur ses propres ressources, et à M. Garnier, sous-ingénieur des ponts et chaussées, qui, chargé de l'exécution, a su s'acquitter de sa mission avec un zèle, un sentiment artistique et un désintéressement auxquels votre Commission des finances se plaît à rendre hommage.

Ce travail sera assurément d'un grand aide à la commission départementale que vous devez nommer à cette session, en exécution de la loi du 24 avril 1906, et qui aura pour but

d'organiser la protection et la conservation des sites et monuments du département des Vosges les plus remarquables par leur beauté naturelle et leur valeur artistique.

Votre Commission des finances vous propose donc d'accueillir favorablement la demande de M. le président de la Société d'Émulation, et d'accorder à cette Société une subvention de 400 francs pour doter l'ouvrage de phototypies qui, suivant l'expression de M. le président, en rehausseront beaucoup l'intérêt et la valeur.

Cette somme sera prise sur les revenus disponibles de 1906.

M. Gautier. — Je m'autorise de mon titre de membre de la Société d'émulation des Vosges, — titre que je partage avec un certain nombre de membres de l'Assemblée départementale, — pour appuyer les conclusions de M. le rapporteur. L'inventaire dressé par la Société d'émulation, et dont M. le sous-ingénieur Garnier a été l'agent d'exécution le plus actif, facilitera grandement la tâche de la commission départementale qui doit être instituée en exécution de la loi du 24 avril 1906 sur la conservation des sites et monuments naturels. A ce seul point de vue, il me paraît très légitime que le département participe, dans une certaine mesure, aux frais de publication du consciencieux travail de la Société d'émulation des Vosges.

M. le Président. — Dans un département comme le nôtre, cette dépense est on ne peut mieux justifiée.

DÉLIBÉRATION

Les conclusions du rapport sont adoptées.

PRÉFACE

O Lac, rochers muets, grotte, forêt obscure,
Vous que le temps épargne, ou qu'il peut rajeunir.

Les Vosges! Est-il un pays, est-il un nom qui soit, aujourd'hui surtout, plus attrayant, plus plein de promesses pour les uns, de souvenirs pour les autres? Ceux qui les parcourent sont, dès le premier jour, conquis par leur charme pénétrant, par l'harmonieuse douceur de leurs contours, par leur fraîche et éternelle jeunesse. Tout en elles est calme, riant, humain, si je puis dire par là que jamais ces ravissantes montagnes ne se défendent contre l'homme, qu'elles l'appellent au contraire et se livrent sans lutte à son admiration. Point de pièges mortels, tendus à sa curiosité ou à sa vanité, point de cimes inaccessibles ni de gouffres insondables : pour prix de leurs plus précieuses faveurs, tout au plus lui demandent-elles une fatigue passagère et bienfaisante. Il n'est point d'exceptions ni de limites à leur hospitalité. Le rêveur solitaire, l'âme avide de repos, trouvent dans le silence de leurs grands bois un asile inviolable; leurs pentes mesurées, mais qui, à l'occasion, savent être ardues, procurent, même aux plus vigoureux, la lassitude, à défaut du danger; leurs sources, qui jaillissent partout avec une folle profusion, permettent au voyageur de boire à longs traits, avec la fraîcheur réconfortante, l'oubli des soucis, tandis que les fortes émanations

de leurs sapins et « les parfums légers de leur air embaumé » portent au plus profond de l'être, ce doux enivrement qu'on appelle la joie de vivre.

Le véritable alpinisme, celui qui prend les proportions d'une lutte avec la nature, y est inconnu. Les expéditions les plus aventureuses peuvent se faire sans guide, et s'accomplir heureusement entre le lever et le coucher du soleil. S'il n'y a pas de « record à battre », pas de livre d'or pour les ascensions téméraires, il n'y a pas non plus de liste nécrologique pour enregistrer les vengeances de l'Alpe homicide. Il semble, pourtant, que la douceur et la sécurité de leur fréquentation les ait fait souvent traiter avec indifférence. A côté des Alpes, des Pyrénées, elles prennent quelque peu la posture de parents pauvres, qu'on n'est pas éloigné de traiter avec dédain. Cependant les Vosges, si modestes aujourd'hui, ont eu leurs jours de grandeur; elles ont été, à leur heure, hautes et terribles. Il y a longtemps, si longtemps qu'il n'en souvient à personne, si ce n'est aux masses de granit qui couvrent leurs cimes, elles trônaient, solitaires, sur les flots agités des mers Dévoniennes, au fond desquelles dormaient, pour de longs siècles encore, leurs rivales aujourd'hui triomphantes. Elles avaient alors des glaciers qui s'élevaient à d'effroyables hauteurs ; elles avaient leurs précipices, leurs torrents, elles avaient la beauté et la sublime horreur qu'on va chercher aujourd'hui dans les montagnes moins anciennes. Mais ce spectacle grandiose n'avait pour témoins que les êtres à peine organisés d'une faune et d'une flore rudimentaires, et ce n'est qu'après des milliers d'années, des millions peut-être, que la science moderne a pu, en quelque sorte, en donner le compte-rendu et constituer avec certitude les titres de noblesse des Vosges.

Depuis ces époques reculées, le temps a fait son œuvre ; la terre s'est transformée nombre de fois ; les faunes et les flores se sont succédé, les continents se sont formés, les mers se sont divisées, et, par degrés, la face de notre globe s'est faite telle que nous la connaissons aujourd'hui. Les Vosges, bien entendu, n'ont pas échappé à cette action incessante. Les glaciers ont fait place aux lacs, les cours d'eau se sont dessinés et ont choisi, d'une façon générale, les directions et les lits où nous les voyons encore. C'est l'époque quaternaire, où l'homme apparaît pour la première fois sur la terre, d'après des témoignages irrécusables. On doute cependant que cet homme de l'âge de pierre ait habité les Vosges ; en tout cas, il n'y a laissé aucune trace.

Il n'en est pas de même pour l'époque suivante, qui est la nôtre, et dont la phase la plus éloignée de nous se caractérise par la pierre polie, plus tard par le bronze et le fer. Ici les traces de l'homme sont nombreuses ; nous le suivons facilement dans sa marche ascendante vers la civilisation, soit par ses morts qu'il prend l'habitude d'enterrer ou d'incinérer, soit par ses armes et les objets d'usage familier qu'il laisse derrière lui, dans les demeures d'une stabilité relative qu'il se choisit. Il ne nous est pas défendu, par conséquent, d'obéir à notre imagination et de nous complaire aux tableaux de la vie de ces peuplades primitives dans nos montagnes : leurs chasses où l'aurochs, le grand ours des cavernes étaient le gibier ordinaire ; leurs pêches sur les bords des lacs et dans les torrents tumultueux, où la truite était moins rare qu'aujourd'hui ; leurs guerres, même, car si elles n'avaient pas encore le sentiment des nationalités, elles avaient certes celui de la propriété, ne fût-ce que du terrain où elles se plaisaient à vivre.

La précision historique, l'histoire écrite, en un mot, commence tard pour les Vosges. Les Romains qui les premiers nous renseignent sur les populations autochtones, les nomment sans grande exactitude. Les Leuques, populations celtiques, semblent avoir occupé la Lorraine ; près d'eux, les Triboques, les Rauracques, germains selon toute apparence, occupaient le versant oriental des montagnes et la vallée supérieure du Rhin. Vers le quatrième siècle, et surtout au cinquième, les choses prennent plus de précision. L'invasion des Francs et la formation des différents royaumes, donnent à nos régions une physionomie plus vivante. Les grandes forêts des Hautes-Vosges formaient pour les rois d'Austrasie un admirable territoire de chasse. Ils y vinrent souvent et y firent même des fondations. Cependant dans la topographie des Vosges, dans la toponymie surtout, ils n'ont laissé aucun souvenir, pas plus que les dynasties suivantes. Tout s'y rapporte à un seul nom, celui du grand empereur d'Occident, de Charlemagne. Sa figure auguste semble avoir effacé toutes les autres ; il est, pour le populaire, le type unique, le symbole même de la royauté et de la puissance. A-t-il jamais visité ces lieux, s'est-il assis sur ces pierres, abreuvé à ces cascades, baigné dans ces ruisseaux, qui sont nommés d'après lui ? Peu importe ! il ne s'agit point ici d'histoire, mais de légende, créée on ne sait par qui, ni comment, mais inspirée à coup sûr par cette majesté souveraine, qui était la force, l'ordre, la sécurité, qui a fait l'histoire de l'Europe et emprisonné tout le moyen-âge et une bonne partie des temps modernes dans ses conceptions politiques. Nom fabuleux, ombre colossale, qui, de nos jours encore, jette dans quelques esprits des visions troublées par de chimériques espérances.

Les Vosges, dont nous avons parlé jusqu'ici d'une façon générale, prennent naissance au pied même des Alpes et du Jura et se continuent par une chaîne presque ininterrompue le long de la rive gauche du Rhin, pour se perdre, en faibles mamelons, dans les plaines du Palatinat. Après la célèbre trouée de Belfort, elles s'élèvent subitement à leur plus grande altitude, qui dépasse parfois mille mètres. Aux points culminants, souvent connus sous le nom générique de ballons, elles montent jusqu'à 1,300 et 1,400 mètres, c'est la région des Hautes-Vosges, dont le sommet le plus élevé est le Hohneck, du moins en France. Le ballon de Guebwiller, de plus de 1,400 mètres de haut, se détache un peu à l'est de la chaîne principale et se trouve entièrement en pays annexé.

La crête s'infléchit parfois et donne ainsi naissance à des cols qui mettent en relations les versants opposés. Du côté oriental, la descente est brusque et rapide, souvent même sans transition entre la montagne et la riche plaine de l'Alsace ; le versant occidental, au contraire, s'abaisse par une pente très douce ; il forme une sorte de plan incliné, peu accidenté, qu'on appelle le plateau lorrain. C'est le pays où la Moselle, la Meurthe et leurs affluents se sont creusé leurs vallées sinueuses ; c'est le pays des lacs, qui donnent à sa région supérieure sa beauté particulière ; c'est le pays enfin qui forme l'objet de ce livre.

Mais ne quittons pas encore la crête des Vosges ; si, en la parcourant, nos pieds se heurtent parfois aux pierres qui font aujourd'hui de leurs deux versants deux pays étrangers l'un à l'autre (nous ne disons pas hostiles), qu'il nous soit permis de porter nos regards plus loin que le temps

présent, plus loin aussi que cette barrière qu'un jour a faite, qu'un autre jour peut défaire. Sous nos yeux, vers le soleil levant, se déroule la plaine d'Alsace, terre riche et bénie entre toutes, à qui la nature n'a rien refusé, ni le sol d'une inépuisable fertilité, ni les coteaux rocailleux qui produisent ses vins capiteux, ni surtout la race laborieuse, loyale et patiente, qui en a fait un joyau inestimable. Quand on essaie de compter ses innombrables villages, ses villes florissantes, ah ! l'on comprend qu'elle soit, qu'elle ait toujours été un objet d'envie et de convoitise, d'orgueil pour ceux qui la possèdent et de douloureux regrets pour ceux qui ne l'ont plus. A l'horizon s'estompent les sombres massifs de la Forêt noire ; par les beaux jours, un sillon brillant révèle les flots rapides du Rhin qui coule à leurs pieds.

Il faut nous arracher enfin à ces hauteurs, où, comme les yeux, l'esprit et le cœur voudraient tout embrasser. Si nous descendons vers le sud, en nous inclinant un peu vers le versant oriental, bientôt nous rencontrerons, à chaque détour du chemin, des ruines toujours pittoresques, souvent réduites à quelques pans de murs, mais souvent aussi, imposantes encore par leur masse, leur état d'entretien et la hardiesse de leur construction. Leur histoire peut se trouver en partie dans les contes populaires, obscurcie et ornée d'innombrables légendes, souvent répétées, mais toujours exquises et pleines de sentiment.

Ces châteaux en ruines sont, d'ailleurs, de toutes les époques : on nous montre la forteresse naturelle où Gauthier d'Aquitaine, échappé des mains d'Attila, tua en combat singulier douze guerriers appostés par le roi Gunther pour lui ravir son trésor et sa fiancée, et s'en fut

victorieux, n'ayant perdu que la main droite dans le combat. L'endroit où se passa ce haut fait a même donné son nom au pays des Vosges. Plus loin au nord est le château de Trifels, où Blondel découvrit son maître Richard Cœur-de-Lion. Est-il besoin de parler du légendaire sanctuaire d'Odile, la patronne de l'Alsace ! Jeune fille qui cherchez mari, allez-y et vous serez exaucée dans l'année, si vous n'avez pas le vertige et si vous pouvez, d'un pied sûr, parcourir trois fois certain petit sentier périlleux, au bord du gouffre béant. La ruine colossale du Hoh-Kœnigburg est presque moderne ; elle ne fut démantelée que pendant la guerre de trente ans.

Mais il est temps de nous arrêter, si nous ne voulons abuser et de la patience du lecteur et de la place qui nous est réservée. Nous avons essayé de montrer que les Vosges sont dignes de l'attention qu'on peut leur prêter, et qu'aucun visiteur, quelles que soient les émotions qu'il y vient chercher, ne s'en ira frustré. Avouons cependant que nous nous sommes laissé emporter par la vivacité de nos souvenirs et par une prédilection bien naturelle, et dont nous sommes loin de rougir, à sortir des limites que s'impose cet ouvrage. Il ne s'occupera que du département des Vosges, tel que l'ont laissé les évènements de 1870. Il fait donc abstraction d'une partie considérable de la chaîne de montagnes qui a donné son nom au département; par contre il comprendra dans son plan la Vôge proprement dite et la Plaine.

Par la force des choses, ce qu'il laisse de côté n'est pas compensé, il s'en faut de beaucoup, par ce qu'il ajoute. Mais les circonstances le veulent ainsi. Il nous reste à expliquer la genèse même du livre, l'enchaînement des

évènements et des résolutions, et aussi les actes de dévouement et de générosité auxquels il devra l'existence.

La nature seule est éternelle; seule elle survit au temps; elle brave les siècles; les cataclysmes qui détruisent l'homme l'embellissent; elle trouve dans la destruction même des éléments de vie. C'est ce que Lamartine dit en quelques mots, dans le vers admirable que nous avons mis en tête de cette préface : « Vous que le temps épargne ou qu'il peut rajeunir. » Non pas, certes, que rien sur la terre jouisse du privilège de l'immortalité; même les masses de granit, produits et témoins des premières convulsions de notre globe, finissent par succomber à l'action du temps. Aussi croyons-nous plus juste de dire que ce qui est éternel, c'est la beauté, la beauté de la nature sans cesse renaissante de ses débris même. Il est donc naturel de croire que les Vosges, pour ne parler que d'elles, devaient rester toujours ce qu'elles ont été pour les générations qui nous ont précédés, ce que les a faites le Créateur ou la Nature, et qu'elles conserveraient à jamais ces dons de beauté sereine et calme, de fraîcheur et de verdure qui ont toujours fait leur renommée; que leurs forêts ombreuses seraient éternelles, aussi bien que leurs clairs ruisseaux et leurs cascadelles murmurantes; et qu'éternellement l'homme y pourrait trouver, avec le charme des yeux, le dictame souverain pour la santé du corps et de l'âme. Ceux qui ont pensé ainsi ont compté sans l'homme lui-même et sur la diversité infinie de ses goûts et de ses besoins.

C'est ici le cas de s'écrier avec Virgile : « *Auri sacra fames, quid non mortalia cogis pectora?* Maudite soif de l'or, à quoi ne pousses-tu pas le cœur des mortels ? »

Les besoins de la vie moderne, les progrès de l'industrie mécanique, la civilisation enfin, sous toutes ses formes, sont venus demander à nos Vosges autre chose que le repos et la santé. Les rivières d'abord ont été soumises à un cours régulier ; les torrents ont été endigués, canalisés, les lacs enfin, quelques-uns du moins, sont assujettis au régime régulateur et prosaïque d'une vanne. Ce n'est pas tout, malheureusement : les forêts ont été éclaircies, sacrifiées même totalement, non pour les besoins de l'agriculture, mais pour alimenter les chantiers de construction et les fabriques de papier. Certains journaux dévorent une petite forêt pour un seul de leurs numéros. Et puis, ce fut le tour des massifs de granit et de grès, qu'on arrache des cimes des Vosges et qu'on débite pour les plus vulgaires usages. Parlant de la vallée de Granges, ainsi soumise à une dégradation systématique, M. André Theuriet jette ce cri d'alarme que nous nous faisons un devoir de reproduire : « C'est pourtant sur ce paysage arcadien, sur cette frigide « Tempé vosgienne, que la ville de Paris a jeté son dévolu « pour l'exploitation des blocs de granit nécessaires au « pavage de ses rues. Si l'on n'y met ordre, les sapins « centenaires tomberont pour laisser à découvert les entas- « sements de rochers cyclopéens qui décorent la rive droite « de la vallée, les vierges roches des Vosges iront servir « de bordure aux trottoirs où cheminent, à la tombée de « la nuit, les nymphes peu farouches du boulevard ; la « vallée chère aux touristes, aux botanistes et aux artistes « ne connaîtra plus la paix mystérieuse et enveloppante « des vieux arbres ; les carrières déchireront sa robe verte « et profaneront sa virginale beauté. »

Le mal est déjà grand, on le voit ; encore nous défen-

dons-nous de citer les points les plus menacés et ceux qui ont pour toujours disparu. Cependant, il convient de le dire, l'esprit utilitaire n'est pas le seul coupable. Par un retour bizarre, mais, au fond, naturel des choses, ce sont les attraits même des Vosges qui sont en partie cause du mal. L'affluence des touristes a pour conséquence inévitable l'élargissement, la construction des voies d'accès; et si parfois l'ingénieur est assez heureux pour mettre en relief un point de vue, le plus souvent il sacrifie aux considérations techniques le souci du pittoresque. Il y a quelques années, l'honorable conseiller général qui déposait son rapport favorable à la contruction du chemin de fer électrique qui va de Retournemer au Honeck, ne pouvait se défendre d'une sorte de mélancolique regret. Les rails se frayant leur chemin nivelé par les fourrés, sur les roches et les ravines, les poteaux hideux alignés à travers le gracieux désordre de la forêt, n'était-ce pas une profanation ?

Mais, encore une fois, ceci est le mauvais côté d'une bonne chose ; ne nous en plaignons pas trop ; protestons, si nos jambes nous le permettent, contre ces prosaïques commodités, mais laissons-les à ceux qui ne peuvent s'en passer.

La Société d'émulation, fidèle à son rôle, s'est dès longtemps émue des dangers que courent les Vosges. En 1863, un de ses membres faisait un éloquent appel au Conseil Général pourqu' « on mît à l'abri de la destruction « et de la dévastation ces merveilles respectées de nos « pères, transmises d'âge en âge jusqu'à nous et dont nous « ne sommes que les dépositaires. »

Cette question a fait du chemin depuis cette époque ; de toutes parts des sociétés se sont formées et ont uni leurs

efforts pour défendre et conserver ces richesses, pour demander pour elles la protection qu'on accorde déjà aux œuvres artistiques et aux curiosités archéologiques. Le Touring Club de France a entrepris de centraliser ces efforts et de leur donner toute l'efficacité que comporte sa puissante organisation. Enfin une loi est intervenue pour élèver la question à la hauteur d'un intérêt national.

La Société d'Emulation n'a pas attendu le vote de cette loi pour se mettre à l'œuvre et elle n'a voulu laisser à personne l'honneur de la devancer.

Dans sa séance du 19 mars 1903, sur la proposition de M. Haillant, secrétaire perpétuel, elle a nommé une commission chargée de dresser l'inventaire de toutes nos curiosités naturelles, et elle a chargé le plus compétent de ses membres, l'honorable M. Garnier, de l'exécution définitive de cet ouvrage.

C'est à l'expérience, au zèle infatigable, à la haute autorité de M. Garnier, que l'œuvre doit sa forme actuelle. Ajoutons cependant que la générosité éclairée du Conseil Général nous a permis de la rendre plus complète au point de vue artistique; aussi nous permettons-nous d'offrir à la haute assemblée nos chaleureux et respectueux remerciements.

Pour conserver des curiosités ou des richesses, de quelque nature quelles soient, encore faut-il les connaître et savoir où elles se trouvent; cela est plus nécessaire encore quand on veut les visiter. Notre livre répond à ce double but et rien n'a été épargné pour qu'il y réponde complètement. Puissent tous nos lecteurs lui accorder leurs suffrages.

E. FLEURIEL,
Vice-Président de la Société d'émulation des Vosges,
Président de la Commission des Sites.

I

La Plaine et la Vôge

PARTIE OCCIDENTALE ET CENTRALE DU DÉPARTEMENT

COMPRENANT

les arrondissements de Neufchâteau, Mirecourt et Epinal, moins le canton de Bruyères.

(Région du grès vosgien, du grès bigarré et des calcaires.)

ARCHETTES (1)

CANTON D'ÉPINAL

LES ROCHES (alt. 350). — **Propriétaire : la Commune.**

Les Roches d'Archettes se trouvent en bordure du chemin de grande communication d'Epinal à Remiremont, sur la rive droite de la Moselle, à 500 mètres environ à l'ouest du village. Ce sont d'imposants massifs de poudingues appartenant à la formation pernienne, dite du « Grès Vosgien ».

Au bas des Roches, au niveau du chemin, les grains sont petits et très bien stratifiés; c'est en ces points surtout que s'est exercée l'action dissolvante des agents atmosphériques. A mi-

(1) Extrait des renseignements fournis par M. Olry, ingénieur agronome, membre de la Société.

hauteur, le grain de quartz est remplacé par des galets de grosseur croissante, enchevêtrés sans ordre dans un ciment ferrugineux. A la partie supérieure, le poudingue est presque inaltérable, en sorte que cette différence de constitution minéralogique donne naissance à des parties en surplomb, à des entablements curieux qui, de loin, font apparaître ces blocs comme des ruines du plus pittoresque aspect.

Ce n'est pas tant par l'élévation, qui varie de 3 à 8 ou 10 m. seulement, que par la continuité de leur masse imposante (4 à 500 mètres de longueur), que les roches d'Archettes méritent l'attention du touriste. Dans les rares fissures qui les traversent, ont poussé des pins sylvestres ou des genêts à balai qui, par leur sombre feuillage, rompent heureusement la monotonie de cette longue falaise.

Quelques anfractuosités naturelles offrent un abri précaire. L'une d'elles, le « Trou du Loup », est même munie d'une cheminée d'aération naturelle.

A quelque cinquante mètres de là (kil. 9. 1), l'on peut, en se plaçant sous un certain angle et à quelque distance, admirer un fort joli profil de femme, rappelant par sa pose hiératique (à la coiffure près), certains sphinx d'Egypte accroupis au pied des Pyramides. Ce buste, sculpté en plein bloc de poudingue par la nature seule, est une des plus remarquables curiosités des Roches d'Archettes.

LES RAPIDES DE BAZIMPRÉ

Le lit de la Moselle, de Jarménil au pont d'Archettes, est constitué par un soubassement puissant de grès vosgien. De nombreuses dislocations et ruptures ont été faites dans cette barrière par les eaux qui s'y sont frayé un passage, et de ce travail d'érosion sont résultées les curiosités naturelles telles que le Saut du Broc (voir commune de Jarménil) et les Rapides de Bazimpré.



Cliché Armand, Epinal

ARCHETTES. — Les Roches (*p. 21-22*)

A 500 mètres au delà d'Archettes (kil. 12 du chemin), à la hauteur de la forêt des Côtes, la Moselle, qui coulait de l'Est à l'Ouest, fait un coude brusque et se dirige vers le Sud, pour reprendre, 500 ou 600 mètres plus bas, la direction du N.-O. En ce point, la rivière passe tout entière dans un chenal rocheux creusé en plein banc de grès et visible aux basses eaux. Ce chenal, de 4 à 5 m. de largeur, 15 m. de longueur, 5 à 6 m. de profondeur, est à parois absolument lisses, corrodées sur les bords par le travail continu des molécules liquides.

Un peu plus loin, en descendant toujours la rivière, on trouve les Rapides de Bazimpré, ce sont des filets d'eau plus ou moins écumeux qui viennent se heurter à des blocs isolés de grès vosgien, rongés et séparés de leur base primitive par l'action du courant. Toutes ces rigoles sont creusées dans la roche sous-jacente et les mouvements tourbillonnaires qui se produisent, ont provoqué la formation, en certains points plus attaquables, de véritables cavités circulaires qu'agrandit constamment la rotation des galets. Sur un parcours de 100 mètres, la différence de niveau atteint près de 5 mètres.

AROFFE

CANTON DE CHATENOIS

GROTTE DU HAUT DU MONT (alt. 400). — Propriétaire: la Commune.

Cette grotte, communément appelée : Trou de la Graiotte, est ouverte dans l'oolithe inférieure ; elle est placée sur une hauteur à environ 1,200 mètres au N.-E. du clocher.

Aucune voie de communication n'y conduit.

Sa largeur et sa hauteur sont très variables et les enfants seuls peuvent se tenir debout dans toutes ses parties ; mais sa profondeur atteint 16 mètres.

Vers le milieu de cette profondeur, une ouverture donne accès à une étroite cavité qui sert de refuge aux bêtes sauvages (loups, renards, etc.).

On prétend que cette grotte a servi d'abri à quelques familles pendant les ravages des Suédois, en 1634. Aujourd'hui, un certain nombre de personnes pourraient encore s'y cacher plus ou moins commodément.

AUTREVILLE

CANTON DE COUSSEY

LA CAVE DES ROMAINS (alt. 324). — Propriétaire : la Commune.

Elle est située à 1,500 mètres au N.-O. du village, à l'intersection de l'ancienne voie romaine de Langres à Metz, et d'un chemin de défruitement, à l'angle du petit bois dit « bois Carré ».

Voie d'accès : chemin d'Autreville à Saulxures-les-Vannes et la voie romaine.

Elle consiste dans une excavation de 5 m. de largeur, 3. m. de profondeur et 0 m. 80 au maximum de hauteur, dans une roche appartenant au premier étage de l'oolithe.

On ne peut s'y tenir qu'accroupi ou assis. Le plafond, ayant la forme d'une voûte très surbaissée, est formé par la roche feuilletée de nature oolithique, essentiellement gélive, de sorte que cette grotte tend à se combler.

On croit que cette excavation a été creusée pendant les travaux de construction de la route romaine et qu'elle a servi de cave aux légions de Jules César.

BADMÉNIL-AUX-BOIS

CANTON DE CHATEL

LE CHÊNE DU SAULCY. — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale de Badménil, au lieudit : Grand-Bois, à 2 kilomètres du village. Un chemin d'exploitation et un sentier y conduisent.

L'arbre est âgé de 500 ans ; il mesure 5 m. 35 de circonférenée à 1 m. 30 du sol et 28 mètres de hauteur, dont 5 m. 85 de fût. Son tronc se bifurque à 6 mètres du sol en quatre tronçons ; son état est encore assez satisfaisant.

Classé par l'administration forestière.

BAINS-LES-BAINS

SOURCES THERMALES (alt. 330). — Propriétaire : la Société des Sources

Les Sources de Bains sortent du grès bigarré, mais si près du granit qu'on les attribue à ce dernier ; elles sont au nombre de 16 et débitent ensemble 323 litres d'eau à la minute, avec une température qui varie de 28° à 51°, selon leur trajet souterrain et leur éloignement du noyau central.

Leur minéralisation sodique, avec traces d'arsenic, est analogue à celle des eaux de Plombières (voir la notice de cette dernière ville). Leurs principales indications sont : affections rhumatismales, maladies de l'intestin, maladies des femmes.

Une particularité remarquable, dit M. le Dr Bailly, c'est qu'au point d'émergence, les eaux de Bains laissent échapper de grosses bulles de gaz qui pourraient bien être de l'azote. M. Curie s'est fait envoyer de ces gaz et, dans sa communication

à l'Académie des Sciences, en collaboration avec M. Laborde, sur la radio-activité des gaz qui s'échappent des sources thermales, il assigne à Bains la troisième place parmi toutes les sources d'Europe.

ROCHES DE MOULIN-AUX-BOIS (alt. 270). — **Propriétaire : M. Chavanne.**

Situées dans la forêt des Fouillies, sur la rive gauche du Coney et du Bagnerot, un peu au delà de l'usine de Moulin-aux-Bois et à 3 kilomètres au S.-O. de Bains.

Accès par la route de Fontenoy-le-Château jusqu'au pont sur le Bagnerot, près du confluent de ce ruisseau avec le Coney, puis chemin sous bois, à gauche, sur 80 mètres de longueur.

Important entassement de roches de grès bigarré de toutes formes et dimensions, soulevées, bouleversées et fendues dans tous les sens, formant ici des entablements et là des cavités, des vides étroits, qui servent de refuge aux bêtes sauvages.

Dans le massif principal, il existe un couloir de 0 m. 70 de hauteur, sur 0 m. 60 de largeur et 1 m. 50 de longueur qui aboutit à une descente à pic de 2 mètres de profondeur ; au fond, un autre couloir, perpendiculaire au premier, a 4 mètres de longueur sur 2 m. 70 de hauteur et 1 mètre de largeur.

Cette cavité a servi de refuge, en 1870, à un bohême du pays, recherché par la gendarmerie.

Ces roches sont difficilement abordables ; en les dégageant par le pied et en les isolant les unes des autres par des sentiers qui permettraient de les contourner, on augmenterait leur relief et on ferait de ce lieu un site charmant, bien ombragé et rendu très agréable par le voisinage immédiat de deux cours d'eau et du canal de l'Est.

En face, de l'autre côté du Coney et de la voie navigable, il existe des entassements de roches analogues connus sous le nom de « Montroche », qui ne manquent pas non plus de pittoresque.



Cliché Michel Mougeot, à Bains

Le Parapluie



Cliché Vve Voinson, à Bain

Terrasse des deux Chênes

SITES ET POINTS DE VUE

Une terrasse est placée à mi-côte, de chaque côté de la vallée du Bagnerot, à quelques centaines de mètres à l'amont de la ville ; les accès sous bois en sont très faciles et très agréables.

De la « Terrasse des Chênes », et sous la puissante ramure de deux beaux arbres, on aperçoit, à 500 ou 600 mètres au N.-O., les maisons de Bains, bâties en amphithéâtre au revers d'un côteau et entremêlées de verdure ; derrière, la perspective s'étend vers les collines couvertes de forêts qui séparent les bassins de la Saône et du Coney.

A quelques centaines de mètres plus loin, on trouve « Le Parapluie », site charmant, ombragé de grands arbres et arrosé par le Bagnerot ; celui-ci coule en murmurant à travers les blocs de grès qui tapissent son lit. Kiosque et banc de repos ; lieu de rendez-vous des baigneurs.

« Le Belvédère de la Tour Malakoff » (il a été construit pendant la guerre de Crimée), fait face à la terrasse des Chênes, à la lisière de la belle forêt du Million.

De ce point, la vue se porte sur le Noirmont (commune du Clerjus), la vallée du Bagnerot, la ville de Bains et une grande étendue de collines boisées ; dans toutes les directions et sur le périmètre de la forêt, on découvre des vues superbes et très étendues.

But de promenade des baigneurs et des habitants de Bains.

BAZOILLES-SUR-MEUSE

CANTON DE NEUFCHATEAU

LA ROCHE DES COLBEYS (alt. 330). — Propriétaire : la Commune.

La Roche des Colbeys, appelée aussi roche des Pécheurs ou grotte des Fées, est située dans le bois communal, à 3 k. 1/2

environ au Sud du village, sur la rive gauche de la Meuse, à 100 mètres de la rivière et à 150 mètres en amont du pont du chemin de fer de Neufchâteau à Merrey. Voies d'accès : chemin de la Forge, puis chemin de défruitement à travers la prairie.

Ouverture dans la roche compacte (oolithe) ayant 10 mètres de face, 10 mètres de profondeur, 2 m. 50 de hauteur à l'entrée et 1 m. 50 seulement au fond; l'entrée est tournée vers l'Est.

La disposition naturelle de l'ensemble de la roche est massive; à l'intérieur, vers la gauche et à 2 m. 50 environ de l'entrée, on trouve une roche à forme d'âne.

C'est dans cette grotte que se tenaient les assemblées des Templiers dont un couvent existait à 600 mètres environ de là, au Sud, et dont on voit encore les fondations à fleur de terre (1).

Une légende veut, qu'un jour, le grand maître de l'ordre, étant assis sur un âne et s'appuyant au rocher, prononça un tel jurement, qu'il fut aussitôt changé en pierre, ainsi que l'âne qui le portait.

LES PERTES DE LA MEUSE

A 400 mètres à l'aval du village, la Meuse perd ses eaux dans les anfractuosités des roches oolithiques qui constituent son lit, sans que rien d'anormal dans la configuration du sol le décèle.

D'autres pertes existent également, à 1,500 ou 1,800 mètres en amont, dans les mêmes conditions de terrain. En hiver, lorsque les eaux sont abondantes, ces pertes ne sont point apparentes; mais souvent, en été, la rivière disparaît entièrement sur un parcours de 6 kilomètres pour aller rejaillir, au moins aussi abondante, en amont de Noncourt.

(1) C'est sous le règne de Mathieu Ier, duc de Lorraine (1139 à 1176), que les Templiers s'établirent en Lorraine et dans le pays messin ; ils eurent bientôt des maisons dans les Vosges.

On prétend même qu'une partie des eaux de la Meuse vont rejoindre celles du Mouzon, à l'amont de Rebeuville (1).

BLEURVILLE

COMMUNE DE MONTHUREUX-SUR-SAONE

LA ROCHE DU MULOT. — Propriétaire : la Commune.

Cette roche est située dans une forêt communale, à 3 kilomètres au N.-O. du village, sur le côteau dit de Neufmont.

D'après M. Voulot, à qui nous empruntons sa description (2), elle s'avance en promontoire escarpé au-dessus d'une étroite vallée, entre Bleurville et Viviers-le-Gras, non loin du chemin qui relie ces deux localités.

Elle s'élève d'environ 0 m. 80 au-dessus du sol ; elle est divisée en deux parties : l'une de 3 m. 50 à 5 mètres, l'autre de 5 mètres à 7 mètres de longueur, par un couloir à parois verticales de 0 m. 50 de largeur, sur une profondeur un peu plus grande Au milieu de ce couloir, a été pratiquée, dans la roche vive, une fosse à parois quasi verticales de 0 m. 25 de profondeur sur 0 m. 55 de longueur, 0 m. 20 de largeur au sommet et 0 m. 12 à la base.

« Cet énorme bloc de grès grossier, très dur, présente à sa surface supérieure un certain nombre d'entailles d'un caractère très ancien (des moulages de ces entailles sont au Musée des Vosges). On y rencontre trois petites cuvettes, dont deux creusées par l'homme ; en effet, l'une, sur le petit bloc, l'a été au milieu d'une protubérance naturelle accentuée, et l'autre, sur le grand bloc, taillée en forme d'entonnoir, est entourée

(1) Ce n'est pas seulement dans le lit de la Meuse que se produisent les absorptions dont il s'agit ; il en existe sur le Mouzon entre Circourt et Neufchâteau, sur la Frezelle à l'Etanche, le Vair à Autigny, le Ruisseau de Vicherey et, à Mazelay, sur un affluent de l'Avière.

(2) *Bulletin de la Société philomatique vosgienne*, 22e année (1896-1897), page 167 et suivantes.



d'un cercle de douze coupelles, auxquels se joint une petite croix à branches égales ; elle communique avec le précipice par un petit couloir taillé......

« En face de cette cuvette-entonnoir, se voient les empreintes simulées de quatre fers d'un très petit cheval ou d'un mulet qui se dirigerait vers le Midi, à travers la vallée. Un cinquième fer, ou plutôt une empreinte de sabot d'un plus grand coursier, se trouve entre les deux fers de devant.

« Enfin, comme faisant partie d'un même groupe d'entailles, on voit, sur la gauche, une empreinte qu'on regarde comme celle du pied d'un cavalier montant en selle, et qui paraît remonter à une plus haute antiquité.

« Un peu plus vers la gauche, et plus loin du ravin, s'aperçoivent de grandes croix à branches égales, dont l'une inscrite dans un cercle. Au bord du précipice, et communiquant avec lui par une échancrure naturelle de la roche, se creuse la troisième petite cuvette, dont les formes arrondies indiquent, comme celles des contours extérieurs de la roche, une origine due à l'action des eaux en mouvement.

« En face, et tout près de la première cuvette, on remarque la croix gammée ou zwastika, symbole du feu, du soleil et de l'éternité pour les peuples d'Orient......

« Cette roche escarpée n'est pas seule En face, vers le Midi qu'elle regarde sur l'autre rive du ruisseau de la Mausse, une roche basse, couchée sur la lisière du bois, présente aussi un petit fer à cheval dessiné en creux, formé de 12 coupelles et marqué au centre d'une plus grande, une série de croix pattées équilatérales, une sorte de marcelle formée de cupules, une croix légèrement pattée montée sur un court piédestal. Ces entailles témoignent d'une correspondance avec la roche supérieure précitée et font de l'une le complément de l'autre.

« Toutes ces entailles sont profondément modelées en creux dans la pierre. Il paraît donc très vraisemblable que ce ne sont point des caprices sortis de l'imagination de quelque berger,

mais des signes destinés à survivre aux générations qui nous les ont transmis. »

M. le Dr Capitan, professeur à l'Ecole d'anthropologie, à Paris, s'est aussi occupé de ces entailles, dont il a parlé dans les mémoires de la Société d'anthropologie de France.

M. Voulot a pratiqué des fouilles contre les deux roches précitées et il a trouvé, sur ces deux points, plusieurs mètres cubes de cendres, beaucoup de grossières pointes de flèches en quartz et des silex taillés ; ces faits démontrent l'existence en ce lieu de populations anté-romaines.

LA CAVE ENFAROCHE (alt. 345). — Propriétaire : la Commune.

Roches situées dans la forêt communale, au canton dit : le Grand Bois, à la limite du Coupon n° 7 du quart en réserve, à 4 kilomètres environ au nord du clocher.

Voies d'accès par le chemin rural de Bleurville à Provenchères et à 200 mètres à gauche d'un petit pont de pierre reliant les deux rives du ruisseau des Aîles.

Ces roches de grès bigarré ferment un ravin de 240 mètres de longueur débouchant dans le vallon des Aîles.

Elles se présentent sous la forme de deux gigantesques marches d'escalier, la première de 5 mètres de hauteur verticale et 45 mètres de longueur, la seconde de 3 m. 50 de hauteur verticale et de 27 mètres de longueur ; elles sont séparées entre elles par un palier de 7 mètres de largeur.

Dans la première est creusée une cavité qui ressemble à un vaste four de boulanger ; l'aire est plate et la voûte lisse comme si elle avait été taillée au ciseau ; l'ouverture, précédée d'une plate-forme de 3 mètres de largeur, est un segment dont la corde a 20 mètres de longueur et la flèche 2 mètres ; la profondeur atteint 8 mètres ; à gauche, une source d'eau limpide sort doucement de l'excavation et s'étale dans un bassin carré

de 1 m. 80 de côté sur 0 m. 40 de profondeur; à chaque extrémité, un beau chêne de 1 m. 80 de contour, à la cime élevée et aux branches étendues, ferme le cadre de ce ravissant décor.

Le silence est absolu et les arbres de toute essence, qui environnent ce lieu désert, permettent à peine d'apercevoir le ciel

BULGNÉVILLE

SOURCES MINÉRALES. — Propriétaires : divers.

« Source Salée » sortant du calcaire à gryphées arquées, à 330 mètres d'altitude, dans un champ situé à 1,200 mètres à l'ouest du clocher. Son analyse a donné la composition suivante, par litre :

Acide carbonique	0gr 0250
Carbonate de chaux	0 0309
Sulfate de chaux	0 0420
Sulfate de magnésie	0 0125

Cette source a été captée sommairement, mais son débit est faible; il serait facile de l'augmenter en allant la chercher plus loin, en galerie.

A 800 mètres environ au sud-est du clocher, fontaine ferrugineuse dite « de Naingrecourt », sur le grès infraliasique. Le débit est faible, mais invariable (quelques litres à la minute). On en use comme d'eau de table, surtout pour les malades et les convalescents.

Une troisième fontaine, dite « du Canal », fournit une eau qui se rapproche fort de celles de Vittel et Contrexéville, cette dernière fontaine est au village même; son débit est de 6 à 7 litres à la minute. Elle est utilisée pour les besoins du ménage.

LE CHÊNE-HÊTRE. — **Propriétaire : la Commune.**

Situé dans la forêt communale, au canton dit « Narri-Fontaine », à environ 900 mètres au S.-S.-O. du clocher.

Chêne âgé de 130 ans, mesurant 1 m. 45 de circonférence à 1 m. 30 du sol, haut de 23 mètres, dont 13 de fût.

Hêtre du même âge, mesurant 1 m. 87 de circonférence, haut de 19 mètres, dont 11 de fût.

Ces deux arbres, après une soudure parfaite montant du pied jusqu'à 1 m. 25 de hauteur, s'enlacent en hélice et se relient par plusieurs autres soudures jusqu'à leur cime.

Ils ont été classés par l'administration forestière à titre de curiosité naturelle, à raison de leur constitution bizarre. On y arrive par un large chemin, accessible aux voitures qui, passant par le champ de foire, mène à la forêt communale. A quelques mètres de l'entrée de la forêt s'ouvre, à gauche, une courte tranchée de 20 mètres de largeur où se trouve le chêne-hêtre.

CERTILLEUX

CANTON DE NEUFCHATEAU

BANC DES ROCHES (alt. 330), — **Propriétaire : la Commune.**

Ce banc de roches appartient à l'oolithe inférieure ; il a une longueur approximative de 2 kilomètres.

Il se divise en trois parties : la première et la deuxième s'élèvent vers le nord de la commune, en suivant les sinuosités de la vallée du Bany ; le point de soudure de ces deux parties se trouve à 4 ou 500 mètres du centre du village, dans un espace très étroit, que les habitants du pays nomment le labyrinthe.

Les roches de la première partie sont assez curieuses à visiter ; elles ont environ 10 mètres de hauteur sur 400 mètres d'éten-

due Elles forment une bande coupée en deux ou trois endroits seulement pour le passage des eaux. Cette bande semble avoir été détachée de la roche supérieure et avoir glissé sur toute sa longueur à 8 ou 10 mètres plus bas, de sorte qu'il y a entre ces deux coupures perpendiculaires comme un lit de rivière très profond.

La troisième partie, la plus longue, mais la moins élevée (6 à 8 mètres), commence à 900 mètres du centre de la commune; par un coude brusque, elle se dirige vers l'ouest, pour se terminer à la limite du territoire de Circourt, près de la ligne ferrée de Neufchâteau à Chaumont.

Toutes ces roches sont peu fréquentées et fournissent des refuges naturels aux animaux sauvages, surtout aux renards et aux vipères, qui y abondent.

CHATEL

CHÊNE DU BAILLIAGE. — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale, à 1 kilomètre à l'est de la ville, coupe n° 19 du canton du Bois Banni.

Accès par le chemin de Châtel à Vaxoncourt.

L'arbre est âgé de 300 ans; il est aussi droit qu'un sapin; sa hauteur est de 25 mètres, dont 10 mètres de fût; sa circonférence est de 3 m. 80 à hauteur d'homme.

Classé par l'administration forestière pour être conservé indéfiniment.

CHAPELLE-AUX-BOIS (LA)

CANTON DE XERTIGNY

LE HAUDOMPRÉ (alt. 592).

Plateau situé à 3 kilomètres au sud de la halte de la Chapelle-aux-Bois et à 200 mètres seulement à l'ouest du hameau de Haudompré.

Chemins et sentiers de traverse très praticables depuis la halte; d'autres chemins partant de la Chapelle (3 k. 8), de Xertigny (8 kil.), du Noirmont (3 kil.), de Bains (9 kil.) et de sa gare (4 kil.), y donnent également accès.

Du sommet de ce plateau, on jouit d'un coup d'œil admirable sur tous les points de l'horizon, peut-être le plus beau de toute la chaîne des Faucilles.

A l'ouest, les vallées de la Saône, du Madon et de la Meuse, avec Langres et les Argonnes au dernier plan.

De l'ouest au nord-est, la vallée du Coney et tous ses villages semés les uns à la suite des autres avec, au centre, Charmois-l'Orgueilleux debout sur sa colline massive; comme fond, le décor des Faucilles, les côtes de Senaide, les monts de Fourche et de Saint-Etienne (Lamarche), le Haut-Mont (Martigny-les-Bains), les côtes de Sion-Vaudémont (Meurthe et-Moselle); enfin, tout près, les forts de la rive gauche de la Moselle.

Au nord, la basse Moselle, jusqu'à Châtel, les plaines de Rambervillers et de Meurthe-et-Moselle.

Du nord-est au sud-est, une suite ininterrompue de montagnes qui s'élèvent graduellement jusqu'au Donon, au Hohneck, au Drumont et aux ballons d'Alsace et de Servance. En-deçà, la tête des Cuveaux, le Fossard, le Haut-du-Roc, le Parmont, etc.

Du sud-est au sud-ouest, la trouée de Belfort, le Jura, les plaines de la Franche Comté, le mont Terrible et, perdus dans le lointain, les glaciers de la Suisse et le mont Blanc.

En 1904, l'autorité militaire a fait construire, au sommet, un observatoire en bois d'où l'on correspond avec le Haut-Mont et Sion Vaudémont, éloignés de 50 kilomètres.

Le Haudompré est très visité par les populations des environs et les amateurs d'Epinal.

Au pied de cette montagne, il existe 7 pièces d'eau séparées par des digues de 2 à 3 mètres de hauteur sur lesquelles passe une route ou un chemin de vidange. Trois ruisseaux entraînent les eaux de ces étangs vers la Sémouze ou le Coney.

CIRCOURT

CANTON DE DOMPAIRE

SOURCE MINÉRALE

Cette source sort des marnes irrisées, dans la forêt des Revaux, à 1,500 mètres au sud de la commune; elle donne naissance au ruisseau « le Robert ».

Ses eaux ont la propriété de pétrifier les végétaux sur leur passage; elles ont une certaine analogie avec celles de Contrexéville; elles ne sont pas exploitées et tout le monde y a un libre accès.

COTE DE VIRINE (alt. 467).

A 2 kilomètres au sud-est du clocher, au sommet d'une colline dénudée qui domine tous les pays environnants.

Accès carrossable par Mazelay, la halte de Hennecourt, ou Bouxières-aux-Bois; les 200 derniers mètres au travers des vignes, sur un sol assez escarpé.

Vaste panorama dans toutes les directions et principalement à l'est, jusqu'à la crête des Vosges.

Par un temps propice, on voit, au nord, la côte de Sion-Vaudémont et celle d'Essey (Meurthe-et-Moselle); du nord-est au sud-est, toute la chaîne des Vosges depuis Raon-l'Etape et le Donon jusqu'aux ballons d'Alsace et de Servance, en passant par le Hohneck; plus près, la vallée de la Moselle jusqu'à Remiremont, la chaîne des Faucilles avec Vioménil au centre; enfin Epinal, Mirecourt, et quantité de villages au nord, à l'est et au sud.

CIRCOURT-SUR-MOUZON

CANTON DE NEUFCHATEAU

LES ROCHES DE CIRCOURT.— **Propriétaire : la Commune.**

Une première ligne est située en aval de Circourt, sur la rive droite du Mouzon, à droite de la route qui conduit à Neufchâteau et à 300 mètres environ au nord des premières maisons du village.

Cette ligne de roches est à peu près ininterrompue sur 180 mètres de longueur ; elle borde la route en la dominant de 20 à 25 mètres de hauteur.

Ces roches sont formées de couches uniformément parallèles et de couleurs variées. Découpées pour la plupart, elles sont fréquemment ravinées en dessus. Quelques-unes forment des grottes arrondies donnant, à quelque distance, l'illusion de gigantesques gueules de fours.

A l'endroit le plus pittoresque, la roche forme tunnel donnant passage à une sorte de chemin taillé, dirait-on, de main d'homme, à mi-hauteur et serpentant le long de cette première ligne de rochers.

Une seconde ligne est située immédiatement à l'amont de Circourt, sur la rive gauche du Mouzon ; cette dernière forme l'arête d'un côteau escarpé et aride ; d'origine sédimentaire, les roches de cette seconde ligne appartiennent, comme les précédentes, à l'oolithe inférieure ; elles ont une longueur de 150 mètres et bordent, en le dominant, le lit du Mouzon, qui, dit-on, formait autrefois, en cet endroit, un étang assez vaste. Elles sont sensiblement parallèles à la route de Circourt à Jainvillotte. Moins découpées et moins hautes que celles d'aval, elles ont un aspect plus monotone, si ce n'est à proximité du moulin de Circourt, où leur élévation porte un certain caractère de grandeur.

Les pâtres savent y trouver des refuges contre les intempéries des saisons, les renards des tannières et les vipères leurs nids.

LA GROTTE DE L'ERMITE (alt. 335).— Propriétaire : la Commune.

Cette grotte est située sur la rive droite du Mouzon, à 3 kilomètres au nord de Circourt et à 1,500 mètres au sud-ouest de Rebeuville, dans le bois de l'Enfer. — Accès facile par un sentier établi par l'administration forestière.

L'entrée est masquée par les arbres de la forêt. L'ouverture, tournée vers le sud-ouest, est à 1 mètre du sol; elle est de forme ogivale. La hauteur est de 4 à 5 mètres, la largeur généralement de 2 mètres et la longueur de 20 mètres au moins; mais, sur une partie de cette longueur, la grotte n'est plus qu'un étroit couloir livrant difficilement passage à une personne.

A 1 mètre de l'entrée, sur la gauche, se trouve une ouverture qui va se rétrécissant et aboutit à une petite plate-forme; à la hauteur de celle-ci, 5 emplacements de poutres, parfaitement visibles, prouvent que cette grotte était aménagée à deux étages; on ne sait à quelle époque remonte cette installation.

La grotte est creusée dans des roches appartenant à l'oolithe inférieure; une fente traverse la voûte dans son milieu.

Au moment de la Révolution, la grotte a, paraît-il, été habitée par un Récollet qui s'y serait suicidé.

Elle est regardée comme une habitation préhistorique; on y a trouvé de nombreux ossements humains. (1)

En 1814, lors de l'invasion, elle a servi de refuge à plusieurs habitants de Rebeuville.

---

(1) D'après M. Bernhardt, on aurait trouvé dans cette grotte, sous une légère couche d'argile, des outils de silex, des ossements humains et des débris de poterie qui remonteraient à l'âge de pierre. (*Les Peuples préhistoriques en Lorraine*, Paris-Nancy 1891. In-8°.

LA ROCHE AUX MIROIRS (Alt. 345). — Propriétaire : la Commune.

Cette roche est située à mi-côte, sur la lisière du bois communal dit : « Bois d'Injeux », à la limite même des territoires de Jainvillotte et de Circourt, et à 2 kil. 5 environ au sud de ce dernier village, sur la rive droite et à 25 mètres de l'Anger.

Le chemin de grande communication de Neufchâteau à Corre passe au pied.

La roche appartient à l'oolithe inférieure; elle se dresse à 25 ou 30 mètres au-dessus du chemin, face à la vallée, et semble se mirer dans les eaux de l'Anger, d'où lui vient le nom qu'elle porte.

La face principale, à peu près carrée, se dresse verticalement; elle a environ 20 ou 25 mètres de côté; une large et longue déchirure donne une impression de crainte quant à la solidité de la base.

De la partie supérieure, qui est plate, on domine une partie de la vallée; la vue s'étend sur les forêts avoisinantes, le territoire de Pompierre et quelques villages de la Haute-Marne. L'accès de cette plate-forme est assez pénible.

La roche n'offre, par elle-même, rien de bien curieux. Sa position pittoresque seule est remarquable. Elle est un rendez-vous de promenade pour les habitants de Neufchâteau et des environs.

Actuellement, elle est à peu près entièrement masquée par les arbres de la forêt. Cependant, si de la ferme de M. Chapier (sur la route de Pompierre à Neufchâteau), on tourne vers elle ses regards, on l'aperçoit bien détachée et surmontant orgueilleusement la vallée de l'Anger.

CLAUDON

CANTON DE MONTHUREUX-SUR-SAONE

ROCHE DU VINAIGRE (Alt. 260).— **Propriétaire : M. Aimé Lallemand, à Attigny.**

Située dans une vallée étroite, inclinée de l'est à l'ouest, à 2 kilomètres à l'ouest du centre du village; on y accède par un chemin de vidange prenant naissance sur le chemin de grande communication nº 5 et le hameau de Couchaumont.

Roche de grès bigarré ayant la forme d'un cône de 8 mètres de circonférence à la base et de 7 mètres de hauteur ; son pied baigne dans la Saône, à un endroit où ce cours d'eau, profond de 4 mètres, fait une courbe assez prononcée.

ROCHE OU PRÊCHE DES HUGUENOTS (Alt. 240). — **Propriétaire : l'Etat.**

Roche de grès bigarré, comme la précédente ; elle est située dans la forêt domaniale de Darney-Martinvelle, coupe nº 1-10e série, entre Passavant et Claudon, au sud et à 5 kilomètres de cette dernière localité.

Voies d'accès : Chemin forestier du Bas-des-Cuves ; chemin de grande communication nº 5; route forestière de la Grande-Catherine, à Martinvelle, etc., etc.; des plaques l'indiquent exactement sur tous les chemins.

Cette roche n'a rien de remarquable par ses dimensions, mais sur la plate-forme ont été creusées 6 cavités en quinconce (1+2+3) et en forme de siège ; la première est plus grande que les deux autres.

La roche des Huguenots est située au fond d'une vallée où l'on croit que les protestants se réunissaient après la révocation de l'Edit de Nantes.

« Au XVIe siècle, à Passavant et dans les environs, il y avait beaucoup de chrétiens évangéliques. En 1608, au village de

Passavant, ceux-ci formaient une nombreuse assemblée qui se réunissait chez un riche habitant nommé Barrey; mais, persécutés à partir de 1685, ils durent tenir leurs réunions dans la forêt, au lieu où se trouve la roche ou prêche des Huguenots.

« Voici ce que dit, à ce sujet, le bulletin de la Société centrale protestante du 8 juillet 1866 : « Une roche élevée de 4 à « 5 mètres au fond d'une vallée étroite, mais riante, était « taillée à son sommet de manière à recevoir la chaire portative « du désert. A gauche du pasteur, on voit aussi, taillés dans « la même roche, six sièges qui servaient sans doute pour les « quatre anciens et les deux diacres, suivant l'usage des Eglises « de ce temps. C'est là, disent encore les paysans du voisinage, « que les protestants prenaient leur repas (allusion probable à « la cène ou à la communion. » Des rochers forment l'enceinte de ce temple agreste; ils s'étendent jusqu'au sommet des collines voisines et pouvaient servir à placer des sentinelles. Trois issues principales facilitaient l'écoulement de l'assemblée; mais, au besoin, on pouvait s'échapper de tous côtés à travers la forêt. Ce lieu de réunion était admirablement choisi, se trouvant en territoire français, à la limite de la Lorraine, de la Franche-Comté et de la Champagne. Un édit de 1566, daté de Salins, montre que l'Espagne s'était émue des assemblées qui avaient lieu si près de sa province de Franche-Comté. » (Note de M. Claudot, Inspecteur des forêts, membre de la Société.)

Quelques familles protestantes de la région vont encore parfois célébrer les exercices de leur culte sur cette roche.

LE CLERJUS

CANTON DE XERTIGNY

LE NOIRMONT (alt. 575).

Haut plateau à 4 kil. environ au nord du Clerjus et à pareille distance, à peu près, à l'est de la gare de Bains.

Accès de ce dernier point par une belle route passant devant l'étang de la Picarde ou de charmants sentiers sous bois. Route et sentiers se réunissent au hameau du Noirmont, d'où deux chemins conduisent, l'un au sommet oriental et l'autre au sommet occidental du plateau, long d'un kilomètre et large de 500 à 600 mètres. Ces deux sommets sont eux-mêmes reliés par un beau chemin rural.

A l'extrémité orientale, un mirador en bois, de 15 mètres de hauteur, a été construit par M. Aimé Blaise, propriétaire au hameau de Lassus; des tablettes d'orientation ont été placées, par les soins du C. A. F., sur le garde-corps de la plateforme supérieure.

De cette plate-forme, la vue diffère peu de celle du Haudompré, situé à 2 kilomètres seulement à l'ouest (voir commune de la Chapelle-aux-Bois); par un temps propice, on voit :

A l'est, la chaîne des Vosges, notamment le Hohneck et les têtes des ballons d'Alsace et de Servance.

Au sud-est, la Trouée de Belfort, le Jura septentrional et, au dernier plan, les glaciers de la Suisse et le mont Blanc.

Au sud, une partie des pays qu'arrosent le Doubs et la Saône et surtout le mont Terrible, qui élève orgueilleusement sa tête au-dessus des autres.

A l'ouest, la Chaîne des Faucilles, jusqu'à l'antique cité de Langres.

Au nord, les bassins de la Meurthe, de la Moselle et du Madon.

A quelques centaines de mètres à l'est du mirador, dans une dépression du sol (alt. 542), au pied même du Noirmont, se trouve l'étang de Corbéfaing, appartenant également à M. Blaise. Cet étang, long de 800 mètres, large de 350 en moyenne, est uniquement alimenté par des sources et donne naissance au ruisseau des Prés Leloup, affluent du Bagnerot.

Le Noirmont est un des sites les plus intéressants de la contrée; il est un but de promenade très fréquenté des

baigneurs de Bains, de Plombières et même des habitants d'Epinal. Il le doit surtout aux magnifiques promenades sous bois qui lui donnent accès.

« Au printemps, l'aspect est admirable : encadrée par une multitude de cerisiers, la montagne semble émerger d'un fouillis de dentelles et de mousselines ; l'effet est d'autant plus intense, que les fleurettes blanches et rosées viennent découper, doucement, leurs tons frais et riants, sur les tons sombres et sévères des chênes et des hêtres qui enveloppent les vallées voisines. » (*Les Vosges*, par Fraipont.)

VALLÉE DES FORGES OU DE LA SÉMOUSE

La partie de la vallée des Forges ou de la Sémouse comprise dans le département des Vosges, a son origine amont à Bellefontaine, et se termine à la limite de la Haute-Saône, au sud du Clerjus. Elle est orientée du nord-est au sud-ouest et sa longueur est d'environ 13 kilomètres.

Cette vallée est arrosée par la Sémouse, petite rivière torrentielle, de 5 à 8 mètres de largeur, dont le débit varie de 300 litres à 45 mètres cubes à la seconde.

Cette rivière donne la vie à de nombreuses forges, dont quelques-unes sont abandonnées ou en voie de transformation ; les deux plus importantes sont celles de Sémouse au nord-est et de la Chaudeau au sud-ouest.

Le nom de vallée des Forges vient de l'ensemble de ces usines.

C'est entre le confluent du ruisseau du Gueu-du-Saut, situé à 1 kilomètre à l'amont des forges de Sémouse et la Chaudeau, soit sur 8 à 9 kilomètres, que se trouve la partie la plus intéressante ; très encaissée entre des coteaux aux pentes abruptes et presque partout boisés, elle livre seulement passage à la rivière et à la route bordées par place d'étroites prairies.

En venant de Bains, par la route nationale n° 64 et les Censeaux, c'est-à-dire en remontant la vallée, on pénètre dans cette dernière par la Chaudeau (éloigné de 11 kilomètres environ de Bains). Là, château, parc, chapelle et usines importantes (tréfilerie, laminoir, carderie, étamerie, etc.), le tout entre deux versants boisés à pentes raides.

Plus loin, la route se développe en de nombreux lacets sur la rive gauche d'abord, puis sur la rive droite de la rivière dont elle ne s'éloigne jamais. On peut ainsi admirer à loisir les eaux vives et limpides qui, courant entre les rochers et les rives rocailleuses du lit, forment à chaque pas des rapides ou des cascatelles du plus bel effet. On aperçoit par ci, par là, des fermes accrochées aux flancs des montagnes, ou dominant les crêtes. Le chemin se déroule ainsi dans ce couloir étroit, ombragé d'un côté par la forêt, de l'autre par de magnifiques arbres en bordure. A certains endroits, on se trouve sous une véritable voûte de verdure. La beauté de la promenade est doublée par l'imprévu et l'on n'a pas encore cessé d'admirer un paysage qu'un autre se présente à la vue.

A 5 kil. 500 de la Chaudeau, on rencontre le hameau de Petinpoiche où débouche, à droite, le ruisseau de Clairefontaine. On peut, de là, découvrir les ruines d'un ancien château, dit Château des Fées (1).

(1) Ruines occupant le sommet de la partie extrême du plateau du Fays (territoire de Ruaux) qui s'élève entre la vallée de la Sémouse et un petit vallon arrosé par le ruisseau de Clairefontaine.

Elles paraissent être les restes d'une construction inachevée et consistent en murs dont la hauteur varie de 1 à 3 mètres sur 2 mètres d'épaisseur et ont la forme d'un octogone de 45 m. 50 de longueur sur 31 mètres de largeur ; la surface intérieure est d'environ 10 ares.

Dans l'enceinte, deux groupes de roches de 1 m. 60 de hauteur entre lesquels il existe un passage étroit et irrégulier ; un autre est formé d'une grande pierre de 4 mètres de longueur sur 1 mètre de largeur et 0 m. 60 d'épaisseur moyenne ; d'autres encore, détachées des murs, sont disséminées dans l'enceinte et à son pourtour extérieur.

Une grande quantité de pierres provenant de ce château sont entrées dans la construction de l'église de Ruaux (en 1783).

On ne connait ni l'origine, ni l'importance, ni la destination de cette construction ; mais elle est postérieure à la période romaine. Certains disent qu'elle a été commencée au XIIe siècle par Simon, duc de Lorraine, et qu'elle ne fut jamais achevée parce que les Abbesses de Remiremont s'y opposèrent ; d'autres croient, étant donnée la forme octogonale de l'enceinte et l'appareil des murs, qu'elle ne remonte pas au delà du XVIe siècle ; enfin, une légende prétend que le château est bien l'œuvre des fées qui ne purent le terminer, parce qu'elles furent interrompues dans leur travail par l'aurore du jour de Noël et qu'elles eurent, plus tard, des occupations qui les forcèrent à abandonner le château en question.

Vallée des Forges (*p. 42-43*)



Allangie



Clichés Reuchet-Ougier

Sémouze

A la forge Neuve, à 1,500 mètres de Petinpoiche, la Sémouse reçoit, à droite, le ruisseau du Roulier, qui débouche d'un vallon encaissé et boisé.

A 1 kilomètre au delà de cette forge se trouvent les forges de Sémouse. « Le laminoir de Sémouse, dit Fraipont, est particulièrement réjouissant à voir. On dirait d'une petite usine intime, bâtie au milieu de jardins remplis de fleurs, aux pelouses vertes, et s'appuyant sur le flanc de la montagne qui semble vouloir l'abriter; à côté de l'usine et dépendant de celle-ci, bâties dans le même jardin, cernées par les mêmes haies d'aubépines, une chapelle, une école; c'est tout à fait patriarcal. »

La partie la plus pittoresque de la vallée est sans contredit celle qui va de Sémouse au confluent du ruisseau du Gueu-du-Saut.

Entre ces deux points, éloignés d'un kilomètre, la rivière, arrêtée par le barrage des forges de Sémouse, perd son aspect de torrent et se développe en une nappe d'eau qui couvre tout le fond de la vallée et s'étend sur les deux rives jusqu'aux futaies qui la surplombent. Au déversoir du barrage, qui forme une cascade artificielle, la rivière, lorsque les eaux sont abondantes, tombe avec fracas au milieu des rochers et des sapins.

A 1 kilomètre environ à l'amont du confluent du Gueu-du-Saut, ce ruisseau, resserré entre deux roches, tombe d'une hauteur de 6 mètres et forme, au pied de la chute, une nappe d'eau transparente à peu près circulaire et d'une grande profondeur. Cette cascade est visitée chaque année par de nombreux touristes et baigneurs.

« La vallée des Forges, non loin de Plombières, est très intéressante à parcourir; elle présente un caractère tout particulier. Son nom est justement approprié à sa situation, car les forges, ou tout au moins les usines métallurgiques, y abondent.

« En cette vallée, les usines se dissimulent sous la verdure, se baignent dans les eaux, ont des formes inattendues, pitto-

resques; elles ont à cœur, pourrait-on dire, de ne rien enlever à ce joli pays de ce qu'il a de gai et de riant. » (*Les Vosges*, par Fraipont)

Au confluent du Gueu-du-Saut, on quitte la vallée de la Sémouse pour se rendre à Plombières, éloigné de 6 kilomètres, en franchissant, par un très bon chemin, le plateau des Granges-de-Plombières.

SOURCE THERMALE (alt. 303).

La source se trouve près de la limite des Vosges et de la Haute-Saône, à 1 kilomètre au sud-est du village.

Elle sort des fentes du grès vosgien, dans le lit de la Sémouse, à proximité de pointements granitiques.

Son eau est de même nature que celles de Plombières et de Bains; son abondance peut être estimée à 200 mètres cubes par jour; sa température est de 23°; son nom de Chaudeau vient de là.

Cette source a elle-même donné son nom aux usines du voisinage; elle n'a pas été isolée et n'est pas utilisée pour le traitement des maladies.

ÉTANG DE LA PICARDE (alt. 465).— Propriétaire : la Cie de l'Est.

Situé dans la forêt communale, à 3 kilomètres au nord-ouest du village et à 1 kilomètre à l'est de la gare de Bains.

Magnifique accès par un très beau chemin carrossable, bien ombragé.

Cet étang est alimenté par le ruisseau de la Picarde, sous-affluent du Bagnerot; il occupe le thalweg d'un petit vallon barré à l'aval par une digue en terre de 110 mètres de longueur formant retenue; il a 240 mètres de longueur, 140 de largeur maxima; sa profondeur est de 2 mètres contre la digue et sa surface d'environ 2 hectares.

Site très pittoresque, au milieu d'une belle forêt, but de promenade très fréquenté.

CONTREXÉVILLE

CANTON DE VITTEL

SOURCES MINÉRALES.— Propriétaires : Société des eaux et divers.

Les sources de Contrexéville, au nombre de 8, émergent à travers les fissures du muschelkalk supérieur, à la limite de ces terrains et des marnes irrisées.

Les eaux de Contrexéville, dont la source du « Pavillon » est la plus connue, sont sulfatées et bicarbonatées calciques, magnésiennes, ferrugineuses, lithinées et silicatées. Elles ont une minéralisation de 2 gr. 4 par litre, dont 1 gr. 56 de sulfate de chaux et 0,004 de bicarbonate de lithine ; leur densité est de 1,002. Elles sont diurétiques, laxatives et même purgatives. La source « Souveraine », plus riche en magnésie, est surtout purgative. Les sources sont employées contre les gravelles rénales et hépatiques, les manifestations goutteuses et les inflammations des voies urinaires.

Leur débit est constant ; il dépasse 250 litres à la minute ; leur température varie de 11 à 12 degrés centigrades.

Toutes ces sources, comme celles de Vittel, coulent limpides et absolument inodores, sans dégagement gazeux ; elles ne se troublent jamais.

LES GROS CHÊNES DE LA TRANCHÉE DU CHAMP CALOT.
Propriétaire : la Commune.

Ces chênes, au nombre de 5, sont dans la forêt communale, coupes 6 et 7 du canton dit : « La fontaine du Champ Calot », à 3 kilomètres environ du centre de Contrexéville ; on s'y rend par la route de Bulgnéville.

Leurs dimensions varient de 2 m. 80 à 4 mètres de tour, 3

à 6 mètres de fût; 10 à 20 mètres de hauteur totale; ils sont âgés de 180 à 250 ans et sont généralement vigoureux.

Ce sont des arbres à cimes bien développées, et la Société des eaux de Contrexéville a placé, sous leur ombrage, un chalet-abri rustique, pourvu de tables et de bancs où l'on peut déjeuner en plein air, dans le voisinage d'une source fraîche et très limpide.

Les arbres ont été classés par l'administration forestière pour être conservés indéfiniment.

DAMAS-AUX-BOIS

CANTON DE CHATEL

LE CHÊNE DES TROIS-FRÈRES. — Propriétaire : l'Etat.

Ce chêne est situé dans la forêt domaniale de Ternes, parcelle K³ du canton de la Vierge.

Il a 4 m. 80 de circonférence et se divise, à 1 m. 40 au-dessus du sol, en 3 fûts distincts de grosseurs assez rares : 1 m. 95 à 2 m. 21 de tour, 9 m. 80 à 11 m. 50 de hauteur de fût, et 23 mètres de hauteur totale.

Cet arbre magnifique, âgé de 350 ans, est malheureusement déjà mûr. Il est très connu dans tout le pays et a donné son nom à un sentier qui aboutit sur la route forestière de la Verrerie de Portieux à Saint-Remy.

DOLAINCOURT

CANTON DE CHATENOIS

SOURCE MINÉRALE (alt. 320).— Concessionnaire : M. Malhault.

Cette source est à 1 kilomètre au nord du village, dans le fond d'un petit vallon; elle émerge à la partie moyenne des marnes du lias et doit son existence à une faille, produisant

une dénivellation très marquée dans les calcaires de l'oolithe inférieure.

Captée depuis quelques années seulement, l'eau sort de terre au fond d'un puits de 7 mètres de profondeur.

Le débit est de 4 litres à la minute; la température est de 9° 5.

Cette eau, sulfatée-sodique, est, de plus, légèrement arsenicale; elle diffère essentiellement de toutes les eaux du département et il faut aller en Savoie ou dans les Pyrénées pour en trouver de similaires.

DOMBROT-LE-SEC

CANTON DE VITTEL

ARBRE DE LA LIBERTÉ (alt. 400).— Propriétaire : la Commune.

Marronnier situé près de l'église; il est d'une vigueur et d'une frondaison remarquables ; il mesure 2 m. 80 de circonférence à 1 mètre du sol et couvre de ses branches une surface de 250 mètres carrés. Les quatre branches principales partent du tronc à 1 m. 50 du sol et chacune d'elles mesure, en moyenne, 1 m. 80 de tour. C'est l'arbre de la Liberté de la première République.

Il est visité chaque année par de nombreux buveurs de Vittel, Contrexéville et Martigny.

DOMMARTIN-AUX-BOIS

CANTON D'ÉPINAL

ROCHE DE BEAUMÉNIL (alt. 380).— Propriétaire : M. Poirot, Isidore, de Barbonfoing.

Cette roche est située dans le vallon de Giroménil, à peu près à 4 kilomètres au sud-est de la commune et à 500 mètres au sud du hameau de Barbonfoing.

Elle est en grès et mesure 10 mètres de face et 3 mètres de hauteur ; sa forme est presque rectangulaire ; à gauche il y a, en creux, un commencement de voûte inachevée et, à droite, une excavation artificielle.

ROCHE DE LA COURTILLOTTE (alt. 380).— Propriétaire : M. Collenne, d'Agémont.

Roche isolée située dans un terrain à découvert, à 3 kil. 500 au S.-S -E. de Dommartin, et à 500 mètres en aval du hameau d'Agémont, sur la rive gauche du ruisseau de Reblangotte.

Elle appartient au grès vosgien et mesure 40 mètres de longueur sur 8 mètres de hauteur maxima ; une belle excavation de 3 mètres d'ouverture sur 2 mètres de profondeur et autant de hauteur à l'origine, existe à son extrémité droite.

ROCHE DE SELOURS OU DE LA FEMME (alt. 365.).— Propriétaire : la Commune.

Roche de poudingue ; est située dans le vallon de Reblangotte, à environ 5 kilomètres au S.-S.-E. de Dommartin, presque à la lisière méridionale de la forêt de Selours, un peu à l'amont de Nobémont.

Cette roche, remarquable par sa structure, se compose de deux parties bien distinctes et superposées ; la partie inférieure a 9 ou 10 mètres de face et environ 5 mètres de hauteur.

Une excavation naturelle de la forme d'une arcade est ouverte au milieu de la face ; elle a deux entrées : l'une de 4 mètres d'ouverture, 2 m. 30 de hauteur et 2 mètres de profondeur ; l'autre, à droite, est séparée de la première par un pilier de 1 mètre de largeur.

Cette partie inférieure en supporte une autre, à 2 ou 3 mètres en arrière, qui a un peu plus de 1 mètre de largeur sur 3 à 4 mètres de hauteur moyenne, divisée en 3 parties par de brus-



Roches d'Olima (Sommet)



Clichés Jacques, Epinal

Roches d'Olima (Vue de face)

ques retraites. Cette seconde partie se détache nettement du sol sur lequel elle repose.

Cette roche a sa légende : « Une riche demoiselle de Nobémont, recherchée en mariage par un jeune homme des environs, refusa de lui donner sa main. Celui-ci, pour se venger, amena des pillards Normands qui ravagèrent complètement les propriétés de cette demoiselle. Réduite à fuir, elle vint se réfugier sous cette roche. Les habitants d'Agémont, pleins de compassion, lui témoignèrent tant de sympathie que la demoiselle, reconnaissante, leur légua le seul bien qui lui restait, la forêt de Selours. »

ÉPINAL, CHANTRAINE ET SAINT-LAURENT

ROCHES D'OLIMA (alt. 390).— Propriétaire : l'Etat.

Dans la vallée d'Olima, à 4 kilomètres environ au sud-ouest d'Epinal ; chemin d'accès carrossable par l'étang de Chantraine ; sentier très agréable par la Camerelle et Beau-Désir.

Roches sévères et imposantes, sur le bord du chemin d'Olima.

Elles s'élèvent verticalement à 15 ou 20 mètres de hauteur et ont de 40 à 50 mètres de longueur de face, à la base ; elles sont composées d'énormes blocs de poudingues séparés par des fentes horizontales. Leurs têtes, détachées plus ou moins du sol, présentent plusieurs plate-formes étagées et séparées par des coupures étroites et peu profondes, sur lesquelles on arrive par des sentiers difficiles.

Une cavité naturelle de 7 à 8 mètres de largeur, 5 à 6 de hauteur, munie d'une cheminée d'aération ouverte dans les blocs disloqués, existe à l'extrémité gauche du rocher. Cette cavité a plusieurs fois servi d'habitation à des familles malheureuses ou d'abri à des bûcherons.

Le prolongement de ces roches, dans le côteau auquel elles sont adossées, est traversé en souterrain, à 20 mètres au-dessus

du sol, par le chemin de fer militaire; un aqueduc de 40 mètres de longueur, servant de passage aux piétons, traverse l'important remblai de ce chemin de fer, au droit d'un vallon secondaire; enfin, la rigole d'alimentation du réservoir de Bouzey entre elle-même en souterrain, sur 1,500 mètres de longueur, à quelques mètres en avant des roches.

L'ensemble de toutes ces curiosités, la beauté et la fraîcheur de l'étroite vallée d'Olima, les montagnes et les magnifiques forêts qui l'encadrent de toutes parts, attirent de nombreux promeneurs aux roches d'Olima.

ROCHE NOTRE-DAME-DES-TROIS-VALLÉES (alt. 400).— Propriétaire : l'Etat.

Située dans la vallée d'Olima, à 1 kilomètre au-delà de Beau-Désir, à l'intersection de deux vallons secondaires et à 150 mètres plus loin que la tête du souterrain de la rigole d'alimentation de Bouzey.

Accès depuis Beau-Désir, soit directement, par un sentier sous bois (rive droite), soit par le chemin d'Olima sur 700 mètres, puis par un sentier à gauche remontant le vallon Notre-Dame.

Des poteaux indicateurs ont été placés à toutes les bifurcations par les soins de la société des promenades d'Epinal.

Roche de grès vosgien formant un angle obtus; elle a environ 10 mètres de face sur 3 ou 4 mètres de hauteur; celle-ci est excavée deux fois horizontalement, à 1 m. 30 du sol et à la base; la première excavation est fermée par une grille en fer; au fond, dans une petite grotte également fermée d'un grillage, se trouve une statuette représentant une Vierge.

L'autre excavation est au niveau du sol, elle s'élève sur 1 mètre de hauteur et s'avance assez profondément au-dessous de la roche; elle est occupée par un bassin naturel de quelques mètres carrés dans lequel séjournent des eaux de source.

Une troisième cavité existe sur la droite; elle a 1 m. 50 de profondeur et se termine en pointe, à 2 m. 50 au-dessus du sol, dans des blocs profondément disloqués.

A 100 mètres en deçà de la roche, sur le flanc escarpé de la colline formant la rive droite du vallon, il existe un groupe important de roches très pittoresques dominant de 10 à 20 mètres le sentier de lisière du bois Jean Clément.

La vue de ces roches est masquée par les arbres; mais, sur la demande de la société des promenades, l'administration forestière a l'intention d'établir un sentier qui les contournera par le pied.

La belle et riante vallée de Notre-Dame deviendra ainsi un attrait de plus pour les nombreux promeneurs qui la fréquentent.

PIERRE DANSEROCHE (alt. 350).— Propriétaire : l'Etat.

A 1 kilomètre au sud d'Epinal, à l'entrée du vallon de Saint-Antoine, un peu au delà de la ligne de Nancy à Vesoul.

On y accède par un escalier pratiqué dans un mur de soutènement, puis un sentier encaissé de 1 mètre de largeur.

Roche de grès vosgien reposant sur un massif rocheux taillé à pic, sur 7 mètres de hauteur, pour le passage du chemin de fer militaire.

Cette roche a 2 ou 3 mètres d'épaisseur, 12 à 13 de longueur et 7 de largeur moyenne.

Le sommet, où l'on arrive de plain-pied, présente deux surfaces sensiblement planes séparées entre elles par un à pic de 1 mètre de hauteur.

L'usage voulait, autrefois, que les fiancés, munis de leurs cadeaux réciproques, vinssent, accompagnés de leurs parents, sur cette pierre où ils trouvaient des gâteaux et des rafraîchissements ; des ménétriers qui les avaient amenés là les faisaient danser ; d'où le nom donné à la roche.

A une cinquantaine de mètres plus haut, en suivant la palissade du chemin de fer, banc de repos et magnifique vue d'ensemble sur Epinal, la vallée de la Moselle et les collines qui la bordent, depuis le bois d'Arches jusqu'au delà de Thaon.

Même vue de l'Olympe, situé en face de la roche Danseroche, de l'autre côté du vallon, au-dessus de la tranchée ouverte dans le roc, pour le passage de la ligne d'Epinal à Vesoul et à Remiremont.

FONTAINE DES TROIS-SOLDATS (alt. 390). — **Propriétaire : l'Etat.**

Dans une forêt domaniale, à l'extrémité ouest du vallon de Benaveau et à environ 4 kilomètres au S.-S.-O. du centre d'Epinal.

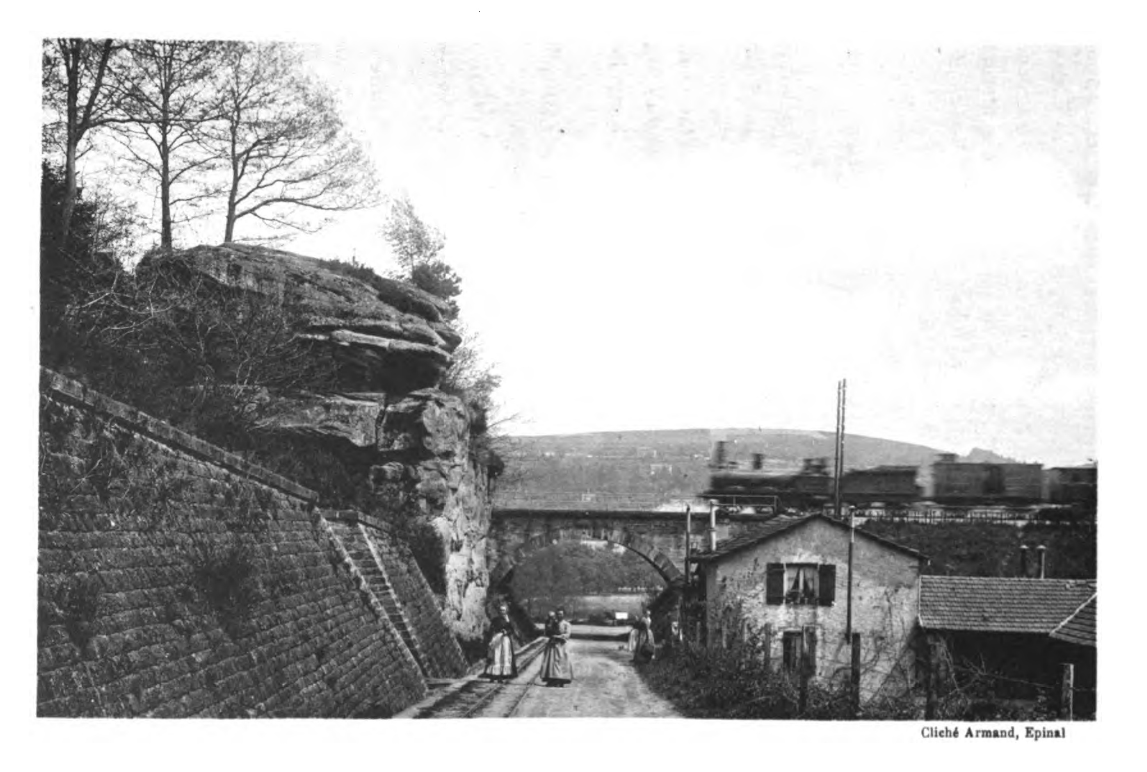
La Société des promenades d'Epinal en a jalonné les accès, soit par le Char-d'Argent ou le vallon de Saint-Antoine, soit par l'ancienne route de Bains et un chemin sous bois, à gauche, un peu au-delà de la poudrière.

La fontaine, ou plutôt la source, sort d'une cavité naturelle pratiquée à la base d'un rocher d'assez faible dimension.

L'eau est recueillie dans un petit bassin d'où elle rejoint, à quelques pas, le ruisseau du Char-d'Argent, qui prend sa source un peu plus haut.

A quelques centaines de mètres à l'aval, la rigole d'alimentation du réservoir de Bouzey entre en souterrain sur 1,500 mètres de longueur, pour sortir 150 mètres plus bas que la roche de Notre-Dame-des-Trois-Vallées.

Une légende attribue le nom de la fontaine à un fait de guerre du temps de Charles-le-Téméraire. Des partisans Lorrains, dévoués au duc René, harcelèrent les Bourguignons assiégeant Epinal et réussirent à attirer un détachement de ceux-ci dans une embuscade non loin de la fontaine, tuèrent bon nombre des soldats qui le composaient et laissèrent là les cadavres de trois d'entre eux.



Cliché Armand, Epinal

ÉPINAL. — Pierre Danseroche (*p. 52-53*)

Une consécration nouvelle a été donnée à cette fontaine par trois vieux militaires du premier empire, retirés à Epinal et dont faisait partie Demarne, sergent au 88e d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, blessé à Pulstuck d'un coup de sabre qui lui traversa la figure de part en part. Ces trois soldats gravèrent sur la pierre de la fontaine des emblèmes variés : ici le soleil d'Austerlitz, là l'aigle impériale, plus loin la croix de la Légion d'honneur, etc.

Le temps a effacé graduellement ces ornements, mais la fontaine n'en reste pas moins un but de promenade très agréable pour les Spinaliens.

ROCHE DE BÉNAVEAU (alt. 395). — Propriétaire : l'Etat.

Dans le même vallon et à quelques pas de la fontaine précédente, sur le flanc nord de la colline, à quelques mètres au-dessus du chemin forestier.

Cette roche de grès vosgien a 25 mètres de longueur de face et 4 mètres de hauteur maxima ; une large excavation ouverte à la base, au niveau du sol, forme un abri sous lequel peuvent se reposer un certain nombre de personnes.

Les trois soldats du premier empire ont aussi gravé sur cette roche quelques attributs militaires.

C'est là, dit une vieille légende, qu'avait lieu le sabbat et que s'ordonnançaient les maléfices et les sortilèges; c'est là que Satan tenait ses assises en compagnie de Sotré, petit bonhomme laid, difforme, aux pieds fourchus, malicieux et enjoué, bon et serviable à ses heures, mais curieux, effronté, vindicatif et quelque peu paillard; il prenait quelquefois l'apparence d'un vilain chat noir et quittait son repaire, la nuit, pour faire des plaisanteries aux animaux, aux travailleurs et jusqu'aux femmes et aux enfants. Il s'amusait à tresser la crinière ou la queue des chevaux de façon indénouable, faisait des nœuds dans le ligneul du savetier et brouillait le fil du tisserand.

Il cachait la truelle du maçon, le rabot du menuisier et l'aiguille du tailleur.

Si la servante du logis où il se glissait lui plaisait, il l'aidait dans les soins du ménage, maniait le balai à sa place, lavait la vaisselle et la rangeait en bon ordre. Le matin, quand elle se réveillait, elle trouvait la besogne faite et le feu allumé.

Etait-elle, au contraire, d'humeur difficile, il jetait de la poussière sur les meubles, mettait des cheveux dans la soupe, perçait le fond des pots, urinait dans les cuveaux de la laiterie et cherchait tous les moyens de la faire gronder (1).

ROCHES DE BOUFFROT (alt. 390).— Propriétaire : l'Etat.

Deux groupes de roches situées dans le vallon de Bertraménil, au-delà de la rigole d'alimentation du Canal de l'Est : l'un à quelques centaines de mètres à gauche de la ferme de Bouffrot, le long du chemin d'Humbertois; l'autre au pied de la Tête de Bouffrot, à 120 mètres environ derrière la même ferme, dans l'axe de la vallée, faisant face aux casernes de la Vierge que l'on voit distinctement.

Dans le premier groupe, on remarque surtout la « Salière du Loup », bloc de poudingue presque arrondi, de 1 m. 50 de diamètre, surmonté d'une tablette et relié à la partie inférieure par un brusque rétrécissement, puis un renflement qui, de profil, a l'apparence d'un cou et d'un corps supportant une tête de femme coiffée d'un bonnet plat, légèrement jeté en arrière. La partie intermédiaire, formée de blocs disloqués de faibles dimensions, repose sur une roche compacte, sorte de piédestal de 2 mètres de hauteur de face et se terminant, du côté opposé, au niveau du sol.

A 100 mètres plus loin, et à des niveaux différents, on trouve

(1) M. Edgard Gazin dépeint le Sotré et le Cula dans son ouvrage sur les « Mœurs, Traditions et Légendes ». (Voir : *Le Département des Vosges*, par Léon Louis, tome IV, page 549.)



Cliché Jacques, Epinal

ÉPINAL. — Salière du Loup *(p. 54-55)*

d'autres roches à arêtes généralement émoussées ou arrondies et plus ou moins excavées à différentes hauteurs.

La plus curieuse de ces roches s'élève sur 7 ou 8 mètres de hauteur verticale; la partie supérieure en est composée de deux blocs énormes superposés; celui du dessous taillé en forme de coin; l'autre, de 1 m. 50 d'épaisseur, couronne horizontalement le tout.

La face postérieure de ce couronnement forme une espèce d'auvent, en saillie de 2 ou 3 mètres, et au-dessous duquel de 15 à 20 personnes peuvent se tenir debout.

Le second groupe, situé immédiatement derrière la ferme de Bouffrot, comprend des roches plus nombreuses et plus monumentales.

Celle qui fait face à l'entrée, dans le bois, s'élève majestueusement, comme une tour carrée de 8 à 10 mètres de hauteur verticale sur 15 mètres de face; elle ne mesure pas moins de 1,500 mètres cubes. A sa droite, commence une série d'autres roches de toutes formes et dimensions qui couvrent une surface d'environ un hectare.

La plupart, imposantes par leur masse, sortent de terre en divers points très rapprochés; elles donnent à l'ensemble, ombragé de beaux et grands arbres, un caractère très pittoresque.

ROCHES DU PRÉ MAIGROT (alt. 400). — Propriétaire : l'Etat.

Situées à 6 kilomètres au S.-S.-O. du centre d'Epinal, presque à l'extrémité supérieure du vallon de Bertraménil, à 1,500 mètres au delà et sur la droite de la ferme de Bouffrot.

Voies d'accès : route nationale et chemin de Bouffrot, ou bien : chemin des Princes, puis passage sous le premier viaduc du chemin de fer, et, 200 mètres au delà de la Croix-Rouge, sentier forestier passant au-dessus de la rigole d'alimentation de Bouzey.

Groupe de roches au flanc de la colline dite : les Tournées-Derrière.

Ces roches sont espacées de 30 à 40 mètres les unes des autres sur une longueur de 150 à 200 mètres ; leur hauteur varie de 3 à 7 mètres seulement, mais la longueur de face de quelques-unes atteint 30 mètres.

L'ensemble présente à peu près tous les types de grès vosgien que l'on rencontre dans la montagne : blocs de poudingue superposés ou juxtaposés, pleins ou excavés à la base et parties supérieures plates ou arrondies, généralement en surplomb.

L'une d'elles est fichée en terre par une de ses extrémités, presque perpendiculairement à son lit de carrière.

La principale et la plus remarquable est à 20 mètres du chemin et à 7 ou 8 mètres en contre-haut ; des arbres et arbustes en masquent à peu près totalement la vue ; cette roche est divisée en tranches verticales de 3 ou 4 mètres d'épaisseur ; chacune d'elles avance ou recule de quelques mètres sur la précédente.

Une excavation largement ouverte, haute de plusieurs mètres, pénètre profondément dans les blocs disloqués et forme une grotte extrêmement bizarre.

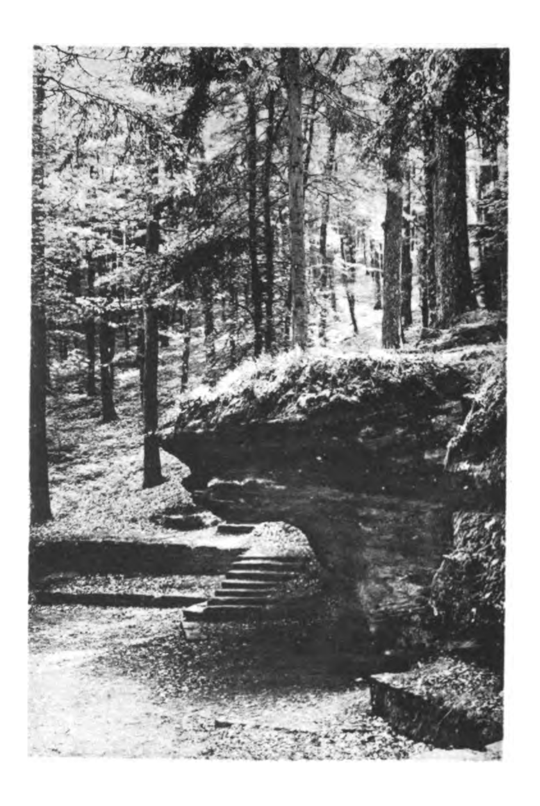
On admet généralement que ces roches tirent leur nom du pré qui longe la forêt, pré maigre auquel on a donné, en patois, le nom de pré « maigrot ».

FONTAINE GUERY (alt. 360). — **Propriétaire** : la Ville.

Au sud-est du clocher et à environ 3 kilomètres de celui-ci, dans la forêt communale dite de la Vierge.

Accès carrossable par la vallée des Quarante-Semaines ou divers chemins sous bois partant de la Vierge.

Deux groupes de roches disposés en amphithéâtre sur le revers d'une colline boisée et séparés entre eux par une légère dépression du sol.



Roches



Clichés Jacques, Epinal

Fontaine

Les roches du groupe de gauche, d'une hauteur maxima de 3 mètres, sont disposées en gradins sur 40 à 50 mètres de face; elles sont passablement délitées et plus ou moins excavées à leur base ; mais elles ne présentent rien de remarquable.

Les roches du second groupe sont plus importantes; elles ont un front plus développé et sont plus grosses et plus hautes. Elles forment deux étages reliés par des couloirs étroits et séparés par des terrasses de quelques mètres de largeur sur lesquelles sont placés des tables et des bancs de pierre.

Une excavation naturelle de 3 ou 4 mètres en tous les sens, est pratiquée dans l'une de ces roches et peut facilement abriter de 15 à 20 personnes.

Au pied de ces roches, dans le thalweg même du vallon, deux petits bassins créés de main d'homme, et superposés, sont alimentés par une fontaine à faible débit.

Cette fontaine et les roches qui l'avoisinent ont été aménagées, vers 1845, par M. Ch. Guery. L'ensemble constitue un site charmant, plein de fraîcheur, desservi par de nombreux chemins bien ombragés. Les habitants d'Epinal y venaient en grand nombre, autrefois, festoyer gaiement aux jours de loisirs.

OBSERVATOIRE DE LA CENSE BILLOT (alt. 460). — **Propriétaire : la commune de Chantraine.**

Situé à 2 kilomètres au sud-ouest d'Epinal, immédiatement à droite de l'ancienne route de Bains, au sommet d'un monticule de terre rapportée.

Au centre d'une plate-forme circulaire, de 3 mètres de diamètre, entourée d'un mur de 0 m. 70 de hauteur, une table d'orientation demi-circulaire (1) indique la direction des prin-

(1) En 1903, le terrain sur lequel le Club alpin français avait placé la table et celui qui l'avoisine sur 50 mètres de profondeur, ont été achetés par M. Le Moyne, directeur honoraire des Postes et Télégraphes du département. La plate-forme maçonnée et le mur qui l'entoure ont été construits à ses frais ; puis, les travaux terminés, il a généreusement donné le tout à la commune de Chantraine qui reste chargée de son entretien et de sa conservation.



cipaux points de vue observés entre le nord-est et le sud-est du département.

Toute la chaîne des Vosges, avec ses nombreuses ramifications, depuis la côte de Repy (commune d'Etival), jusqu'au ballon de Servance (commune de Saint-Maurice-sur-Moselle), c'est-à-dire le tiers du département au moins est ainsi placé sous les yeux de l'observateur.

Au premier plan, les collines qui dominent la rive droite de la Moselle entre la Justice (Epinal), et l'extrémité du Fossard (Saint-Etienne) ; puis, derrière, avec leurs imposants massifs forestiers, les monts s'élevant progressivement jusqu'à la crête même des Vosges, depuis le Donon jusqu'aux ballons d'Alsace et de Servance ; c'est une succession sans fin de montagnes et de ballons dressant leurs têtes par dessus les villes et les villages, les vallées et les cols.

A 100 mètres au nord de l'observatoire, sur le bord même de la forêt, en face du poste optique de la Place, la vue est plus étendue encore ; avec la ville d'Epinal à ses pieds, on distingue nettement presque tous les forts de la rive droite, et, au nord, l'espace compris entre Raon-l'Etape, Rambervillers et Châtel.

ESCLES

CANTON DE DARNEY

ERMITAGE ET GROTTE SAINT-MARTIN (*alt. 380*). — **Propriétaire :** M. Aubry (Marcel), à Mirecourt.

A 2 kilomètres au sud-est du clocher et à 400 mètres environ à l'aval du Cuveau des Fées (voir commune de Vioménil), dans une ancienne cense, aujourd'hui propriété particulière enclavée au milieu de la forêt communale.

On s'y rend facilement d'Escles et de Vioménil.

L'ermitage consiste en une chapelle portant en inscription la date de 1752; mais on croit que ce lieu a été autrefois un centre de superstitions païennes; dans tous les cas, on ne retrouve trace d'ermite qu'en 1758.

La grotte est à quelques pas de la chapelle; elle s'avance dans le roc de 40 à 50 mètres sur 2 mètres de large et 1 m. 50 à 2 mètres de hauteur.

A l'extrémité se trouvent deux puits successifs : le premier est circulaire et le second rectangulaire Ce dernier est taillé dans le roc sur toute la largeur de la grotte; il ressemble à une grande auge de fontaine et termine la grotte.

Ces puits, dont on ignore la profondeur et la destination, sont comblés aujourd'hui à 1 mètre du sol et une porte ferme l'entrée de la grotte, transformée en cave par le propriétaire (1).

Mais ce n'est pas cette grotte fermée, ni cet ermitage aujourd'hui inhabité, qui attirent chaque année de nombreux visiteurs à Saint-Martin; ils y viennent plutôt pour jouir d'un site véritablement admirable.

Après avoir vogué sous bois, on est tout étonné de se trouver subitement dans la plus agréable des clairières, encadrée partout d'imposantes murailles de roches ou de sombres sapins noyés dans des hêtres au gai feuillage; partout le silence le plus complet, troublé seulement par le murmure de l'eau.

De toutes parts, de belles sources sortent de terre : ici la fontaine Sainte-Claire, à qui la tradition attribue de merveil-

(1) L'hypothèse la plus vraisemblable, sur l'origine de cette galerie, est qu'elle a dû être ouverte pour la recherche du minerai. Le creusement des puits qui la terminent laisse supposer, en effet, que l'exploration a été interrompue par l'envahissement des eaux souterraines. Il existe des exemples de faits semblables, notamment aux environs de Saint-Dié, près de l'écart de Dijon, en un lieu nommé le Chêne de la Vierge. Une galerie profonde, de 1 m. 50 de hauteur sur 1 mètre de largeur environ, s'enfonce d'une vingtaine de mètres dans le flanc d'une élévation de terrain. Au bout de cette galerie se trouve un puits envahi par les eaux. Il s'agit là, bien certainement, d'une mine de cuivre abandonnée comme il en existe dans d'autres pays. Cette galerie fut explorée par plusieurs Déodatiens, MM. Duceux, Burlin, Sibille, qui reconnurent le bien fondé de cette hypothèse. (Note communiquée par M. le Dr Sibille.)



leuses propriétés; là, la fontaine du Bœuf (1); çà et là de petits étangs s'étagent sur le flanc du coteau; le Madon naissant glisse, timide, parmi les roseaux de la prairie, et l'ermitage, avec son clocheton rustique, complète cette agréable solitude.

CUVEAU-DES-FÉES (alt. 420). — Propriétaire : l'Etat.

Voir : Commune de Vioménil.

FONTENOY-LE-CHATEAU

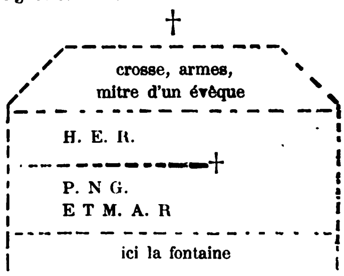
CANTON DE BAINS

FONTAINE CHAUDE (alt. 360). — Propriétaire : la Commune.

Source thermale analogue à celles de Plombières et de Bains, située à 5 kilomètres au nord de Fontenoy ; accès par le chemin vicinal conduisant à Gruey et, du côté de Bains, par la route nationale nº 64 dont la source est éloignée de 1,500 mètres.

Cette source sort de terre dans le grès bigarré, au bas des Claires Voivres à l'intersection de deux failles dirigées l'une vers le nord-ouest et l'autre vers le nord-est; elle ne donne que quelques litres d'eau à la minute et n'est pas utilisée pour le traitement des maladies; l'eau dégage de temps en temps des

(1) L'eau coule par une tête de bœuf assez grossièrement sculptée dans la pierre et qui porte, à côté, les signes suivants :



On croit qu'une chapelle, qui aurait précédé celle actuelle, était placée devant cette fontaine.

bulles de gaz et sa température est de 30°. La source est entourée d'un sol très humide recouvert d'une végétation extraordinaire ; il y croît, notamment, de l'osmande royale assez rare dans les pays environnants.

LE HÊTRE DE LA VIERGE. — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale, aux Basses Claires-Voivres. Cet arbre, âgé de 200 ans, a 3 m. 20 de circonférence à 1 m. 30 du sol ; il mesure 26 mètres de hauteur avec un fût de 4 m. 50 ; il supporte une statuette de la Vierge ; c'est un but de promenade.

Classé par l'administration forestière.

FRAIN

CANTON DE LAMARCHE

SAUT ET GROTTE DES AUGES (alt. 330). — Propriétaire : la Commune.

A 2 kilomètres au sud-est du village, sur le ruisseau des Auges, entre le bois du Grand-Patis et le bois Gérard. Accès sur le chemin de la grande tranchée de Frain et celui des Carrières.

Le saut est de 1 m. 65 et le débit varie de 2 à 60 litres à la seconde

Les habitants du pays ont donné à ce saut le nom patois de cascade des Quévelots, signifiant petits cuveaux, à cause des trous creusés par la chute de l'eau sur le rocher ; certains de ces trous mesurent 1 mètre et plus de profondeur dans le grès bigarré.

Contre la cascade, mais formant avec celle-ci un angle droit, il existe une grotte naturelle de 2 mètres sur 5 mètres où 20 personnes peuvent s'abriter.

FREBÉCOURT

CANTON DE COUSSEY

LA ROCHE SAINTE-COLOMBE (alt. 400). — Propriétaire : M. le comte d'Alsace.

Située dans le parc du château de Bourlémont, au sommet d'un versant boisé regardant la vallée de la Saônelle, à 1 kilomètre environ au nord-ouest de Frebécourt.

On y accède par les chemins et sentiers du parc, dont une entrée se trouve à proximité de la halte du chemin de fer.

Roche de calcaire oxfordien dans laquelle est pratiquée une cavité de 4 mètres de longueur, 3 mètres de profondeur, et 3 mètres de hauteur à l'entrée.

D'aucuns prétendent qu'au VIe siècle, sainte Colombe, patronne de Frebécourt, fut martyrisée sous cette roche où elle se cachait.

HÊTRE TORTILLARD. — Propriétaire : la Commune.

Dans la forêt communale, coupe n° 5, à mi-chemin entre Sionne et Coussey. Accès par le chemin de grande communication n° 3, puis le chemin rural conduisant au bois de Frebécourt.

Arbre âgé de 200 ans, mesurant 2 m. 60 de circonférence à hauteur d'homme et seulement 7 mètres de hauteur.

Les tiges et les rameaux de cet arbre sont sinueux et contournés d'une façon bizarre.

Classé par l'administration forestière en raison de sa forme.

GIRCOURT-LES-VIÉVILLE

CANTON DE CHARMES

CASCADE DU HAUT-FORT. — Propriétaire : M. Ch. Artel, à Xaronval.

Située à 1 kil. 1/2 au sud-est de Girecourt ; accès par la route de Mirecourt sur 500 mètres, puis par des sentiers à

travers champs; la dernière partie du parcours est assez difficile.

Cette cascade est formée par le ruisseau du Haut Fort. Ce ruisseau cache jalousement le filet de sa source et lorsqu'il se montre, c'est pour couler abondamment dans un petit vallon creux et étroit très pittoresque. On le voit alors sortir du flanc d'un côteau et former aussitôt une jolie cascade.

La chute de cette cascade est de 2 mètres; son débit varie de 2 à 8 litres à la seconde, selon la saison.

GORHEY

CANTON DE DOMPAIRE

CHÊNE DE LA LIBERTÉ (alt. 340). — Propriétaire : la Commune.

Chêne planté devant l'église, en 1792, pour servir d'arbre de la Liberté ; c'est aujourd'hui un arbre magnifique, qui mesure 3 m 30 de circonférence à 1 m. 30 du sol, sur 6 mètres de hauteur de fût, et qui a un volume de bois d'œuvre de 4 mètres cubes.

GRUEY-LES-SURANCE

CANTON DE BAINS

CHÊNE DES VIEUX GARÇONS. — Propriétaire : la Commune.

Dans une forêt communale, au canton dit Guingotte. Arbre âgé de 250 ans et mesurant 3 m 90 de circonférence à 1 m. 30 du sol, 3 m. 50 de fût et 20 mètres de hauteur totale.

D'après la légende du pays, les vieux garçons doivent être pendus à cet arbre.

Classé par l'administration forestière.

HAGÉCOURT

CANTON DE DOMPAIRE

SOURCE DE HEUCHELOUP. — Propriétaire, M. Lepage, d'Epinal.

Cette source sort de terre à 2 kil. 1/2 au sud de Hagécourt, dans le muschelkalk ; elle a les mêmes caractères que celles de

Vittel et de Contrexéville, son débit est de 132 litres à la minute.

Ses eaux sont amenées dans un parc, près de la gare de Hymont-Mattaincourt, par une conduite souterraine de 7 kilomètres de longueur.

HOUSSERAS

CANTON DE RAMBERVILLERS

ROCHE DES FÉES (alt. 320). — Propriétaire : l'Etat.

Située dans la forêt domaniale dite « de Chilimont » à 1,500 mètres au nord-est du village, et à 400 mètres au sud-est du hameau de Fraispertuis.

Accès par un chemin vicinal longeant la forêt, un sentier de périmètre, puis un sentier en lacets ayant son origine à l'est.

Cette roche de grès vosgien, au sommet de laquelle est placé un abri forestier, mesure environ 15 mètres de hauteur sur 60 mètres de longueur; elle est creusée de cavités qui lui donnent un aspect assez pittoresque. La cavité principale est presque totalement recouverte. On y pénètre soit par le sud-est, soit par une fissure du côté nord. Une pierre, qui avance un peu, est réputée pour un ancien autel druidique. La partie la plus intéressante de cette roche est vue d'un chemin accroché au flanc ouest de la colline, mais seulement quand les arbres sont privés de leur verdure.

La cavité principale aurait été habitée autrefois par les fées.

A chaque pas, dans les Vosges, on retrouve le souvenir des fées : nous avons le Moutier-des-Fées, le Pont-des-Fées, le Chaudron-des-Fées, les Ecuelles-des-Fées, le Cuveau-des-Fées, le Four-des-Fées, l'Allée-des-Fées, et un grand nombre de roches du même nom.

La superstition populaire rattachait partout le nom des fées aux lieux qui étaient consacrés par le paganisme et surtout le druidisme.

Les fées étaient pour nos aïeux des êtres fantastiques à qui ils attribuaient un pouvoir surnaturel et une très grande influence sur la destinée. On les représentait tantôt sous la figure d'une belle et jeune femme, munie d'une baguette magique et couverte d'habits magnifiques, tantôt comme une vieille ridée couverte de haillons.

Il y en avait de bonnes et d'un naturel charitable; d'autres, aigries par le malheur, se montraient irascibles et méchantes.

Elles présidaient à la naissance des enfants et s'occupaient ensuite de leur bonheur ou de leur malheur, suivant qu'elles les prenaient en affection ou en grippe.

Elles rendaient quelquefois visite aux grandes personnes, principalement à celles d'humble condition, s'intéressaient à leur sort qu'elles transformaient souvent du tout au tout.

Heureuses étaient les femmes ou les filles qui pouvaient se mettre dans leurs bonnes grâces ; mais aussi malheur aux orgueilleuses, à celles surtout qui le prenaient de haut avec elles ou les blessaient par leurs paroles ou leur irrespectueuse curiosité.

La croyance aux fées paraît se rattacher à la religion des druides et dériver de la vénération que les Gaulois avaient pour les druidesses.

A mesure que le christianisme gagnait, la puissance des druidesses allait en déclinant. Proscrites, pleurant leur gloire évanouie, elles se sont retirées dans les endroits les plus écartés. Parfois, des habitants allaient en secret les relancer jusqu'au fond de leurs retraites, pour les consulter sur la chance heureuse ou malheureuse qui les attendait dans la vie, ou sur une épidémie survenue dans les étables. Quelques-uns, même parmi les nouveaux chrétiens, imbus encore aux trois quarts de leurs anciennes croyances, leur demandaient un nom pour leur nouveau-né, un nom qui portât bonheur. Voilà pourquoi on les nomma d'abord les Marraines et, plus tard, les Fées.

« Les fées, ces poétiques conceptions de l'imagination des peuples primitifs, ont laissé, dans les Vosges, de nombreuses traces de leur existence aérienne.

« Dans le calme et la blancheur des belles nuits d'été, on entend encore leurs chants harmonieux, on voit leurs rondes gracieuses qui se développent jusqu'au jour, dans les prairies entourées de forêts, » (Mœurs, Traditions et Légendes, par Edgard Gazin — Voir le *Département des Vosges*, par Léon Louis, tome IV, page 546.)

ROCHE DE CHAUDRUPT (alt. 420). — Propriétaire : la Commune.

Située dans la forêt de Housseras, à 3 kil. 1/2 à l'est du village ; chemins et sentiers d'accès très agréables et sous bois.

Cette roche ne présente pas de particularités remarquables ; elle appartient aussi au grès vosgien et mesure 12 à 15 mètres de hauteur pour 80 de longueur. Le sommet s'avance un peu au-dessus du sentier et, à l'extrémité sud, on trouve, taillés dans la roche, des escaliers qui donnent accès à un enfoncement très gracieux complètement ouvert au sud-est et qui peut contenir une vingtaine de personnes.

Le sommet présente un beau plateau.

Au pied de la roche coule une source d'eau très fraîche, recueillie dans un bassin de 4 mètres de diamètre.

Chalet abri avec tables et bancs pour 20 personnes.

L'horizon est masqué de tous côtés par une haute futaie de sapins et un monticule qui fait face à la roche.

LANDAVILLE

CANTON DE NEUFCHATEAU

LA GROTTE DE CHÈVRE-ROCHE (alt. 420). — Propriétaire : M. le comte d'Alsace.

Cette grotte est située au milieu de la forêt de Moyemont, à 1500 mètres environ au sud de Landaville-le-Bas ; un chemin rural, puis un chemin forestier y conduisent.

Elle consiste en un énorme rocher (oolithe inférieure), dans lequel est pratiquée une ouverture basse qui se prolonge par une crevasse étroite et sinueuse, et conduit à une caverne assez spacieuse, qui se rétrécit bientôt pour s'élargir de nouveau et former comme une seconde chambre moins vaste que la première, mais plus allongée et dont l'étendue se continue dans l'intérieur du rocher.

On trouve dans cette grotte une espèce d'autel où les curés de Landaville et d'Aulnois ont célébré la messe pendant la Révolution.

MAREY

CANTON DE LAMARCHE

ROCHE ET GROTTE DE SAINT-LAURENT (alt. 340).

Situées à environ 1,200 mètres au sud-est du village.

Accès par le chemin du Priolet, carrossable sur 800 mètres.

Roche imposante à parois verticales ; dans une excavation naturelle est placée une statue de Saint-Laurent.

A quelques mètres de la roche se trouve la grotte ; elle a 10 mètres d'ouverture sur 7 mètres de profondeur et 2 m. 50 de hauteur. L'entrée est aujourd'hui murée. Cette grotte a longtemps servi de cave à un moulin voisin, actuellement en ruines.

LA GROTTE PISSOTTE (alt. 330). — Propriétaire : la Commune

A 1,200 ou 1,300 mètres au delà de la précédente. Le sentier se continue, d'abord dans les pâquis, puis sous bois.

Cavité taillée naturellement dans un énorme bloc de grès bigarré; elle a 9 mètres d'ouverture, 11 mètres de profondeur, 2 mètres de hauteur et forme un abri charmant au milieu des bois.

La voûte de la grotte est fendue en ligne droite, de l'avant à

l'arrière, et par la fente s'écoule une petite source qui ne tarit jamais et qui creuse incessamment l'aire de la grotte.

« Ce fait qui dure sans doute depuis plusieurs milliers d'année, a dû attirer l'attention des populations néolithiques ; car elles ont élevé devant la grotte un haut dolmen à jour, dont une paroi est gisante, tandis que l'autre constitue encore une pierre dressée de 4 mètres de hauteur, stratifiée verticalement. Celle-ci offre, à la paroi supérieure, bien horizontale, de petites excavations creusées de main d'homme. » (Voulot, *Bulletin de la Société d'anthropologie*. — Séance du 1er avril 1880).

LE PRÉCIPICE. — Propriétaire : la Commune.

A 500 mètres au delà de la grotte Pissotte, dans la même forêt, au canton dit : Rupt-Fosse ; le sentier se continue sous bois.

Le Précipice est formé d'un amoncellement de roches qui paraissent avoir fait corps primitivement avec la Roche du Diable située à côté. L'amas de ces roches, jetées pêle-mêle les unes sur les autres, présente un aspect quelque peu terrifiant; en s'engageant dans le sentier, on se demande comment on parviendra à les franchir. Par instants, on pourrait croire que d'autres blocs sont sur le point de se détacher à nouveau de la roche principale qui se dresse à une hauteur de 30 ou 35 mètres, sur une longueur de 50 à 60 mètres ; en venant se joindre aux premiers, ils ajouteraient encore à la confusion du site.

Le ruisseau de Gignéville coule en cascadant à travers ces roches.

LA ROCHE DU DIABLE. — Propriétaire : la Commune.

Située à quelques mètres seulement du Précipice, à l'ouest du ruisseau de Gignéville ; elle renferme une grotte de 35

mètres de longueur, 5 mètres de largeur et 2 m. 50 de hauteur, sous laquelle 200 personnes peuvent se tenir debout.

L'ALLÉE DES FÉES. — Propriétaire : la Commune.

Elle se trouve à 200 mètres environ en amont du Précipice, soit à 2 kil. 500 au sud-est de Marey et à 1,700 mètres de Gignéville; on peut s'y rendre en voiture de cette dernière localité.

Cette allée est constituée par deux blocs de grès bigarré coupés perpendiculairement comme à la scie; on les dirait taillés de main d'homme.

L'une des parois est inclinée comme le sol sur lequel elle repose ; par suite, l'écartement entre les deux blocs, qui est de 1 m. 25 à la base, est plus grand au sommet; le sentier passe entre ces deux blocs qui se rapportent exactement et n'ont primitivement formé qu'un tout. Un affaissement du sol sous-jacent a provoqué la rupture.

A l'extrémité de l'allée, du côté de la colline, on remarque une excavation d'accès assez difficile. Les habitants du pays croient que cette excavation est l'entrée d'une grotte souterraine très longue, se dirigeant vers le Haut-de-Salins et Dombrot-le-Sec.

MARTIGNY-LES-BAINS

CANTON DE LAMARCHE

LE HAUT-MONT (alt. 501).

Montagne située à 4 kilomètres au nord-est de Martigny; elle forme l'un des points culminants de la chaîne des Faucilles; le sommet se trouve à l'intersection des territoires de Martigny, Dombrot-le-Sec et Serocourt.

On s'y rend de Martigny par la ferme de Haut-Mont ou par le chemin de la Chaix-Millot et en contournant le fossé Camâ.

Un panorama superbe se déroule sous les yeux, du sommet de cette montagne.

Vers l'est, l'horizon s'étend jusqu'aux Hautes-Vosges, au Jura et même au mont Blanc, quand le temps est propice.

On voit, au sud, la vallée de la Saône, une partie de la Haute-Saône, les côtes de Châtillon et de Senaide et, en deçà, une quantité de villages.

Vers l'ouest, Lamarche, entre le mont de Fourche (alt. 504) et le mont Saint-Etienne (alt. 480) ; un peu à droite, immédiatement au-dessus de la ligne des forêts, les tours de la cathédrale de Langres, puis, à droite encore, l'ancienne ville de La Mothe (alt. 506); enfin la plaine du Bassigny.

Le chemin de fer de Mirecourt à Chalindrey passe au pied de la montagne et se voit sans interruption depuis Tollaincourt jusqu'à Outrancourt, soit sur plus de 20 kilomètres. (Extrait de : *Martigny-les-Bains*, par Jules Dubois).

SOURCES MINÉRALES (*alt. 377*). — Propriétaire : Société anonyme.

Les eaux de Martigny sont sulfatées, calciques, lithinées, ferrugineuses, silicatées. Elles portent le nom générique de « Sources du Parc » et le prénom de :

Source lithinée ;
Source des Dames ;
Source Savonneuse.

Elles sortent du muschelkalk et sont toutes les trois comprises dans un parc de vingt hectares ; leur débit approche 60 litres à la minute.

Les deux premières seules sont prises en boisson, la Savonneuse est réservée à l'usage externe.

La Source lithinée est employée contre la goutte, la gravelle, les coliques hépatiques, les coliques néphrétiques et les congestions du foie.

La Source des Dames, plus légère, est spéciale dans les cas de dyspepsie, gastralgie et chloro-anémie.

La « Savonneuse » alimente l'établissement hydrothérapique et sert uniquement aux bains et aux douches.

CHÊNE FOURCHU. — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale, au canton dit : Côte d'Humblot ; on s'y rend facilement à pied ou en voiture.

Cet arbre est âgé de 350 ans ; sa circonférence, à 1 m. 30 du sol, est de 4 m. 60 et sa hauteur totale de 29 mètres, dont 16 de fût.

Sa végétation est dépérissante, mais il est conservé à cause de sa cime qui est fourchue et forme deux belles colonnes.

MARTINVELLE

CANTON DE MONTHUREUX-SUR-SAONE

ROCHE DE LA GOUTTE-SOUDAIN (*alt. 290*). — Propriétaire : la Commune.

Cette roche a été décrite récemment par M. le docteur J. Voinot. Nous résumons, ci-après, la description qu'il en donne dans le Bulletin de la Société d'Archéologie Lorraine du mois de décembre 1905.

Elle est située à 1,900 mètres au N.-N -E. du clocher de Martinvelle, sur le versant d'une colline boisée, au canton dit : Goutte-Soudain.

On y accède par le chemin vicinal ordinaire n° 3 qui passe à 230 mètres de la roche, puis un sentier sous bois, à travers la coupe n° 8.

La roche, de grès bigarré, est divisée en deux masses superposées, dont l'une surplombe largement l'autre, comme un toit colossal ; une belle source, d'un fort débit, jaillit au pied.

L'ensemble a 5 mètres de hauteur et 12 mètres de largeur ; la cavité située entre les deux masifs a 4 m. 40 de profondeur maxima et 1 m. 50 de hauteur.

Le bloc supérieur formant toit est couronné de grands arbres et recouvert d'une mousse épaisse.

La partie inférieure forme comme une vaste table, plane et horizontale, dont le bord extérieur est libre. Cette table a 12 mètres de long et 4 m. 40 de large ; le bord formant socle a 0 m. 80 de hauteur au-dessus du sol.

Une empreinte, qui ressemble de très loin à un fer de bourrique, a donné lieu à une légende d'après laquelle saint Martin disent les uns, saint Gibert disent lès autres, s'étant élancé avec sa bourrique, du haut de la roche, le pied de sa monture est resté gravé sur la pierre.

Sur la table qui forme la partie inférieure de la cavité, il existe 17 cupules cylindriques disposées en deux groupes, l'un de 10, l'autre de 7; la plus large, celle dite Pas-de-saint-Gibert, a 0 m. 17 de grand diamètre et 0 m. 16 de profondeur.

Au pied du socle, vers le milieu de la base du tablier, se trouve une 18e cupule, ronde comme une assiette, profonde de 0 m. 03 seulement et large de 0 m. 08.

M. le Dr J. Voinot croit que ces cupules ont été creusées de main d'homme. Peut-être, dit-il, se trouve-t-on ici en présence d'un autel païen ou d'une pierre à sacrifices, les cavités pouvant recevoir les offrandes des adeptes ou le sang des victimes, à moins, comme le croit un auteur, « que ces cuvettes n'étaient autre chose que des bénitiers dans lesquelles nos ancêtres plaçaient leur eau lustrale qui faisait force miracles en son temps. »

MAZELEY

CANTON DE CHATEL

PERTE DU RUISSEAU DE MAILLAUPRÉ (alt. 335).

Le ruisseau de Maillaupré descendant de la côte de Virine, traverse Mazeley, puis, à 200 mètres au-delà du village, se

perd brusquement dans la prairie dite « Le Rouau » après un parcours de 5 kilomètres. Ce ruisseau ne reparaît plus et l'on a la preuve qu'il rejoint souterrainement l'Avière au lieu dit : Humont, à plus d'un kilomètre à l'amont d'Oncourt et à 2 kil. 500 de Mazeley.

Le débit de ce cours d'eau est de 95 litres en eaux ordinaires, 13 litres à l'étiage et 1 m. c. 800 en grandes eaux.

Au moment des crues, l'entonnoir du Rouau ne peut absorber toute l'eau, alors le surplus se dirige vers le ruisseau de Flauzey, venant de Bouxières-aux-Bois, et se jette dans l'Avière à 500 mètres à l'aval d'Oncourt.

SOURCES MINÉRALES

Il y a, au pied de la côte de Virine, deux sources d'eau minérales, l'une sur Circourt-Dompaire et l'autre sur Mazeley ; les eaux de cette dernière, dite des Salines, sont purgatives.

MIDREVAUX

CANTON DE COUSSEY

ROCHE DES SARZINES OU DES FÉES (alt. 370). — Propriétaire : la Commune.

Roche située à 2 kilomètres environ au nord du village, dans la coupe affouagère n° 17, au lieu dit : Goulo-Fontaine ; pas de chemin d'accès.

C'est un volumineux bloc de calcaire corallien de 20 mètres environ de contour et d'un aspect sévère ; il est en surplomb et sous sa masse se trouve une grotte de 7 mètres de profondeur, 2 mètres de largeur moyenne et 1 mètre de hauteur au milieu.

Plusieurs sœurs, appelées les Sárzines, se trouvant sans loge-

ment, ont habité cette grotte d'où elles allaient rapiner dans les environs pour vivre.

MONTHUREUX-SUR-SAONE

LA ROCHE DU PÈRE MAIRE (*alt. 260*). — Propriétaire : la Commune.

Située au sud-est et à environ 850 mètres de Monthureux, dans le quart en réserve de la forêt communale dite : Devant-le Château.

Accès par la vieille route de Claudon, le chemin du cimetière et une tranchée forestière.

Roche constituée par un banc de grès bigarré encastré dans le versant d'un côteau très rapide. En plan, elle est de forme triangulaire. L'angle qui fait saillie est obtus ; les deux côtés adjacents ont respectivement 10 et 15 mètres de longueur. La partie supérieure est en terrasse. La roche a une hauteur moyenne de 3 m. 50, elle est en surplomb. A sa partie nord, au niveau du sol, se trouve une cavité naturelle ayant 6 mètres de longueur, 2 m. 80 de profondeur et 1 m. 70 de hauteur à l'entrée.

Des bancs de pierre naturels, d'autres taillés dans le roc ou installés à la suite, permettent à bon nombre de personnes de s'asseoir commodément pour jouir, en cet endroit, d'une délicieuse fraîcheur en été.

La roche doit sa dénomination à un savetier, nommé Maire, qui a habité pendant de longues années l'excavation mentionnée ci-dessus, dont il avait fermé la partie antérieure à l'aide d'un mur à pierres sèches. Ce savetier, qui jouait du flageolet, faisait danser les jeunes gens et disait quelque peu la bonne aventure ; il se vantait d'avoir des relations suivies avec « le Folletot », sorte de lutin, populaire dans la région. Il est mort vers 1850.

On voit encore dans la roche quelques traces de ses aménagements, notamment de petites cavités en forme de bassin.

Le logement du père Maire avait été repris, en 1894, par un mendiant muni d'une jambe de bois; mais l'administration ne l'y ayant point toléré, il a consacré le souvenir de son passage par l'inscription suivante, qui se lit encore à la base de la roche, à peu près en son milieu :

« A la suite
« des mauvais procédés
« de son propriétaire,
« X... a logé ici, malgré
« qu'il payait son logement
« d'avance. »

De cette roche, l'horizon est forcément borné, à cause des arbres qui garnissent le paysage; c'est à peine si l'on aperçoit, à quelque cent mètres plus bas, la vallée étroite, mais très pittoresque du ruisseau de Fonrupt qui se déroule entre deux côteaux boisés.

ROCHES DU SERPENT (*alt. 280*).— Propriétaire : la Commune.

Situées dans la coupe affouagère nº 7 de la forêt communale, à 1,600 mètres au sud-est du clocher de Monthureux.

On y accède par la route de Regnévelle et une tranchée forestière; on peut abréger d'environ 500 mètres en prenant le sentier de la Creuse et le chemin des Carrières.

Blocs de grès bigarré détachés d'une falaise située plus haut et épars dans la région inférieure du versant, rive gauche de la vallée; ces blocs sont au nombre d'une dizaine ; leurs dimensions sont très variables; les plus gros ont environ 10 mètres de longueur, 6 mètres de hauteur et 4 à 8 mètres de largeur.

Dans le groupe de roches qui se trouve le plus au sud, on voit des restes de murs en pierres sèches paraissant remonter à une époque assez reculée. Il est de tradition que, des habitants de Monthureux ayant survécu au sac et à l'incendie du village par les troupes françaises du marquis de Bourbonne, pendant la guerre de Trente-Ans, s'étaient réfugiés dans les bois, où

ils auraient vécu assez longtemps. Il est possible que ces roches leur aient servi d'abri.

Leur nom leur vient d'un serpent qu'un ouvrier du pays a grossièrement taillé sur l'une d'elles ; mais c'est à peine si l'on remarque, aujourd'hui, la trace de cette image.

Site pittoresque, dans une vallée très encaissée, aux revers entièrement boisés ; au fond coule le ruisseau de Fonrupt, au milieu d'étroites prairies ou des boqueteaux.

NORROY-SUR-VAIR

CANTON DE BULGNÉVILLE

SOURCES MINÉRALES

Ces sources sortent de terre dans les marnes irrisées, à 1 kil. 1/2 au sud-ouest du village, dans la vallée du Vair. Elles sont sulfatées, calciques, comme celles de Contrexéville et de Vittel, et ont reçu les noms de « Rond-Buisson » et « Pompilius ».

Elles ont été livrées à l'exploitation en 1902, sous la dénomination de « Crohin-les-Bains ».

Le débit du Rond-Buisson est de 10 litres à la minute et celui de Pompilius de 105 litres.

Les buveurs de Vittel et Contrexéville en font un but de promenade.

PONT-LES-BONFAYS

CANTON DE DARNEY

LE CHÊNE DE PONT. — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale, coupon n° 3 du quart en réserve.

Cet arbre mesure 4 m. 40 de circonférence à hauteur d'homme ; son fût a 12 mètres et sa hauteur totale 24 mètres. Il est âgé d'environ 250 ans.

Une large avenue, aboutissant sur le chemin de Pont à Pierrefitte, permet d'y accéder.

Il a été classé par l'administration forestière pour être conservé indéfiniment.

PORTIEUX

CANTON DE CHARMES

FRÊNE REMARQUABLE. — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale, au canton du Bois-des-Termes, réserve coupon n° 7. Accès par le chemin dit du Haut-des-Toits, qui passe à la halte de Portieux.

Frêne de 160 ans environ, mesurant 4 m. 75 de circonférence, 4 m. 70 de hauteur de fût et 25 mètres de hauteur totale; il a une très belle végétation.

POUSSAY

CANTON DE MIRECOURT

TILLEUL DIT « DE SAINT-MENNE ». — Propriétaire : la Commune.

Cet arbre, âgé d'environ 200 ans, est situé sur le chemin de Puzieux, à quelques centaines de mètres au nord du village ; il mesure 3 m. 40 de tour à 1 mètre au dessus du sol. Le fût, haut de 3 mètres, se partage en 4 branches principales qui forment un houppier assez étendu et atteignent une hauteur totale de 14 mètres.

Suivant la légende, c'est le bâton de voyage de saint Menne qui, planté en terre, prit racine et devint un arbre magnifique.

RAINVILLE

CANTON DE CHATENOIS

GROTTE DE TASSIN (alt. 400). — Propriétaire : la Commune.

Elle est située dans la forêt communale, au lieu dit : Bois Saint Jean, à 2 kil. 500 à l'est du centre du village ; un chemin rural conduit à la forêt.

Cette grotte appartient au 1er étage de l'oolithe ; elle a 3 mètres de profondeur, 1 m. 50 de hauteur et 0 m. 80 de largeur.

Elle doit son nom à un chemineau qui s'y était installé ; elle ne présente d'ailleurs rien de bien intéressant.

REBEUVILLE

CANTON DE NEUFCHATEAU

LA GROTTE DU TROU-DE-JEANNE. — Propriétaire : la Commune.

Cette grotte est située sur la rive gauche du Mouzon, à quelques mètres seulement de la rivière et à 1 kilomètre de Rebeuville. Il n'y a point de chemin y conduisant ; on doit suivre là prairie de long de la rive gauche du Mouzon.

La grotte appartient au 1er étage de l'oolithe ; elle a la forme d'une chambre de 7 à 8 mètres de long, 4 à 5 mètres de large et 2 mètres de hauteur ; son ouverture regarde le nord-est

Elle a été habitée, il y a une trentaine d'années, par une famille pauvre de Rebeuville.

RELANGES

CANTON DE DARNEY

LA BELLE-ROCHE (alt. 400). — Propriétaire : la Commune.

Cette roche est située au nord et à 2 kilomètres du centre du village, sur le chemin de Relanges à Bonneval, dans la forêt communale.

Cliché Beaucolin, à Neufchâteau

REBEUVILLE. — Grotte du Trou de Jeanne (*p.* 76-77)

Elle appartient au grès bigarré ; sa forme est celle d'une calotte écossaise ; la face sud, parallèle au chemin qu'elle borde, a 2 mètres de hauteur et 6 m. 50 de longueur ; au milieu de cette face, il existe une cavité de 0 m. 60 de profondeur, 1 mètre de hauteur et 1 m. 50 de largeur.

La face Est a une longueur de 4 mètres ; 2 mètres de hauteur à une extrémité et seulement 0 m. 50 à l'autre.

Des scènes de la Passion ont été taillées en haut relief sur les deux faces de cette roche ; ce travail est l'œuvre de Dominique Plancalaine, tailleur de pierres à Relanges, qui vivait à la fin du XVIIIe siècle et dont des descendants existent encore.

En 1891, un Russe, M. Bolaschoff, en traitement à l'établissement hydrominéral de Vittel, proposa au Conseil municipal de lui acheter cette roche pour la somme de 10,000 francs. On trouve, au registre des délibérations de la commune, des traces de cette affaire qu'il est intéressant de reproduire.

« Le Conseil municipal, considérant que si la Belle-Roche a été de tout temps respectée par la main des hommes, on est obligé de convenir que la main du temps la détériore et lui fait perdre petit à petit de sa valeur ; qu'étant placée dans un musée, elle se conservera indéfiniment et sera, du reste, l'objet de visites plus fréquentes.

« Considérant que l'offre de M. Bolaschoff, telle qu'elle est faite, permettrait à la commune de rembourser 7.091 fr. 10 de dettes en conservant dans sa caisse un boni qui pourrait faire face à toute éventualité ; que, du reste, cette offre étant toute spontanée, le Conseil ne désespère pas d'obtenir de l'amateur un prix plus élevé.

« Pour ce motif, le Conseil sollicite de M. le Préfet l'autorisation de vendre la Belle-Roche aux conditions sus énoncées. Le marché à intervenir sera, du reste, si M. le Préfet approuve la présente délibération, soumis à la ratification de l'administration supérieure.

« Délibéré à Relanges le 4 juillet 1891. »

Comme le laisse prévoir la délibération ci-dessus, des pourparlers furent engagés entre le curé, le maire de Relanges et le riche étranger. On lui demandait 2.000 francs de plus que ses offres pour l'acquisition d'un chemin de croix à l'église ; mais, sa saison finie, l'amateur quitta Vittel sans donner de réponse à cette proposition.

LA ROCHE BERGÈRE OU DU GARDE (*alt. 310*). — Propriétaire : l'Etat.

Située dans la forêt domaniale du Bois-le-Comte, au canton des Hauts-Bois, à environ 1,700 mètres du village ; elle est à peu de distance de la route forestière Dincher.

Roche de grès bigarré, longue de 15 mètres, large de 12 mètres et haute de 7 mètres ; elle a servi autrefois de refuge à un ancien garde, du nom de Pierron, qui avait bâti contre elle une habitation depuis longtemps en ruines. Déjà, à la fin du XVIIIe siècle, elle avait abrité une pauvre bergère qui lui donna son nom.

Pendant la Révolution, elle servit bien souvent de refuge à M. de Fleury ; traqué par la police du district, il avait cette retraite à la portée de son château de Lichecourt.

La Roche Bergère a donné son nom à une tranchée forestière qui prend naissance à proximité, sur le plateau des Hauts-Bois.

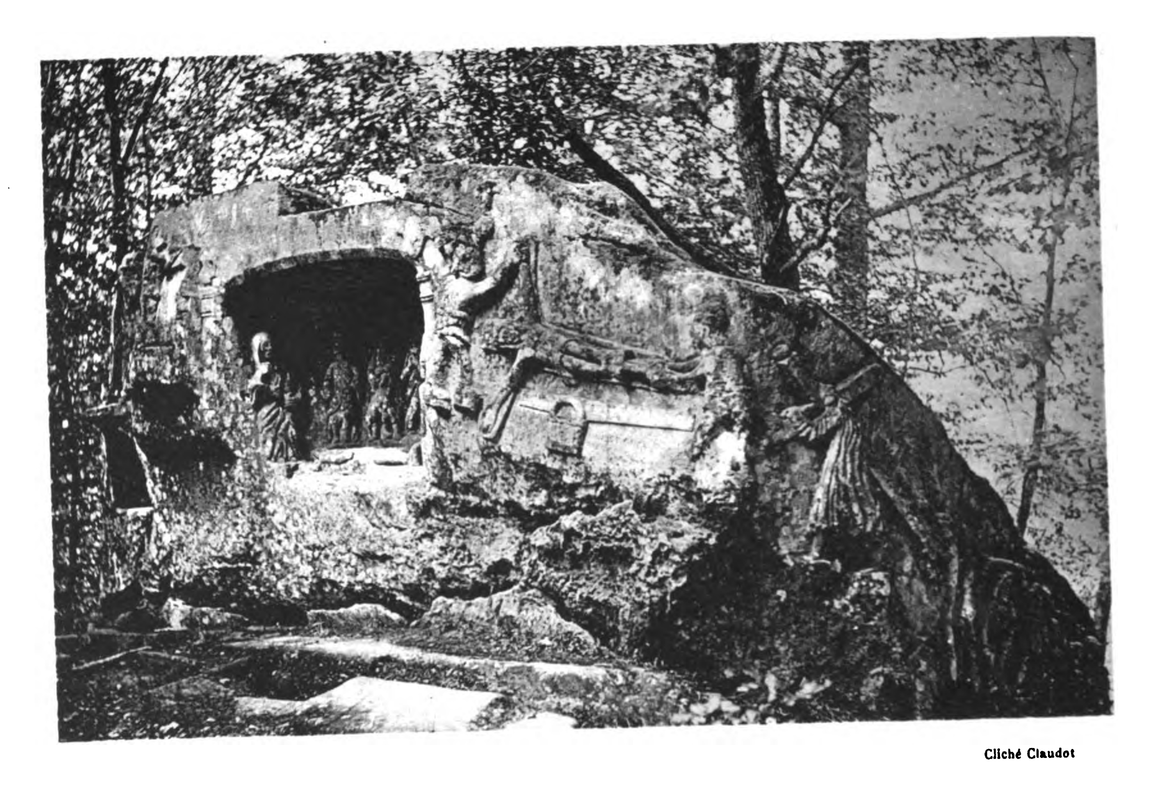
REMONCOURT

CANTON DE VITTEL

SOURCE DITE « DU REY ». — Propriétaire : M. Henri Miguet.

Située à environ 250 mètres au nord du clocher, dans le muschelkalk.

Cette source, d'un débit approximatif de 10 litres à la minute, a des propriétés à peu près analogues à celles du bassin



Cliché Claudot

RELANGES. — La Belle Roche (*p.* 78-79)

de Vittel-Contrexéville et présente les mêmes applications thérapeutiques; captée par le propriétaire et renfermée dans un petit chalet, elle a été déclarée d'utilité publique en 1888. Ses eaux sont plutôt exportées que consommées sur place.

CÈDRE DE SCHAMBERG (alt. 422). — Propriétaire : Mme Ve Jacquemin, à Paris.

Cet arbre, situé à la ferme de Schamberg, à 1,500 mètres à l'est du village, est âgé d'environ 50 ans; il a 20 mètres de hauteur totale, 2 mètres sans branches et 2 m. 20 de circonférence à hauteur d'homme.

Il est magnifique, très touffu, avec des branches énormes.

A la même ferme, on remarque encore d'autres exotiques, notamment un noyer d'Afrique à feuilles phénoménales.

ROZEROTTE-ET-MÉNIL

CANTON DE VITTEL

ROCHES ET GROTTE DE JEAN-DES-BAUMES (alt. 425).
Propriétaire : la Commune.

Les roches et la grotte sont situées à 1,500 mètres au sud-est de Rozerotte, sur le flanc rocailleux de la colline boisée dite : « Forêt des Baumes », coupe n° 12, à une faible distance de l'ancienne voie romaine de Strasbourg à Langres, qui passait au-dessus de la colline.

Trois chemins y conduisent.

Les roches consistent en un ensemble de blocs superposés appartenant aux marnes irisées et affleurant généralement le sol.

La grotte est une roche percée, assez escarpée, donnant accès à un souterrain dont l'entrée, exposée à l'ouest, est depuis longtemps obstruée par des éboulis.

S'il en faut croire une vieille légende, cette grotte aurait servi de retraite à un chasseur en renom, le chevalier Jean des Baumes, qui vivait au XIIe siècle. On raconte que pour avoir chassé chaque dimanche, sans penser à Dieu, il fut condamné à chasser éternellement sans jamais pouvoir atteindre le gibier poursuivi. Dans l'imagination populaire le chevalier vit et chasse toujours; son âme est errante à travers la forêt des Baumes. A certaines époques de l'année, à la tombée de la nuit, on l'entend encourager ses chiens de la voix.

SAINT-BASLEMONT

CANTON DE DARNEY

LES ROCHES DU JEUNE-BOIS (*alt. 370*). — Propriétaire : la Commune.

Ces roches sont situées dans le bois communal d'Arfays, à l'entrée du quart en réserve, à 3 kilomètres environ au sud-est du clocher. Accès : chemin rural, grande tranchée forestière, puis 800 mètres à travers bois sans sentier; on arrive aux roches par une pente très forte.

Amas de roches de 12 mètres de hauteur, couvrant une surface de 120 mètres carrés, barrant le passage à un petit ruisseau qui glisse alors sous la masse rocheuse pour reparaître quelques mètres plus bas.

LES ROCHES DE LA LACHAIRE (*alt. 350*). — Propriétaire : M. Gouy de Bellocq, à Nancy.

Ces roches sont situées dans le bois particulier de la Tuilerie du Bois, à 2 kilomètres au S-S-O du village; accès : chemin rural, puis chemin forestier, enfin 800 mètres sous bois sans sentier.

Les roches ont 8 mètres de hauteur et couvrent une surface de 85 mètres carrés; elles ont la forme de cavités, surplombant

le ruisseau de Bonneval, qui coule au pied, en jolies cascatelles.

En face, il y a des roches aussi élevées, mais sans cavités ni caractères particuliers.

POIRIER SAINT-MODESTE. — Propriétaire : M. le commandant Maniguet, à Malzéville.

Cet arbre est situé à 500 mètres à l'ouest du village, au lieu dit : « Saint-Modeste » ; sentier d'accès facile à travers les prés.

C'est un assez gros poirier, qui a de 150 à 200 ans ; il est toujours vert et donne des fruits tous les ans ; sa hauteur est de 12 mètres et son pourtour 2 m. 40 à 1 mètre du sol ; la surface couverte par ses branches est de 30 mètres. De loin, on dirait qu'il a deux pieds ; en effet, une ouverture de 1 mètre de hauteur et de 0 m. 40 de largeur en partage le tronc en deux parties ; un homme peut passer dans ce trou.

Mais ce qui rend surtout ce poirier intéressant, c'est la légende à laquelle il a donné lieu.

Il y a environ un siècle, les habitants de Provenchères, jaloux de la renommée du saint Modeste de Saint-Baslemont, sont venus, pendant la nuit, prendre la statuette représentant le saint, qui était placée dans le poirier. Heureux d'un tel trésor, les habitants de Provenchères n'ont cependant pu profiter longtemps de leur larcin, saint Modeste, qui ne se plaisait sans doute pas chez ses nouveaux possesseurs, s'est lui-même réinstallé dans son ancienne demeure. Aujourd'hui la statuette est à l'église.

Tous les ans, on fête, le 15 juin, la Saint-Modeste ; il y a messe, vêpres et procession, et c'est repos pour la population.

FONTAINE SAINTE-BARBE. — Propriétaire : M. Paul Rodier, de la Neuve-Forge (Hennezel).

Cette fontaine est située dans le pittoresque vallon de Bonneval, à 2 kilomètres au sud de Saint-Baslemont, sur un très

beau chemin, de 2 à 3 mètres de largeur, bordé d'un côté par de majestueux sapins et de l'autre par les rochers qui soutiennent un côteau boisé au sud ouest. C'est sous l'un de ces rochers que coule la petite source de la fontaine de Sainte-Barbe.

Le chemin d'accès s'appelle la Promenade des Moines, parce qu'il dépendait d'un couvent de Saint-Augustin, fondé vers 1050, et détruit en 1793.

A côté de cette promenade, se trouvent des ruines du Chatelet de Bonneval qui avait été une redoute gauloise; puis, à 7 ou 800 mètres, un donjon féodal qu'on appelle les Tours de Seychelles; il reste une chapelle. Ce serait le berceau des sires de Darney. A côté du Chatelet on trouve des pierres druidiques, mais de petites dimensions.

La fontaine Sainte-Barbe avait, dit-on, le don de guérir ceux qui faisaient des lotions de son eau pour des feux dits « fiolas Sainte-Barbe »; aujourd'hui encore, on trouve quelquefois des pèlerins qui se rendent à la source pour obtenir la disparition des boutons qui les affligent.

SAINT-BENOIT

CANTON DE RAMBERVILLERS

ROCHE VARIN-CHATEL OU VOIRIN-CHATEL. — Propriétaire : l'Etat.

Cette roche est à 3 k. 500 au sud-est de Saint-Benoît; elle forme la face Est d'un petit plateau dominant les deux versants d'une colline boisée à pente rapide.

On arrive au sommet par l'ouest : un chemin carrossable sur 2 k. 500 et une route et des sentiers forestiers en assez bon état sur le reste, y conduisent.

Elle est formée de cailloux roulés, empâtés dans le grès vosgien. La face Est, seule, est coupée à pic sur plusieurs centaines de mètres de longueur.

Cette roche n'a rien de bien remarquable par elle-même ; mais de son sommet on jouit d'un très vaste point de vue.

A l'Est, on aperçoit un grand nombre de villages et la vallée du Rabodeau et, tout à l'horizon, la crête des Vosges, le Climont, le Donon, etc.

A l'ouest, la vue est limitée par la côte d'Essey (Meurthe-et-Moselle).

Deux tables d'orientation ont été placées sur le plateau ; elles donnent la direction et la distance d'un grand nombre de localités de Lorraine et d'Alsace.

Un petit chalet, bâti en 1889 sur le sommet, tombe en ruines.

SAINT-ÉLOPHE

CANTON DE COUSSEY

GROTTE DE SAINT-ÉLOPHE. — Propriétaire : la Commune.

La grotte est située dans le flanc d'un côteau, à 30 mètres environ au sud-ouest de l'église, sur le chemin rural qui conduit à Soulosse.

Des buissons d'épines et de merisiers la bordent et semblent la cacher aux regards ; 3 sapins, plantés près de l'entrée, marquent de loin son emplacement.

La grotte est au niveau du chemin ; elle consiste en un couloir à ciel ouvert formé par la coupure de deux roches de calcaire oolithique. L'entrée est au nord-ouest et se continue en droite ligne ; sa longueur est d'environ 5 mètres et sa hauteur 2 m. 50. La végétation déborde par dessus ce couloir et forme une voûte de verdure qui y entretient la fraîcheur et l'humidité ; les parois des roches sont recouvertes de mousses et d'herbages.

Il est aujourd'hui impossible de pénétrer dans ce couloir ; l'entrée en a été maçonnée pour former socle à une niche dans laquelle on a placé une statue en plâtre de saint Elophe, abritée par une petite voûte en berceau de 1 m 40 de longueur.

Au-dessus de cette voûte se trouve une attique avec amortissements surmontée autrefois d'une croix donnée par Stanislas, duc de Lorraine, et brisée pendant la Révolution ; elle a été remplacée par une autre toute semblable.

Sur le front de la voûte on a gravé la date de 361, qui est celle de la mort du saint.

Cette grotte a donné lieu à plusieurs légendes ; suivant l'une d'elles (*Journal de la Société d'archéologie lorraine*, année 1864 p. 24-25), « le saint eut la tête tranchée sous les yeux de l'empereur Julien (l'apostat). Mais il se releva immédiatement, prit sa tête de la main droite, saisit de la gauche un bâton qui se trouvait là et se dirigea vers la hauteur où il avait demandé à être inhumé. Après avoir fait une partie du chemin, il s'arrêta un instant et planta son bâton dans une roche, de laquelle sortit aussitôt une fontaine qui est aujourd'hui une niche. Julien ordonna alors à ses gardes de poursuivre le saint. Il venait de s'asseoir sur un rocher qui prit miraculeusement, pour le recevoir, la forme d'un siège, et, à l'approche des gardes, le rocher s'ouvrit de lui-même et déroba à leurs regards le corps de saint Elophe, qui ne reparut qu'après le départ de l'empereur. »

SAINT-MENGE

CANTON DE MIRECOURT

LE CHÊNE ET LA FONTAINE DU MAZU (*alt. 400*). — Propriétaire : la Commune.

Le chêne se trouve dans la forêt communale, canton du Mazu, coupe n° 1, à 1 kilomètre au sud-ouest du village ; il mesure 2 m. 70 de circonférence à 1 m. 30 du sol ; son fût est de 10 mètres et sa hauteur de 20 mètres ; il est âgé d'environ 250 ans.

On s'y rend par un chemin rural qui contourne le canton du Mazu et rejoint un petit sentier forestier.



Cliché Weick, St-Dié

St-OUEN. — Chêne des Partisans (*p. 86-87*)

Cet arbre abrite une fontaine ferrugineuse très fréquentée en été, mais peu abondante ; la source a été captée vers 1750 pour alimenter l'ancien château des seigneurs de Saint-Menge, transformé depuis en maison d'école ; les conduites sont actuellement obstruées.

Le chêne a été classé par l'administration forestière.

Une mine de lignite est en exploitation à Saint-Menge depuis 1827.

SAINT-OUEN-LES-PAREY

CANTON DE BULGNÉVILLE

LE CHÊNE DES PARTISANS (*alt. 350*). — Propriétaire : la Commune.

Ce chêne se trouve au canton des Lochets, forêt communale de Saint-Ouen, à 700 ou 800 mètres à l'ouest du clocher de la Vacheresse et à 100 mètres du chemin de Sauville à Martigny-les-Bains.

On prétend que cet arbre remonte au XIe siècle ; il mesure 35 mètres de hauteur et 25 mètres d'envergure. Sa circonférence est de 7 m. 50 à 1 m. 30 du sol et 5 m. 70 à la naissance de ses principales branches qui commencent à se développer à 7 m. 50 au-dessus du sol.

De loin, ce chêne est tellement élevé au-dessus des autres arbres de la forêt, qu'il apparaît comme une haute tour noirâtre. Il est maçonné sur une partie de son fût. Cette fâcheuse cicatrice provient de ce qu'au mois d'août 1895, un chasseur d'abeilles mit le feu dans un trou pour enfumer et capturer un essaim qui s'y trouvait logé. Le feu prit à l'arbre et ne fut éteint que par les pompiers du voisinage, accourus de toutes parts pour conjurer un malheur public. A la suite de cet accident, on s'est empressé de faire cimenter la cavité produite par le feu ; l'arbre n'a pas pour cela courbé sa puissante stature et est toujours admiré par les curieux qui le visitent.

Des avenues rectilignes formant berceau et ménageant la perspective, conduisent le touriste vers ce colosse, témoin des événements de près de 10 siècles de notre histoire.

« En 1634, lors du premier siège de la Mothe, siège précédé de l'incendie des villages de Vrécourt, Sauville, Saint-Ouen, leurs habitants, dépouillés de leurs biens, dénués de ressources, se retirèrent dans la forêt et se firent partisans par vengeance comme par nécessité. Ils avaient l'habitude de se réunir sous les vastes ramures du chêne et de là ils se répandaient dans la campagne, soit pour harceler les assiégeants, soit pour piller les villages soumis à la domination française. Le chêne hérita de leur nom.

« Cet arbre historique rappelle le dévouement des Lorrains à leurs princes, leurs efforts et leurs sacrifices pour assurer l'indépendance de leur pays (*Vosges pittoresques*, par Charton). »

Des tables et bancs rustiques sont installés près de la route. Pendant les mois de juillet et août, une personne se tient à cet endroit pour vendre aux touristes du lait et de la bière.

LE CHÊNE HENRYS (*alt. 350*). — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la même forêt et à 150 mètres du précédent ; il est âgé de 500 ans ; sa circonférence est de 5 m. 40 à 1 m. 30 du sol ; son fût est de 20 mètres et sa hauteur totale de 30 mètres.

Sa végétation est toujours active et sa frondaison est au moins égale à celle du chêne des Partisans.

Cette arbre porte le nom d'un inspecteur des forêts qui a exercé ses fonctions, à Neufchâteau entre 1850 et 1868.

CHÊNE DE LA RÉPUBLIQUE (*alt. 350*). — Propriétaire : la Commune.

Même forêt que les deux précédents, au canton dit : « Grand-Cuveau », à 800 mètres du chêne des Partisans.

Agé de 500 ans et mesurant 5 m. 30 de circonférence à 1 m. 30 du sol ; 18 mètres de fût et 34 mètres de hauteur totale.

Sa végétation est toujours active. Il a été dénommé ainsi lors de l'établissement de la République, en 1848.

Ces arbres ont été classés par l'administration forestière pour être conservés indéfiniment.

SAINT-VALLIER

CANTON DE DOMPAIRE

SOURCE MINÉRALE DITE « FONTAINE VALÈRE » (*alt. 350*).
Propriétaire : le Département et la Commune.

Cette source sort de terre dans le muschelkalk, à moins de 1,500 mètres à l'est du village, dans un vallon peu encaissé, entre deux forêts communales.

Ses eaux se rapprochent, par leur composition chimique et par leurs effets, de celles de Vittel et de Contrexéville (1). Son débit est de 137 litres à la minute.

La source, captée en 1832, est abritée par un petit pavillon ; elle jouissait autrefois d'une certaine vogue, mais elle est presque totalement abandonnée aujourd'hui.

Une société industrielle du département de la Haute-Saône a loué cette source pour 30 années, par bail du 20 août 1904.

THUILLIÈRES

CANTON DE VITTEL

LA CASCADE DE SAINT-ANTOINE (*alt. 575*). — Propriétaire :
Mme veuve Thouvenel, de Thuillières.

Cette cascade est située à 1,700 mètres au sud du village, au milieu d'une forêt de sapins et au fond d'une gorge assez

(1) L'eau de Saint-Vallier ressemble à celle de Contrexéville par la proportion de sulfate de chaux que l'une et l'autre contiennent, mais elle en diffère surtout par le carbonate de fer qui se trouve dans la seconde et non dans la première (*Annales de la Société d'Emulation*, n° 7 t. 2 p. 5.)



profonde, sur le ruisseau de Thuillières, encore appelé ruisseau des Aulnes.

Un chemin de grande communication passe à proximité.

La hauteur de la chute est d'environ 6 mètres et le débit moyen de 200 litres à la seconde.

Le site est très pittoresque et attire chaque année de nombreux buveurs des eaux de Vittel et de Contrexéville (1).

LE ROCHER DE CHÈVRE-ROCHE (alt. 380).— Propriétaire : M. Janot, à Darney.

Rocher isolé situé à 50 mètres à l'amont de la cascade Saint Antoine, au milieu d'une prairie, au fond d'un étroit vallon ; il couvre une superficie d'environ 200 mètres carrés sur une hauteur de 6 mètres, taillée à pic ; on n'accède au sommet qu'à l'aide d'une échelle.

On est là sur un véritable belvédère d'où l'on jouit d'une vue superbe, mais bornée ; c'est un site solitaire et reposant, but de promenade des buveurs aux eaux de Vittel et de Contrexéville.

Sur la plate-forme se dressent encore quelques pans de murailles, derniers vestiges d'une vieille chapelle gothique qui aurait été érigée jadis, sous le vocable de Notre-Dame-de-Consolation, par un seigneur de Monthureux-le-Sec, ce qui expliquerait, d'ailleurs, comment les sires de Thuillières, souche de la maison de Monthureux, en avaient la collation.

Cette chapelle figure dans un dénombrement de 1616 ; on croit qu'elle a été visitée par le cardinal de Retz lors du séjour qu'il fit au château de Saint-Baslemont, pendant son exil en Lorraine (1675 à 1679).

---

(1) Cette cascade tire son nom de l'antique ermitage de Saint-Antoine qui semble remonter au XIIe siècle. Ce vallon étroit et solitaire, perdu au sein des bois, fut en effet peuplé d'ermites à cette époque. Il ne reste plus que quatre cellules dans les environs de la chapelle Saint-Antoine, dont l'une mérite une mention, celle du frère Agathon, supérieur général des ermites de Lorraine, au XVIIIe siècle.
(Note communiquée par M. l'abbé Pierrefitte, membre de la Société.)

THUILLIÈRES (*p. 90-91*)



Cascade St-Antoine



Clichés Weick, St-Dié

Rocher de Chêvre-Roche

L'origine du nom que porte ce rocher est attribuée, dans le pays, à ce fait qu'au cours d'une chasse des anciens seigneurs dans les bois environnants, un chevreuil, poursuivi par les chiens, chercha un refuge sur le sommet de cette roche où il fut pris.

Autrefois, dit-on, on y accédait au moyen d'une sorte de pont-levis qui a depuis longtemps disparu, ainsi que le rocher voisin par lequel Chèvre-Roche était relié à la colline.

Cet endroit formait la limite entre la Lorraine et la France, qui possédait une petite enclave composée de trois villages : Thuillières, Monthureux-le-Sec et Valleroy-le-Sec.

TIGNÉCOURT

CANTON DE LAMARCHE

LA FOSSE-SAUVAGE (*alt. 340*).— Propriétaires : Mlles Clavé, à Paris.

Vallon boisé, profond, abrupt et très pittoresque, situé à environ 3 kilomètres au nord-est du clocher et à 2 kil. 500 à l'ouest de Bleurville.

De Tignécourt, les voies d'accès sont : le chemin du Haut-Bois sur près de 2 kilomètres, puis des sentiers forestiers sur le reste du parcours.

De Bleurville, on y accède par le chemin conduisant à Frain et des sentiers forestiers.

Sur une longueur de 400 ou 500 mètres, le vallon est, de part et d'autre, hérissé de roches qui, parfois, sont énormes ; au fond coule un torrent (le ruisseau de Bigneuvre) presque à sec l'été ; les roches lui barrent le passage, le forcent à les contourner ou à passer par dessous.

Très beau site, qui serait fréquemment visité si les sentiers d'accès étaient mieux entretenus.

ROCHE DE LA SOLITUDE

Roche imposante de grès bigarré, située au-dessus et sur la rive droite du vallon précédent ; elle mesure 20 mètres de face, 10 mètres de hauteur disposés en gradins qui s'avancent les uns sur les autres, le gradin supérieur surplombant de 5 mètres la base du rocher.

ROCHE DES SOUPIRS

Egalement sur la rive droite du vallon, cette roche présente un front d'au moins 30 mètres de face sur 5 à 8 mètres de hauteur. On remarque, au centre, une excavation de 3 ou 4 mètres de profondeur qui se termine vaguement en entonnoir d'où sort une source peu abondante, mais intarissable, qui rend l'endroit perpétuellement frais et nourrit un beau tapis de verdure.

A droite et à gauche, sous l'excavation, se trouvent des sortes de bancs naturels élevés de 1 mètre au-dessus du sol.

ROCHE DU TRÉSOR

Cette roche, aussi située sur la rive droite du vallon, a la forme d'un monolithe de 10 mètres de face sur 3 mètres de hauteur et autant de profondeur ; elle est complètement dégagée du sol. La plate-forme, comme les veines de la pierre, sont fortement inclinées vers le fond du vallon, où la roche semble vouloir glisser

Cette roche renferme une galerie dont la hauteur ne dépasse pas 1 mètre. On y accède par deux ouvertures d'environ 0 m. 80 de hauteur, l'une sur le devant, l'autre sur le côté, qui éclairent l'intérieur de la galerie.

ROCHE DES DEUX-ENCLUMES

Composée de deux roches formées de plusieurs assises et coupées à angles droits; l'une des roches à 7 mètres de face, l'autre 10 mètres environ Elles ont une hauteur égale de 5 mètres et sont séparées par un étroit couloir de 0 m. 50 à 0 m. 60 à parois nettement coupées, adossées au flanc du vallon, rive gauche.

Sur la même rive, en face la roche de la Solitude, se trouve un massif de roches tout labouré de terriers. Parmi ces roches, qui n'ont pas reçu de noms particuliers, on remarque une sorte de dolmen dont la couverture a 1 mètre d'épaisseur et 4 mètres de largeur. Cette couverture est horizontale à 1 m. 90 du sol; 15 personnes peuvent s'abriter dessous.

La profondeur de l'ouverture va du sud au nord, en se rétrécissant un peu.

TILLEUX

CANTON DE NEUFCHATEAU

ROCHE MORÉE (*alt. 350*). — Propriétaire : la Commune.

Située à 300 mètres au S.-S.-O. du village, près du chemin dit « de Jainvillotte ».

Roche appartenant à l'oolithe inférieure; sa longueur est de 80 à 100 mètres et sa hauteur de 8 à 10 mètres; la face est presque verticale et droite comme un mur. Elle ne présente pas d'autre particularité.

ROCHES PERCÉES DU BANY (*alt. 340*).— Propriétaire : la Commune.

Ces roches, au nombre de deux, sont situées dans un bois communal; aucune voie d'accès n'y conduit.

Elles appartiennent aussi à l'oolithe inférieure; la première, située à 200 mètres au nord-ouest du village, a 20 ou 25 mètres

de longueur et une hauteur approximative de 10 mètres. La face est verticale, mais fortement bossuée. Elle renferme une grotte haute de 2 m. 50, longue de 8 à 10 mètres et large de 2 mètres à l'entrée.

La voûte a la forme d'une ogive; le sol est uni et un peu sablé.

La seconde roche, située à 100 mètres au delà de la première, a à peu près la même forme : 60 mètres de longueur et 10 mètres de hauteur.

Elle renferme aussi une grotte de 9 à 10 mètres de profondeur, ayant deux ouvertures, l'une de 1 m. 80 de hauteur, et la seconde 0 m. 60 seulement. La voûte est tantôt plane, tantôt arrondie; 20 mètres plus loin, dans la même roche, il y a une seconde grotte semblable, mais de dimensions réduites à 5 ou 6 mètres de profondeur et 0 m. 40 de hauteur.

Ces grottes se terminent par des trous à renards.

LA VACHERESSE

CANTON DE BULGNÉVILLE

SOURCE MINÉRALE DE SAINTE-BELETTE (*alt.* 350).

Cette source est située au hameau de la Rouillie, à 1,200 mètres à l'est de la Vacheresse. Elle sort des marnes irisées, et son débit, assez important, donne une eau qui, analysée, a été reconnue avoir les mêmes propriétés que les eaux de Vittel et Contrexéville.

VALLEROY-AUX-SAULES

CANTON DE MIRECOURT

LE CHÊNE DES SEPT-FRÈRES.— Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale, coupe n° 4 du canton de la Maix-Claudel, à 1 kilomètre du village; accès facile par le chemin vicinal de Valleroy à Rancourt.

Les Sept-Frères sont un groupe de sept chênes venus sur une même souche. Leurs dimensions varient entre 0 m. 80 et 1 m. 05 de tour, 6 mètres à 8 mètres de hauteur de fût. Leur hauteur totale est de 12 mètres. N'étant encore âgés que de 80 ans, les sujets qui forment ce groupe ont une végétation très active et promettent de devenir remarquables.

Classé par l'administration forestière sur la demande de la municipalité, qui tient à sa conservation.

VILLOUXEL

CANTON DE NEUFCHATEAU

LA ROCHE. — Propriétaire : la Commune.

Le village de Villouxel est au fond d'un cirque, sorte de fer à cheval ouvert seulement à l'est; il est ainsi abrité de trois côtés par des collines de calcaire corallien qui le dominent de 40 à 60 mètres. Au nord, la colline se termine brusquement par un rocher de calcaire oxfordien (2e étage de l'oolithe) de 10 mètres de hauteur et de 17 mètres de face. Il est recouvert de lierre et semble retenir l'eau d'un vaste réservoir naturel placé derrière.

Ce rocher, situé au haut du village, est surtout fendillé horizontalement à deux hauteurs différentes. En temps ordinaire, les eaux sortent de la fente inférieure et se déversent à niveau dans un bassin lavoir construit en avant.

A la suite de pluies prolongées, le niveau intérieur du réservoir s'élève et l'eau sortant des fentes ouvertes 2 m. 50 plus haut, tombe en cascades dans le bassin-lavoir. La roche est réellement intéressante à voir à ce moment. Cette abondante chute d'eau dure une quinzaine de jours après les pluies ; le débit atteint alors 500 ou 600 litres à la minute. En 1904, année de sécheresse, il n'est pas descendu au-dessous de 150 litres.

En temps de pluie très abondante ou de fonte de neige, le débit peut atteindre 200 litres à la seconde.

A leur sortie du bassin-lavoir, toutes ces eaux passent sous les rues ou les maisons du village. D'autres sources se réunissent à elles et forment le ruisseau de la Roise, affluent de la Saônelle.

ROCHES DES FÉES. — Propriétaire : la Commune.

Ces roches sont situées dans la forêt communale dite « de la Fouillie », au nord et à 1,500 mètres du village.

Voies d'accès : Route de Coussey, puis chemin des Arentolles.

Elles forment une suite successive de roches de calcaire corallien de 5 à 8 mètres de hauteur sur une longueur de 130 mètres.

L'une d'elles, en encorbellement, peut abriter une douzaine de personnes, tant assises que debout.

Ces roches étaient désignées autrefois sous le nom de « demeure des Fées ». Chacune des fées avait sa chambre, séparée des autres par les fentes du rocher ; une était commune, celle en encorbellement.

La légende dit que les personnes que leur travail amenait près de ces roches recevaient des fées de bonnes tartes et quelques bouteilles d'excellent vin. Celles qui travaillaient pour le compte des fées recevaient, au moment du départ, un petit sac rempli de feuilles, lesquelles se changeaient en pièces d'or quand on arrivait au logis ; attention délicate des fées qui ne voulaient point charger leurs ouvriers.

Les fées étaient mariées. Tous les maris avaient une jambe plus courte que l'autre, ce qui leur rendait la course difficile quand ils étaient à la poursuite des enfants méchants.

Plus haut que les roches, au sommet de la colline, il y a encore un terrain, environné de pierres, que l'on appelle le jardin des fées.

VIOMÉNIL

CANTON DE BAINS

LE CUVEAU-DES-FÉES (*alt. 420*). — Propriétaire : l'Etat.

Le « Cuveau des Fées » appelé aussi « Pierre druidique », est situé à 50 mètres de la source du Madon et à 1 kilomètre au nord-est de Vioménil, dans la forêt domaniale du Ban-d'Escles, canton de Chênecieux, parcelle C5 de la 2e série.

Vaste cuveau, à 0 m. 80 de hauteur au-dessus du sol, grosièrement creusé en forme d'auge dans le grès bigarré, au sommet d'un versant légèrement incliné au sud. Sa profondeur est de 0 m. 50 à 0 m. 60, son diamètre de 3 m. 10 ; régulièrement arrondi en cul de chaudron, à l'intérieur, il forme, à l'extérieur, un octogone régulier de 1 m. 40 environ de côté et 4 mètres de diamètre d'angle à angle.

Cette roche, cachée au plus profond des bois, paraît avoir été un centre religieux des druides.

On raconde dans le pays, qu'en cet endroit, les druides offraient des sacrifices à leurs divinités et que le tuyau que l'on remarque encore, à la partie inférieure du cuveau, servait d'écoulement au sang des victimes.

D'autres, plus avisés peut-être, voient là une œuvre gallo-romaine, destinée à capter la source du Madon; ils croient que les eaux entraient dans la cuve par le fond et se déversaient naturellement à la surface (1).

(1) Vioménil et ses hameaux dépendaient autrefois du ban d'Escles et ce dernier, qui était à l'origine une bourgade gauloise, est devenu une station romaine, connue sous le nom d'Esculanum.

Sur les hauteurs, entre Escles et Vioménil, se croisent deux grandes voies romaines ; des débris de constructions, trouvés dans la forêt, indiqueraient un fanum à la jonction de ces voies.

Derrière Raphaël, territoire de Vioménil, perchés sur un rocher, rive gauche du Madon, se trouvent des débris considérables d'une construction appelée : le Chatelet. La tradition dit qu'on y a trouvé une divinité païenne (égyptienne ou persane) Teutatès ou Hes, apportée sans doute par les légions de Jules César.

La même tradition place dans ces lieux un camp retranché : deux fossés successifs faisant enceinte du côté de la plaine, font croire à une fortification ; les monnaies de César et de Vespasien ne sont pas rares au pays ; on en trouve encore quelquefois en labourant le sol. De même des débris de monuments découverts dans les fouilles et dont plusieurs sont au musée d'Epinal.

ERMITAGE ET GROTTE SAINT-MARTIN (alt. 380).

Sur le Madon, à 400 mètres environ à l'aval du Cuveau-des-Fées, territoire de la commune d'Escles (voir la notice de cette commune).

ROCHE DU TRÉSOR (alt. 390). — Propriétaire : l'Etat.

Roche de grés bigarré, située dans la forêt domaniale du Ban d'Escles, canton de la Brancarde, sur un versant à pente rapide exposé au sud, à 1,500 mètres environ au sud du village.

Le chemin vicinal de Vioménil à la ferme de Grasmont passe à proximité.

La forme de cette roche est celle d'un parallélipipède rectangle, affleurant le sol du côté du haut du versant nord, sur une longueur de 26 mètres.

Elle mesure 4 m. 50 de largeur à l'extrémité ouest et 5 mètres à l'extrémité est ; sa hauteur au-dessus du sol, du côté du bas du versant, est de 4 mètres à 4 m. 50.

Sur sa face sud, et à 9 mètres de son extrémité est, elle est percée d'une cavité assez profonde, qui s'étend ensuite à l'intérieur du côté ouest et qui, d'après une légende, correspondait à un souterrain utilisé par les contrebandiers, comme cachette de quantités immenses d'objets et de marchandises de toutes sortes, d'où son nom de : Roche du Trésor.

VITTEL

CANTON DE VITTEL

SOURCES MINÉRALES (alt. 337). — Propriétaire : Société Anonyme.

Les sources minérales de Vittel sont sulfatées calciques, avec des quantités plus ou moins considérables de magnésie et

de notables traces de fer. Elles sortent du muschelkalk dans le parc même de l'établissement, sauf la source Salée qui est amenée d'une distance de 3 kilomètres. Ces sources sont au nombre d'une vingtaine, mais les seules importantes sont la Grande Source et la Source Salée : la première est employée contre les affections goutteuses et calculeuses, la seconde est plus spécialisée dans les maladies du foie : coliques hépatiques, congestion du foie, etc. et dans la constipation chronique, à cause de sa teneur en magnésie.

Le débit de ces sources est d'environ 100 litres à la minute.

« Toutes ces sources, dit M. Braconnier, (1) coulent limpides, inodores, presque insipides, sans dégagement gazeux, d'un débit constant; elles ne se troublent jamais, leur température est de 10 à 12 degrés avec peu de variations; des conferves verdâtres s'y développent en abondance; leurs points d'émergence et les rigoles par lesquelles elles s'écoulent se tapissent rapidement d'un enduit rougeâtre; la vase des fossés contient des sulfures de fer et de calcium produits par l'action réductrice des matières organiques sur les sulfates en dissolution et donne naissance à des dégagements sulfhydriques. »

VOUXEY

CANTON DE CHATENOIS

LA ROCHE DE LA MARCAROSSE (alt. 380). — **Propriétaire :** la Commune.

Elle se trouve dans le vallon dit « de la Vau », forêt communale, au sud-ouest et à 1,500 mètres du centre du village, à proximité de la source minérale de Dolaincourt.

On y arrive de cette source par un sentier assez raide.

Roche (oolithe inférieure) détachée partiellement d'un banc de roche; elle a 7 à 8 mètres de hauteur; la plate-forme est

(1) *Annales de la Société d'Émulation des Vosges*, **année 1879, page 261.**

plus large que la base; on accède au sommet au moyen d'une passerelle.

EXCAVATIONS DITES « DES CUVUS (alt. 420).— Propriétaire : l'Etat.

Elles se trouvent dans la forêt domaniale de Neufays, au canton de la Croix-Blanche, à 2 kilomètres à l'ouest du village.

On y arrive par des sentiers forestiers très agréables.

Nombreuses excavations souterraines, provenant de carrières ouvertes dans l'oolithe inférieure.

Elles ressemblent à des grottes et sont assez spacieuses.

Les entrées sont étroites et ont la forme de bouches de four.

Leur hauteur intérieure est de 1 m. 70 à 2 mètres; la surface occupée par ces grottes est d'environ 200 mètres carrés.

FONTAINE MALAVOYE (alt. 380).— Propriétaire : l'Etat.

Elle se trouve dans un petit vallon très pittoresque, très frais, en pleine forêt domaniale, non loin de la maison forestière de Malavoye, à 5 kilomètres environ au nord-ouest de Vouxey.

On y arrive par une belle route.

L'eau, très fraîche et d'une limpidité parfaite, jaillit d'un rocher appartenant à l'oolithe inférieure et tombe dans un bassin rustique, puis s'échappe par un gentil ruisselet qui se perd dans le sol 50 mètres plus bas.

C'est un but de promenade pour les habitants du pays. Des bandes de promeneurs venus des villages voisins, et même de Neufchâteau (100 ou 150 personnes), y font des goûters champêtres et passent près de la source quelques heures agréables.

PLATEAU DE BEAUREGARD (alt. 418).

De ce plateau, situé à l'extrémité sud de la côte de Marmont, contre laquelle le village est adossé, et dominant de 100 mètres

les vallées du Vair et de la Sermone, on jouit d'une vue très étendue sur les cantons de Châtenois et de Mirecourt. Quand le temps est bien clair, on découvre de nombreux villages et même les prolongements de la chaîne des Vosges.

LE CHÊNE HENRYS. — Propriétaire : l'Etat.

Situé dans la forêt de Neufeys, au lieu dit : « la Croix-Blanche ».

Arbre âgé de 200 ans; il a 3 m. 15 de circonférence à 1 m. 30 du sol et 38 mètres de hauteur totale, dont 16 de fût.

CHÊNE NAPOLÉON. — Propriétaire : l'Etat.

Situé aussi dans la forêt de Neufeys, au lieu dit : « Côte Mariotte »; il est âgé d'environ 250 ans et mesure 25 mètres de hauteur, dont 16 de fût.

ALISIER REMARQUABLE. — Propriétaire : l'Etat.

Egalement dans la forêt de Neufeys, au lieu dit : « Les Romerés ». Arbre âgé d'environ 200 ans, mesurant 2 m. 30 de circonférence et 12 mètres de hauteur, dont 5 de fût.

Ces trois arbres ont été classés par l'administration forestière pour être conservés indéfiniment.

XERTIGNY

CASCADE DU GUEU-DU-SAUT ». — Propriétaire : la Commune.

Cette cascade est située dans une forêt communale, entre la section du Roulier et la Sémouse, à 8 kil. au S.-S.-O. de Xertigny, par la route, et 5 kilomètres par un chemin de traverse. La distance du Roulier est encore de 1,500 mètres.

Elle se trouve au fond d'un vallon encaissé et boisé, sur un petit ruisseau qui porte le même nom que la cascade. Ce ruisseau, resserré entre les roches, tombe d'une hauteur de 6 mètres; il forme, au pied, une nappe d'eau transparente à peu près circulaire et d'une grande profondeur.

Cette cascade est visitée chaque année par de nombreux touristes et baigneurs.

Le ruisseau du Gueu-du-Saut se jette dans la Sémouse un kilomètre plus bas que la cascade. (*Voir* : vallée de la Sémouse, commune du Clerjus.)

Du confluent, on peut se rendre à Plombières, éloigné de 6 kilomètres, en franchissant, par un très bon chemin, le plateau des Granges-de-Plombières.

II

La Montagne

PARTIE ORIENTALE DU DÉPARTEMENT

COMPRENANT

les arrondissements de Remiremont et de Saint-Dié, plus le canton de Bruyères.

(Région des granites, du grès rouge et du grès vosgien.)

ALLARMONT

CANTON DE RAON-L'ÉTAPE

LA ROCHE DES BROCARDS (*alt. 840*). — Propriétaire : l'Etat.

Située dans la forêt domaniale dite « du Bois-Sauvage », à 5 kilomètres au sud-est d'Allarmont, touchant le territoire de Moussey.

Accès par des chemins et sentiers en lacets et en pente douce, jalonnés en rouge par le C. A. F.; temps de marche, 1 h, 30.

Roche isolée appartenant au grès vosgien; elle a de 15 à 20 mètres d'élévation et autant de largeur à la base; on arrive de plain-pied au sommet en le contournant.

De ce sommet, on découvre Badonviller, Blâmont, les environs de Lunéville, le Donon, etc., etc. En face, sur le côté opposé, la « Tête-du-Coquin ». (*Voir :* commune de Celles.)

ARBRES REMARQUABLES. — Propriétaire : l'Etat.

Dans la forêt domaniale dite du « Bois-Sauvage », au lieu dit : les « Brocards ».

Un sapin âgé de 200 ans, mesurant 4 m. 30 de circonférence à 1 m. 30 du sol et 41 m. de hauteur, dont 36 de fût. C'est le plus gros sapin de l'inspection forestière de Senones.

Un autre sapin, âgé de 250 ans, mesurant 3 m. 30 de circonférence et 45 mètres de hauteur, dont 36 de fût.

Ces deux arbres ont été classés par l'administration forestière pour être conservés indéfiniment.

ANOULD

CANTON DE FRAIZE

ROCHE DU SPHINX (alt. 590). — Propriétaire : la Commune.

Cette roche est située à 3 kil. 500 à l'O.-S.-O. de Fraize, et à 1 kilomètre seulement au sud-est d'Anould, sur un promontoire séparant les vallées de la Petite-Meurthe et de l'Anoux.

Le chemin qui conduit au hameau des Granges passe au pied.

La roche est en granit ordinaire ; elle est plantée comme un coin dans le flanc d'une montagne sauvage, couverte de bruyères et de rochers épars. Elle semble menacer de sa masse les maisons assises à ses pieds.

Vue de près, elle ne présente rien de bien remarquable ni de monumental; mais de flanc et à une certaine distance, elle rappelle vaguement le sphinx de l'antiquité; non plus un sphinx subtil, mais un être massif et sans vie.

De ce promontoire, l'œil embrasse toute la vallée de la Meurthe, de Fraize à Saint-Dié, ses prairies verdoyantes et ses villages avec leurs maisons tantôt rassemblées, tantôt dispersées sur le flanc des montagnes.

Au sommet, à quelque 50 mètres plus haut que la roche,

ANOULD *(p. 104-105)*



Roche du Sphinx



Clichés Weick, St-Dié

Chalet de Scarupt

s'élève un kiosque rustique, bâti de troncs de sapins et d'écorces ; des tables et des bancs ont été placés à l'intérieur.

BAN-SUR-MEURTHE

CANTON DE FRAIZE

GORGE DE SCHMALIQUE. — Propriétaire : l'État.

Cette gorge livre passage au ruisseau de Schmalique, qui prend sa source à 1 kilomètre environ à l'ouest du Grand-Valtin.

« Comme spécimen de nature alpestre et sauvage, cette gorge n'a pas de concurrent dans les Vosges. En cascades bruyantes et écumantes, le torrent roule à 50 mètres de profondeur dans une ravine creusée en abîme au flanc de la montagne ; un sentier alpestre la côtoie sous une sapinière épaisse et éternellement obscure. C'est à la fois terrible, grandiose et ravissant. » (*La Vallée de la Meurthe*, par l'abbé G. Flayeux.)

LE DÉFILÉ DE STRAITURE

Ce défilé commence à quelques centaines de mètres à l'ouest du Grand-Valtin et se continue sur 4 kilomètres, dans la direction du nord-ouest.

Il est enfermé entre deux montagnes boisées, hautes de 1,000 et 1,100 mètres d'altitude, couvertes de roches granitiques de toutes formes et de toutes dimensions.

A certains endroits, le défilé est tellement étroit qu'il livre à peine passage à la route et à la Petite-Meurthe. Il présente une suite de sites d'un aspect saisissant.

Au fond, la rivière coule mystérieusement sur un lit de roches arrondies, en faisant entendre, ici, un léger murmure, et tombant là, avec fracas, dans un bassin inférieur bordé de roches anguleuses. Plus loin, elle disparaît complètement dans

les anfractuosités des blocs qui comblent son lit, pour reparaître à quelques centaines de mètres plus bas.

De temps à autre, des ponts rustiques traversent la Meurthe et permettent de visiter les deux rives. On voit, d'un côté, une immense coulée de roches granitiques et, de l'autre, des sapins géants qui s'élancent sur les pentes à pic de la montagne. (Extrait du *Guide des touristes dans le canton de Fraize*, par Cordier.)

« Le défilé de Straiture est peu connu. Celui qui l'a traversé une fois en conserve un souvenir qui prime tous les autres ; c'est le clou des excursions.

« C'est le passage que s'est frayé la Petite-Meurthe pour sortir de la montagne. Les futaies l'enserrent et l'enténèbrent ; la rivière et la route s'y pressent l'une contre l'autre, serrées, tant la ravine est étranglée en certains endroits. Partout, le paysage y revêt un aspect fantastique, mystérieux et étrangement beau ; on pourrait se croire sous les voûtes d'une gigantesque catacombe si, parfois, les rayons du soleil filtrant à travers les aiguilles des sapins, ne venaient jeter une note claire et lumineuse sur cette douce obscurité.

« Ce sauvage défilé n'en est pas moins très animé : non seulement on y entend les oiseaux de la montagne, qui mêlent leurs cris aux plaintes du vent, mais on y côtoie les bûcherons, les schlitteurs ; on y rencontre les ruines d'anciennes scieries et marcaireries, des scieries nouvelles mues par la rivière, de coquettes maisons forestières. On y cueille les spécimens les plus rares de la flore vosgienne, les fruits les plus délicieux de la montagne ; on s'y abreuve aux fontaines claires et abondantes, et l'œil se repose tantôt sur l'ombre de la sylve, tantôt sur la grisaille des éboulis moussus, tantôt sur le sinople des prairies et des clairières. La rivière coule à gauche de la route, et de jolis ponts rustiques vous invitent à la traverser pour entrer sous bois et explorer les glacières éternelles que recèlent les amoncellements de roches.



Cliché Weick, St-Dié

BAN-SUR-MEURTHE. — Roches de Boslimpré (*p. 106-107*)

« Les glacières de Fleurant-Lhote et de Blanchifontaine sont d'intéressants buts de promenade et des endroits bien propices aux parties de pique-nique en campagne.

« De la vallée de Straiture, de nombreux sentiers escaladent le massif qui sépare les deux Meurthes ; ils donnent accès à des points de vue les plus remarquables. » (*La vallée de la Meurthe*, par l'abbé G. Flayeux.)

ROCHES DE BOSLIMPRÉ (*alt. 760*). — Propriétaire : l'Etat.

Situées au nord du territoire, à 1,500 mètres au sud-ouest du clocher de Clefcy et à 5 kilomètres de Fraize, sur une montagne, rive gauche de la Petite-Meurthe.

Chemins d'accès partant de Clefcy ou de Sondreville, tracés à mi-côte.

Roches-granitiques d'une hauteur de 40 mètres environ, se détachant du paysage et figurant les ruines d'une citadelle gigantesque. Elles dominent toute la vallée et sont comme entourées d'une mer de rochers nus, crevassés, simulant des vagues immobiles, d'un aspect étrange.

De ces roches, la vue est très étendue ; on distingue les hauteurs du Rossberg, le Colimont, l'Ormont et le Spitzemberg. La gorge de Straiture apparaît dans toute sa majesté.

BARBEY-SEROUX

CANTON DE CORCIEUX

LA GRANDE-ROCHE (*alt. 760*). — Propriétaire : la Commune.

Située au sommet d'une montagne dénudée, à 2 kilomètres au sud-est de la mairie, lieu dit « la Grande-Roche ».

Accès par un chemin vicinal, 30 minutes de marche.

Amas gigantesque de blocs granitiques de toutes formes et dimensions, entassés pêle-mêle, sur 7 ou 8 mètres de hauteur et une surface considérable.

Dans son *Coup d'œil sur le terrain erratique des Vosges*, M. Hogard s'exprime ainsi, au sujet de ces amas de roches :

« Sur les hautes montagnes des Vosges, et tout près des sommités les plus élevées du Hohneck, des Ballons, etc., on rencontre des amas de blocs gisant, épars, sur le sol; ces massifs ont évidemment été déplacés, mais ils n'ont parcouru qu'une faible distance, à en juger non seulement par leurs angles et leurs surfaces, qui n'offrent pas de traces de frottement, mais encore parce qu'ils sont rapprochés des sommités d'où ils ont été arrachés; enfin, ils ne proviennent pas de destruction de massifs en saillie, de rochers qui se seraient délités, et dont les débris seraient tombés sur le sol..... »

M. Hogard, d'accord avec divers auteurs, estime que ces blocs, empâtés dans les glaces qui ont si longtemps recouvert le sommet de nos montagnes, ont été arrachés et transportés par elles, au moment des débâcles, sur les lieux où ils reposent aujourd'hui.

De ces roches, la vue s'étend sur toutes les régions avoisinantes : la vallée de la Vologne, Corcieux, les Arrentès, Vanémont, Granges, Laveline, Bruyères, etc., etc.

BASSE-SUR-LE-RUPT

CANTON DE SAULXURES

LE HAUT-DU-ROC (alt. 1016).

Voir : Commune de Saulxures-sur-Moselotte.

LES ROCHES SAINT-JACQUES.

Voir : Commune de Gerbamont.

LA PIQUANTE-PIERRE (alt. 1012). — Propriétaire : la Commune.

Située à 2 kilomètres à l'E.-N.-E. de Planois, au sommet d'un contre-fort dominant le val de Trougemont. Accès par la route de Vagney à la Bresse, puis sentier très escarpé sur le flanc de la montagne. De Vagney, on s'y rend par Planois.

Rocher granitique en forme de pyramide tronquée de 3 m. 60 de hauteur, 7 mètres de pourtour à la base et 2 mètres seulement au sommet.

Quelques personnes voient dans cette roche un menhir druidique; d'autres, avec plus de vraisemblance, un simple bloc curieusement désagrégé par l'action des agents atmosphériques.

ROCHE DES QUATRE-COMMUNES (alt. 1063). — Propriétaire : la Commune.

Située au sommet du Rondfeing, à la limite même des communes de Rochesson, Basse-sur-le-Rupt, la Bresse et Cornimont.

Roche isolée, à peu près plane, de 1 m. 10 de hauteur et de 1 à 2 mètres de largeur et de longueur; borne naturelle ayant la forme d'une table sur laquelle on peut prendre un repas.

On l'appelle aussi, dans le pays, la table des Quatre-Curés, parce que ceux des communes précitées s'y réunissent quelquefois sans pour cela sortir de leur paroisse.

Vue superbe sur le Hohneck, le ballon de Guebwiller, les hauteurs de la Bresse, et en général sur toutes les Hautes-Vosges.

BOURGONCE (LA)

CANTON DE SAINT-DIÉ

LE ROCHER DU THONÉ (alt. 510). — Propriétaire : l'Etat.

Se trouve dans le canton du Thoné de la forêt domaniale du Ban-d'Etival, 1re série, à 2 kilomètres au S.-S.-E. du clocher de la Bourgonce.

Accès par la route forestière de la Voivre jusqu'à la carrière du Thoné; ensuite sentier à gauche, sur environ 800 mètres, aboutissant sur la plate-forme de la roche.

Rocher magnifique de grès vosgien, haut de 28 mètres; la plate-forme avance en corniche demi-circulaire d'un diamètre de 4 mètres environ et d'une longueur de 25 mètres à la base Cette roche, d'une forme très irrégulière, est partagée en deux parties par une fente de 0 m. 35 de largeur dans le sens de la verticale.

Du sommet de la crête voisine, on découvre tout le plateau du Haut-Ban-d'Etival, la côte de Répy et le massif montagneux qui s'étend de Raon-l'Etape à Moussey et au Donon. Site de toute beauté.

ARBRES REMARQUABLES. — Propriétaire : l'Etat.

Deux gros sapins situés dans la forêt domaniale du Ban-d'Etival, lieu dit : « au Haut-du-Rein », mesurant, l'un (parcelle nº 47) 4 mètres de tour, 36 mètres de fût et 42 mètres de hauteur totale; l'autre (parcelle nº 50), 3 m. 15 de tour, 44 mètres de fût et 50 mètres de hauteur totale. Ces sapins sont âgés de 200 ans; le dernier est le plus élevé que l'on connaisse dans le département.

Dans la parcelle nº 50, se trouve également un hêtre de 3 m. 50 de circonférence et 35 mètres de hauteur, dont 16 de fût; ce hêtre est aussi âgé de 200 ans.

Enfin, dans la même forêt, au lieu dit « Chaufourneau » (parcelle H^3), un mélèze de 80 ans mesure 1 m. 50 de circonférence, 16 mètres de fût et 25 mètres de hauteur totale.

Ces 4 arbres ont été classés par l'administration forestière, pour être conservés indéfiniment.

BEAUMÉNIL

CANTON DE BRUYÈRES

GROTTE DE L'ERMITE (alt. 650). — Propriétaire : la Commune.

Située dans la forêt communale, au canton de la Vierge, à 3 kilomètres au sud du village, sur le flanc nord de la montagne appelée « l'Ermite » par les habitants du pays.

Accès par le chemin de Beauménil à Housseras-Fête jusqu'au col de la Vierge, puis sentiers divers sur les 400 derniers mètres.

La grotte est située dans un lieu très escarpé; elle a 3 mètres de longueur, 1 mètre de largeur et 2 mètres de hauteur; elle est composée de deux roches de grès vosgien. L'intérieur est plus large au fond qu'à l'entrée ; la partie supérieure est formée de 3 blocs et par des pierres de moindres dimensions qui paraissent avoir été placées là de main d'homme.

Un ermite aurait habité cette grotte vers 1775; il se rendait pieds nus, tous les dimanches, en été comme en hiver, à l'église de Champ-le-Duc.

De la grotte, on jouit d'un très beau point de vue sur les collines des Rouges-Eaux, de Mortagne, la forêt de Rambervillers, les environs de Saint-Dié et de Bruyères, les vallées de la Vologne et du Neuné.

BRESSE (LA)

CANTON DE SAULXURES

LE HOHNECK (alt. 1366). — Propriétaire : la Commune.

Le Hohneck est situé à 15 kilomètres au nord-est de la Bresse et à 20 kilomètres à l'est de Gérardmer.

Les accès, depuis cette dernière localité, sont très faciles par la route de Munster ou par le tramway électrique partant de Retournemer. De beaux sentiers sous bois, mais plus ou moins raides, y conduisent également de ce dernier lieu.

On s'y rend de la Bresse par le lac de Blanchemer et la chaume de Schmargult.

Le Hohneck est le point culminant du massif central des Hautes-Vosges; il est à cheval sur la frontière franco-allemande, délimitée en cet endroit par la ligne de partage des eaux.

La Meurthe, la Vologne et la Moselotte (côté vosgien); la Fescht, la Thur et la Petite-Fescht (côté alsacien), prennent leur source dans ses flancs et rayonnent en étoile autour de sa base.

Ces flancs, abrupts et par place hérissés de rochers d'une grande hauteur, vers l'Alsace, contrastent avec une pente relativement douce du côté des Vosges.

Ce dernier versant est couvert d'immenses forêts de sapins, remplacés vers les hautes altitudes par des hêtres rabougris qui disparaissent à leur tour pour faire place à des pelouses parsemées de fleurs et de plantes aromatiques sur lesquelles errent en liberté de beaux troupeaux de vaches.

Du sommet, battu par tous les vents et en saillie sur l'Alsace, on découvre l'ensemble de la chaîne des Vosges, du Donon au ballon d'Alsace; on voit, entre ces deux extrémités, une série de dômes gazonnés semblables à celui du Hohneck. Toute la chaîne apparaît dans son inextricable chaos, avec ses crêtes et ses vallons, ses sommets arrondis qui s'ajoutent les uns aux autres; on dirait « les flots d'une mer en furie, immobiles comme les vagues subitement cristallisées d'un océan de glace ».

A l'est, des précipices et des rochers à pic, les escarpements vertigineux de la route de Munster, avec, tout au fond, un cirque planté de sombres sapins. En face, la chaume de Frankentahl, dominée et soutenue par d'innombrables rochers granitiques qui donnent un grandiose aspect à tous les premiers plans, en même temps que la vue s'étend au delà de l'Alsace : la Forêt-Noire, très nettement découpée sur le ciel; derrière, le ballon de Guebwiller, les cimes bleuâtres du Jura et les montagnes de la Suisse avec leurs sommets blancs de neige,

jusqu'à la masse imposante du mont Blanc, en recul dans l'infini.

Plus près, à 16 kilomètres à vol d'oiseau, le ballon de Guebwiller, contre-fort principal des monts vosgiens, qui s'avance en Alsace et dépasse de 60 mètres la Tête du Hohneck.

De l'autre côté, la vue est un immense panorama : à ses pieds, au premier plan, une admirable échappée sur les lacs de Retournemer et de Longemer, puis les vallées profondes de la Vologne et de la Moselotte ; des montagnes qui vont s'abaissant par gradins successifs ; enfin le département des Vosges tout entier, avec ses plateaux inclinés, ses villes et ses villages.

Une table d'orientation, établie par le C. A. F., indique les principales directions des points de vue observés.

Un joli refuge, fait de poutrelles de sapin, également établi par le C. A. F., permet aux touristes de se reposer et de trouver un abri en cas de mauvais temps.

Un sentier assez facile conduit du Hohneck à la grotte du Frakentahl, qui se trouve en face, à mi-côte des escarpements de ce nom (1 kilomètre environ au nord-est, territoire alsacien).

C'est dans cette caverne, profonde de 10 mètres, haute et large de 3 mètres, que des habitants du val de Munster se sont maintes fois réfugiés pendant les guerres du XVIIe siècle.

Une très belle source d'eau glacée jaillit à l'entrée de cette grotte.

LAC DE BLANCHEMER (alt. 793). — Propriétaire : la Commune.

Ce lac est situé à 9 kilomètres à l'est de la Bresse, au pied du Rothenbach, sur le revers de la chaume de Ferschmuss. Il se trouve à côté du chemin qui conduit aux chaumes de Schmargult et de Breitzzouzen, près de la frontière.

Cette nappe d'eau, d'origine morainique, est au fond d'un cirque, au milieu d'une belle forêt de sapins qui reflètent leurs cimes dans ses ondes.

Sa superficie est de 6 hectares ; une large digue de débris de

bloc accumulés retient les eaux ; une vanne ouverte dans cette digue permet de les utiliser pour les besoins de l'industrie.

Malheureusement, une végétation palustre, tourbières trompeuses, envahit ce lac et en rend les rives dangereuses ; il est appelé à disparaître dans un avenir plus ou moins prochain.

LAC DES CORBEAUX (*alt. 900*). — Propriétaire : la Commune.

Ce lac tire son nom d'une roche voisine, sur laquelle les corbeaux aiment à se percher ; il est situé dans une forêt communale, sur le flanc Est de la montagne dite « Roche des Rouchaux », à environ 5 kilomètres à l'E.-S.-E. de la Bresse.

Un bon chemin, partant de la colline de Vologne, s'élève en lacets sur les deux versants d'un vallon et aboutit au lac.

Ce dernier remplit une cuvette creusée dans un granit porphyroïde rougeâtre qui renferme des aiguilles d'amphibole.

Le bassin est entouré de tous côtés par des roches abruptes et des ravins couverts de sapins et de hêtres gigantesques

Il a une forme elliptique. Sa longueur est de 580 mètres, sa plus grande largeur 250 mètres et sa profondeur maxima 34 mètres ; la superficie est de 9 hectares environ.

La digue qui retient les eaux n'a que quelques mètres de hauteur ; elle présente « à peu près tous les caractères d'une moraine, et le lac ne se serait probablement pas formé sans l'intervention d'un glacier qui déposa cette digue lors de sa retraite. Formée loin des pentes rapides, suivant une ligne transversale à la vallée, les matériaux qui la composent ne sont pas les restes d'un cône d'éboulement ; ils ne sont pas non plus le sédiment d'une eau courante, car ils se trouvent entassés sans ordre, sans trace de stratification. Ils paraissent être tombés sur un massif de glace qui a charrié sur ses bords le sable, le gravier et les gros blocs pour y former une ceinture de plus en plus épaisse, comme dans les moraines frontales à l'extrémité des glaciers actuels. Après la disparition de la glace, la



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

LA BRESSE. — Lac des Corbeaux (*p. 114-115*)

moraine a dû rester à peu près intacte, et les eaux sans écoulement remplirent le lit du lac » (1).

Un déversoir, pratiqué dans la digue, règle l'écoulement des eaux, qui s'arrêtent à 7 mètres au-dessous de leur ancien niveau naturel.

Une conduite souterraine, partant d'un aqueduc établi à 5 m. 50 en contre-bas de ce déversoir, conduit les eaux à une usine récemment construite pour l'éclairage électrique de la commune de la Bresse.

Le lac des Corbeaux a été illustré par Géhin et Remy, les inventeurs de la pisciculture, qui y firent leurs premières expériences.

LAC DE LISPACH (alt. 905). — Propriétaire : la Commune.

Ce lac est situé au sommet d'un vallon secondaire où prend naissance le ruisseau de Chajoux ; il est à 9 kilomètres environ au nord-est de la Bresse.

Avant d'arriver à Lispach, le vallon est si profondément encaissé entre les rochers et une épaisse forêt qu'on a nommé ce lieu : Noire-Basse.

On arrive enfin dans une excavation triangulaire au fond de laquelle brille le lac de Lispach.

Ce lac n'a guère qu'un hectare de superficie ; ses bords sont recouverts d'une épaisse couche de végétation palustre, sans solidité, qui les rend dangereux. Le centre seul reste à peu près à découvert ; il ne tardera pas à se combler lui-même et à se transformer en marécage.

C'est moins pour le lac que pour les curiosités naturelles et les perspectives sauvages de son voisinage que les touristes viennent dans ce lieu.

Des sondages effectués en 1897 et 1898, à quelques centaines

---

(1) Charles Grad. — *Annuaire de la Société d'Emulation*, tome XIV, 1er cahier, page 117.

de mètres à l'aval, ont démontré que le rocher compact, autrefois à nu, ne se retrouvait plus qu'à 8 à 10 mètres de profondeur.

ÉTANG DU MACHAIS (*alt. 890*). — Propriétaire : la Commune.

Cet étang est situé à 7 kilomètres à l'est de la Bresse, entre deux montagnes : la Tête-Ronde et le Rothenbach, au sommet d'une profonde dépression où coule le ruisseau du même nom.

Des chemins forestiers lui donnent accès.

Cette pièce d'eau, d'un hectare seulement de superficie, est placée dans un site sauvage, au milieu des bois, entourée de marécages ; elle est aujourd'hui à peu près comblée par la tourbe.

FONTAINE DE LA DUCHESSE (*alt. 1270*). — Propriétaire : la Commune.

Cette fontaine est située dans le flanc sud-ouest du Hohneck.

On s'y rend du lac de Blanchemer par un sentier tracé dans les replis du terrain.

La source et très abondante et ne tarit jamais ; on dit même que son débit augmente pendant l'été, ce qui s'explique d'ailleurs par la fonte tardive des neiges. Les eaux de cette source donnent naissance à un petit torrent qui se jette dans la rivière de Moselotte.

La source a été visitée, vers 1551, par Catherine de Danemark, veuve de François Ier, duc de Lorraine ; elle était accompagnée de son beau-frère Nicolas, comte de Vaudémont, avec lequel elle partageait les devoirs et les prérogatives de la régence.

La source a pris, à ce moment, le nom de fontaine de Son Altesse (1). Elle doit son nom actuel à une visite de Marguerite

(1) Elle est ainsi désignée sur une carte perspective dressée dans la seconde moitié du XVIe siècle, par Thiéry Alix, président des Comptes. (Voir : *Les Hautes-Chaumes des Vosges*, par Pierre Boyé, page 145).



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

LA BRESSE. — Moutier des Fées (*p. 116-117*)

de Gonzague, seconde femme du duc René II, qui s'y désaltéra en 1622.

La commune de la Bresse perpétua le souvenir de ce dernier fait par une inscription sur une plaque de bois placée auprès de la source (1).

LE MOUTIER-DES-FÉES (*alt. 1000*).— Propriétaire : la Commune.

Roches situées au col de la Grosse-Pierre, entre Gérardmer et la Bresse, à 4 kilomètres au nord de cette dernière localité et à 7 kilomètres au sud de la première.

La route carrossable qui relie ces deux communes y conduit.

« Superbes roches qui jaillissent du sol, affectent des formes imposantes. L'une d'elles surtout est majestueuse; plantée au milieu d'un vieux marais desséché, elle jouit dans la région d'une certaine célébrité et porte le nom mystérieux de « Moutier-des-Fées » (qui veut dire sanctuaire des fées). En ce lieu venaient jadis rondier les fées; mais le diable également y donnait des soirées. Aussi n'est-ce point sans frayeur que le Bressan passe là, à la tombée de la nuit; ce lieu est maudit, « on y craint », suivant le terme du pays. » (*Les Vosges*. par Fraipont, page 313.)

« Au col de la Grosse-Pierre, dit le docteur Fournier (*Annuaire des Vosges*, année 1902), sur la route de Gérardmer à la Bresse, on voit et on admire le Moutier-des-Fées Le site est unique dans les Vosges. C'est une lande bretonne à 1,000 mètres d'altitude, avec un merveilleux encadrement de montagnes en plus.

A cette hauteur, sur la crête même, on trouve les restes d'un vieil étang, aujourd'hui devenu marécage; au milieu,

---

(1) Voici cette inscription : « Commune de la Bresse. — Fontaine de la Duchesse.— Source de la Duchesse. — Altitude 1,270.— Du 20 au 22 août 1622, la duchesse Marguerite de Gonzague, deuxième épouse du duc de Lorraine Henri II, fit avec sa suite, composée de plusieurs dames et seigneurs de la cour, une excursion sur les hauteurs de la Bresse et de Gérardmer. Elle visita les Chaumes, passa la nuit du 21 au 22 aout à Schmargult, se désaltéra à cette fontaine qui a pris son nom.



émerge une énorme masse de rochers granitiques à forme arrondie, s'élevant vers le ciel, comme une tour : c'est le « Moutier-des-Fées ».

« Le lieu est désert, le silence absolu ; parfois, le tintement d'une clochette de vache qui pâture, le cri d'un enfant qui garde le troupeau, viennent donner une apparence de vie à ce site d'une tristesse grandiose, qui émeut le touriste et le porte à la rêverie.

« La nuit, quand la lune montante vient éclairer tous les reliefs rocheux, projetant au loin leurs ombres sous la lande marécageuse, le site prend un caractère des plus fantastiques.

« Le passant éprouve un sentiment de terreur, et le Bressan (habitant de la Bresse) attardé ne manque jamais de faire le signe de la croix et de se mettre sous la protection des saints du paradis. »

BROUVELIEURES

ROCHE DE PIERRE-TAILLÉE (alt. 500).— Propriétaire : la Commune,

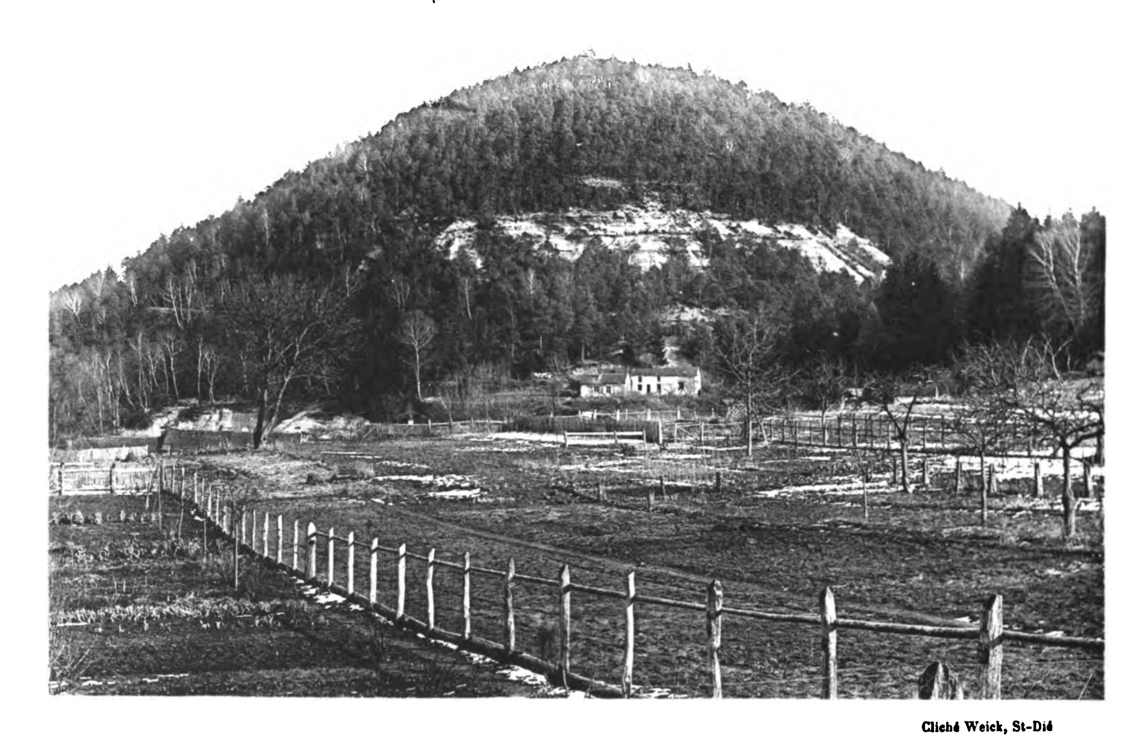
Située à l'extrémité sud de la montagne du Fouchon, à 2 kilomètres au sud de Brouvelieures ; accès facile par un chemin de vidange de coupes et un sentier.

Roche de grès vosgien d'environ 20 mètres de hauteur, avec plate-forme de 3 mètres de côté au sommet ; la partie supérieure, un peu cintrée, surplombe la base.

Du sommet, très accessible, on aperçoit Bruyères, à 1,200 mètres, et les montagnes de Liézey.

HAUT-D'OBTINRUPT (alt. 512).

A 2 kilomètres 1/2 à l'O.-N.-O. de Brouvelieures ; on y accède facilement en 45 minutes. On peut suivre le chemin forestier jalonné de Bruyères à Fremifontaine. On découvre la vallée de



Cliché Weick, St-Dié

BRUYÈRES. — L'Avison (*p. 118-119*)

la Basse-Moselle, la côte d'Essey, celle de Sion (Meurthe-et-Moselle) et tout le pays autour de Rambervillers.

On prétend que, par un temps favorable, on peut distinguer les tours de l'église de Saint-Nicolas-du-Port.

BRUYÈRES

AVISON (alt. 601).

Montagne située au nord et à 30 minutes de la ville. On y accède par un beau chemin circulaire et par de nombreux sentiers. L'un d'eux, le sentier Perrin, est de création récente ; il présente parfois de jolis points de vue sur la ville et la vallée de la Vologne.

En 1905, une tour en maçonnerie a été construite au sommet par les soins du Comité des promenades de Bruyères, en remplacement d'un mirador en bois sur la plate-forme duquel le Club alpin avait placé une table d'orientation.

Cette tour a la forme d'un tronc de pyramide quadrangulaire de 14 mètres 25 de hauteur, 4 m. 15 de largeur à la base et 3 m. 50 au sommet. La table d'orientation va être replacée au-dessus, d'où l'on jouit d'un vaste panorame : montagnes couvertes de forêts, champs et prairies, vallées de la Vologne et de la Mortagne, voies ferrées de Saint-Dié, de Gérardmer, d'Epinal et de Rambervillers, villages nombreux de tous côtés, etc., etc.

ROCHES DE POINTHAIE (*alt.* 530). — Propriétaires : les communes de Bruyères et de Vervezelle.

Situées sur la montagne du même nom, à 1 kilomètre au nord de Bruyères, à cheval sur les forêts de Bruyères et de Vervezelle.

Accès par la route de Brouvelieures, puis à travers bois, par un sentier mal indiqué et presque effacé.

Roches de grès vosgien de 6 à 8 mètres de hauteur, disposées par assises d'inégales hauteurs et plus ou moins excavées à leur base.

Le plateau sur lequel elles reposent est couvert de roches de même nature.

De ce plateau on pourrait jouir d'une belle vue sur les derrières de Bruyères et le cirque de Belmont, mais les pins qui s'élèvent au sommet masquent cette vue.

BUSSANG

CANTON DU THILLOT

LE DRUMONT (alt. 1208). — Propriétaire : la Commune.

Situé à 8 kilomètres au nord-est de Bussang, sur la frontière franco-allemande, à gauche du col.

Il existe plusieurs voies d'accès; la plus fréquentée part du tunnel, côtoie la Tête des Russiers (altitude 1,206), et passe à l'étang Jean (1); une autre passe par le Charat, derrière les hôtels, et aboutit au Plein-du-Repos, 2 heures de marche de Bussang.

Depuis 1906, une voie accessible aux automobiles a été créée et permet de monter en voiture jusqu'à la Charme-du-Drumont.

Au sommet, la vue est très étendue et de toute beauté sur les Hautes-Vosges, l'Alsace et la Lorraine; on aperçoit, avec leurs villes et villages, les vallées et les rivières des deux pays, les montagnes et les pics par centaines.

Une table d'orientation, établie par le C. A. F., permet de retrouver facilement les principaux points observés.

« On découvre, sur le versant alsacien, un immense paysage

(1) L'étang Jean est à l'altitude de 800 et à une demi-heure du tunnel ; il a été creusé, il y a quelques années, par l'administration forestière ; sa superficie est de 4 à 5 ares et sa forme circulaire enveloppe, en son milieu, un petit ilot sur lequel il a été élevé un superbe chalet où l'on arrive à l'aide d'un ponton rustique.

Des bancs de repos sont disposés çà et là sur les berges. Site charmant et des plus agréables au milieu du bois.



formé de masses ondulantes, de bois, de collines, de villages, de sinueuses rivières aux eaux argentines, et, au fond, tout au fond dans le lointain, les cheminées fumeuses de la cité industrielle de Mulhouse, en arrière desquelles serpente le lacet verdâtre du Rhin. Spectacle à lui seul capable de captiver l'attention, mais qui n'est que le premier plan de l'immense panorama qu'on embrasse, car cette scène se termine par la vision magique des montagnes neigeuses des Alpes.

« Du côté de l'ouest, la vue s'étend comme par enchantement sur la ligne semi-circulaire des ballons d'Alsace, de Servance et autres sommités, depuis la Tête-de-Meusfoux, la plus rapprochée, jusqu'au Donon, le dernier et puissant contre-fort de cette gigantesque muraille frontière.

« C'est dans cette direction que paraît se combiner, avec le plus d'éclat, la beauté des formes, en raison de la dégradation progressive des montagnes, auxquelles se substituent des collines qui se profilent dans le lointain, et au flanc desquelles s'écoulent des multitudes de petits ruisseaux qui courent au sein d'une verdure luxuriante pour aller grossir l'artère principale, la Moselle, qui s'estompe au fond de la vallée comme une coulée scintillante d'argent. » (*Guide du Touriste*, édité par Em. Lotz.)

SOURCES DE LA MOSELLE (*alt. 725*).—Propriétaire : M. Zimmermann.

La Moselle est formée de trois ruisselets qui descendent du Drumont, du Séchenat et de la Hutte. On a longtemps admis que le point de départ de cette rivière, c'est-à-dire la source même, était située à l'endroit où commence la vallée, soit à 3 kilomètres environ au nord-est du clocher et à 500 mètres du col de Bussang; mais il est plus vrai que la véritable source est sise au pied du Drumont.

Cette source, à laquelle on donnait le nom de source de la Moselle, sourd au milieu d'une vague prairie, derrière une

maison, à quelques mètres de l'antique route qui conduit au col.

Le voyageur, en arrivant là, éprouvait une profonde déception ; il voyait seulement un trou rond, rempli d'eau plus ou moins claire, dont l'écoulement était assuré par un tronc de sapin évidé en son milieu.

Cette source a été longtemps masquée aux regards des passants par une baraque en bois, qui permettait au propriétaire de faire payer une redevance à quiconque voulait contempler l'humble berceau de la Moselle

Telle était, naguère encore, la source officielle de la « divine rivière, mère puissante des héros et des riches moissons », qu'Ausone chantait il y a quinze siècles.

SOURCES MINÉRALES (*alt. 670*). — Propriétaire : Société anonyme de la Cie des grandes sources minérales françaises.

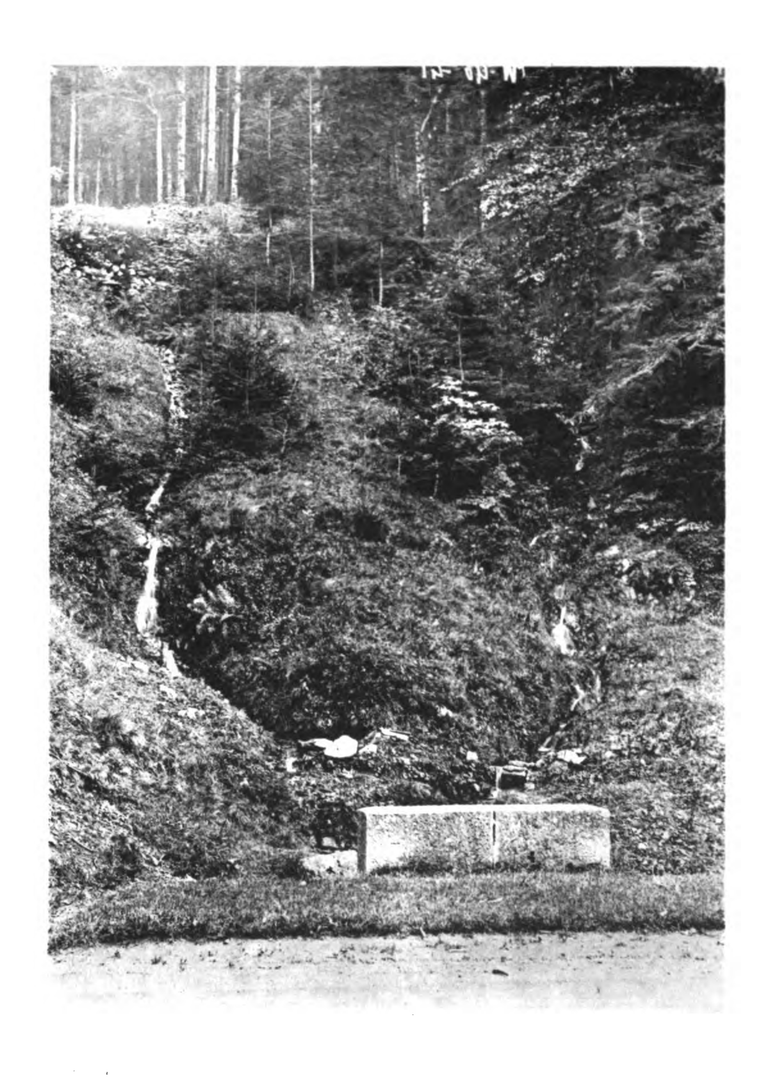
Ces sources sont situées à 2 kilomètres environ au nord-est de Bussang, un peu à gauche de l'ancienne route qui conduit au col, sur la rive droite de la Moselle naissante.

Elles sortent d'un massif de roches euritiques et sont au nombre de trois : la source Salmade, la source des Demoiselles et la source Marie.

Elles s'échappent à travers une fissure entre deux roches, dans un bassin dont le fond n'est revêtu d'aucune maçonnerie ; l'acide carbonique s'en dégage en bulles abondantes, outre celui qui est combiné avec l'eau.

A côté de l'acide carbonique libre, qui rend l'eau gazeuse, aigrelette, rafraîchissante et digestive, ces eaux sont lithinées, manganésiées, et contiennent de l'arséniate de fer. Ces qualités donnent aux eaux de Bussang un caractère à part parmi les eaux minérales et en font des eaux reconstituantes par excellence

Elles sont ordonnées par le corps médical, avec succès, dans les cas d'anémie, de chlorose, névrose, etc.



Clichés Weick, St-Dié

BUSSANG. — Une des Sources de la Moselle (*p. 122-123*)

On a commencé la captation de ces sources en 1677 ; elles ont été déclarées d'utilité publique le 7 avril 1866. Leur débit total dépasse 4,000 litres par 24 heures et leur température est de 11°.

Un grand hôtel, à 670 mètres d'altitude, et un établissement complet d'hydrothérapie, construit à proximité, reçoivent chaque année de nombreux buveurs et malades qui viennent faire à Bussang une cure d'air, d'eau et de terrain.

CASCADE DE L'OURS (alt. 687). — Propriétaire : la Commune (1).

Située dans la forêt communale de Bussang, canton de la Rocholle, à 2 k. 500 à l'est du clocher.

Deux chemins carrossables, ceux de Noiregoutte et de la Roche-de-l'Ours, conduisent à proximité ; temps de marche, 45 minutes.

Suite de cascatelles dont la hauteur varie de 2 à 5 mètres ; la dernière (celle d'amont) est la plus imposante. La hauteur totale des chutes est de 12 à 15 mètres.

Là, dans une embrasure de la montagne, au milieu d'une végétation forestière luxuriante, le ruisseau de Noiregoutte glisse sur une pente rapide et tombe en cascatelles multiples formant les dessins les plus variés.

Malheureusement, cette cascade n'est réellement intéressante à visiter qu'au printemps, au moment de la fonte des neiges ; en été, elle est le plus souvent à sec.

ROCHES DU CHARAT (alt. 900). — Propriétaires : la Commune et la Cie des Grandes Sources minérales.

Entre les vallées de la Moselle et de la Hutte, à 4 kilomètres au nord-est de Bussang. Grand massif de rochers, paraissant le premier escalier pour escalader le Drumont.

(1) Les renseignements concernant la cascade de l'Ours et les roches de Bussang sont en très grande partie dus à l'obligeance de M. Em. Lotz, hôtelier à Bussang.

Un sentier à flanc de montagne et partant de l'établissement des sources minérales, conduit au sommet. On y parvient également depuis le tunnel, par l'étang Jean et le Petit-Gazon.

« L'aspect imposant de ce massif de rochers aux formes inachevées, aux parois déchiquetées, emprunte à cette région l'idée de l'œuvre première de la nature, surprise et arrêtée dans son évolution par une brusque convulsion souterraine.

« Du haut de ces remparts, dont l'escalade serait dangereuse en maints endroits, du sommet de cet entassement de roches abruptes, l'œil suit les capricieuses sinuosités de la route qui mène de Bussang au col du tunnel et s'extasie longtemps devant la végétation agreste qui atténue quelque peu la sévérité du paysage.

« Ce coin de pays offre le contraste à la fois le plus sauvage et le plus riant des Vosges méridionales : d'une part, une masse aux flancs escarpés, hérissée, sur une surface de plusieurs hectares, d'imposantes roches granitiques; au fond, la Moselle à peine naissante, s'ouvrant un passage à travers le roc sur lequel elle se tord dans un étranglement; de l'autre, un mur sombre, taillé à pic, flanqué au pied de la route nationale que bordent, rangés en étages, de grands sapins dont le vert sombre s'harmonise à la blancheur des bouleaux croissant dans la ravine. »

Du sommet des roches, on domine toute la vallée de la Moselle jusqu'à Saint-Maurice; vue superbe sur les ballons d'Alsace et de Servance.

ROCHE DU SOTRÉ (*alt. 900*).— Propriétaire : l'Etat.

Située sur le nouveau chemin ou sentier Sibille, conduisant du Séchenat au Neuf Bois, dans la forêt domaniale de Saint-Maurice et Bussang, à environ 6 kilomètres du clocher. 1 heure de marche de la maison forestière du Séchenat.

« En suivant le sentier Sibille, on rencontre une croupe

rocheuse, aux blocs erratiques, juchés et soudés les uns aux autres, formant saillie sur l'abîme qui s'ouvre sur le vallon.

« C'est la roche du Sabbat, roche énorme, sur laquelle l'administration forestière a installé une petite logette.

« Le spectacle qui se déroule de ce point aux yeux du visiteur le saisit d'admiration et d'effroi. La vue se dégage à l'envi et rencontre de part et d'autre les détails les plus variés.

« Le vallon est droit, et les montagnes qui le forment sont des amphithéâtres tapissés de magnifiques forêts de sapins; des chaumières, éparses çà et là, en garnissent le fond.

« Au loin, se déploie le hameau de Taye; les blanches façades de ses maisons contrastent avec les prés verts des pâtures et des bois; le petit clocheton d'un tissage aux murs jaunis complète le tableau.

« Ce double sentiment d'effroi et d'admiration revêt plus d'ampleur encore quand on se reporte à la légende qui a fait donner à cette roche le nom de « Sotré »; cet esprit lutin, malicieux et follet, qui rôdait jadis autour des habitations pour y faire tour à tour parler le bétail, changer sa place à l'étable, bouleverser les ménages, jouer en un mot à l'espiègle badin.

« Une caverne qu'on voit encore était habitée par un de ces petits nains tourments, qui passait tout son temps à jouer aux bûcherons les farces dont il était coutumier.

« S'étant laissé surprendre un jour dans son sommeil, par ceux que la vengeance hantait, il fut ligotté et précipité du haut de la roche.

« Mais, depuis lors, son esprit malicieux le porte à pousser les visiteurs sur le bord de la plate-forme et à les précipiter à leur tour dans l'abîme. Puis, quand les malheureux ont cédé à cette tentation, le Sotré pousse un ricanement de satisfaction qui se répercute dans tous les environs.

« Malheur à celui qui, de nos jours encore, se laisse tenter à s'approcher trop près du bord, le Sotré est là qui le guette !!! »

Dans le voisinage de la roche, l'eau d'une source est amenée

par un tuyau de plomb au pied d'un gros hêtre. Ce tuyau, caché par une sorte de gaîne en écorce, suit verticalement l'arbre jusqu'à une hauteur de 2 mètres au-dessus du sol, et l'eau qui jaillit de cette hauteur dans une auge en bois rustique, semble venir de l'arbre lui-même.

On a aussi donné à cette fontaine le nom de « Sotré ».

ROCHE DU SABBAT (alt. 1171). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située dans la forêt domaniale de Saint-Maurice-Bussang, au-dessus de la vallée du Séchenat, à 5 kilomètres du centre du village.

Accès par la route nationale jusqu'au pont du Séchenat; à droite de ce pont, un sentier à pentes raides et en lacets tortueux conduit directement à la roche.

Cette roche est un énorme bloc de granit qui, autrefois, a dû se détacher du sommet de la montagne et s'arrêter dans le flanc de celle-ci. Elle a une trentaine de mètres de haut; comme grosseur et comme forme, elle peut être comparée à une maison. L'étroit sentier qui y conduit est creusé sous les pieds de la roche et surplombe un précipice qui donne le vertige.

« C'est là, suivant une tradition, que les sorciers et les sorcières de la région se rencontraient pour célébrer le sabbat.

« Les anciens affirment encore avoir entendu parfois des bruits étranges, des clameurs, une musique infernale faite de cris déchirants, d'aboiements, de miaulements, en un mot une sarabande terrifiante nommée « haute chasse ».

« Les sorciers, à cheval sur des boucs ou des manches à balai, traversaient l'espace qui sépare le Gresson et le Drumont pour venir danser sur cette roche. »

De cette dernière, on a un peu de vue sur la vallée de la Moselle, mais aucune sur l'Alsace.

ARBRES REMARQUABLES. — **Propriétaires : l'Etat et la Commune.**

1° *Sapin du Séchenat*, situé dans la forêt domaniale de Saint-Maurice-Bussang, au lieu dit « Séchenat ». Il est âgé de 200 ans ; sa circonférence est de 3 m. 80 à 1 m. 30 du sol et sa hauteur de 38 mètres, dont 32 de fût.

2° *Sapin de l'Envers-de-la-Hutte*, situé dans la forêt communale, à l'Envers-de-la-Hutte. Il est âgé de 250 ans ; sa circonférence, à hauteur d'homme, est de 4 m. 90 et sa hauteur de 42 mètres, dont 36 de fût.

3° *Le sapin du Pont-de-l'Etang*, situé, comme le précédent, dans la forêt communale de l'Envers-de la-Hutte. Il est âgé de 200 ans; sa circonférence est de 4 m. 60 et sa hauteur de 50 mètres, dont 44 de fût.

Ces trois arbres, très sains et très vigoureux, ont été classés par l'administration forestière pour être conservés indéfiniment.

CELLES-SUR-PLAINE

CANTON DE RAON-L'ÉTAPE

TÊTE OU ROCHE DU COQUIN (*alt. 843*). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située sur la crête dite « du Coquin », qui sépare les vallées de la Plaine et du Rabodeau, dans la forêt domaniale de Celles, à 6 kilomètres au nord-est du village.

Sentier d'accès jalonné par le C. A. F.

Roche de grès vosgien, parsemée de cailloux blancs, élevée de 8 mètres environ ; elle a une forme sphérique de 5 à 6 mètres de diamètre à la base. On arrive au sommet par des marches d'escaliers taillées dans la pierre.

De cette roche on jouit d'une vue magnifique. On domine toute la vallée de la Plaine jusqu'au Donon, la roche des Brocards (commune d'Allarmont), les ruines du château de Pierre-

Percée, une partie du canton de Senones jusqu'à la crête des Vosges, les hauteurs qui avoisinent le Valtin et Gérardmer, ainsi que les environs de Nancy Lunéville et Avricourt.

Ce site est visité chaque année par de nombreux touristes.

ROCHE D'ALVIN (*alt. 540*). — Propriétaire : l'Etat.

Située dans la forêt domaniale de Celles à l'extrémité de la crête dite « de Derzonnier », à 3 kil. 1/2 au sud de Celles.

Sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F.

Massif de grès vosgien de 15 mètres environ de hauteur et 20 mètres de largeur à la base.

On arrive au sommet en contournant la roche, ou directement par le sentier de crête.

Assez belle vue de ce sommet.

La crête de Derzonnier présente une série de roches fort belles et très pittoresques qui s'étendent de la roche d'Alvin au col de la Vierge, sur plus d'un kilomètre de longueur. De ce dernier col on redescend à Celles par un bon sentier jalonné par le Club alpin.

LE SAPIN DE CHASSINGOUTTE. — Propriétaire : l'Etat.

Situé dans la forêt domaniale de Celles, au canton dit « Dialtrepoix », parcelle A, à 100 mètres du chemin de la Basse-de-Chassingoutte.

Arbre âgé de 200 ans, très sain et très vigoureux, mesurant 4 m. 10 de circonférence à 1 m. 30 du sol et 43 m. 60 de hauteur, dont 35 de fût.



Cliché Weick, St-Dié

CELLES. — Roche du Coquin (*p. 128-129*)

CHAMPDRAY

CANTON DE CORCIEUX

LE SPIÉMONT (*alt. 811*).

Du sommet du Spiémont, montagne située à moins d'un kilomètre à l'ouest du clocher, on jouit d'une vue magnifique. On découvre les vallées de la Vologne, du Neuné, du Barba; on voit en grande partie les arrondissements de Saint-Dié, Remiremont et Epinal et, dans la direction du nord, une partie du département de Meurthe-et-Moselle.

Un autel druidique existait autrefois sur cette montagne; il a été exploité comme carrière il y a une trentaine d'années.

CHAPELLE-DEVANT-BRUYÈRES (LA)

CANTON DE CORCIEUX

ROCHES DE BORÉMONT (*alt. 700*). — Propriétaires : les Communes de la Chapelle et de Laveline.

Situées dans la forêt communale de Borémont, sur un éperon avancé du massif qui sépare les bassins de la Vologne et de la Mortagne, à 2 kilomètres au nord de la Chapelle.

On y arrive, de cette dernière commune, par un chemin forestier partant du chemin de grande communication n° 10, lieu dit « aux Pinasses »,

On peut également s'y rendre de Laveline et de Bruyères en une demi-heure.

Roches abruptes très curieuses, occupant une longueur de 250 mètres, découpées en certains endroits par de larges crevasses. Elles appartiennent au grès vosgien; on y reconnaît très distinctement des fragments de quartz, de granit de leptynite, de gneiss et de grands cristaux de felspach lamenaire. (*Système des Vosges*, par Hogard).

L'horizon est très borné; on n'aperçoit guère, au sud, que le Neuné, très sinueux, au milieu des prairies qu'il arrose.

TÊTE DU COLIMONT (alt. 704). — Propriétaire : la Commune.

Sommet d'une montagne boisée, séparant les vallées de la Vologne et du Neuné.

On peut y monter, en pente douce, depuis les stations d'Aumontzey (3/4 d'heure) ou de la Chapelle (1 heure); de ce dernier côté, la pente est très raide sur les derniers 350 mètres.

Un mirador en bois, dont la plate-forme dépasse les arbres, a été construit au sommet; de cette plate-forme on jouit d'un coup d'œil des plus pittoresques.

A l'est on aperçoit presque toute la chaîne des Vosges, et notamment le col de Sainte-Marie et la tête du Hohneck.

Au sud et à l'ouest, on distingue nettement toutes les hauteurs, depuis l'Avison (Bruyères) jusqu'aux environs de Liézey, en passant par le Spiémont

Au nord-ouest, l'horizon est immense et s'étend jusqu'au département de Meurthe-et-Moselle.

Au pied de la montagne, les belles vallées de la Vologne et du Neuné, encadrées de magnifiques forêts.

But de promenade très fréquenté.

CLEFCY

CANTON DE FRAIZE

ROCHES DES FÉES (alt. 680). — Propriétaires : M. Vichard et la commune de Fraize.

Elles sont situées à l'est du hameau du Souche, sur un chaînon séparant les communes de Clefcy et de Fraize.

On y accède, de cette dernière commune, par le chemin de Sérichamp et par un sentier; temps de marche, 30 minutes.

Amas de roches de 30 mètres de hauteur environ, sortant

brusquement du sol; celui-ci reprend immédiatement au sommet la forme unie d'un plateau qui se continue par la forêt de Fraize, sur le périmètre de laquelle elles se trouvent.

Ces roches, de granit commun, se composent de 9 ou 10 blocs, d'un assemblage bizarre, laissant entre eux des intervalles qui peuvent être facilement parcourus en rampant de bas en haut ou horizontalement.

La vue est masquée par des arbres du côté du nord; on découvre cependant bien la vallée de la Meurthe vers Saint-Dié, le Bonhomme et le Rossberg du côté de l'Est.

ROCHES DE PLAINFAING (*alt. 736*). — Propriétaire : la commune de Clefcy.

Situées à 500 mètres au sud des précédentes.

Mêmes voies d'accès; temps de marche, 35 minutes.

Dépôt important de roches brisées qui n'offre rien de régulier; c'est un éboulis de pierres granitiques jetées pêle-mêle et sans ordre sur le sol où elles reposent.

Jolie vue sur le col du Bonhomme, les Hautes-Chaumes, la vallée de Clefcy, l'Ormont, le Donon, etc.

COINCHES

CANTON DE SAINT-DIÉ

LA ROCHE DU SABBAT (*alt. 460*). — Propriétaire : la Commune.

Cette roche se trouve à quelques centaines de mètres au nord de Coinches, sur le revers d'une colline peu élevée; elle appartient au grès rouge et mesure 8 mètres de hauteur, 5 mètres de longueur et 4 mètres de largeur.

Vu d'un certain point, ce bloc représente une figure humaine. « Il était bien fait, dit le Dr Fournier, pour frapper la superstitieuse imagination de nos aïeux, qui en avaient fait le lieu de réunion des sorciers. »

D'après la tradition, aucun homme ne naissait sorcier, mais tout homme pouvait le devenir en faisant un pacte avec le diable.

Chaque semaine, de préférence le vendredi soir, les sorciers se rendaient au sabbat, où le diable les convoquait pour leur donner ses instructions. Tout y était permis, si ce n'est de bien faire et surtout de prononcer le nom de « Dieu ». Qui dit Sabbat dit ripaille et orgie. Dans chaque coin sombre se dressait une table copieusement servie; mais il était une chose, pourtant, que l'on n'y voyait figurer jamais, c'était le sel. Le sel faisait horreur au diable et à ses servants.

Les sorciers et les sorcières n'avaient besoin d'argent, ni de celliers, ni de tonneaux, pour avoir du vin à volonté : du premier arbre venu, dans lequel ils enfonçaient un couteau, ils faisaient jaillir toutes les liqueurs qu'il leur plaisait de demander, du vin rouge, du vin blanc, des vins de tous les pays.

Quand un sorcier voulait se rendre au sabbat, il devait s'oindre le corps d'une certaine graisse dont le diable lui avait enseigné la préparation. (Cette définition du sabbat, extraite du *Folk-Lore des Hautes-Vosges*, par Sauvé, page 171, s'applique à toute la région montagneuse du département.)

COLROY-LA-GRANDE

CANTON DE PROVENCHÈRES

LA ROCHE DES FÉES (alt. 804). — Propriétaire : la Commune.

Cette roche se trouve au sommet de la montagne de Voyemont, dans une forêt communale, à 3 kilomètres au nord-est du village, à la limite même du territoire; elle sert de borne frontière entre la France et l'Allemagne.

Elle est en grès vosgien et mesure 4 mètres de hauteur sur 7 mètres de largeur; elle est assise sur deux blocs de pierre entre lesquels on peut passer.

L'administration allemande a fait poser, du côté alsacien, une rampe en fer et tailler des marches pour arriver sur la plate-forme.

Du sommet de cette roche, on jouit d'un point de vue admirable sur les vallées de la Fave et de la Bruche On voit le Climont, le Brézouard, le Hohneck, les côtes de Liézey et une partie du territoire de Meurthe-et-Moselle.

Au pied de la montagne, on trouve une source d'un débit assez fort formant, après les pluies, une cascade inclinée de 4 à 5 degrés sur une hauteur de 7 ou 8 mètres.

SAPIN REMARQUABLE. — Propriétaire : l'Etat.

Situé dans la forêt domaniale de Colroy-Lubine, au lieu dit « La Bollée ».

Il mesure 3 m. 75 de circonférence à 1 m. 30 du sol; son fût a 32 mètres, sa hauteur totale est de 35 mètres; il est âgé de 250 ans. C'est le plus bel arbre de ce cantonnement forestier.

L'administration l'a classé pour être conservé indéfiniment.

CORNIMONT

CANTON DE SAULXURES

CASCADES DU BACION (alt. 540). — Propriétaires : les héritiers Georges Perrin.

Ces cascades sont situées à environ 500 mètres en amont de Cornimont, sur le bord du chemin de la Bresse.

Elles sont au nombre de trois, très rapprochées dans le lit de la Moselotte, et tombent d'une hauteur de 3 à 5 mètres.

Au droit de ces cascades, les rives sont bordées de rochers granitiques au travers desquels la rivière s'est creusé un passage; mais les roches du lit lui-même, du haut desquelles les eaux tombaient en cascades, ont été affouillées par les crues et entraînées plus bas.

Ces roches naturelles ont été remplacées par des blocs épars, rapportés en place et mis en ligne pour former autant de barrages qui, aujourd'hui, alimentent en eau des canaux d'irrigation ou industriels.

CASCADE DE LA GOUTTE-DU-REQUETEUX. — Propriétaire : Mme Ve Bazin.

Située à 1,500 mètres au N.-N.-O. du clocher, en suivant un beau chemin de montagne qui dessert le Droit-de-Cornimont.

Cette cascade est au milieu d'un bouquet de bois ; elle est formée par le ruisseau torrentiel de la Goutte-des-Requeteux ; la chute est de 7 mètres; mais le débit, très irrégulier, est nul en temps de sécheresse.

De cette cascade, en poursuivant le chemin, on a, sur la Bresse, une vue splendide; c'est vraiment le paysage le plus alpestre que l'on puisse rêver.

Arrivé à la fin du nouveau chemin du Droit, on n'a qu'à grimper le sentier abrupt des Prés-Curcat et on se trouve bientôt à Saucenigoutte, dont la tête s'élève à 750 mètres C'est de là qu'on commence à apercevoir les ballons d'Alsace et de Servance. Plus loin, à la Croix-des-Moinats (700 m.), au Ronfaing (1,062), on a devant les yeux le panorama le plus beau qu'on puisse voir. Une bonne heure de marche suffira pour aller de la cascade jusqu'au Ronfaing.

LA GRANDE-ROCHE (alt. 710). — Propriétaire : la Commune.

Cette roche est située à 1 kilomètre environ au nord-est du clocher, au sommet d'un éperon placé au-dessus de la jonction des ruisseaux de Xoulce et de la Moselotte et au pied duquel est adossée une partie du village.

Deux sentiers faciles, mais peu ombragés, y aboutissent ; temps de marche, 30 minutes.

La roche est de granit porphyroïde; elle est taillée à pic, du côté de Cornimont, sur une hauteur de 20 mètres; le sommet, gazonné, donne une plate-forme d'une longueur de face de 28 mètres sur une largeur de 20 mètres; sa surface est ainsi de 560 mètres carrés.

De ce sommet, on jouit d'une vue magnifique sur les vallées de Xoulce, de Travexin et de la Moselotte.

LA ROCHE-BRULÉE. — Propriétaire : la Commune.

Située à mi-chemin entre Cornimont et la Grande-Roche; mêmes voies d'accès que cette dernière.

Cette roche, de granit porphyroïde, émerge du sol sur une hauteur de 10 mètres, une largeur de 15 mètres et une profondeur de 10 mètres; elle est taillée à pic du côté du village et recouverte de gazons.

Elle n'offre rien de particulier que son aspect noirâtre, d'où lui vient son nom.

LA ROCHE DE LA TÊTE-DES-COUMES (alt. 900). — Propriétaire : la Commune.

Cette roche est située au Haut-du-Faing-Béret, à 1 kil. 500 plus loin que la Grande-Roche, soit à 2 kil. 500, à vol d'oiseau, au nord-est du clocher; 1 heure de marche.

Elle appartient au granit porphyroïde; son sommet est à vive arête et à dos d'âne sur une longueur de 120 mètres

De ce sommet on aperçoit le superbe panorama des Hautes-Vosges. Parvenu au Faing-Béret, si on continue sa marche, on aboutit au Haut-Brébant (1,050 m.), distant d'un quart d'heure seulement du lac des Corbeaux (commune de la Bresse).

LA ROCHE DE LA TÊTE DU ROYER OU DU CRAS (*alt. 748*). — Propriétaire : la Commune.

Elle est située à 1 kilomètre au sud de Cornimont, sur la hauteur qui sépare les vallées de la Moselotte et du Ventron.

Beau chemin d'accès; durée de marche, 30 minutes.

Elle appartient au granit commun et mesure 16 mètres de hauteur à pic; son sommet est un plateau dénudé de 500 mètres carrés; on y jouit d'une vue générale sur Cornimont, Saulxures Travexin et les hauteurs avoisinantes.

Une légende, rappelée par M. Badel, dans ses *Huit jours dans les Vosges*, prétend qu'un paladin de Charlemagne, chassant l'ours et l'auroch avec la cour, fut enfermé vif dans cette roche pour avoir trop aimé une fée du pays.

« Ils sont là, dit la légende, les pauvres amants, toujours vivants au milieu des roches figées, cloués dans leur prison et soupirant après la liberté, qui clora leur supplice affreux.

« Des fois, quand le calme se fait dans le val de Cornimont, on perçoit, très distinct, un faible gémissement. C'est la plainte éternelle de ceux qui s'aimèrent une heure et qui, dans les roches glacées, n'ont plus d'espoir, broyant sans fin, jusqu'au dernier des jours, leurs membres de pierre, meurtrissant contre les parois des cavernes leurs fronts de porphyre... pierres vives qui pensent et qui souffrent. »

LA ROCHE-FENDUE (*alt. 860*). — Propriétaire : l'Etat.

Située dans la forêt domaniale du Géhant, au-dessus de Travexin, à 3 kil. 500 du clocher. Accès faciles par le sentier Chépechatte et le chemin du Sapin-Jean-Pierre, ou bien par le chemin du Géhant. Temps de marche, 45 minutes.

Cette roche de granit a la forme d'un quart de sphère de 50 mètres de diamètre; sa largeur à la partie supérieure est de 20 mètres, sur 10 mètres environ de hauteur.

Elle doit son nom à une fissure.

A 100 mètres à l'Est de la roche se trouve un éperon dit « Tête-du-Canard » (alt. 900), d'où l'on découvre la vallée de la Moselotte, celle de Ventron, le Hohneck, le Drumont, le Haut-du-Roc et toutes les hauteurs avoisinantes.

A 150 mètres à l'ouest de la même roche, un abri forestier, ouvert à tous les promeneurs, a été construit en 1906.

CROIX-AUX-MINES (LA)

CANTON DE FRAIZE

ROCHES DE LA GROSSE-PIERRE (alt. 800). — Propriétaire : M. Grandjean, du Ban-de-Laveline.

Ces roches sont situées à 1,500 mètres environ au sud du clocher et s'étendent sur le flanc ouest de la colline que séparent les ruisseaux de Sadez et de la Morte.

On y accède de l'église par plusieurs sentiers peu faciles ; 30 minutes de marche environ.

Les roches constituent un amas de 1,000 à 1,200 mètres carrés de rochers granitiques émergeant de 4 ou 5 mètres le niveau du sol. Elles sont arrondies et se superposent d'une façon pittoresque.

Beau point de vue sur la vallée de la Morte et une partie de celle de la Fave.

PIERRES DES RAQUÉS (alt. 697).— Propriétaire : la Commune.

Elles sont situées à 2 kilomètres au sud-ouest du clocher, au sommet d'une montagne, presque à la limite des territoires de Mandray et de la Croix-aux-Mines; on y accède par des chemins ruraux à fortes pentes.

Elles constituent un assemblage de 7 ou 8 roches granitiques, couvrant une superficie de 150 à 200 mètres carrés, mais n'ayant que 1 mètre au plus de relief.

C'est plutôt un point de vue, d'où l'on découvre le val de Mandray, la vallée de la Morte, celles de la Fave et la Meurthe supérieure.

LA LOUVIÈRE (*alt. 890*).

Plus haut et plus loin que les roches de la Grosse-Pierre, au sud-est de l'église, à l'entrée du bois, au lieu dit « la Louvière », vue splendide vers l'Ormont, Saâles, le Climont, le Champ-du-Feu, le Donon et les pays situés en deçà de ces points, y compris la vallée de la Meurthe jusqu'à Raon-l'Etape.

DEYCIMONT

CANTON DE BRUYÈRES

GROTTE DU FOUR-DU-LOUP (*alt. 550*). — Propriétaire : Commune de Laval.

Cette grotte est située dans le bois dit « le Recreux », sur le flanc oriental et presque au sommet de la Tête-des-Fourneaux, à 3 kilomètres au nord-ouest de Deycimont, en face du hameau de Faing-Vairel.

Accès : du centre du village on prend le chemin de Faing-Vairel jusqu'au hameau de ce nom puis le chemin forestier du Champ-Berquand ; temps de marche, 45 minutes.

Roche de poudingue de 6 mètres de longueur, 5 de largeur et 7 de hauteur, dans laquelle il existe une grotte dont la face, tournée vers le nord-est, a 3 m. 50 de profondeur sur 2 mètres de hauteur et de largeur à l'entrée.

La vue est masquée par les arbres de la forêt.

ROCHE DE LA TÊTE DES FOURNEAUX (*alt. 550*). — Propriétaire : la commune de Laval.

Située à 3 kilomètres de Deycimont, dans la forêt communale de Laval, à 20 mètres à l'ouest de la grotte du Four-du-Loup.

Elle est constituée par une série de petites roches de poudingue superposées, de 4 à 6 mètres de hauteur, se terminant par une plate forme assez vaste.

Sommet dentelé au niveau de la crête d'où l'on jouit d'une vue assez étendue sur la vallée de la Vologne, la vallée de Saint-Jean-du-Marché, le Spiémont, le Hohneck, le Rothenbach, etc.

Le service géodésique a établi, sur ce terre-plein, un petit observatoire.

De la plate-forme des roches on a une vue superbe sur la vallée de la Vologne, depuis la Chapelle-devant-Bruyères jusqu'à Jarménil; dans son ensemble, le coup d'œil embrasse le versant oriental de la chaîne des Vosges depuis les environs de Fraize jusque vers Dounoux. Par un temps clair, on voit, au loin le Hohneck et le Rothenbach et, plus près, le Climont, le Spiémont, la Charme-de-l'Ormont (Pain-de-Beurre), la Tête-des-Cuveaux, etc., etc.

ROCHE DES GAULOIS (alt. 580).— Propriétaire : la commune de Laval

---

Située à 100 mètres au delà des roches de la Tête-des-Fourneaux, dans la direction du nord et au sommet de la même montagne.

Roche plate de grès vosgien, au niveau du sol, sans saillie.

Vers son centre se trouve une cuvette triangulaire se terminant en pointe, au fond A chaque angle du triangle, une rigole amène les eaux de pluie au fond de la cuvette.

Quelques personnes voient là une cavité naturelle; d'autres, un lieu religieux consacré au culte druidique,

---

DOMFAING

CANTON DE BROUVELIEURES

ROCHES DE CONTINPIERRE (alt. 500).— Propriétaire : la Commune.

Ces roches se trouvent dans la forêt communale, au sommet de la montagne Continpierre, à 2 kilomètres au nord de Domfaing.

On y accède par un chemin qui part de la scierie du Neuf-Moulin.

Elles appartiennent au grès vosgien et ont des formes bizarres, avec grottes et couloirs.

L'une de ces grottes mesure 1 m. 60 de hauteur, 0 m. 70 de largeur et 5 mètres de profondeur.

La vue, du sommet de ces roches, est très limitée; on ne voit qu'une faible partie de la vallée des Rouges-Eaux.

A 200 mètres plus loin, sur le même chemin, kiosque rustique.

DOMMARTIN-LES-REMIREMONT

CANTON DE REMIREMONT

ROCHES DE MORTE-VIEILLE. — Propriétaire : l'Etat.

Situées dans la forêt sectionale de Franould-Dommartin, au canton de Luxières, à 7 kilomètres, à l'E.-S.-E. du clocher.

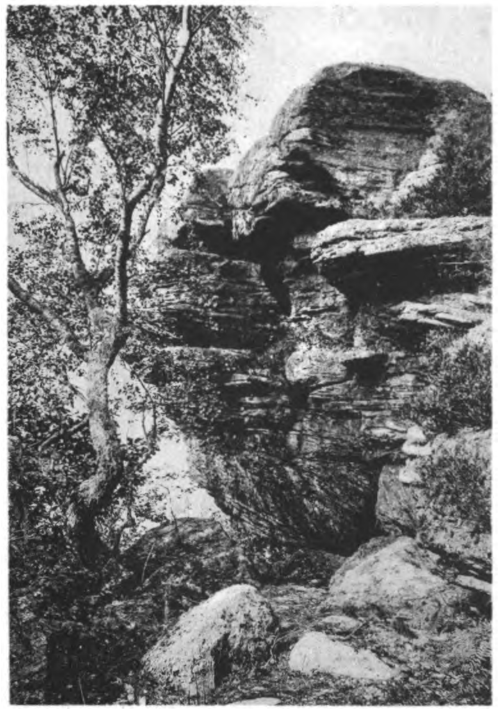
On y accède en suivant le chemin des Etangs, praticable aux voitures jusqu'aux Granges-Louis, et, de là, en montant à travers bois; temps de marche, 1 h. 3/4.

Magnifiques roches de poudingue adossées à un plateau couvert de fougères et de bruyères; elles renferment de nombreux cailloux de quartz ovoïdes et aplatis posés à plat et forment un banc de 50 à 60 mètres de face sur 7 mètres de hauteur moyenne; une cavité en forme de grotte, d'une dizaine de mètres de largeur sur 5 à 6 de profondeur. sert d'abri par les mauvais temps; ces roches présentent une fente verticale ou couloir dans lequel un homme peut passer. Elles ne dominent pas assez les forêts avoisinantes; de leur sommet, on peut cependant apercevoir le Haut-du-Roc, les hauteurs de la Bresse, le massif de Longegoutte et les forêts voisines de Plombières.

ELOYES. — Roche des Cuveaux (*p. 140-141*)



Plate-forme



Clichés Laheurte, Remiremont

Élévation

ELOYES

CANTON DE REMIREMONT

LES CUVEAUX (alt. 783). — Propriétaire : la Commune.

Située sur la montagne dite : Tête-des-Cuveaux, à 2 kilomètres à l'Est du village. Très beaux chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F.

Roche de grès vosgien, haute de 8 mètres environ, composée de blocs superposés d'inégales épaisseurs, les uns excavés à leur base, les autres en encorbellement.

Plusieurs couloirs dirigés dans le même sens divisent le sommet en 3 parties sensiblement égales, et, dans les intervalles, 5 excavations arrondies de 0 m. 60 à 0 m. 70 de diamètre ont été creusées à la surface. On a donné à ces trous, à cause de leur forme. le nom de « Cuveaux » auxquels ils ressemblent.

D'après M. Hogard (coup d'œil sur les terrains erratiques des Vosges), ces cavités témoignent de la présence d'anciens glaciers ; les eaux provenant de ruisseaux coulant à la surface de ces glaciers, auraient produit ces érosions en tombant plus ou moins verticalement, comme dans un puits, jusqu'à la roche sous-jacente.

On présume que l'homme a pu se servir de ces cavités pour des usages expiatoires, à l'époque où il établissait des sanctuaires sur les hauts lieux. et qu'il n'a en rien modifié l'œuvre de la nature.

On trouve, sur le chemin d'Eloyes aux Cuveaux, une fontaine d'eau excellente très appréciée par les promeneurs et, à quelques mètres, sur une petite éminence, un chalet forestier d'où l'on découvre Eloyes, Pouxeux et Arches.

Des Cuveaux, la vue porte surtout sur le village même d'Eloyes que l'on domine complètement de plus de 350 mètres de hauteur.

A 10 minutes des Cuveaux, au sommet même de la Tête, il existe un mirador en bois sur la plate-forme duquel le C. A. F. a placé une table d'orientation. De ce mirador on jouit d'une vue superbe sur les Ballons, les vallées de la Moselle et de la Vologne, les hauteurs de Saint-Dié et de Xertigny; on aperçoit très bien la tour N.-D. de Sion, en Meurthe-et-Moselle.

LA PIERRE-HUGUENOTE (alt. 700). — **Propriétaire : la Commune.**

Sur le versant sud de la Tête de la Violle, dans le bois dit « de la Pierre-Huguenote », à 4 kilomètres au nord-est d'Eloyes.

Accès par le vallon dans lequel coule le ruisseau de la Borne-Martin.

Bloc de grès vosgien rectangulaire, haut de 6 mètres, large de 2 mètres, sur 1 m. 50 d'épaisseur, se dressant verticalement sur sa plus petite face.

Une érosion hémisphérique régulière existe vers le bas de la face antérieure; cette érosion a 0 m. 80 de diamètre sur 0 m 40 de profondeur au centre. Au sommet, une petite cavité communique avec une fissure naturelle qui descend le long de la paroi latérale droite. On croit que cette cavité a servi aux cérémonies des cultes anciens. (Voulot, *Bulletin de la Société d'anthropologie*, 1886)

M. Voulot croit que, après la Réforme, les populations, dont l'ignorance assimilait les protestants aux païens, auraient substitué ce nom de « Pierre-Huguenote » à un autre beaucoup plus ancien.

ÉTIVAL

CANTON DE RAON-L'ÉTAPE

PIERRE D'APPEL (alt. 501). — **Propriétaire : l'Etat.**

A l'extrémité Est de la côte de Repy; elle domine Etival, dont elle est éloignée de 1 kilomètre à vol d'oiseau; on y accède



Cliché Weick, St-Dié

ETIVÁL. — Pierre d'Appel (*p. 142-143*)

par un chemin carrossable, puis un sentier en lacets au milieu des bois.

Rocher présentant cinq plate-formes superposées, dont les surfaces vont de 10 à 100 mètres carrés Les blocs de grès vosgien qui le composent, et dont les hauteurs varient de 4 à 12 mètres, ont leurs faces latérales convexes et leurs sommets tabulaires. Ils sont séparés par des couloirs profonds, généralement très étroits (0 m. 50).

L'un des blocs est creusé d'une excavation mesurant 7 mètres sur 3 mètres, sorte de grotte dont la voûte est supportée par un pilier naturel de 1 mètre de hauteur et 1 mètre de diamètre.

Sur la plate-forme supérieure, le service géodésique de l'armée a installé un signal en maçonnerie.

De cette plate forme on jouit d'une vue très étendue sur la chaîne des Vosges, les vallées de la Meurthe, du Rabodeau et de la Ravine, le plateau de Nompatelize, de la Bourgonce, de Saint-Remy, etc.

La Pierre-d'Appel faisait partie d'un camp romain qui s'était installé sur cette montagne ; il en reste encore quelques vestiges.

Le sentier qui part de la Pierre-d'Appel, jalonné en bleu sur les arbres, contourne toute la côte de Repy ; il passe à la Pierre-du-Bouc et au Chaudron-des-Fées, dont il est question ci après, ainsi qu'aux roches de Faucompierre, commune de la Neuveville-les-Raon.

PIERRE-DU-BOUC (*alt. 480*). — **Propriétaire** : l'Etat.

Cette pierre est située sur le flanc sud de la côte de Repy, à 1,500 mètres environ à l'ouest de la Pierre-d'Appel et à 4 kil. 500 du clocher d'Etival ; on y accède, depuis cette dernière, par un magnifique sentier sous bois.

Elle est formée de trois blocs, dont deux sont cylindriques

et l'autre plutôt cubique, avec des plates-formes supérieures de 9 mètres carrés de surface, étagées à 3 mètres l'une de l'autre.

Mêmes points de vue qu'à la Pierre-d'Appel, à l'exception des vallées du Rabodeau et de la Ravine et de la ville de Raon-l'Etape. Panorama complet du champ de bataille du 6 octobre 1870.

ROCHE DES CORBEAUX (alt. 670). — Propriétaire : l'Etat.

Massif de grès et de poudingue de 30 mètres de longueur, situé sur un éperon de la Côte-de-Repy, à 1 kilomètre de la Pierre-du-Bouc et à 5 k 500 du clocher d'Etival; un sentier forestier passant à la Pierre-du-Bouc y conduit.

Cette roche présente, au bord du sentier, une face à pic de 10 mètres de hauteur; du sommet formant plate-forme de 60 à 80 mètres carrés, on domine le cours de la Meurthe et les vallées de la Plaine et du Rabodeau.

CHAUDRONS-DES-FÉES (alt. 520). — Propriétaire : l'Etat.

Situés sur la crête de la Côte-de-Repy, à 800 mètres environ vers l'ouest de la Pierre-du-Bouc.

Ils consistent en trois excavations pratiquées dans le grès vosgien; et ayant la forme d'une calotte sphérique renversée, d'un diamètre de 1 mètre et d'une profondeur de 0 m. 50, 0 m. 15 et 0 m. 10 au milieu. Il y a de l'eau en tout temps dans ces cavités, malgré la sécheresse et leur position au haut de la montagne; ce sont les fées, dit la légende, qui les alimentent.

Elles ont été découvertes, il y a une trentaine d'années seulement, par des ouvriers qui ouvraient un sentier sur la crête, sous une épaisse couche de mousse Leur emplacement était déjà, à cette époque, dénommé : Chaudrons-des-Fées. Ces

dernières, d'après la légende, habitaient le camp voisin, dit des Sarrazins.

On prétend que ces bassins servaient de réserve d'eau aux Romains, qui ont occupé la région et y ont laissé maintes traces de leur séjour.

GROS CHÊNE. — Propriétaire : M. Houttement.

Cet arbre monstrueux est situé à 800 mètres au nord d'Etival, sur le chemin qui conduit à la Pierre-d'Appel; il mesure 5 m. 80 de pourtour à 1 mètre au-dessus du sol et 18 mètres de hauteur; il est âgé d'environ 400 ans. La projection horizontale de la cime feuillée est d'environ 400 mètres carrés.

FONTAINE SAINTE-RICHARDE. — Propriétaire : Mme Ve Champon.

Cette fontaine est située à Clairefontaine, à 2 kil. 500 du clocher.

La légende rapporte que sainte Richarde (Richarde reçut l'abbaye d'Etival de l'empereur Charles-le-Gros, son mari, et vint l'habiter en 884) séjournant à Etival, rencontra un pauvre exténué de soif. Touchée de compassion, elle planta le fuseau qu'elle tenait à la main et, le retirant de terre, fit jaillir aussitôt la source que l'on voit encore aujourd'hui.

FERDRUPT

CANTON DU THILLOT

PONT-ROCHE (alt. 797). — Propriétaire : la Commune.

A 1,500 mètres à l'E.-S.-E. du clocher, sur la croupe d'un contre-fort de la forêt de Longegoutte. Un chemin vicinal mène presque au pied; un sentier sur le reste du parcours.

Massif de roches granitiques escarpées et à pic, de hauteurs

variant entre 10 et 20 mètres, quelques-unes en surplomb, d'autres inclinées. Un trou de mine de 55 mètres de longueur a été creusé dans l'une de ces roches.

Très joli point de vue sur la vallée de la Haute-Moselle, les ballons de Servance et d'Alsace avec la chaume de la Jumenterie, les villages de Fresse, du Thillot et de Ramonchamp, enfin quelques jours sur la Haute-Saône.

FRESSE

CANTON DU THILLOT

CASCADE DE LONGILIGOUTTE

On trouve cette cascade à 2 kilomètres au sud-est du clocher et à 500 mètres environ de la scierie du Pont-Jean.

Pas d'accès, pour ainsi dire, à partir de la route nationale.

La chute est de 9 mètres de hauteur sur un plan fortement incliné de roches schisteuses; elle est formée par le ruisseau de Longiligoutte, affluent de gauche de la Moselle, torrent de 2 kilomètres de longueur, 1 mètre de largeur et 218 mètres de pente totale, débitant 24 litres à la seconde en temps ordinaire et 1,200 litres en grandes eaux; souvent à sec en été.

ROCHE DU SABBAT (*alt. 800*). — Propriétaire : la Commune.

Située dans la forêt communale, canton de Maxeiromont, au milieu de la parcelle 2^{3}, à 3 kilomètres du clocher; on y accède par le sentier de ronde de Maxeiromont au Pont-Jean.

Roche granitique de 6 à 7 mètres de hauteur verticale ; le sommet, formant plate-forme triangulaire, un peu arrondie au sud, a une surface d'environ 50 mètres carrés L'imagination populaire a cru voir dans les arabesques formées par les lignes de la pierre, creusées au sommet, des empreintes de pieds, d'instruments de musique et même de signes cabalistiques en

usage parmi les esprits de la nuit qui avaient fait de cette pierre leur lieu de réunion. Le plus mauvais de ces esprits, celui qui avait la plus détestable réputation, était Culâ. C'était un maître fourbe, un traître incapable d'un bon mouvement. Toujours agité, toujours errant, il se présentait sous mille formes, chandelle, cierge, lanterne, boule de feu, bouc aux yeux flamboyants. Passiez-vous près d'une feigne, vous aviez de grandes chances de le voir à vos côtés. Vous hâtiez-vous de vous éloigner, il lui plaisait de vous accompagner, passant auprès de vous comme un éclair, courant devant, courant derrière, se tenant à vos côtés, tantôt à droite, tantôt à gauche, dansant, gambadant comme un fou. Ah! s'il avait pu fatiguer vos yeux, les frapper d'éblouissement, il lui aurait été facile alors de vous entraîner au fond de quelque gouffre. Et c'est ce qu'il cherchait en faisant le beau, l'aimable, l'empressé; car, si vous l'aviez refusé comme guide, il avait la prétention de se faire accepter comme compagnon. Songiez-vous à le saisir? Si vous étendiez la main sur lui, il se dérobait, s'évanouissait, pour reparaître presqu'aussitôt, en riant à se tordre. Le seul moyen que l'on avait de se débarrasser de ses importunités était de jurer comme un charretier : Culâ, qui avait horreur des jurons, se précipitait dans la première flaque d'eau venue, et vous voyiez s'allumer, tout à l'entour de l'endroit où il avait plongé, une multitude de petites flammes vertes, jaunes, bleues, rouges, tout cela dansant, sautillant à vous donner le vertige et à vous aveugler (1).

GÉRARDMER

LE HOHNECK (alt. 1366).

Voir : Commune de la Bresse, page 111.

---

(1) Cette croyance superstitieuse, extraite du *Folk-Lore des Hautes-Vosges*, par L.-F. Sauvé, n'était pas seulement accréditée à Fresse, elle était également partagée par tous les montagnards vosgiens.

VALLÉE DE LA VOLOGNE

Cette vallée commence un peu à l'amont du hameau des Evelines, dépendant de la commune de Granges, et se termine à Retournemer, au pied du Hohneck; sa longueur est de 18 kilomètres. Elle prend plus particulièrement le nom de vallée de Granges entre les Evelines et Kichompré, et celui de vallée des Lacs entre le Saut-des-Cuves et Retournemer.

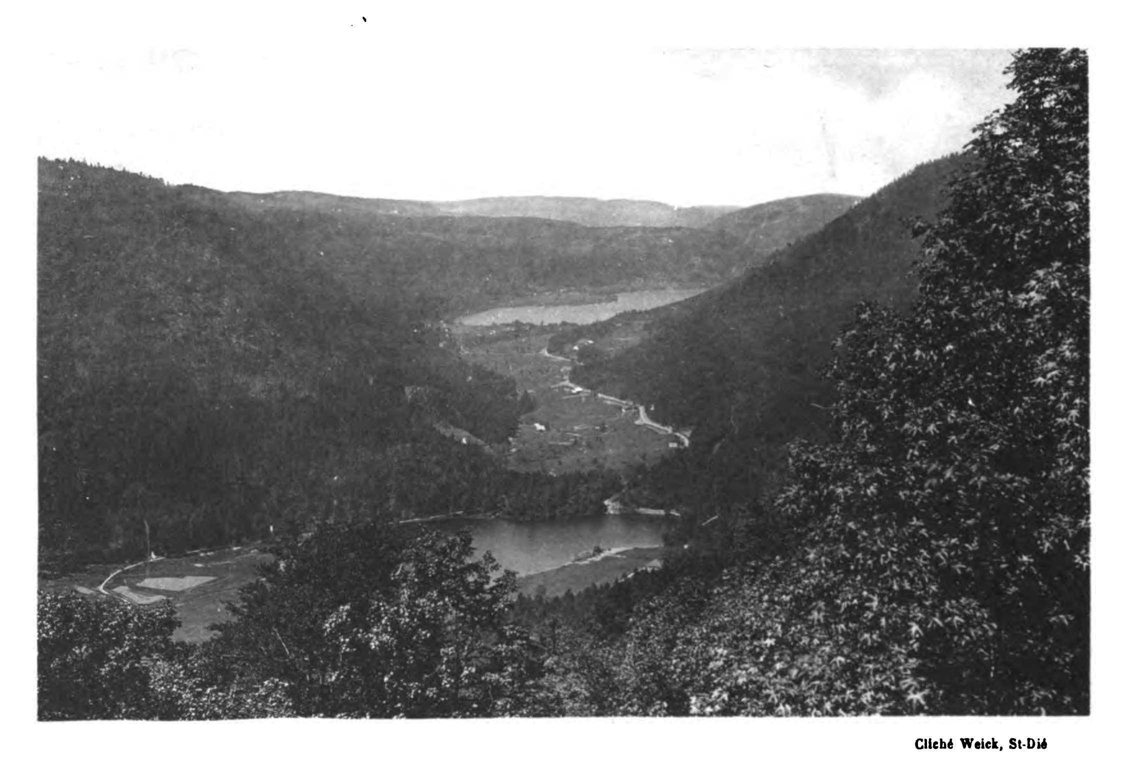
La vallée de Granges, longue de 7 kilomètres, est flanquée de deux chaînes de montagnes abruptes, élevées de 250 à 300 mètres et couvertes, de la base au sommet, de sapins séculaires, d'énormes rochers ou d'amas de roches écroulées les unes sur les autres.

La Vologne court au pied, à travers des arbres plantés en toutes sortes d'attitudes, et des rochers sombres qui, partout, tapissent sa couche.

Les eaux descendent à grande allure vers Granges; elles se précipitent en cascades ou glissent en rapides par-dessus les blocs glaciaires entassés sur leur passage.

La rivière, le chemin de fer et la route occupent le fond de la vallée, dont la largeur, en certains endroits, ne dépasse pas 20 ou 25 mètres; les montagnes qui forment les flancs sont si rapprochées qu'elles laissent à peine le temps au soleil de l'éclairer.

« Une lueur bleuâtre, tamisée à travers les hauts massifs forestiers, veloute l'herbe humide des prés où s'épanouissent les étoiles blanches des parnassies. Une paix profonde y règne, à peine troublée par le bouillonnnement de la rivière, le tac-tac des piverts, martelant du bec l'écorce des arbres, ou la lointaine rumeur d'une scierie construite en amont. Des sentiers épars, au long des pentes, l'œil est réjoui par le foisonnement des balsamines sauvages, balançant, sur de frêles tiges noueuses, leurs fleurs à éperons d'or; l'odorat est caressé par la savoureuse odeur des framboises mûrissantes. Parmi de va-



Cliché Weick, St-Dié

GÉRARDMER. — Vallée des Lacs (*p. 148-149*)

poreuses clairières, les poètes peuvent rêver à l'apparition soudaine d'une Napée sortant d'une cépée de noisetiers, ou à une danse de nymphes dans la molle retombée des hêtres. En cette druidique vallée, la fraîcheur est si pénétrante qu'en plein mois d'août, au fond de certaines cavités rocheuses, une rapide évaporation transforme l'eau en lamelles de glace. » (A. Theuriet.)

La vallée de Granges, qui est comme la porte d'entrée de Gérardmer, est une des plus pittoresques de la région vosgienne.

Kichompré, notamment, point terminus de cette vallée, est une oasis délicieuse au milieu des bois et un lieu de repos charmant.

La Basse-de-l'Ours, gorge sauvage, pavée d'énormes blocs granitiques, se trouve à proximité; à quelques centaines de mètres plus loin, on rencontre la gorge des Roitelets, puis, après, un immense éboulis, la roche Saint-Colomban, le Pont-des-Fées et le ravissant site des Perles de la Vologne, avec son chalet, ses tables rustiques et sa fontaine qui débite ses eaux claires et fraîches à travers le tronc d'un sapin.

Enfin, on trouve le pont de la Vologne, sur une gorge profonde, bordée de rochers à pic entre lesquels la rivière frémissante roule sur des blocs multiples qui semblent vouloir lui disputer le passage et, immédiatement au-dessus, « le Saut-des-Cuves, cascade tournante et changeante, les blocs entravant l'eau courante, les fougères s'agrippant dans les creux, les escaliers taillés dans la masse chaotique et menant au pied des cuves emplies et, par-dessus, je ne sais quoi, qui n'a rien d'effrayant, mais qui peut se traduire par cette expression : c'est divinement beau ! » (Badel, *Huit jours dans les Vosges.*)

Toutes ces merveilles que l'on rencontre à chaque pas, dans le court espace de 3 kilomètres qui sépare Kichompé du Saut-des-Cuves, offrent un spectacle aussi beau pour l'art que pour la pensée.

La vallée des Lacs commence au-delà pour se terminer au pied du Hohneck; on trouve, sur ce parcours de 8 kilomètres,

une suite de sites et de paysages variés dont aucun ne ressemble à l'autre.

Après avoir longé une ravissante prairie parsemée de fleurs et couverte, par ci par-là, de toile qu'on arrose d'eau limpide, de blocs de granit, de bouquets d'arbres et de maisons éparses, on rencontre le lac de Longemer, avec ses eaux claires assombries par le voisinage immédiat des hautes montagnes, dont les escarpements boisés et rocheux se reflètent dans le lac comme dans un miroir. Sur l'une des rives, le tramway, de Gérardmer glisse rapidement sur un délicieux chemin forestier, et bientôt on traverse un petit tunnel percé dans la roche vive, et le dernier lac, celui de Retournemer, apparaît au fond d'une haute cuvette de montagnes boisées qui l'encadrent avec une grâce et une coquetterie parfaites.

Ici commencent les pentes escarpées de la crête vosgienne, qui se terminent au col de la Schlucht et au Hohneck, aujourd'hui reliés à Retournemer par un tramway électrique.

Semblable à un enfant qui se débat contre les premières adversités de la vie, la Vologne naissante court rapidement sous l'ombre épaisse des sapinières; elle s'est ouvert un passage à travers les blocs de granit et lutte avec effort contre les obstacles qui l'arrêtent à chaque pas; elle bondit par-dessus, produit à tout instant de charmantes cascades, et continue ainsi son allure bruyante et indocile jusqu'au lac de Retournemer, où elle se repose un instant pour recommencer aussitôt après et ne finir qu'à la sortie de la vallée de Granges.

LE COL DE LA SCHLUCHT (alt. 1150).

Situé à 15 kilomètres à l'est de Gérardmer.

On s'y rend par la belle route de Gérardmer à Munster (1)

(1) Avant 1840, le col de la Schlucht n'était guère connu que des contrebandiers et des schlitteurs; la partie de route située sur le versant alsacien a été construite, de 1840 à 1845, par les frères Hartmann, de Munster; celle située sur le versant vosgien a été exécutée, de 1858 à 1861, par le service vicinal du département.



Cliché Weick, St-Dié

GÉRARDMER. — Lac de Retournemer (Vue prise des flancs du Hohneck) (*p. 150-151*)

ou, en tramway, par Retournemer; on peut également monter au col, de ce dernier lieu, soit en voiture, par un très beau chemin forestier, soit à pied, par le pittoresque chemin des Dames.

Tous ces chemins aboutissent au Collet (alt. 1,116 m.), dans le voisinage des sources de la Meurthe et de la Vologne Les roches taillées à pic, la profondeur de la vallée de la Grande-Combe et de la gorge du Valtin, où se précipite la Meurthe naissante, des arbres droits et drus qui se dressent de toutes parts vers le ciel, des sources glissant le long des rochers, les chaumes, enfin une belle échappée sur la vallée des lacs, forment une suite continue de vues et de sites séduisants du plus pittoresque effet.

Au col même, des hôtels allemands et français sont établis de part et d'autre de la frontière; au delà, les paysages et les sites se diversifient à chaque pas.

La route de Munster est tracée d'abord à flanc de côteau; sur la gauche s'escarpe un rocher gigantesque dont les crêtes sont déchiquetées comme les créneaux d'une forteresse en ruines; un contre-fort qui s'avance est percé d'un tunnel de 18 mètres de longueur, 6 mètres de largeur et de hauteur. Il ressemble à une gigantesque arche de pont, sous laquelle passe la route.

A droite, la vallée s'abîme presque à pic vers le fond d'un précipice, boisé çà et là de noirs sapins.

On a, d'un côté, un majestueux à-pic de granit, et de l'autre un précipice dont on n'ose mesurer la profondeur. On est à la fois ravi et saisi d'effroi à la vue de ce magnifique tableau.

De hautes montagnes mamelonnées et couvertes de sombre verdure se relèvent par assises rapides du fond du gouffre, puis le Hohneck apparaît avec ses chaumes et ses escarpements, où la neige persiste jusqu'en juillet.

Au sommet du précipice, le chalet Hartmann, perché sur un rocher; tout en bas, la petite ville de Munster avec ses vastes

établissements industriels; au delà, les plaines de l'Alsace, puis à l'horizon, les montagnes de la Forêt-Noire.

« La descente vers Munster est une merveille de pittoresque; il y a d'innombrables points de vue sur les montagnes et les vallées et des sous bois de toute beauté » ; malheureusement, ce n'est plus la France !

LAC DE RETOURNEMER (alt. 780). — Propriété particulière

Situé à 11 kil. 500 à l'est de Gérardmer, à l'extrémité supérieure de la vallée de la Vologne, au pied du Hohneck, sommet de la crête des Vosges.

Une belle route, empruntée par le tramway de Gérardmer, y conduit.

Ce lac, tout petit, est placé au fond d'un immense entonnoir de montagnes boisées qui l'entourent et ferment de tous côtés l'horizon ; nulle part on ne découvre d'issue et il semble, dit le Dr Fournier, qu'il n'y a plus qu'à s'en retourner, d'où le nom de Retournemer, qui veut dire Mer ou Lac d'où il faut retourner sur ses pas.

La superficie de cette pièce d'eau est de 6 hectares seulement pour une longueur de 300 mètres et une largeur de 200 ; sa profondeur qui était encore de 19 mètres en 1877, n'est plus aujourd'hui que de 11 m. 60 par suite des atterrissements de la Vologne qui tendent de plus en plus à réduire la profondeur du lac.

Le site qui l'environne est l'un des plus pittoresques que l'on puisse voir dans les Vosges. A côté du lac, un hôtel, quelques fermes et la maison forestière, près de laquelle se trouve une magnifique salle de verdure, ombragée de hêtres et de sapins gigantesques placés à quelques mètres les uns des autres ; l'un de ces sapins, âgé de 350 ans, a 4 m. 35 de circonférence, et mesure 40 mètres de hauteur, dont 35 de fût.

Des tables et des bancs ont été installés sous les ombrages de ces arbres.



Cliché Weick, St-Dié

GÉRARDMER. — Lac de Longemer (*p. 152-153*)

Comme cadre : au nord, se dressent les grands escarpements de la fantastique « Roche du Diable », à moitié cachée par les arbres ; à l'Est, montent les pentes boisées de l'imposante montagne du Hohneck, sentinelle de la France vers les abîmes du val de Munster ; au sud, des versants couverts de hêtraies touffues, qui séparent les sources de la Moselotte de celles de la Vologne ; enfin, à l'ouest, un mamelon rocheux, percé d'un tunnel pour le passage du tramway, barre la vallée et ne laisse plus qu'un étroit passage au trop plein du lac, qui descend d'un rocher fortement incliné (Voir cascade de Retournemer), avant de redevenir la Vologne.

LAC DE LONGEMER (alt. 740). — Propriété particulière.

Situé à 7 kilomètres à l'est de Gérardmer, dans la vallée supérieure de la Vologne. La route de Gérardmer au col de la Schlucht y conduit ; un beau chemin ombragé, emprunté par le tramway de Retournemer, le longe sur la rive droite

Ce lac a 2 kilomètres de longueur, de 350 à 500 mètres de largeur ; sa profondeur maxima est de 29 m. 40, et sa superficie de 75 hectares.

Le volume d'eau emmagasinée serait de 9,760,000 mètres cubes, en nombre rond.

Cette nappe d'eau doit à sa forme allongée son nom de Longemer (longue mer); elle est alimentée presque exclusivement par les eaux de la Vologne dont elle ne forme en quelque sorte qu'un élargissement, puis, finalement, se rétrécit entre deux rangs de sapins pour redevenir la rivière.

Ce lac, d'aspect sauvage, est encadré d'un paysage des plus pittoresques. Il est enserré entre deux chaînes de hautes montagnes dont les flancs, ravinés par le passage des torrents, sont hérissés d'énormes rochers granitiques et couverts de sapins austères dont les têtes géantes viennent refléter leurs teintes sombres dans le miroir de cristal placé à leurs pieds.

« Autrefois, dit M. Charton dans ses *Vosges pittoresques et historiques*, le site de Longemer avait fixé dans ce lieu un compagnon d'armes de Gérard d'Alsace, premier duc héréditaire de Lorraine (XIe siècle), et ce guerrier, nommé Bilon, s'était retiré, si l'on en croit les anciennes traditions, dans une cellule souterraine que l'on a découverte en 1830, sur le bord occidental du lac et qui contenait un squelette, que l'on suppose être le sien.

LAC DE GÉRARDMER (*alt. 660*). — Propriétaire : la Commune.

Le lac de Gérardmer est situé immédiatement à l'ouest de la ville; on le contourne en 1 h. 1/2 par un beau chemin carrossable.

Ce lac, dit M. Géhin, « est le pôle attractif vers lequel ont convergé, dès les temps les plus lointains, les populations primitives » ; c'est encore aujourd'hui vers lui que les touristes dirigent leurs premiers pas.

Il est le plus grand de tous les lacs du département ; il figure un ovale dont le grand axe mesure 2 kil. 200, sur une étendue de 800 mètres dans le sens de sa plus grande largeur ; sa profondeur maxima est de 36 mètres et sa superficie de 115 hectares, en nombre rond.

Le volume d'eau qu'il emmagasine atteindrait près de 19 millions de mètres cubes.

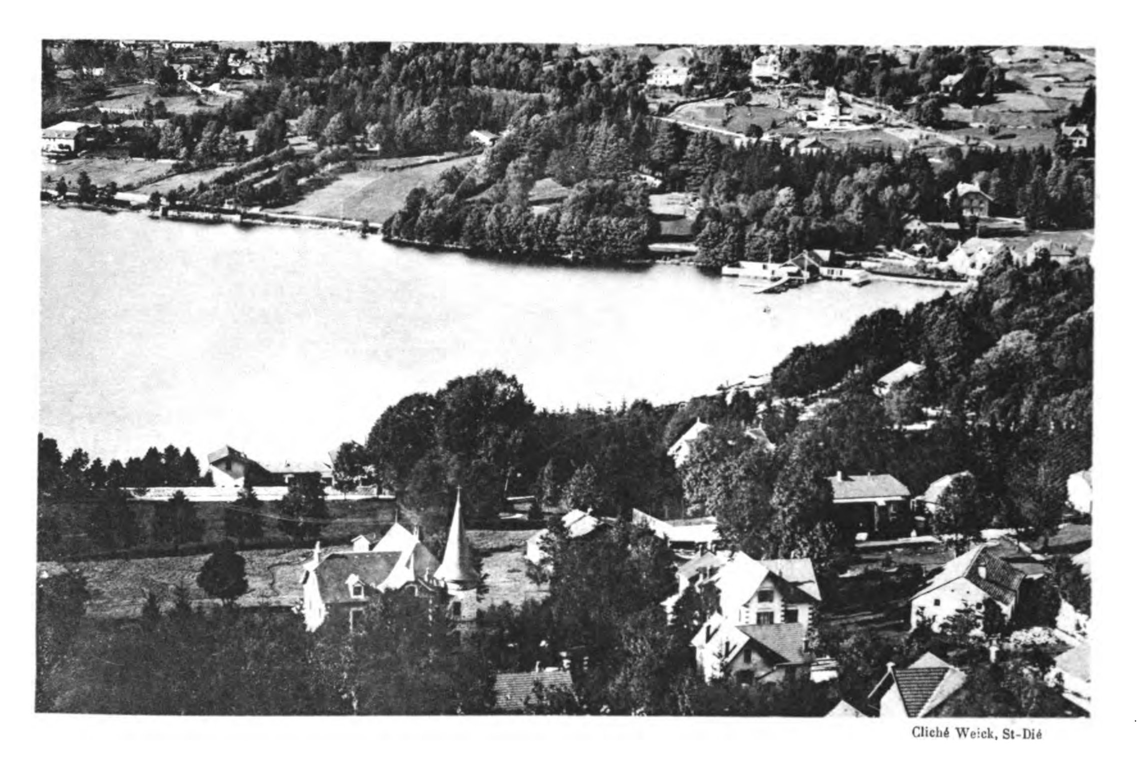
Il reçoit les eaux des petites vallées du Phény, de la Goutte-du-Chat, de Mérelle et du ruisseau du Chêne. La Jamagne, qui sort de son sein, à l'extrémité Est, va se jeter dans la Vologne à 3 kilomètres au nord-est de Gérardmer.

Ce lac s'est formé en arrière d'une moraine frontale de l'ancien glacier du Hohneck, disposée à l'ouest, en travers de la vallée, comme un barrage de retenue et qui a obligé les eaux à refouler à l'est, vers la Vologne. Cette moraine, haute de 32



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

GÉRARDMER. — Le Lac (*p. 154-155*)



Cliché Weick, St-Dié

GÉRARDMER. — La Sieste du Lac (*p. 154-155*)

mètres au-dessus du niveau du lac, est couverte de prairies et de champs cultivés.

Les rives nord et sud sont fermées par une double ligne de montagnes.

Sur la rive nord, des maisonnettes disséminées et disposées sans symétrie, sur le revers d'une côte rapide (côteau des Xettes), donnent un charme particulier au paysage. L'autre rive est entièrement couverte de sapins.

« Quand le soleil disparaît derrière la cime des montagnes, qu'il dore le ciel d'une lumière éclatante, le lac brille comme une glace polie avec des reflets de cristal ; puis l'ombre s'allonge doucement, la nuit fait taire les bruits du jour et le paysage s'assombrit.

« Le lac et les arbres se perdent dans une même valeur foncée et un phénomène singulier se produit : une ligne blanche éclatante dans l'obscurité apparaît à l'horizon et, peu à peu, s'allonge, devient une bande qui s'élargit toujours et s'avance ; le lac, tout noir d'abord, devient blanc, quelques instants après, par un phénomène inverse, il redevient noir ; cette transformation continuelle et lente agit comme un flux et un reflux durant de longues heures. Puis la lune se lève derrière les bois de sapins, qui prennent de faux airs de vieux châteaux en ruines ; la lune blafarde de la nuit vient éclairer les vagues qui s'agitent, le vent, frais et pur, siffle doucement des chansons légères qui vont se perdre dans les forêts toutes noires et cette obscure clarté qui tombe des étoiles, ce silence qui parle tout bas, donnent avec intensité une grande impression de calme. (*Les Vosges*, par Fraipont.)

LE SAUT-DES-CUVES. — (*alt. 693*). — Propriétaire : la Commune.

Situé à 3 kilomètres à l'est de Gérardmer ; la route et le tramway de la Schlucht y conduisent.

Cascades formées par la Vologne, qui se précipite en trois

chutes, d'une hauteur totale de 10 mètres, à travers deux murailles de granit.

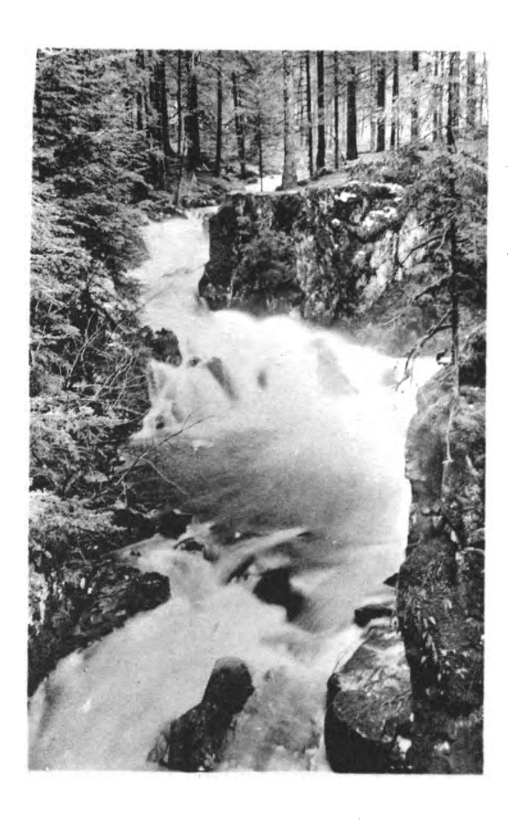
Ces chutes ont reçu le nom de « Saut-des-Cuves » parce qu'en tombant, elles ont creusé dans le rocher, au pied de chacune d'elles, des bassins de forme circulaire, espèces de cuves, où les eaux ont un mouvement giratoire ; ces eaux débordent toutes blanches d'écume de chacun de ces bassins et bouillonnent sans cesse; on s'intéresse à leurs efforts, on écoute leur voix bruyante, et on les suit d'un œil satisfait quand elles ont repris leur course vagabonde dans un lit bordé de rochers de 15 mètres de hauteur et reliés entre eux par un pont de maçonnerie à culées perdues.

Le site est des plus pittoresque, les beaux rochers granitiques qui forment les cuves, les grands sapins couverts de mousse qui ont pris racine dans leurs anfractuosités et qui l'entourent, lui donnent un aspect véritablement alpestre.

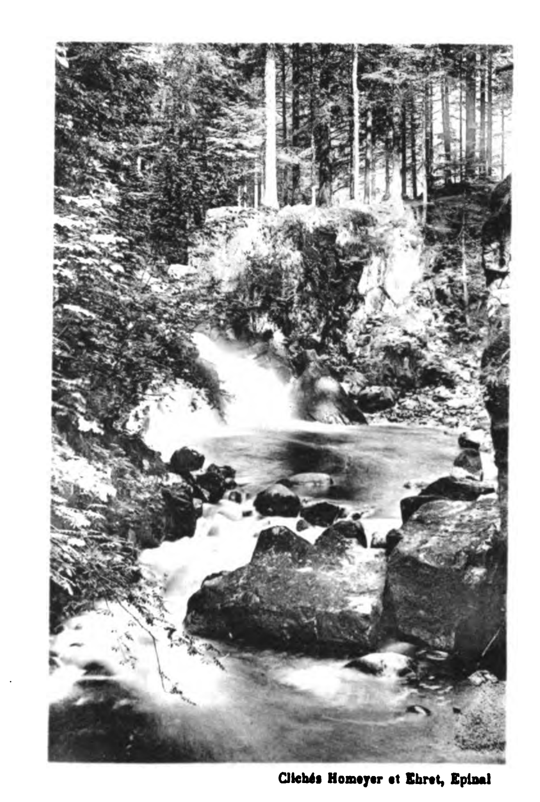
Dans son *Guide pittoresque*, M. Defranoux « conseille à l'amant d'y soupirer, au poète d'y chanter, au sage d'y réfléchir, car la mousse qui colore les rochers, l'épicéa qui croît dans leurs fissures, les sapins dont les cimes s'entrechoquent en se balançant, la brise qui rafraîchit l'eau qui écume, la demi obscurité du lieu, le ciel qui règne sur cette profonde solitude et le fracas de la Vologne qui combat le silence et empêche l'homme d'entendre l'homme, tout étonne, tout émeut, tout inspire à l'âme des pensées d'une tristesse délicieuse. »

« En hiver, dit de son côté le Dr Fournier, lorsque les branches de sapins, courbées par la neige et le givre, les roches couvertes de chandelles de glace formées par les éclaboussures des eaux, les blocs de glace qui forment de véritables passerelles sur l'eau, sont éclairés par le soleil, on retrouve au Saut-des-Cuves un véritable paysage des régions glacées du Nord.

GÉRARDMER. — Saut des Cuves (*p. 156-157*)



Grandes Eaux



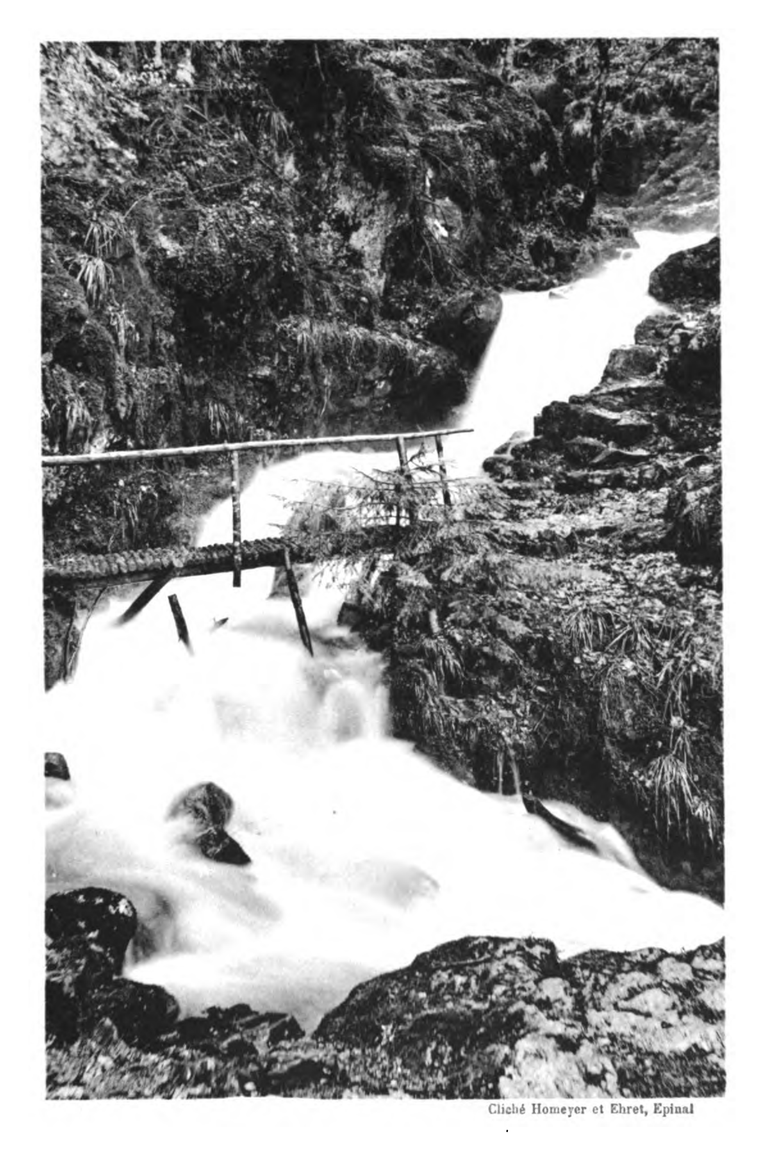


Basses Eaux



Cliché Weick, St-Dié

GÉRARDMER. — Cascade de Retournemer (*p. 156-157*)



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

GÉRARDMER. — Cascade Charlemagne (*p. 156-157*)

CASCADE CHARLEMAGNE (alt. 820). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située presque à l'origine de la Vologne, à 500 ou 600 mètres à l'amont et au sud-est de Retournemer; de beaux sentiers sous bois y conduisent.

Très belle cascade, formée de trois chutes différentes sur des rochers granitiques; leur hauteur totale est d'environ 20 mètres et on peut les visiter tour à tour par des sentiers qui grimpent sur les rochers de la rive gauche. Quelques escaliers taillés dans ces rochers seraient bien utiles.

Le site est très pittoresque ; malheureusement la cascade manque souvent d'eau pendant les périodes de sécheresse.

La tradition rapporte que, en 806, Charlemagne, se rendant d'Alsace en Lorraine, franchit les hauteurs des Vosges et se désaltéra à cette cascade, qui a conservé son nom.

CASCADE DE RETOURNEMER (alt. 778).— **Propriétaire : la Commune.**

Les eaux du lac de Retournemer s'échappent par une ouverture creusée dans un rocher incliné de 40° environ.

La nappe d'eau s'étend sur les gradins de ce rocher, haut de 10 mètres, et forme de charmantes cascatelles.

CASCADE DE CREUSE-GOUTTE (alt. 680)

Voir : Commune de Rochesson.

CASCADE DE LA MÉRELLE (alt. 850).— **Propriétaire : la Commune.**

Située à 4 kilomètres au sud-ouest de Gérardmer; on y accède par le chemin du Tour-du-Lac et celui des Rochottes.

Chute de 4 mètres formée par un petit ruisseau qui se jette dans le lac de Gérardmer, à 300 ou 400 mètres de son extrémité ouest; peu importante, mais dans un site très sauvage.

LE SAUT-DE-LA-BOURRIQUE ET SON RAVIN (*alt. 752*).
Propriétaire : la Commune.

Situé à 3 kilomètres au sud-ouest de Gérardmer ; on y accède par le chemin de Ramberchamp au col du Phény, puis un sentier. Temps de marche, 1 heure.

Charmante petite cascade de 13 mètres de chute totale, formée par le ruisseau de Ramberchamp, « dans un délicieux ravin où les mousses ont engendré des mousses, courant partout, grimpant jusqu'au haut des arbres, mâchonnant les branches qui, ainsi habillées de fourrures, semblent des hybrides, moitié plantes et moitié bêtes, dressant leurs membres aux formes étranges par-dessus les ravins.

« Les fleurs et les sources se confondent sous terre et se précipitent à travers les roches presque à pic du ravin. Cette cascade de la Bourrique a vraiment un caractère particulier. Il règne une fraîcheur exquise, fraîcheur qui monte de l'eau, descend des sommets touffus, pour venir se répandre dans l'air du ravin. Les arbres, d'un blond vénitien, laissent pendre la mousse qui vit en parasite sur leurs branches et semblent sortir de la source tout dégouttants d'eau encore La rivière murmure à travers les roches au-dessus desquelles elle bondit, couvrant parfois des racines énormes qui sont venues dégringoler là, posant leurs formes grimaçantes, comme pour empêcher la rivière de s'égarer plus loin.....

« Quelques arbres encore ferment ce coin mystérieux ; autour de leurs rameaux tire-bouchonnent des lianes entrelacées, fines comme des écheveaux qu'auraient oubliés des fées dans leurs folâtres ébats. Des fils de la Vierge se croisent en tous sens, emprisonnant la vallée de leur légère trame d'or et d'argent. » (*Les Vosges*, par Fraipont.)

Le ravin du Saut-de-la-Bourrique est un des sites les plus fréquentés de Gérardmer, principalement par les dames.

GÉRARDMER (*p. 158-159*)



Saut de la Bourrique



Clichés Homeyer et Ehret, Epinal

Cascade de Merelle

GORGE DES ROITELETS. — **Propriétaire : l'Etat.**

Située dans la forêt, à 2 k. 500 au nord-est de Gérardmer et à 500 mètres à l'est de Kichompré. Voies d'accès très faciles.

Gorge étroite, encaissée entre d'énormes roches granitiques, livrant passage au ruisseau de Narouel, affluent de droite de la Vologne, qui descend en pentes très raides, sur un fond rocheux, produisant ainsi une succession de cascatelles. En temps de pluies et surtout de fontes de neige, de nombreux torrents descendent des flancs de cette gorge et forment autant de cascades.

Ponts rustiques et chalet dans le fond même de la gorge; site très pittoresque où l'on trouve toujours une grande fraîcheur.

LA BASSE-DE-L'OURS (*alt. 719*). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située dans la forêt, à 3 kilomètres au nord-est de Gérardmer, tout proche de Kichompré, à gauche de la chapelle Saint-Jacques; sentier d'accès conduisant aux fermes de Neymont (Martimpré).

Gorge sauvage, sombre et froide, semée de cavernes glacées et pavée d'énormes blocs granitiques écroulés les uns sur les autres dans un cataclysme effrayant.

Parmi ces rochers, qu'on croirait prêts à rouler dans l'abîme, il en est deux de remarquables par leur forme et à côté desquels un petit torrent se précipite sous des groupes de pierres pour ne reparaître qu'à plusieurs centaines de mètres plus bas.

Cette sombre gorge servait jadis de refuge aux ours, dont l'espèce ne s'est éteinte, dans les Vosges, qu'au commencement du XVIIIe siècle.



LA GLACIÈRE DU KERTOFF (*alt. 619*).— **Propriétaire : l'Etat.**

Située dans la vallée de Granges, en face de la papeterie du Kertoff, à 6 kilomètres au nord de Gérardmer, par la route de Bruyères; temps de marche, 1 h. 1/2.

Immense amoncellement d'énormes blocs granitiques, tombés des flancs d'une montagne haute de 300 mètres, dont les anfractuosités sont remplies, en hiver, par la neige qui se condense en glace, en été.

Cette glace persiste jusqu'au milieu de juillet et parfois même pendant toute l'année. On la trouve dans une cavité qui a 2 mètres de profondeur, 3 mètres de largeur et 1 m. 50 de hauteur; on y entre par une ouverture assez étroite. La basse température est due à des courants d'air froid qui viennent de la masse éboulée et se répandent dans son intérieur.

L'été, on peut goûter le frais dans cette cavité qui jouit dans le pays d'une certaine renommée.

Elle a été visitée plusieurs fois par la reine Hortense (1810).

LE MOUTIER-DES-FÉES (*alt. 1000*). — **Propriétaire : la commune de la Bresse.**

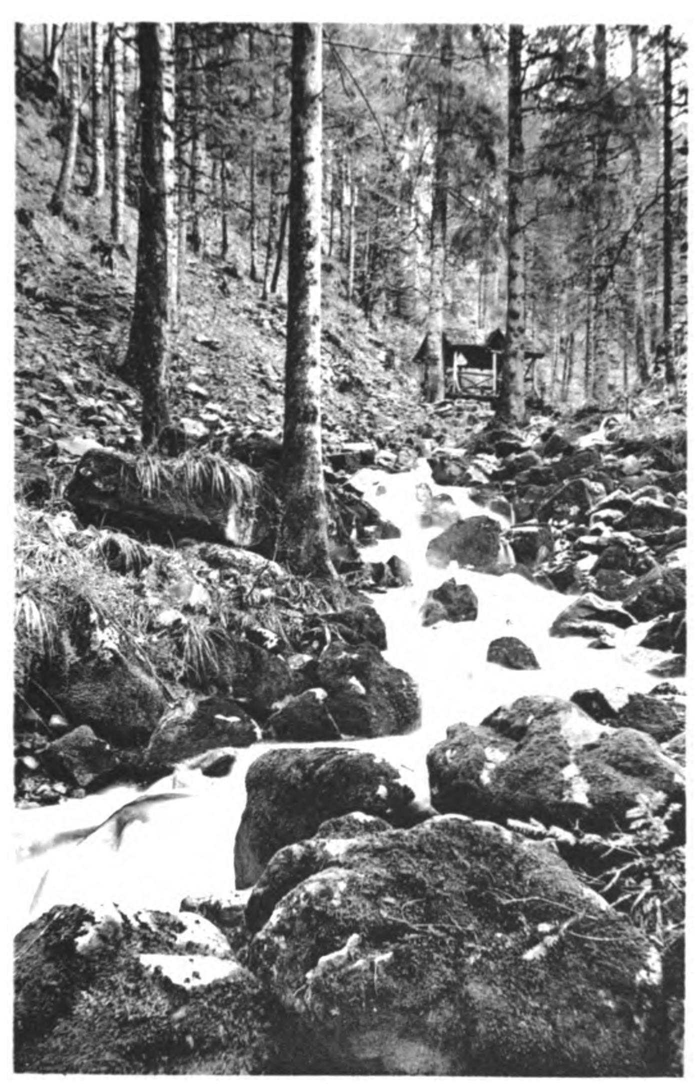
Roches situées au col de la Grosse-Pierre, entre Gérardmer et la Bresse, à 4 kilomètres au nord de cette dernière localité et à 7 kilomètres au sud de la première.

(*Voir* : Commune de la Bresse, page 117.)

ROCHE MORAND (*alt. 780*). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située dans une forêt domaniale, à 3 kilomètres à l'ouest de Gérardmer, route de Liézey, dite Chemin-des-Fourmis, à gauche, en venant de Gérardmer.

Roche granitique de 10 mètres de hauteur avec plate-forme de 6 mètres sur 7 garnie d'une balustrade en fer.



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

GÉRARDMER. — Gorge des Roitelets (*p. 160-161*)

Très belle vue sur le col de la Grosse-Pierre, le lac de Gérardmer, la vallée de Ramberchamp, le Xetté, etc.

Un élagage des arbres, dans le voisinage de la roche, serait nécessaire pour démasquer la vue.

LE HAUT DE LA CHARME (alt. 984).

Roche dominant les vallées de Menaurupt et de Rochesson, située à 5 kil. 1/2 au sud-ouest de Gérardmer, au milieu de sapins, de genévriers et de genêts.

Accès par la route de Ramberchamp et les chemins des Rochottes et du Haut-du-Tôt.

Belle vue sur Grouvelin et les Hautes-Chaumes.

LA ROCHE DU RAIN (alt. 745). — Propriétaire : la Commune.

Située à 15 minutes au sud de Gérardmer, exactement derrière l'Hôtel-de-Ville; sentier d'accès.

Enorme rocher, haut de 10 mètres, avec plate-forme de 150 mètres carrés, plantée de hêtres et de sapins; on y accède de plain-pied par le Haut-du-Costet et le chemin de la Rayée.

Très belle vue sur la ville, les Xettes, la Haie-Griselle, une partie du lac, la vallée du Tholy, la gorge de Kichompré. Point de vue des plus remarquables.

LA ROCHE-DU-RENARD (alt. 850).

Située à 3 kil. 500 au sud-ouest de Gérardmer, sur une hauteur, près d'une sapinière.

Roche et blocs de granit couvrant quelques centaines de mètres de superficie, présentant alternativement, au sommet, des cuvettes et des saillies arrondies.

Des blocs isolés se continuent au sud et dominent la route de Remiremont de plus de 180 mètres.

Vue complète sur Gérardmer.

En 1814, les habitants de Gérardmer cachèrent leurs bestiaux dans une clairière de la forêt avoisinant la roche pour les sauver du pillage; cette clairière s'appelle depuis « le grand Stauie », qui veut dire : la grande étable.

LA ROCHE DU COUCOU (*alt. 780*).

A 15 minutes au sud-ouest de Gérardmer, près de la route de Remiremont à gauche, au premier tournant.

Roche taillée sur 6 mètres de hauteur et 8 mètres de face pour le passage de la route. Elle constitue la partie inférieure de la roche du Renard, et domine la route en face du lac.

LA ROCHE DU LAC (*alt. 670*). — **Propriétaire : la Commune.**

A 15 minutes au sud-ouest de Gérardmer, à l'entrée du vallon de Ramberchamp, près du lac, sur le bord même de la route.

Amas de roches granitiques de 5 mètres de hauteur, couvrant une surface d'environ 100 mètres carrés.

Belle vue sur le lac et la côte des Xettes.

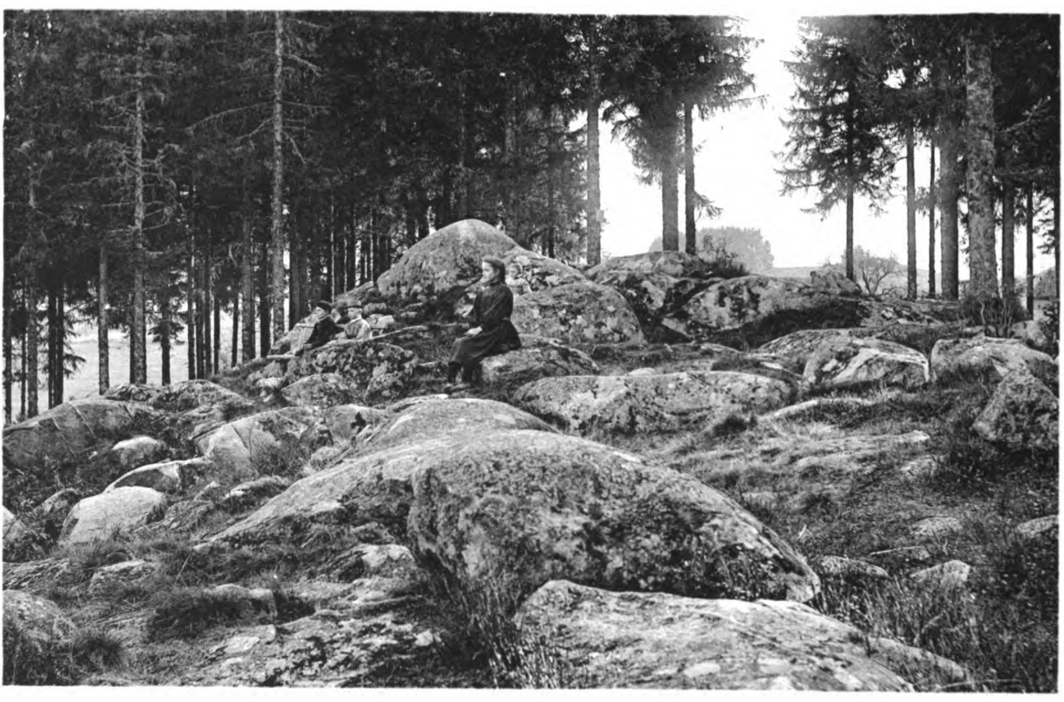
ROCHE DU CUL-COISLIN. — **Propriétaire : la Commune.**

A 1,500 mètres au sud-ouest de Gérardmer, à droite de la route de Remiremont et 100 mètres plus loin que la Roche du Coucou.

Roche granitique de 3 mètres de hauteur sur 20 et 10 mètres de côté.

Vue sur le lac à travers les arbres.

La Duchesse de Coislin, dame du Chapitre de Remiremont, étant venue en promenade à mule à Gérardmer, dut descendre de sa monture près de cette roche à cause du grand vent qui venait d'offenser gravement sa pudeur.



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

GÉRARDMER. — Roches du Renard *(p. 162-163)*

LA VIERGE DE LA CREUSE. (alt. 750).— **Propriétaire : la Commune.**

Située à 2 kilomètres au sud de Gérardmer ; accès par le chemin des Bas-Rupts et le chemin de La Bresse. Roche d'eurite granitoïde (1), haute de 15 mètres, séparée verticalement en deux parties par la foudre, un jour de tempête ; tandis que l'un des blocs roulait au fond de la vallée, l'autre restait debout dans la position qu'il occupe encore.

Au pied de cette roche coule une fontaine autrefois renommée pour la guérison des maux d'yeux.

La tradition prétend que lorsque le rocher se sépara en deux, le fragment resté debout se décora subitement et naturellement de l'image de la Vierge que l'on voit encore aujourd'hui et que les mères viennent implorer pour obtenir la guérison de leurs enfants malades.

LA PIERRE CHARLEMAGNE (alt. 680). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située dans la forêt, à 2 kil. 800 de Gérardmer, à l'Est, à gauche de la route de Saint-Dié et à quelques centaines de mètres en deçà du Saut-des-Cuves.

Grande pierre plate de 3 mètres de longueur, 2 mètres de largeur, sortant du sol de 1 mètre environ d'un côté, inclinée de l'autre et creusée en cuvette.

Une légende rapporte que, en 805, Charlemagne étant à sa résidence de Champ-le-Duc, chassa depuis la Vologne jusque Remiremont, et dîna sur cette table (2).

Son cheval impatient, frappa cette pierre du pied, et y

(1) Pâte de couleur variable, cristaux de feldspath blanc et rose, amphibole et quartz, mica disséminé. Le mica y est brun, verdâtre et violet. (*Système des Vosges*, par Hogard).

(2) Suivant une tradition, confirmée par le P. Benoit Picard, historien des évêques de Toul, et par Dom Calmet, Charlemagne revenant, vers 804, d'une expédition en Allemagne, s'arrêta à Champ-le-Duc ; c'est de cette résidence que le grand empereur serait venu plusieurs fois chasser sur le territoire de Gérardmer.



laissa l'empreinte de son fer, que l'on prétend encore y voir aujourd'hui (1).

LA ROCHE SAINT-COLOMBAN (alt. 700). — Propriétaire : l'Etat.

Située dans la vallée de la Vologne, en face du Pont-des-Fées, à 2 kil. 500 au nord-est de Gérardmer, et à 10 minutes à l'Est de Kichompré.

Très beaux chemins d'accès, bien ombragés.

Belle et grande roche de granit, haute de 12 mètres, large de 8 à 10 mètres, dominant le chemin de Kichompré au Saut-des-Cuves.

Légende : Colomban, réformateur irlandais, qui était venu évangéliser dans les montagnes des Vosges et avait fondé le monastère de Luxeuil, persécuté et poursuivi, près d'être atteint, vit cette roche s'entr'ouvrir devant lui et s'y réfugia.

LE GRAND-KERNÉ (alt. 894). — Propriétaire : l'Etat.

Situé à 4 kilomètres de Gérardmer, sur la rive gauche de la Vologne, dominant la vallée, en face le Kertoff. Accès par la route de la Haie-Griselle, puis le chemin de la forêt des Grandes-Crevasses. Précipice, genre alpestre, formé sur un amas d'énormes rochers granitiques à pic.

LA ROCHE-DU-PAGE (alt. 836). — Propriétaire : la Commune.

Située à 6 kilomètres au nord-est de Gérardmer, à quelques centaines de mètres à gauche de la route de la Schlucht, sur le bord du chemin conduisant au Valtin.

---

(1) Les empreintes de fer à cheval ne sont pas rares dans les Vosges : nous en citons à Bleurville (pierre du Mulet) ; à Martinvelle (roche de la Goutte-Soudaine) ; a Remiremont (pierre du Pas-de-l'Ane) et à Senones (roche Mère-Henry).

M. Voulot, dans ses *Vosges avant l'histoire*, leur attribue un sens religieux et cite (pages 166 et suivantes) un certain nombre de légendes, imaginées dans différentes régions, pour expliquer la présence de ces empreintes. Aucune de ces légendes ne se rapporte à notre département.



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

Cirque de Retournemer, vu de la Roche du Diable (*p. 164-165*)

Rocher granitique, d'une forme pyramidale, de 20 mètres de haut, d'où l'on jouit d'un point de vue remarquable, en face et à l'Est sur le lac et la vallée de Longemer, le massif du Hohneck, le Chitelet, etc.; à l'ouest, sur le bassin de Gérardmer; au nord, sur les montagnes qui environnent Ban-sur-Meurthe.

LA ROCHE DE LA BRUYÈRE (alt. 950). — Propriétaire : l'Etat.

Bloc granitique de 15 mètres de hauteur, situé en forêt, à 6 kilomètres au nord-est de Gérardmer. Sentier partant du Saut-des-Cuves et rejoignant le chemin de ronde de la Beheuille; le vrai sentier part de ce chemin, à gauche, en venant de Martimprey.

Belle vue sur le Hohneck, Longemer, etc. Site remarquable au milieu de belles bruyères.

ROCHE-DU-DIABLE (alt. 950). — Propriétaire : l'Etat.

Située sur la route de la Schlucht, à 10 kilomètres à l'Est de Gérardmer. Rocher granitique percé en tunnel pour le passage de la route. On peut assez facilement monter au sommet. A droite, belvédère entouré d'une balustrade, sur le point culminant d'une aiguille de rocher dominant de 172 mètres le lac de Retournemer, et d'où l'on jouit d'une magnifique vue d'ensemble sur la vallée des lacs, les montagnes boisées qui la bordent et le Hohneck.

C'était du haut de cette roche que le diable convoquait ses adeptes (1) ; aussi, les rares voyageurs qui passaient dans le voisinage, avant la construction de la route, ne manquaient-ils pas d'invoquer la protection de saint Florent et malheur à celui

(1) Il y a, aux environs de Gérardmer, un certain nombre de lieux qui, daus l'imagination populaire, servaient de lieux de réunion aux diables et aux sorciers. Au XVIe siècle, dit le d^{r} Fournier, il y avait tant de ces derniers, que l'on dut procéder à une exorcisation générale du pays ; on éleva partout des croix. Il en reste encore trois portant la date de 1555.



qui oubliait de faire le signe de la croix; il était enlevé par une force invisible et irrésistible, en l'air, pour aller retomber en face, sur les roches de Fachepremont, ou dans le lac de Retournemer, pendant qu'une lumière magique en éclairait les rives désolées.

ROCHE DU DIABLE OU DE FACHEPREMONT (*alt. 900*). — **Propriétaire : l'Etat.**

Cette seconde roche du Diable, aussi appelée roche de Fachepremont, est située en face de la précédente, de l'autre côté de la vallée, entre les deux cols de la Basse-la-Mine et des Feignes-sous-Vologne, tout proche et au-dessus de la chaume de Fachepremont Accès très difficiles.

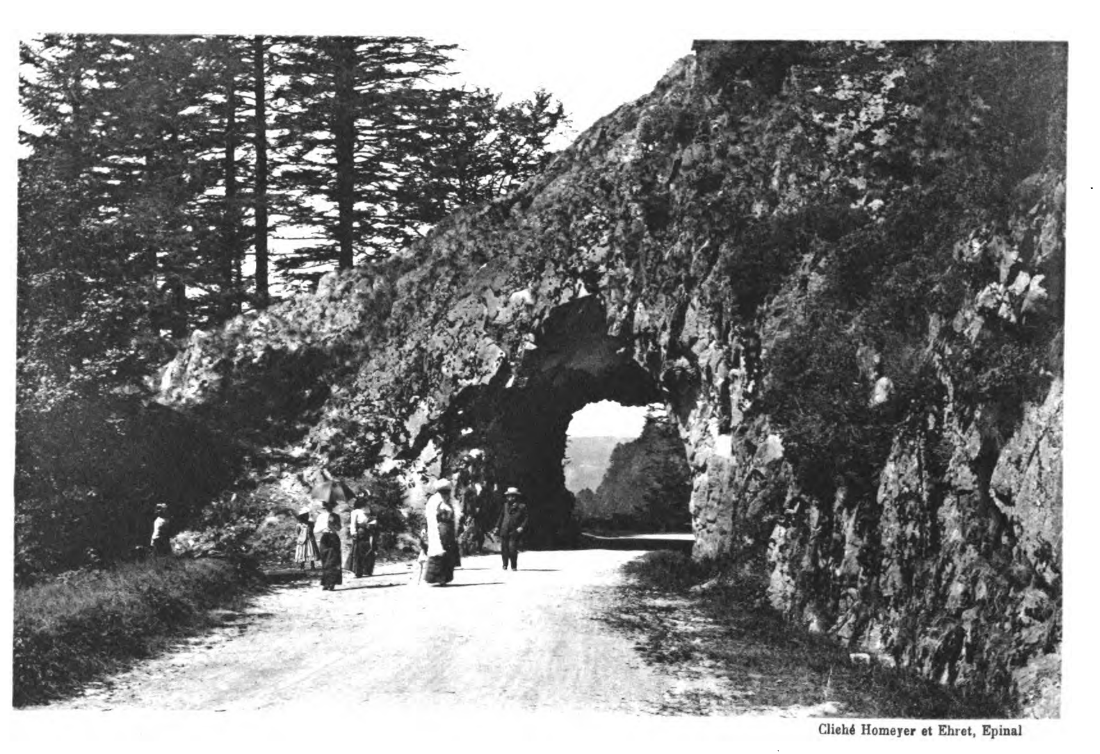
Roche granitique de 50 mètres de hauteur, sur 50 et 20 de côté; éboulis considérables de rochers.

Cette roche a donné lieu à une légende publiée par M. Géhin (1) et que nous résumons ci-après :

« Un jour quelques montagnards jouaient là aux boules; la nuit les surprit au milieu d'une partie très animée; ils la continuèrent aux lueurs d'un brasier fait des restes d'un feu de la Saint-Jean de la veille. Tout à coup survint, venant on ne sait d'où, un étranger qui leur demanda de jouer avec eux; comme il parlait le patois, il fut accepté. Cet inconnu était très beau joueur et perdait, en souriant, nombre de pièces d'or que les montagnards empochaient. Enthousiasmés, ils devinrent imprudents, risquèrent de grosses sommes, si bien qu'ils perdirent, non seulement l'or qu'ils venaient de gagner, mais leur modeste pécule.

Alors l'étranger offrit à ses partenaires de leur donner à chacun 20 pièces d'or, à la condition de lui vendre leurs âmes. A cette proposition, les montagnards s'inquiétèrent, mais la

(2) *Annuaire général des Vosges*, année 1898, page 35.



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

GÉRARDMER. — Roche du Diable (*p. 166-167*)

vue de cet or qu'on leur montrait complaisamment, la passion du jeu, l'emportèrent et le marché fut conclu.

On recommença la partie; en un rien de temps, ils reperdirent leurs 20 louis. Furieux, ils se jetèrent sur l'inconnu pour reprendre leur or, mais l'étranger frappe du pied le sol qui s'entrouve, laissant échapper des flammes qui l'entourent : c'était le diable !

Bien tristes, les joueurs s'en retournèrent chez eux, un mal mystérieux les enleva tous dans l'année, et, depuis ce moment, on les voit tous les soirs jouer aux boules sur le lieu de leur perdition.

ROCHE DES VIEUX-CHEVAUX (alt. 970). — **Propriétaire : l'État.**

A 10 kilomètres à l'Est de Gérardmer, sur le sentier de la Grotte-des-Fées, sentier d'accès à droite en venant de la grotte.

Roche granitique de 7 mètres de hauteur sur 20 et 8 de côté, dominant la vallée de Longemer.

Très beau point de vue.

ROCHE BIBI (alt. 840). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située à 10 kil. 500 à l'est de Gérardmer, sur le monticule placé immédiatement à l'ouest de Retournemer.

Roche granitique de 7 mètres de hauteur sur 8 et 10 mètres de côté.

Belvédère sur la vallée des Lacs, et le cirque de Retournemer. L'accès manque. Une balustrade serait nécessaire.

TILLEUL DE GÉRARDMER (alt. 670). — **Propriétaire : la Commune.**

Cet arbre est situé sur la place du Tilleul, au centre de Gérardmer. Il est âgé d'environ 400 ans ; sa circonférence est de 8 mètres et sa hauteur approche de 40 mètres. Il est dépérissant.

SAPINS GÉANTS DU NOIR-RUPT (*alt. 704*). — Propriétaire : l'Etat.

L'un de ces sapins est situé à 6 kilomètres au sud-ouest de Gérardmer, à flanc de côteau, dans une forêt domaniale au lieu dit « Noir-Rupt ».

Cet arbre, âgé de 5 à 600 ans, a 4 m. 44 de circonférence à 1 m. 30 du sol ; sa hauteur est de 48 mètres, dont 44 de fût. Il est actuellement en médiocre état.

Un autre sapin, situé au même lieu dit, est âgé de 350 ans ; sa circonférence est de 3 m. 58 et sa hauteur de 45 mètres, dont 40 de fût. Cet arbre a un port exceptionnellement beau ; il est sain et vigoureux.

SAPINS DE RETOURNEMER. (*alt. 790*). — Propriétaire : l'État.

Situés à 11 kil. 500 à l'est de Gérardmer, près de la maison forestière de Retournemer. (*Voir :* lac de ce nom.)

Ces sapins, au nombre de 7, sont âgés de 250 à 350 ans ; ils sont plantés à quelques mètres les uns des autres ; leur circonférence varie de 2 m. 55 à 4 m. 35 et leur hauteur de 30 à 40 mètres. Des tables et des bancs ont été installés sous leur ombrage où viennent se reposer les nombreux touristes qui visitent Retournemer :

Tous ces arbres ont été classés par l'administration forestière pour être conservés indéfiniment.

OBSERVATOIRE DU PHÉNY (alt. 900).

Situé à 3 kilomètres au sud-ouest de Gérardmer, au sommet du Haut-de-Mérelle. Accès par la route de Ramberchamp, le chemin du Tour-du-Lac, puis, après avoir traversé le pont, sentier assez raide conduisant directement à l'observatoire. On peut également s'y rendre par un chemin de voitures contour-

nant la montagne et passant par les Rochottes ; belles vues sur la vallée de Ramberchamp et les Bas-Rupts.

Du sommet de la montagne, la vue s'étend sur le col de Grosse-Pierre, les Bas-Rupts, le fond de la vallée du Beillard, vers le Tholy, les montagnes et les vallées du côté de Vagney, le Hohneck, etc., etc.

Un mirador en bois, de 12 mètres de hauteur, existait autrefois en ce lieu ; il a été détruit récemment pour cause de vétusté.

ÉCHO DE RAMBERCHAMP (*alt. 665*).

Situé à 1,500 mètres au sud-ouest de Gérardmer, à gauche du lac, sur la vieille route de Remiremont, en face d'une ferme bâtie dans la prairie. Un poteau marque l'emplacement.

Cet écho, depuis longtemps célèbre, répète distinctement les paroles avec une remarquable netteté. Le bruit du tonnerre est répercuté un grand nombre de fois dans le vallon ; un simple coup de pistolet, tiré du lac, en face de la villa Kattendycke, fait entendre un nombre considérable de détonations.

ÉCHO DU GRAND-ÉTANG (alt. 750).

Situé à 2 kil, 1/2 au sud de Gérardmer; le chemin de la Creuse aux Bas-Rupts y conduit. Sur le bord de ce chemin, à 200 mètres de la Vierge de la Creuse, écho signalé par un indicateur du C. A. F. et répétant nettement les paroles.

ÉCHO DU CAIRE (*alt. 760).*

Situé à 3 kilomètres au sud de Gérardmer, par la route des Bas-Rupts, en montant au haut de la côte. Echo remarquable, répétant trois fois les syllabes. Il y a, tout près d'une vieille croix des Trois-Cinq (1555), à 30 mètres de la route, non plus seulement un écho, mais une aire très grande d'échos, la plupart polysyllabiques, due sans doute à la conformation accidentée du sol.

GERBAMONT

CANTON DE SAULXURES

LE SAUT DU BOUCHOT (*alt. 460*). — Propriétaires : MM. Flageollet et Cie, de Vagney.

Ce saut, formé par le ruisseau le Bouchot, est situé à 1 kilomètre au nord-est du centre du village et à 4 kilomètres à l'est de Vagney; il sépare les communes de Sapois et de Gerbamont.

Les accès en sont faciles par de très beaux chemins.

Le ruisseau se précipite, comme un torrent furieux, du sommet de trois étages de granit de 10, 12 et 6 mètres de hauteurs respectives, au milieu de sapins et de rochers, et ses eaux tombent écumantes au fond d'un bassin rocheux, puis s'écoulent ensuite paisiblement vers la Moselotte.

Cette chute d'eau d'une hauteur totale de 28 mètres, est une des plus belles des Vosges, par la disposition des roches et des arbres qui l'encadrent.

Le débit, à l'étiage, est de 200 litres à la seconde ; mais en hiver et au moment des crues, il peut atteindre 30 mètres cubes.

« Ces eaux roulent sur un filon d'eurite porphyroïde brunâtre qui traverse, presque à angle droit, la crevasse, la fente dans laquelle passe le Bouchot ». (*Système des Vosges*, par Hogard.)

Dans le voisinage se trouvent également deux petites cascatelles très pittoresques, au milieu de sapins d'une teinte sombre.

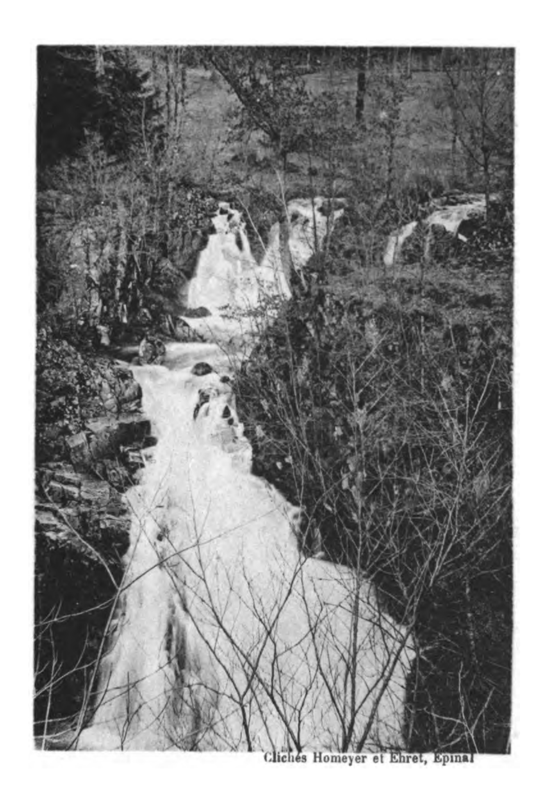
LES ROCHES SAINT-JACQUES (*alt. 1020*).—Propriétaire : la commune de Basse-sur-le-Rupt.

Ces roches sont situées à 6 kilomètres à l'est du village, au sommet de la crête qui sépare la colline des Plateaux-de-Gerbamont de celles de Frémont et de Plainfaing (Rochesson).

GERBAMONT. — Saut du Bouchot (*p. 170-171*)



Partie supérieure



Clichés Homeyer et Ehret, Epinal

Vue d'ensemble

Un chemin vicinal, puis des chemins ruraux y conduisent.

On y a accès, depuis Vagney, soit par Planois et les Plateaux, soit par Gerbamont.

Elles consistent en un assemblage de roches de grès vosgien et de poudingue superposées ou séparées par des crevasses. La hauteur de ces roches atteint 6 mètres; l'une d'elles forme grotte.

Une légende du pays veut que saint Jacques ait habité ces roches, et l'on montre même une excavation dans laquelle logeait l'âne de ce saint et le trou par lequel ce dernier tenait l'animal attaché.

Un peu plus loin que les roches Saint-Jacques, on remarque une roche formant table et à laquelle aboutissent les communes de Rochesson, de Basse-sur-le-Rupt, de la Bresse et de Cornimont. On peut prendre un repas sur cette roche, que l'on appelle dans le pays la table des Quatre-Communes ou des Quatre-Curés; des Quatre-Curés parce que, prenant place autour de cette table, chacun d'eux peut être sur sa paroisse. (Voir sa description, commune de Basse-sur-le Rupt.)

Dans les visites de la roche Saint-Jacques, se méfier de la région sud, endroit tourbeux, renfermant des trous assez profonds dont il serait difficile de se tirer.

De ces roches, point culminant du territoire de la commune, on jouit d'une très belle vue sur le Hohneck, le ballon d'Alsace, Champdray, Rehaupal, Tendon, les Xettes de Gérardmer, etc.

GERBÉPAL

CANTON DE CORCIEUX

LA ROCHE DES FÉES (alt. 850). — Propriétaire : la Commune.

Située à 3 kil. 500 à l'Est du clocher, au-dessus du hameau des Fourneaux, au point d'intersection des limites des communes d'Anould, Ban-sur-Meurthe et Gerbépal.

Accès faciles par un chemin vicinal ; des poteaux indicateurs marquent la direction et l'emplacement.

Amas de blocs granitiques adossés l'un à l'autre.

La vue, qui pourrait s'étendre sur la vallée du Neuné, est gênée par les arbres de la forêt; mais, non loin, sur un point plus élevé, on domine la gorge de Straiture, Clefcy, Anould, etc., c'est-à-dire la vallée de la Haute-Meurthe, avec le Hohneck à l'horizon. Le site est très pittoresque.

« Au temps jadis, le premier vendredi de la première lune qui suivait le dimanche de la Trinité, la roche recevait la visite d'une fée; on la désignait sous le nom de Dame Agaisse, à cause d'un cri perçant, assez semblable à celui d'une pie, par lequel elle annonçait son arrivée. A ce signal, il n'était homme, ni bête, insecte ou oiseau, ayant gîte dans la forêt, qui n'accourût pour rendre hommage à la fée, comme à sa souveraine. Les arbres eux-mêmes, toutes les plantes, depuis les plus humbles jusqu'aux plus superbes, inclinaient respectueusement leur front devant elle. Il advint pourtant une fois que les chênes du Hennefête (c'est le nom de l'une des sections de la forêt) refusèrent net de remplir leur devoir. Dame Agaisse entra dans une violente colère, et l'on put, à plus d'une lieue de distance, tant elle élevait la voix, l'entendre parler ainsi :

« Ah! chênes orgueilleux, vous vous trouvez trop grands,
« trop beaux pour vous courber devant moi. Vous étiez les
« géants de la forêt, vous en deviendrez les nains, sur l'heure.
« Vous êtes beaux, vous serez laids, difformes, et vous demeu-
« rerez ainsi tant que vous existerez. »

« L'arrêt ne fut pas plutôt rendu qu'il fut exécuté. Bien que des centaines d'années se soient écoulées depuis lors, la malédiction de dame Agaisse pèse toujours sur les chênes du Hennefête. Dans la forêt verte et riante, ils font une tache sombre. Tandis que tout, à côté d'eux, grandit, prospère et se renouvelle, ils restent petits, souffreteux, éternellement les mêmes, c'est-à-dire noueux, galeux, chauves, tordus, bossus, affreux



Cliché Weick, St-Dié

GIRMONT-VAL-D'AJOL. — Cascade du Géhard (*p. 172-173*)

enfin, à effrayer le passant et à lui soulever le cœur. » (*Folk-Lore des Hautes-Vosges*, par L. F. Sauvé, page 242.)

GIRMONT-VAL-D'AJOL

CANTON DE PLOMBIÈRES

CASCADE DU GÉHARD OU SAUT-DES-PÈRES (*alt. 480*). — Propriétaire : l'Etat.

Cette cascade est située à 600 mètres au nord du clocher, dans un vallon très resserré et ombragé de beaux arbres. Elle est formée par le ruisseau du Géhard. Le chemin qui y conduit est facile et charmant.

La cascade se compose de 5 chutes successives d'une hauteur totale de 15 mètres; des trois principales, l'une, de 5 mètres, est embellie par les arbres et les rochers abrupts qui l'encadrent.

Malheureusement, l'eau manque en été et un mince filet raye à peine le rocher aride et nu.

Un petit pont en aval et une passerelle en amont permettent de faire le tour de la cascade. La gorge d'amont est des plus pittoresques.

« La cascade est couronnée par le sommet de la montagne et entourée d'une immense forêt dont les arbres énormes s'accrochent avec leurs racines, comme avec des doigts monstrueux, aux blocs de granit servant de base. Lorsqu'un rayon de soleil traverse ces épaisses ramures, effleure les fûts des sapins ou des frênes, dore les mousses, met des diamants aux gouttes d'eau, il se produit des effets à faire la joie et le désespoir des artistes. » (Théophile Gautier.)

L'administration forestière a fait poser des garde corps pour permettre de circuler sans danger autour de la cascade.

ÉTANG DU HÉDROPT

Cet étang est remarquable par son encadrement pittoresque, bordé par de petits mamelons, ici cultivés, là couverts de bruyères; d'un autre côté par de magnifiques sapins. Les restes d'une ancienne maison bâtie sur ses bords ajoutent à la beauté du site.

A 1 h. 1/2 plus haut que la cascade du Géhard.

Aux environs de la cascade du Géhard et de l'étang du Hédropt, on trouve beaucoup de morceaux de bois pétrifiés

Certaines sources de cette région déposent sur les objets qu'on met dans leurs eaux une couche de calcaire et peu à peu changent le bois en pierre.

PIERRE DU TONNERRE (*alt. 475*).— Propriétaire : M. Henri Jacquot.

Cette pierre est située à 100 mètres en aval de la cascade de Géhard. C'est un bloc erratique de quelques mètres de surface qui repose en deux points seulement sur une autre roche enfoncée dans le sol.

Une légende lui attribue le pouvoir de trembler sur sa base chaque fois que le tonnerre gronde.

GRANGES

CANTON DE CORCIEUX

ROCHES DES BAUMES (alt. 580). — Propriétaire : la Commune.

Elles sont situées à 600 mètres à l'ouest du clocher, sur le flanc d'une montagne. Deux accès : 1° par le sentier de Champdray; 2° par le chemin du Rayaux et du Rhein-des-Chiens.

Ces roches consistent en un amas chaotique de roches granitiques très escarpées, de toutes formes et dimensions, couvrant un espace de 200 mètres de longueur sur 100 environ de largeur ; elles offrent un aspect très pittoresque.

Belle vue sur toute la vallée de la Vologne, depuis les Evelines jusqu'à Bruyères, Barbey-Seroux, la Grande-Roche, les Arrentès, etc.

ROCHE DE LA FONTAINE LEUHHE (alt. 710).— Propriétaire : l'Etat.

Elle est située dans la vallée de la Vologne, à 5 kil. 1/2 du centre de Granges, sur le flanc très escarpé de la forêt dite « Gauche-de-la-Vologne ». C'est un rocher de 100 mètres de longueur formé d'énormes blocs de granit superposés verticalement, avec des retraites assez régulières de 0 m. 50 à 1 mètre d'épaisseur. La hauteur de ces blocs varie entre 30 et 40 mètres.

Une source limpide sort du pied de la roche.

On accède à cette roche par la route de Gérardmer et le chemin de Hulle-Haut-Rhein-Chaufour.

POINT DE VUE DU HAUT-DU-PRÉ (alt. 784).

A 5 kilomètres au sud du clocher, sur un large plateau qui domine les environs, au-dessus du hameau de Berchigranges.

Accès par la route du Tholy ou la route du Rhein-des-Chiens. 1 h. 1/2 de marche.

On découvre de tous côtés un panorama très étendu. Ce point de vue est l'un des plus beaux de la région, il porte sur Granges, Champdray, le Spiémont, la Charme-de-l'Ormont et les montagnes des environs de Saint-Dié.

GRANGES-DE-PLOMBIÈRES

CANTON DE PLOMBIÈRES

LA FONTAINE STANISLAS. — Propriétaire : la Commune.

Cette fontaine est située à 2 kil. 500 environ au sud-ouest de Plombières. On suit pendant quelque temps la belle vallée

de l'Augronne; un chemin des plus agréable y conduit à travers de riches tapis de verdure, sous l'ombre rafraîchissante d'une belle forêt; on gravit une colline où s'étend un taillis élancé, puis le reste du parcours est tracé par des banquettes ascendantes. Bientôt on aperçoit la fontaine dont les eaux s'échappent sans bruit d'un bloc de rocher granitique, angulairement taillé par la nature et que surmonte un chêne séculaire.

Le roi Stanislas a fait creuser un bassin au pied de ce rocher où il aimait à venir se délasser.

On trouve là un restaurant et des chalets de repos.

LE CHÊNE DE BELLEVUE. — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale au canton dit « Lattenaire ». Cet arbre mesure 4 mètres de circonférence à 1 m. 30 du sol. Sa hauteur est de 19 mètres et son âge 300 ans.

De cet endroit on jouit d'une très belle vue sur la Haute-Saône.

LE CHÊNE DU PETIT-SAINT-PIERRE. — Propriétaire : la Commune.

Situé dans la même forêt et le même canton que le précédent; cet arbre, âgé également de 300 ans, mesure 4 mètres de circonférence et 25 mètres de haut, dont 4 m. 50 sous branches.

Ces deux arbres, fréquemment visités par les baigneurs de Plombières, ont été classés par l'administration forestière.

LA HOUSSIÈRE

CANTON DE CORCIEUX

ROCHE DU CORBEAU (alt. 699) (1). — Propriétaire : l'Etat.

Roche située dans la forêt domaniale de Champ, au nord-est et à 1 kilomètre à vol d'oiseau de la Houssière ; un beau sentier forestier à pente douce, partant de la maison forestière de Noirgoutte, y conduit. Temps de marche, 40 minutes.

Cette roche appartient au grès vosgien et se compose de deux massifs d'environ 50 mètres de longueur totale qui s'avancent sur la vallée presque à pic ; la hauteur varie de 10 à 15 mètres, la partie supérieure est au niveau du sol.

Du sommet, on jouit d'un très joli coup d'œil sur la chaîne des Hautes-Vosges : Bressoir, Tête-des-Faux, Reisberg, Gazon-du-Faing, Hohneck, etc. Le panorama du versant de Corcieux est admirable.

LA PIERRE SAINT-JACQUES OU PIERRE DE LA GUILLOTINE (alt. 650). — Propriétaire : l'Etat.

Cette pierre est aussi dans la forêt domaniale de Champ, à 1,700 mètres au nord de la Houssière ; le même sentier forestier que ci-dessus y conduit. Temps de marche, 1 heure environ.

Elle consiste en un bloc de grès vosgien posé sur le sol, mesurant 2 mètres de long, 1 m. 50 de large et 0 m. 50 de haut.

Une cavité circulaire de la forme et de la grosseur d'une forte tête existe à peu près au milieu de la longueur de la pierre.

Une légende rapporte que saint Jacques, traversant la mon-

(1) M. Voulot, dans ses *Vosges avant l'Histoire*, page 122, dit que dans les Vosges et le Jura, il existe au moins 50 roches du Corbeau, toutes abruptes, toutes dominant au loin l'Orient ou le Midi, comme des chaires de Bel. Il ajoute que presque toutes sont voisines de mégalithiques, ou bien se rattachent à des souvenirs d'anciens cultes. Ces faits, dit-il, sont d'une généralité si imposante que le nom de Roche des Corbeaux peut être regardé, dans nos montagnes, comme synonyme de Roche du Dieu-Soleil.

tagne, s'égara, erra longtemps, si bien que, épuisé de fatigue, succombant au sommeil, il tomba, la tête la première, sur cette pierre; de là la cavité.

Cette pierre, qui porte deux noms, a aussi deux légendes; voici la seconde :

Jadis, la région montagneuse qui s'étend entre Saint-Dié et Bruyères était infestée de brigands qui rançonnaient les habitants. Les seigneurs de Taintrux, n'arrivant pas à en débarrasser le pays, firent savoir que tout brigand qui serait capturé aurait la tête tranchée et que l'exécution aurait lieu sur la roche en question. Celle-ci est, depuis la Révolution, appelée Roche de la Guillotine. On y voit encore l'endroit où les brigands devaient appliquer leur tête livrée au bourreau.

On dit même que, plus anciennement, elle avait servi aux druides pour y consommer des sacrifices humains.

Tous les habitants connaissent les sinistres souvenirs qui s'attachent à cette roche qui fut longtemps l'objet de la vénération de leurs aïeux. Encore aujourd'hui, le montagnard se découvre respectueusement en passant devant cette pierre pour conjurer le châtiment céleste des malheureux qui y ont péri.

JARMÉNIL

CANTON DE REMIREMONT

LA ROCHE DE LA BEUCHE-NOS-PIERRES (*alt. 390*).— Propriétaire : la Commune.

Cette roche est située à 200 mètres du centre du village, en face et à une distance de 40 mètres du pont de la Moselle; elle domine la route d'Eloyes de 20 à 30 mètres; deux sentiers y conduisent en quelques minutes.

Elle appartient au grès vosgien et mesure 6 mètres de hauteur sur 8 de longueur. Elle repose sur le flanc de la colline des Trailles, à l'extrémité ouest de la forêt communale.

La partie supérieure s'avance vers Pouxeux en forme de bec

de canne, sur une longueur de 2 ou 3 mètres, et ressemble, assez, de loin, à une tête de crapaud.

Vers la base, la partie antérieure est creusée profondément, sur une hauteur de 2 mètres; c'est cette anfractuosité qui lui donne son aspect bizarre et fait croire que la partie supérieure repose sur un piédestal formant bloc avec elle.

A gauche de la roche s'élève, comme une muraille, une série de rochers appelés « nos Pierres ».

De la pointe de la roche, le paysage est splendide : on domine la vallée de la Moselle. A gauche, le village d'Eloyes et la partie nord de Saint-Etienne; en face, Pouxeux et, à droite, Jarménil, le confluent de la Vologne, le Saut-du-Broc, Arches, etc., etc.

Voici ce qu'on lit, au sujet de cette roche, sur un vieux parchemin : « Honnête Christophe Gohel, maire de Chamery, fit poursuivre, à la sortie des prés du Bois (aujourd'hui le Ruptxilieu, ou ruisseau Luxuriant), par les gardes de chasse de M. de Reignecourt, seigneur de Château-sur-Perles, Remi Baudel, preneur de lièvres et de petits oisillons; arrivé en tête de la pierre, et sur le point d'être saisi, il recommande son âme à tous bons saints du Paradis et, plein de confiance en la bonne Marie Vierge et Mère de Dieu, il s'élance et arrive sain et sauf au bas de la pierre. Remi Baudel, pour perpétuer la mémoire de cet événement, fit graver, à l'extrémité de cette pierre, l'empreinte de son pied, du moins c'est la croyance populaire. (4 mars 1615.) » (Extrait de l'ouvrage : *Le Département des Vosges*, tome VII, page 3, par Léon Louis.)

LE SAUT-DU-BROC. (alt. 360). — Propriétaires : MM. Febvrel.

Sur la Moselle, un peu à l'aval du confluent de la Vologne.

Le barrage de l'usine Febvrel une fois franchi, la rivière coule sur un fond rocheux; à partir de la « Cuve », masse d'eau tranquille, creusée dans le roc en forme de cuvette, la Moselle s'engage entre deux murailles de grès vosgien, et le canal est si étroit, qu'on peut facilement le franchir en plusieurs endroits,

en même temps, les eaux tombent, ici de 0 m. 40, là de 0 m. 80, ailleurs de 1 m. 10, jusqu'au saut final, le plus important, qui est de presque 2 mètres.

« Les roches entre lesquelles coulent ces eaux sont percées d'un grand nombre de bassins arrondis de toutes dimensions, dont le diamètre ne dépasse pas 0 m. 50, mais dont la profondeur varie de 0 m. 30 à 2 mètres. Ils ont la forme de talus dont les parois sont contournées en spirales ; dans le fond de ces talus on voit toujours des fragments arrondis de granit ou de roches dures qui sont mis en mouvement par les eaux dont ils favorisent l'érosion. (*Système des Vosges*, par Hogard.)

Il est difficile de se représenter quelque chose de plus beau, de plus pittoresque en eaux ordinaires, que l'aspect de la rivière sur ces 200 mètres de longueur ; c'est une suite ininterrompue de canaux ouverts dans la roche, donnant passage à autant de torrents écumants, qui luttent de vitesse, s'entrecroisent ou se réunissent pour se diviser encore jusqu'au moment où, séparés en deux, ils se précipitent ensemble d'un gradin d'une hauteur variant de 0 m. 80 à 1 m 80.

A une cinquantaine de mètres plus bas, s'élève la passerelle de l'usine, soutenue par deux piliers reposant sur un ilot rocheux qui partage la Moselle en deux bras et sur chacun desquels se trouve encore une chute; celle de la rive droite est remarquable, en ce sens que les eaux lancées de ce dernier gradin tourbillonnent et se précipitent dans une excavation creusée sous la roche.

La Moselle ne présente cet aspect particulier que lorsque les eaux sont relativement basses et laissent voir tous les détails du lit et des rives; au moment des crues, ce n'est plus qu'un torrent impétueux qui coule avec une vitesse vertigineuse ; alors on n'aperçoit plus ni îlots, ni canaux, c'est une masse liquide, roulant des vagues qui atteignent presque le tablier de la passerelle élevé d'environ 8 mètres, et que l'on voit venir à soi avec une sorte d'effroi.



Cliché Weick, St-Dié

JARMÉNIL. — Saut du Broc (*p. 180-181*)

JUSSARUPT

CANTON DE BRUYÈRES

PIC DE LALEU. (alt. 762).

Sommet d'une montagne conique, improprement désignée sur la carte de l'Etat-Major sous le nom de « la Gasse ». Ce sommet est à 2 kil. 500 au sud-ouest du clocher, à la limite des communes de Herpelmont, Laveline-du-Houx et Jussarupt; on s'y rend de ce dernier point par des chemins ruraux en assez bon état; temps de marche 50 minutes.

Les flancs de ce cône sont fortement inclinés; ils sont boisés de résineux, beaucoup plus clairsemés vers le sommet.

De ce sommet, couronné de roches, la vue ne s'étend guère sur les environs immédiats; mais l'on jouit d'un panorama très étendu sur la chaîne des Vosges, depuis le Donon jusqu'au Drumont.

Au nord-ouest apparaissent les montagnes qui environnent Bruyères, derrière lesquelles on suit presque en ligne droite l'Arentelle, la Mortagne et la Meurthe jusque vers Nancy. On distingue les côtes d'Essey et de Sion-Vaudémont.

Au sud et sud-ouest se détachent la tête des Cuveaux, la cascade de Tendon, Hadol, Xertigny, etc.

La vue s'arrête sur Champdray et le Spiémont, dont les dernières pentes sont à peine séparées de Laleu par une prairie et une maison.

LAVAL

CANTON DE BRUYÈRES

SITE DE BELLEVUE (alt. 580).

Dans la forêt de Faîte, à la limite des forêts de Laval et de Champ-le-Duc, à 4 kilomètres à l'ouest de Laval. Voies d'accès très faciles de Bruyères, Fays et Laval.

Vaste panorama d'où l'on peut voir, avec un grand nombre de localités, toute la plaine du côté de Rambervillers et Châtel-sur-Moselle; une partie du département de Meurthe-et-Moselle, y compris Sion, le mont d'Anon, près de Toul, la côte d'Essey, la partie méridionale des Argonnes, la côte de Virine et tout le revers occidental de la chaîne des Vosges.

Un joli kiosque a été édifié sur cette hauteur par les soins de l'administration forestière et, récemment, le génie militaire y a installé un observatoire pour son travail de triangulation.

Ce point de vue est très visité, le dimanche, par nombre de personnes des villages environnants et surtout de Bruyères.

LÉPANGES

CANTON DE BRUYÈRES

ROCHE DE PALHIEU (*alt. 550*). — **Propriétaire : la Commune.**

Elle est située à environ 2 kil. 500 au nord-ouest du clocher, au sommet d'un mamelon conique adossé au village.

Elle appartient au grès vosgien et mesure 50 mètres de contour et 140 mètres carrés de superficie. Elle s'élève perpendiculairement à 8 ou 10 mètres au-dessus du sol environnant.

M. Voulot, dans ses *Vosges avant l'Histoire*, la cite comme un monument mégalithique. Il y voit :

« Au nord-ouest, au pied du monticule, une silhouette de tête d'homme barbu, couché et coiffé d'une sorte de turban.

« Au sud-est, à mi-côte, une vieille femme couchée.

« Au pied, au sud, une tête de vieillard couché à gauche et, au-dessus, deux grossiers reliefs de torses et une jambe de femme.

« Après examen attentif, dit-il, chacun pourra se convaincre de deux choses : la première, que la main de l'homme y a laissé son cachet; la seconde que, s'il est permis d'attribuer à la dé-

composition géologique de la roche l'un ou l'autre des mystérieux contours qu'elle affecte, il en est plusieurs qui, par leur accumulation sur un même point, leurs dispositions relatives et la correction du dessin, révèlent les combinaisons de l'intelligence humaine dirigeant une main habile. »

MÉMÉNIL

CANTON DE BRUYÈRES

ROCHER D'AURICHAPELLE (*alt. 470*). — **Propriétaire : M. Mathieu, à Deycimont.**

Placé sur le flanc d'une colline dans le bois du Ban-de-Vaudicourt, à 5 kilomètres au sud-est du centre du village; un chemin forestier en assez bon état y conduit.

Rocher de grès vosgien, présentant 13 mètres de face sur le seul côté apparent et 2 m. 50 de hauteur. Le sommet est au niveau du sol; il forme, sur une longueur de 7 mètres, une sorte d'auvent sous lequel 12 à 15 personnes peuvent s'abriter. C'est aussi sous cet auvent que le Durbion prend sa source; elle sort par deux fissures pratiquées au pied du rocher.

MÉNIL

CANTON DU THILLOT

FOUR-DES-FÉES (*alt. 1,000*). — **Propriétaire : la Commune.**

Le Four-des-Fées est situé près du sommet de la montagne dite « Haut-de-Lochères », à 2 kilomètres à vol d'oiseau à l'ouest du centre du village.

Pour y arriver, suivre sur 500 mètres le chemin de la colline des Granges, passer le ruisseau près de l'usine Colin et prendre le sentier qui côtoie le pied de la colline rocheuse de la Rouauche en laissant celle-ci à gauche. Le sentier s'élève à travers

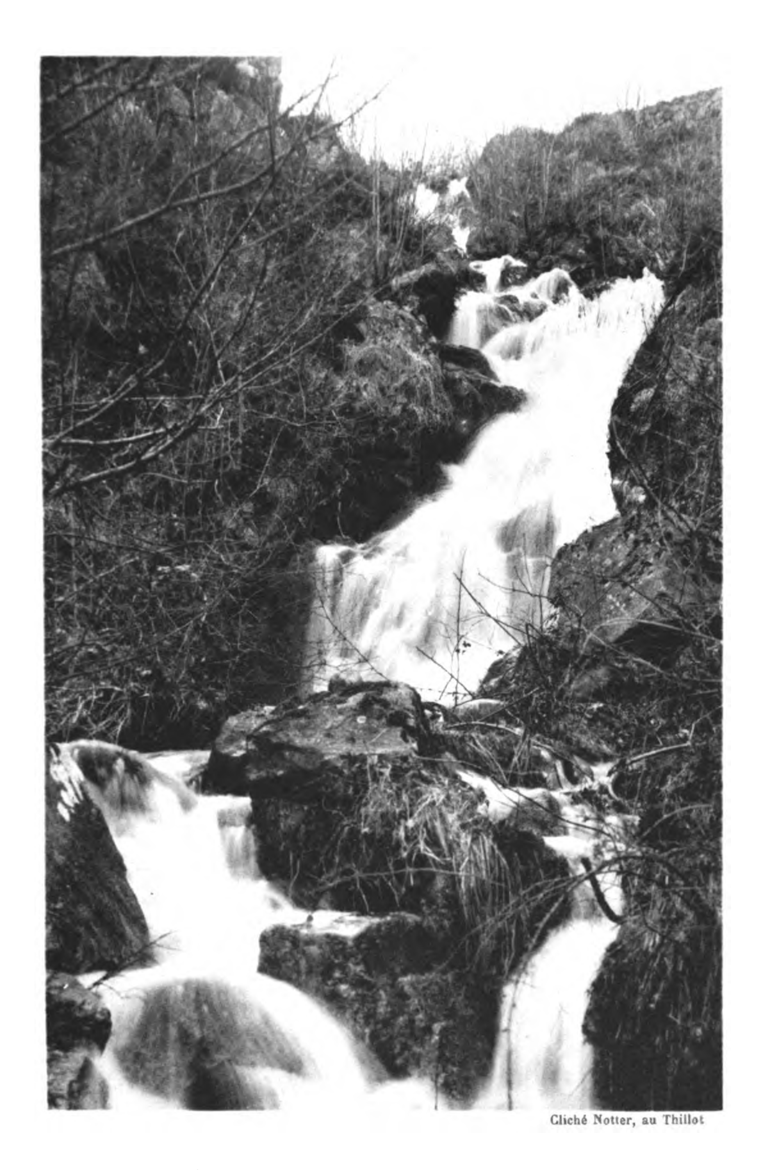
les fermes jusqu'à une altitude d'environ 800 mètres. Là commencent les chaumes. Par une pente assez rapide, on atteint le Four-des-Fées après une heure de marche.

Le Four est une excavation ayant une forme à peu près ronde. Son diamètre est d'environ 3 mètres et sa hauteur maxima de 2 mètres. Il est creusé dans un énorme rocher de granit aux parois abruptes. On y pénètre par une ouverture haute à peine d'un mètre et pouvant servir juste au passage d'une personne. Cette cavité semble avoir été produite par un long travail d'effritement dû aux gelées et qui se continue encore aujourd'hui, comme en témoignent les pierrailles qui jonchent le sol de la grotte.

Ce four, dit une légende, servait autrefois aux fées à cuire des gâteaux, des friandises dont les bergers d'alentour avaient, paraît-il, la plus grosse part.

« Un jour, des paysans qui travaillaient à la charrue dans une pièce de terre voisine vinrent à dire, par manière de plaisanterie : « Si les bonnes dames voulaient nous cuire un gâteau « à leur façon, il serait en ce moment le bienvenu. » Qui fut étonné? Ce furent nos hâbleurs quand, arrivés au bout du champ, ils virent, dressé sur une belle serviette blanche et surmonté d'un couteau, pour le partager, le plus appétissant gâteau du monde. Comment auraient-ils osé reculer, maintenant qu'il était là devant eux! Effrayés ou non, il fallait bien y mordre. Ils le firent et n'en eurent regret; de leur vie ils n'avaient mangé pâte meilleure et plus délicate. » *(Le Folk-Lore des Hautes-Vosges*, par L.-F. Sauvé.)

Du Four lui-même, l'horizon est assez restreint. Mais du sommet de la montagne, à 20 mètres plus haut, on jouit d'un joli panorama. Au nord, la vue s'étend sur les hauteurs qui dominent Saulxures et Cornimont; à l'Est, sur le Drumont, la Tête-des-Allemands, qui encadrent le col de Bussang, et le Gresson; au sud, sur les ballons d'Alsace et de Servance, le fort de Château-Lambert, au delà duquel on aperçoit la plaine,



Cliché Notter, au Thillot

MÉNIL. — Cascade du Heuchet (*p. 184-185*)

toujours brumeuse, de la Saône; à l'ouest, enfin, sur les hauteurs de Rupt et de Vecoux.

Ajoutons que les roches du sommet de la montagne présentent des échantillons de cristal de roche, le plus souvent cachés sous la mousse et les myrtilles.

ROCHER DE REUCY. (alt. 700).

Le Rocher de Reucy est situé sur la hauteur des Reus, en face du clocher du village et à une distance d'environ 800 mètres de ce dernier.

On y accède par un sentier qui part de la route, en face de la mairie. Ce sentier établi depuis peu, par l'administration forestière, s'élève assez doucement en formant de nombreux lacets (exactement 22), qui allongent considérablement la distance et mettent le rocher à une demi-heure de marche. Celui-ci offre à sa partie supérieure une plate-forme irrégulière de 15 mètres sur 10 mètres environ qui, d'un côté, est au niveau du sol et, de l'autre, surplombe d'une dizaine de mètres. Du sommet, on découvre la vallée du Ménil, le Thillot, Ramonchamp et, dans le fond, le Gresson et les ballons d'Alsace et de Servance.

CASCADE ET ROCHES DU HEUCHOT

La cascade du Heuchot est située au nord et à 500 mètres environ du centre du village, près de la route de Cornimont. L'accès en est très facile, d'abord par cette dernière route jusqu'au-dessus du cimetière, ensuite par un sentier de promenade, en lacets, d'un parcours des plus agréables. Ce sentier conduit directement à la cascade, après dix minutes de marche.

Cette cascade est formée par un torrent qui descend avec une extrême rapidité la pente inclinée à 45° de la colline du Heuchot. A vrai dire, il y a une chute d'eau continue depuis le

milieu de la hauteur jusqu'au pied, mais elle n'est bien caractérisée que pendant 50 mètres environ qui forment, à proprement parler, la cascade. A cet endroit, le torrent fait un premier saut d'une vingtaine de mètres, puis reprend sa pente primitive pendant 25 ou 30 mètres, et fait enfin un dernier saut de 5 à 6 mètres.

Les abords de la cascade sont assez jolis, l'eau coule sur de gros blocs de granit dans les interstices desquels ont poussé des fougères d'eau, des mousses et quantité d'arbustes. Ces derniers, il est vrai, gênent un peu la vue, cependant ils contribuent encore à agrémenter l'aspect sévère du paysage. Malheureusement, le torrent du Heuchot n'échappe pas à la loi commune à tous les torrents : gonflé en hiver et à la fonte des neiges, il n'est plus, en été, qu'un maigre filet d'eau qui disparaît même pendant les grandes chaleurs, quitte, toutefois, à s'enfler au premier orage.

De la cascade on aperçoit, sur le même versant, plusieurs groupes de roches. Elle portent le nom général de « Roches-du-Heuchot ». On peut les atteindre en gravissant la montée à travers les buissons de ronces, les bruyères et les éboulis, mais l'ascension est à la fois pénible et dangereuse. Il vaut mieux redescendre sur la route de Cornimont et la suivre pendant un kilomètre environ, prendre ensuite le premier chemin à gauche et revenir dans la direction de la cascade.

Lorsqu'on est arrivé à peu près vis-à-vis de l'usine Colin, qu'on voit dans le fond de la vallée s'enforcer à droite dans les sapins, on trouve, au bout d'une centaine de mètres, la « Roche du Tonnerre ». Située à une altitude de 770 mètres ; cette roche est formée de blocs entassés régulièrement, comme les pierres d'un mur. Sa hauteur est d'environ 10 mètres. Du sommet, on découvre toute la vallée du Ménil, des Fenesses au Thillot, et les hauteurs qui la bordent : la forêt du Géhan, la Tête-des-Champs, le Haut-de-Lochères, le Drumont, etc.

Les autres roches situées à peu de distance de celle-ci,



Cliché Weick, St-Dié

MOYENMOUTIER. — Haute Pierre (*p. 186-187*)

s'aperçoivent facilement du chemin. Ce sont des amas de blocs aux arêtes arrondies par le frottement et les pluies et d'une hauteur variant de 2 à 10 mètres La plus volumineuse est la « Roche-des-Chênes », d'où l'on jouit également d'une belle vue sur la vallée. Malheureusement, ces roches sont dans un espace découvert planté de bruyères, de ronces et de buissons de noisetiers, qui ne parviennent pas à atténuer l'aridité du paysage.

MOYENMOUTIER

CANTON DE SENONES

ROCHE DE LA HAUTE-PIERRE (*alt. 578*). — Propriétaire : l'Etat.

Cette roche est située au nord et à moins de 1 kilomètre du centre de la commune, à l'extrémité sud-ouest de la crête séparant les vallées du Rabodeau et de la Ravine.

Accès par trois sentiers. Temps de marche, 30 minutes.

Elle appartient au grès vosgien. Sa longueur, de 12 mètres à la base, n'est plus que de 8 mètres environ au milieu de la hauteur, qui atteint 30 mètres.

L'histoire rapporte qu'Albert de Parroy, voué de Moyenmoutier en 1223, fut assiégé dans le château qu'il avait bâti sur cette roche. Le château fut pris et rasé et l'on n'en trouve plus trace aujourd'hui.

Belle vue sur tous les environs. On domine immédiatement Moyenmoutier, et on découvre la vallée de la Meurthe depuis le confluent du Rabodeau jusqu'aux environs de Saint-Dié.

Dépassant les hauteurs de Saint-Stail, que suit la frontière, on distingue le sommet du Colimont, en Alsace.

ROCHE DE SAINT-BLAISE (*alt. 520*). — Propriétaire : l'Etat.

Cette roche est située en face de la Pierre-d'Appel (commune d'Etival), dans la forêt domaniale du Grand-Fays, à l'extrémité

ouest de la crête séparant les vallées de la Plaine et de la Ravine, et à 1 kilomètre au nord de Saint-Blaise.

On y accède par deux sentiers forestiers jalonnés, l'un partant de Saint-Blaise, l'autre de Raon-l'Etape.

Cette roche est formée principalement de deux blocs de grès vosgien, d'une hauteur de 6 et 8 mètres, avec plates-formes, et séparés entre eux par un couloir de 2 mètres.

Elle domine toute la vallée de la Meurthe, de l'amont de Saint-Dié à l'aval de Lunéville, et, au premier plan, l'étranglement que forme la Meurthe entre Etival et Raon-l'Etape, étranglement tel que route, chemin de fer, rivière et canal usinier, resserrés entre le massif du Répy, à l'ouest, et les pentes terminales des montagnes qui séparent les vallées de Celles et de la Ravine, à l'Est, traversent un véritable barrage de granit.

La vue est plus pittoresque et plus étendue qu'à la Pierre-d'Appel (commune d'Etival).

SAPIN DE MALFOSSE (alt. 470). — Propriétaire : l'Etat.

Dans la forêt domaniale de Moyenmoutier, au lieu dit « Malfosse », à proximité d'une chapelle élevée au XVIII[e] siècle sur les ruines d'une léproserie.

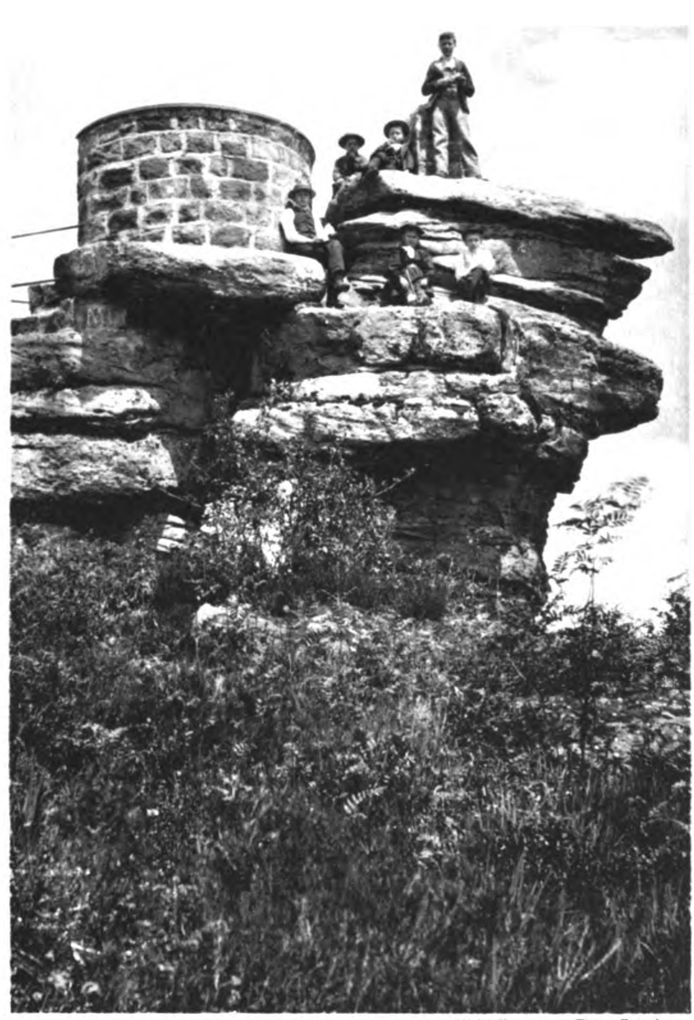
Très bel arbre, très vigoureux, mesurant 3 m. 50 de circonférence à 1 m. 30 du sol; son fût a 15 mètres et sa hauteur totale 40 mètres. Il est âgé de 200 ans.

NAYEMONT-LES-FOSSES

CANTON DE SAINT-DIÉ

LA CHAIRE DU DIABLE OU ROCHE DU SAPIN SEC (alt. 872). — Propriétaire : l'Etat.

Cette roche est placée au sommet de la montagne d'Ormont, presque à la limite des territoires de Nayemont, Saint-Jean-



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

NAYEMONT-LES-FOSSES. — La Chaire du Diable (*p. 188-189*)

d'Ormont et Saint-Dié, à 5 kilomètres environ, à vol d'oiseau, au nord-est de cette dernière ville. D'excellents chemins et sentiers sous bois y conduisent.

La roche appartient au grès vosgien; elle mesure 7 à 8 mètres de hauteur et une face de 10 mètres environ à la base.

La face sud, divisée en deux parties par une cavité, est formée d'une série de blocs fendillés dans le sens horizontal et superposés les uns sur les autres; les derniers surplombent généralement ceux de la base et donnent à l'ensemble un effet des plus bizarre.

Des escaliers, sur la face nord, donnent accès au sommet de la roche, où une table d'orientation a été installée par le C. A. F.

On jouit là d'une vue ravissante et fort étendue. On a, à ses pieds, les deux vallées de la Fave, venues du sud-est, et, entre les deux, un grand massif montagneux, très peuplé, qui s'élève par gradins successifs jusqu'à la crête des Vosges, que l'œil embrasse presque complètement.

D'intéressantes légendes se rattachent à cette roche. M. de Golbéry en a cité quelques-unes dans l'*Annuaire du Club alpin français*, année 1883. M. le D[r] Fournier, à son tour, raconte que Satan convoquait là tous ses adeptes, et il ajoute qu'ils étaient nombreux, car, au XVI[e] siècle, il y eut une grande cérémonie religieuse pour expulser de ces lieux, démons et sorciers.

LA ROCHE-DES-CAILLOUX (*alt. 890*). — Propriétaire : l'Etat.

Située dans la forêt domaniale d'Ormont-Robache, sur une crête qui limite la forêt de Saint-Dié de celle de l'Etat, à quelques centaines de mètres au sud de la Roche-du-Hoff (commune de Saint-Dié), à 4 kilomètres au nord-est de Saint-Dié et à 1 kilomètre au nord-ouest de Nayemont-les-Fosses.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F. et la Société des Promenades de Saint-Dié. Temps de marche :

1 h. 40 de Saint-Dié et 50 minutes de Nayemont-les-Fosses.

Roche entièrement composée de poudingue, formant une espèce de corniche du côté du nord-ouest, à paroi verticale sur le côté opposé, de 20 à 25 mètres de longueur à la base, 10 à 12 mètres de hauteur, et 2 m. 50 de largeur à la face supérieure. Un bloc de 2 mètres cubes environ repose sur la plate-forme. On arrive au sommet par un escalier en pierres et des gradins taillés dans le rocher.

De ce point, on jouit d'un très beau panorama : le regard plonge sur le village de Nayemont et les Sept-Fontaines. On découvre la vallée de la Meurthe en amont de Saint-Dié et une grande étendue de pays au sud, au sud-est et au sud-ouest.

Très intéressante à visiter, par suite de sa composition et de sa forme très irrégulière. Site très pittoresque.

CHÊNE REMARQUABLE — Propriétaire : la Commune.

Ce chêne est situé dans la forêt dite « Bois de la Dame ». Il est âgé de 300 ans. Sa circonférence, à 1 m. 30 du sol, est de 3 m. 45, et sa hauteur 20 mètres, dont 6 de fût.

Il a été classé par l'administration forestière.

LA NEUVEVILLE-LES-RAON

CANTON DE RAON-L'ÉTAPE

ROCHES DE FAUCOMPIERRE (*alt. 560*). — Propriétaire : l'Etat.

Situées à 4 kilomètres au sud de la commune, sur la côte de Répy, dans le flanc méridional du plateau des Lèches.

On y accède par un sentier en pente douce, jalonné en bleu, qui part de la maison forestière de la Neuveville, 1 heure de marche.

Suite de pierres monumentales, grès et poudingue, à faces arrondies, dressant leur masse sombre au milieu des arbres,

sur 150 mètres le long du sentier. Elles affectent la forme de remparts de 5 à 10 mètres de hauteur verticale, séparés entre eux par des crevasses étroites ou un espace de quelques mètres.

La partie supérieure est recouverte par la forêt, à l'exception de deux petites plates-formes, sur l'une desquelles est installé un signal géodésique.

De cette plate-forme, la vue s'étend au-dessus d'une masse énorme de forêts, jusqu'aux crêtes de Sion-Vaudémont (Meurthe-et-Moselle) et aux montagnes des environs de Bruyères.

ROCHE DES FRANCS-TIREURS (alt. 560).— Propriétaire : la Commune

Située à 4 kilomètres au sud de la Neuveville, également sur la côte de Répy.

Accès par le sentier jalonné en bleu qui part de la maison forestière, puis le chemin de la République. 1 heure de marche.

Massif de poudingue de 8 mètres de longueur et 6 mètres de hauteur, recouvert par la forêt. Ce massif affecte des formes bizarres; il est garni de mousses et de fougères qui lui donnent un aspect très pittoresque. A la base est une excavation où, dit-on, se sont abrités, en 1870, quelques francs-tireurs.

Du pied de la roche, belle vue d'ensemble sur la vallée de la Meurthe, de Raon-l'Etape à Baccarat.

PADOUX

CANTON DE BRUYÈRES

LE CHÊNE DES PRINCES.— Propriétaire : la Commune.

Situé dans la forêt communale, au lieu dit « la Chiroye », sur le chemin qui conduit à Moyemont, à un carrefour qui servait de lieu de rendez-vous de chasse aux princes de Lorraine.

Cet arbre, âgé de 400 ans, mesure 3 m. 40 de circonférence

à 1 m. 30 du sol, et 10 mètres de hauteur, dont 2 m. 50 de fût. Il est actuellement dépérissant.

Les chasseurs se réunissent encore aujourd'hui au pied de ce chêne.

Classé par l'administration forestière pour être conservé.

PLAINFAING

CANTON DE FRAIZE

LA CASCADE DU RUDLIN. — Propriétaire : les Hospices de Nancy.

Elle est à 20 minutes au sud-est du hameau du Rudlin et à environ 2 kil. 500 au nord-est du Valtin, à la limite du territoire de cette commune avec Plainfaing.

Un sentier qui grimpe sous bois y conduit.

Cette cascade, placée à 100 mètres au-dessus de la vallée de la Meurthe, est formée par le ruisseau le « Rudlin »; celui-ci se précipite, en plusieurs bonds successifs, d'une hauteur de 30 mètres, à travers d'énormes rochers. La plus haute de ces chutes a 19 mètres; elle tombe dans un petit bassin creusé par les eaux, pour retomber encore, écumante et blanche comme de la neige, sur d'autres roches, formant ainsi une jolie suite de cascatelles jusqu'au fond de la vallée.

La cascade est drapée d'une végétation aussi bizarre que luxuriante; la flore se complète ici par le tremble et le bouleau mélancolique, qui « balancent leurs légers rameaux et les mêlent au feuillage touffu du hêtre, à la sombre verdure du sapin qui, cramponné au rocher nu, l'enlace de ses serres et pousse au loin ses racines, comme des serpents, pour puiser leur nourriture.

« A l'entour, les festons grimpants des convolvulus en fleurs, les sarments des lianes, les guirlandes de liserons, les vertes palmes des fougères, les gerbes d'églantiers embaumés, les buissons d'aubépine, entrelacent leurs tiges faibles, et l'infinie



Cliché Weick, St-Dié

PLAINFAING. — Cascade du Rudlin (*p. 192-193*)

variété des mousses et des plantes pariétaires tapisse les rochers ». (*Promenades dans les Vosges*, par Ed. de Bazelaire. — Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 16e année.)

LE GOUFFRE DE XÉFOSSE (alt. 664.)

Situé à 1,500 mètres environ à l'ouest du hameau du Rudlin et à quelques centaines de mètres de Xéfosse. Emplacement d'un ancien lac occupé aujourd'hui par une tourbière; c'est un gouffre sauvage que l'on aperçoit à peine de la vallée.

« On dirait l'entrée des enfers : Les eaux jaillissent des parois en amphithéâtre et se rassemblent pour former le ruisseau de Xéfosse, bondissant et clair comme la Meurthe qu'il va rejoindre.

« Jadis, l'immense cuve était pleine; Xéfosse formait un lac, rival de celui de la Maix. Les eaux, retenues par une digue naturelle, sans doute une ancienne moraine, offraient un miroir où le ciel venait se refléter dans son cadre noir de rochers et de forêts.

« Des sondages ont révélé la présence de troncs d'arbres submergés depuis des siècles, ayant l'apparence et la dûreté du lignite. » (*La vallée de la Meurthe*, par l'abbé G. Flayeux.)

D'après une tradition, le barrage qui retenait les eaux se serait rompu sous les efforts d'un énorme serpent : frappé d'un coup de fusil, il s'élança dans le lac avec une telle impétuosité qu'il perça la digue et que l'eau, se précipitant dans la vallée, détruisit tout sur son passage, jusqu'au delà de Fraize, où l'animal fut retrouvé mort.

LA ROCHE DE HANGOCHET (*alt. 850*). — Propriétaire : la commune de Fraize.

A 3 kilomètres à l'Est de Plainfaing, à 3 ou 400 mètres de la route du Bonhomme, au nord et à l'extrémité orientale de la forêt du Grand-Berlut (appelée le Brûleur dans le pays.)

Elle forme limite entre les communes de Fraize et de Plainfaing.

Accès par la route du Bonhomme, puis un sentier sous bois partant de la Grande-Goutte.

Roche de quartz laiteux, diaprée de couleurs chatoyantes qui font l'admiration des étrangers. Elle suit l'inclinaison du sol sur 180 mètres environ; elle n'a qu'une très courte discontinuité aux trois quarts de sa longueur.

La face sud, qui regarde la vallée, est plus élevée que la face nord; elle a, vers le milieu, 20 mètres de hauteur presque à pic; ailleurs, 4, 7 et 10 mètres seulement.

La face nord, beaucoup plus unie que l'autre, ne dépasse pas 7 mètres dans sa partie la plus élevée.

En 1870, on a creusé, en un point, au pied de la roche, une niche pour y placer une vierge en grès rouge, haute de 1 m. 30. C'était pour en remplacer une autre, de plus petites dimensions, trouvée, il y a plus d'un siècle, dans le creux de la roche elle-même. Autour de cette vierge, on voit quelques *ex-voto* : des béquilles, des bâtons et un tronc. On raconte que c'est là que les jeunes filles allaient autrefois prier pour être mariées bientôt. Le jour de l'Ascension, de nombreux promeneurs se rendent encore au hameau de Hangochet, et l'on danse en face de la roche.

LES ROCHES DE PLAINFAING (*alt. 736*).— **Propriétaire : la Commune.**

Situées sur Clefcy. (Voir la notice de cette commune.)

PLOMBIÈRES

SOURCES THERMALES

Les sources thermales de Plombières sortent, à des altitudes variant de 416 mètres à 437 mètres, du granit porphyroïde mis



Cliché Weick, St-Dié

PLOMBIÈRES. — Les Moraines (*p. 194-195*)

nu sur une grande profondeur. Au nombre de 27, d'un débit total de 750 mètres par 24 heures, elles sont partagées entre 7 établissements différents et classées ainsi qu'il suit :

Sources très chaudes, dont la température moyenne est de 67° (maximum, 74°);

Sources chaudes, dont la température varie de 43° à 61°;

Sources tempérées, d'une température variant de 21 à 39°;

Sources froides, dont la température est de 12 à 13° seulement.

Les eaux des sources chaudes et tempérées sont sulfatées, silicatées, sodiques, et contiennent en outre une quantité notable d'arsenic; elles sont utilisées en bains, douches, étuves, massages et inhalations, contre les affections intestinales, rhumatismales, et certaines maladies des femmes.

La source froide, dite « d'Alliot », est uniquement utilisée comme boisson, elle est alcaline, silicatée et sodique; cette source jaillit du roc; elle est d'une pureté bactériologique absolue, très légère et très agréable à boire; on la recommande dans les affections de l'estomac et de l'intestin.

Les récentes découvertes de MM. Curie et Laborde ont démontré qu'il existe, dans les eaux de Plombières, des émanations radio-actives si importantes que ces messieurs ont cru devoir, à cet égard, leur assigner le premier rang parmi les eaux thermales françaises.

MORAINES (alt. 420). — Propriétaire : la Ville.

Ces moraines, semblables à celles que l'on trouve sur d'autres points du département, dans le voisinage d'anciens glaciers, sont situées dans le parc même de Plombières, à quelques centaines de mètres au sud de la ville.

Elles reposent sur un sol incliné vers la gare et couvrent une surface d'environ 30 ares coupée en son milieu par l'allée principale du parc; elles sont constituées par un amas de blocs

granitiques informes, d'assez faibles dimensions, et ne présentent aucun caractère particulier.

Elles jettent plutôt une note triste, dans un joli jardin anglais, sillonné d'allées ombreuses et couvert d'une végétation verdoyante.

En suivant cette allée, qui se continue sous bois, on gagne en 30 minutes la fontaine Stanislas.

FONTAINE STANISLAS

Voir : Granges-de-Plombières.

PUID (LE)

CANTON DE SENONES

ROCHES DU RAYBOIS (alt. 570). — Propriétaire : la Commune.

Ces roches reposent sur une montagne, au nord et à 1 kilomètre à vol d'oiseau du clocher. Des sentiers et chemins d'exploitation en bon état y conduisent. Temps de marche, 15 à 20 minutes.

Elles appartiennent au terrain dévonien supérieur de la vallée de la Bruche et forment un amas considérable de roches superposées, couvrant une superficie d'environ 50 ares, qui va en s'élevant vers le centre, où dominent des blocs énormes.

Du sommet de ces roches, belle vue sur toute la vallée du Rabodeau.

RAON-L'ÉTAPE

LA PIERRE-BORNE (alt. 300). — Propriétaire : M. Jeanty, Alexis.

La Pierre-Borne, plus souvent appelée « Haute-Borne », est située sur la limite des Vosges et de Meurthe-et-Moselle, et des territoires de Raon-l'Etape et de Bertrichamps, à 600 mètres au nord-ouest de Raon-l'Etape, à 100 mètres au nord de la route de Saint-Dié à Lunéville.

On y arrive par cette route, le chemin du tir, puis le chemin de Clairoie et un sentier.

Elle est en granit rose et a la forme d'un tronc de pyramide quadrangulaire irrégulier, non taillé; sa hauteur est de 4 m. 50, dont 1 m. 50 dans le sol. La longueur des côtés à la base est respectivement de 1 mètre, 0 m. 95, 0 m. 90 et 0 m. 60.

On prétend que cette pierre est un ancien menhir.

En 1279, le duc Ferry III ayant jugé ce lieu convenable pour y bâtir une ville, demanda aux religieux de Moyenmoutier de l'associer dans la moitié des bans de Raon et de Vaizeval, ce qui fut agréé.

La Haute-Borne est mentionnée dans ces termes, dans l'acte qui est intervenu à cette époque : « jusquet let Haute Borne qui est entre « le Ban de Bertrichamp et de Rauon ». Le manuscrit est déposé aux archives de Raon-l'Etape.

LES ROCHES DU PILIER (alt. 525).— Propriétaire : la Commune.

Ces roches sont situées à 1,300 mètres au sud-ouest du hameau de la Trouche, dans la forêt communale, parcelle F[2].

Deux chemins partant de la Trouche et de Chavré y conduisent.

Massif de poudingue d'une longueur de 80 mètres et d'une hauteur variant entre 4 et 10 mètres. Ces roches présentent une série de surfaces arrondies et sont percées, par place, de petits tunnels qui isolent certains blocs et leur donnent l'aspect de piliers soutenant la masse, d'où le nom qu'elles portent.

De ces roches on aperçoit, sur la colline en face, de l'autre côté de la rivière de Plaine, les ruines du château de Pierre-Percée, bâti au sommet d'un rocher. Un puits, taillé dans le roc, lui valut le nom de Pierre-Percée. Ce qui reste du château, les roches qui en forment le soubassement, le cadre qui l'entoure, constituent un site charmant; mais il est situé immédiatement sur la limite du département de Meurthe-et-Moselle.

LA ROCHE SCHACHÉ (*alt. 600*). — Propriétaire : la Commune.

Située à 1 kilomètre à l'Est des précédentes, sur la ligne séparative des forêts communales de Raon-l'Etape et domaniale de Moyenmoutier.

Mêmes voies d'accès que ci-dessus.

Bloc de poudingue de 60 mètres de longueur et de 5 à 10 mètres de hauteur, à surfaces arrondies, sans autre forme bien caractérisée.

RAON-SUR-PLAINE

CANTON DE RAON-L'ÉTAPE

CASCADE DE LA CRACHE

Cette cascade, citée par le Dr Fournier, dans son ouvrage : *Du Donon au ballon d'Alsace*, est située dans la partie du territoire de Raon-sur-Plaine annexée à l'Allemagne et rattachée aujourd'hui à la commune de Grandfontaine (Alsace). Elle est à plusieurs centaines de mètres au delà de la frontière. Son accès est très facile par des chemins bien entretenus.

La chute de cette cascade est faible en été, mais extrêmement curieuse au moment des grandes eaux.

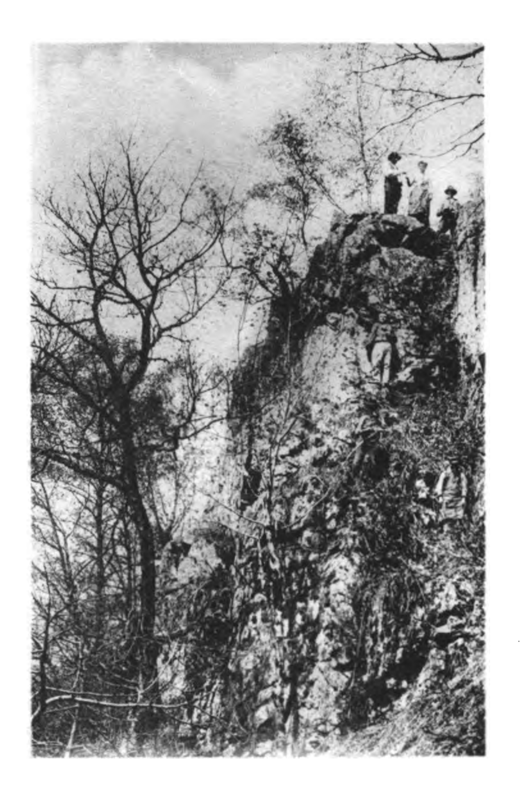
Elle alimente le ruisseau des Gaudiots, affluent de la Plaine.

REHAUPAL

CANTON DE CORCIEUX

ROCHE ET GROTTE DES CHATS (*alt. 560*). — Propriétaire : la Commune.

La Roche-des-Chats est située à 2 kilomètres au sud-est de Rehaupal, au lieu dit « à la Bohenière », sur la rive droite du torrentueux Barba, étroitement encaissé dans la sombre vallée du Fossé. On s'y rend, de Rehaupal, par un sentier qui suit







Clichés Weick, St-Dié

REHAUPAL. — Roche des Chats (*p. 198-199*)

constamment le ruisseau. Le même conduit au « Trou-de-l'Enfer », dont il sera question plus loin.

Depuis le Tholy, on s'y rend par le Petit-Tholy et le Trou-de-l'Enfer. 1 heure de marche.

La Roche-des-Chats est un énorme rocher de granit commun, d'une vingtaine de mètres de hauteur, et dominant à pic le ruisseau écumeux qui baigne sa base.

La grotte est à quelques mètres de la roche, au flanc et à mi-côte d'un remarquable éboulis de roches. Ses dimensions, très modestes, sont peu faciles à déterminer dans le fouillis des blocs.

Elle a une entrée si étroite qu'un homme doit s'accroupir pour y pénétrer. Toutefois, à l'intérieur, 4 ou 5 personnes peuvent s'y tenir debout, à l'aise.

La Roche et la Grotte-des-Chats doivent leur nom aux chats sauvages qui, autrefois, y élisaient leur domicile.

LE TROU DE L'ENFER (Gorge).— Propriétaire : Communes de Rehaupal et le Boulay.

Il est situé à 4 kilomètres au sud-est de Rehaupal, et à 3 kilomètres au nord-est du Tholy, entre la Racine et le Haut-Vacon, dans la vallée du Barba, en cet endroit gorge étroite et profonde, dite « du Fossé », où le Barba coule tantôt en cascatelles mugissantes, tantôt à travers une étroite prairie ou un étang paisible, tantôt sous les rochers, où il se perd sur une longueur de 200 mètres environ.

La partie supérieure de cette gorge s'appelle Trou-de-l'Enfer. Site sauvage et pittoresque, assombri par des sapins séculaires et où gisent d'énormes rochers de granit.

« Cette gorge est d'un pittoresque saisissant, qui fait peur même ; et il ne faut pas s'étonner, dit M. Louis de l'Ormont, dans son *Guide des Promenades du Tholy*, si nos ancêtres ont créé mille légendes sur cette partie vosgienne et l'ont bap-

tisée de ce nom qui donne le frisson : « Trou-de-l'Enfer ». D'énormes mégalithes suspendus au flanc de la montagne se dressent majestueusement et semblent ne tenir au sol que par un faible point de contact. »

Voici le résumé d'une des légendes dont on a conservé le souvenir dans le pays :

Une nuit, revenant d'une noce, un ménétrier fit la rencontre d'un individu étrange. Son regard était perçant et ses vêtements ceux d'un grand seigneur. L'étonnement du ménétrier fut à son comble quand le personnage, après lui avoir dit qu'il le connaissait, le pria de venir jouer un bal dans un de ses châteaux voisin. Il lui remit une pièce d'or à titre d'arrhes et rendez-vous fut pris, à la même place, le lendemain à minuit.

Le ménétrier, rendu sur les lieux à l'heure dite, se trouva tout à coup transporté dans un château splendide, au milieu d'une salle tapissée d'or. Il ne douta plus qu'il n'eût affaire au diable en personne et, craignant pour son âme, il fit un grand signe de croix ; alors tout s'évanouit autour de lui dans un épais brouillard et, terrifié, notre ménétrier et son violon étaient transportés au fond de l'abîme appelé aujourd'hui Trou-de-l'Enfer.

REMIREMONT

BLOC ERRATIQUE DU CORROY (alt. 660). — Propriétaire : la Ville.

Au-dessus du Calvaire, dans le bois de Corroy, presque au sommet de la montagne, à 2 kilomètres au sud de Remiremont.

2 voies d'accès : 1° le sentier de Bruyères par la Grange-Puton, le Belvédère et le chemin des Crêtes ; 2° sentier de la Baraque-des-Gardes.

Bloc erratique en granit de forme ovale de 6 à 7 mètres de longueur, 2 ou 3 de hauteur et autant de largeur.

Cliché Weick, St-Dié

REMIREMONT. — Roche Tocquaine *(p. 200-201)*

ROCHE TOCQUAINE (alt. 670). — Propriétaire : la Ville.

Située à 3 kilomètres au sud de Remiremont, dans le bois de Corroy.

Voies d'accès : sentier de la Baraque-des-Gardes, très facile; plaques indicatrices sur tout le parcours. Temps de marche, 1 heure.

Pittoresque roche de poudingue de 6 à 7 mètres de hauteur et 25 mètres de longueur, adossée au sol. Elle se compose de deux parties reliées au sommet par un petit pont en bois, muni d'un garde-corps; présente une saillie formant corniche sous laquelle on peut s'abriter.

But de promenade très fréquenté.

LE PAS-DE-L'ANE (alt. 640).— Propriétaire : la Ville.

Situé à 1 kilomètre à l'ouest de Remiremont, dans la forêt du Bambois, avoisinant le Parmont, et à proximité de la Grange-de-Gênes.

Au lieu dit « le Pas-de-l'Ane », on a placé, il y a quelques années, en bordure du chemin forestier, une pierre sur laquelle a été taillée en creux la forme d'un fer d'âne, pour rappeler la légende d'après laquelle saint Romaric, monté sur un âne, aurait fait franchir à cet animal, dans un bond prodigieux, la distance qui sépare le Saint-Mont de cet endroit.

Cette légende amène encore aujourd'hui des personnes près de cette pierre pour y prier et y déposer de petites croix faites de deux branches de sapin.

SAPIN GÉANT. — Propriétaire : la Ville.

Se trouve dans la forêt du Corroy, à proximité de la roche Tocquaine et au bord du sentier permettant d'accéder, du sentier des Gardes à la roche.

Cet arbre, haut de 31 mètres, a 3 m. 40 de circonférence et cube 11 m³ 300; il est âgé de 300 à 350 ans et commence à dépérir.

LE CALVAIRE (*alt. 410*). — Propriétaire : la Ville.

Promenade municipale située sur le flanc de la montagne du Corroy, à quelques minutes au sud de la ville, qu'elle domine d'une trentaine de mètres; elle présente une plate-forme ombragée d'arbres séculaires et sur laquelle a été érigé un calvaire.

De cette plate-forme on découvre un paysage ravissant; on embrasse l'ensemble de la ville coquettement ceinte de montagnes et de vallées; partout de la verdure, des prés et des bois au travers desquels serpente et brille la Moselle qui vient de marier ses eaux avec la Moselotte pour baigner presque les murs de la cité, dont les toits rouges s'échelonnent sous le regard des spectateurs.

ROCHESSON

CANTON DE SAULXURES

CASCADE DE CREUSEGOUTTE (*alt. 680*). — Propriétaire : l'Etat.

Située dans un vallon encaissé et sauvage, à 5 kil. 1/2 au sud de Gérardmer et à 7 kilomètres à l'Est de Rochesson. Accès faciles par un chemin de grande communication, puis le chemin de Creusegoutte. 1 h. 1/2 de marche depuis Gérardmer et 2 heures depuis Rochesson.

Chute de 7 à 8 mètres de hauteur, sur des rochers de granit noir, disposés en gradins; elle est formée par le ruisseau de Creusegoutte, qui prend sa source au col de Grosse-Pierre, et, à quelques centaines de mètres en aval, se jette dans le Bouchot.

Site forestier très pittoresquue.



Imprimeries Réunies, Nancy — Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

ROCHESSON. — Cascade de Creuse-Goutte (*p. 202-203*)

CASCADE DU BATTION (*alt. 680*). — **Propriétaire : l'Etat.**

Elle est située dans la forêt domaniale de Noirgoutte, à 3 kilomètres à l'Est de Rochesson.

On y accède par la route de Gérardmer sur la plus grande partie du trajet, puis par un sentier à travers une prairie.

Cette cascade est formée par le ruisseau du Cutin, à 500 mètres à l'amont de son confluent avec le Bouchot.

La chute totale est d'une vingtaine de mètres; la partie supérieure est verticale, le reste forme un plan rocheux fortement incliné.

Le débit est évalué à environ 200 litres à la seconde, en bonnes eaux; il ne descend pas au-dessous de 10 litres pendant les sécheresses.

ROCHE DES DUCS (*alt. 870*). — **Propriétaire : la Commune.**

Au nord-est et à environ 2 kilomètres du clocher, sur un contre-fort boisé, entre la vallée du Bouchot et celle de Ménaurupt, à 50 mètres au nord de la route de Gérardmer.

Magnifique rocher granitique s'élevant en forme de pyramide du côté du nord, tombant à pic du côté opposé, et dominant de 300 mètres la vallée du Bouchot.

Un très remarquable filon d'eurite de 15 mètres de largeur s'élève verticalement au travers du granit blanc, jusqu'au sommet de la roche.

Ce sommet forme un plateau couvert de bruyères d'une surface d'environ 4 ares.

Cette roche était, autrefois, le refuge du grand-duc, oiseau de proie aujourd'hui disparu de nos régions.

Du plateau on jouit d'un point de vue superbe sur la vallée du Bouchot et celle de la Moselotte; on aperçoit toutes les hauteurs du voisinage et la tête du Hohneck.

ÉGLISE-DES-FÉES (rocher), (alt. 1,050). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située à 9 kilomètres à l'Est de Rochesson; accès par le chemin de grande communication n° 23, les chemins forestiers de Creusegoutte et de la Méreuille. Il existe des plaques indicatrices à toutes les bifurcations. Temps de marche, 2 h. 15.

Cette roche a une forme conique de 80 mètres de diamètre à la base et de 30 mètres de hauteur.

Très beau point de vue. On découvre, à ses pieds, la Bresse et Cornimont; plus loin, le Thillot, les ballons d'Alsace et de Servance, le Grand-Ventron, le Rothenbach, le Hohneck. On prétend que lorsque l'air est très calme, surtout avant ou après la pluie, on aperçoit à l'œil nu les Alpes bernoises.

ROCHE DE MÉREUILLE (alt. 1,050).— **Propriétaire : l'Etat.**

Située à 9 kilomètres à l'Est de Rochesson, sur une hauteur, entre les collines de Creusegoutte et de Noirgoutte, faisant face au col de la Grosse-Pierre (commune de la Bresse); accès par le chemin de grande communication n° 23, le chemin forestier de Creusegoutte, puis le sentier de la Méreuille. Il existe des plaques indicatrices à toutes les bifurcations. Temps de marche, 2 h. 15.

Roche granitique de forme conique, ayant 100 mètres de diamètre à la base et 40 mètres de hauteur.

Même point de vue qu'à l'Eglise-des-Fées.

GENÉVRIER DU BAN-DES-TRUCHES. — **Propriétaire : Mme Ve Jean-Nicolas Gérard.**

Dans un pré, au Ban-des-Truches, à 1,400 mètres à l'E.-N.-E. du village, au bord de la route de Vagney à Gérardmer; ce genévrier, célèbre dans le pays, a 7 mètres de haut et



Cliché Weick, St-Dié

ROCHESSON. — Roche des Ducs (*p. 204-205*)

1 m. 30 de circonférence. Il a été planté en 1759, à la naissance du bisaïeul de la propriétaire actuelle

ROUGES-EAUX

CANTON DE BROUVELIEURES

LES ÉCUELLES-DES-FÉES (alt. 460). — Propriétaire : M. Henri Pétry, industriel à Saint-Dié.

Elles sont situées dans un bois particulier, à 1,800 mètres environ au nord-est du clocher, sur le flanc méridional du Haut-du-Fays, dans la vallée de Blanche-Fontaine.

Un sentier assez raide, mais large et bien tracé, prenant naissance à côté de l'église, y donne accès. Temps de marche, 40 minutes.

La roche, très pittoresque et de forme très irrégulière, appartient au grès vosgien; elle a 25 mètres de longueur pour 10 de hauteur et présente plusieurs éperons sous lesquels il existe des cavités appelées dans la région « Ecuelles-des-Fées ».

Une légende veut que ces cavités aient servi de demeure aux fées, fées malfaisantes qui, parfois, descendaient dans la vallée pour y ravager les récoltes.

Du sommet de la roche, on jouit d'un très beau panorama ; la vue plonge sur la vallée des Rouges-Eaux, jusqu'à Brouvelieures, et on découvre une partie des forêts de Bois-de-Champ et de Mortagne.

Site très agréable et de toute beauté.

ROCHES DE TEMPOIS (alt. 580). — Propriétaire : l'Etat.

Elles se trouvent dans le canton du Rein-de-Tempois, forêt domaniale de Mortagne, sur le flanc sud du massif montagneux compris entre les deux branches de la Mortagne, à 2 kilomètres environ à l'Est du clocher des Rouges-Eaux et à 3 kilomètres du Haut-Jacques.

Plusieurs sentiers assez raides, mais bien entretenus, y conduisent; la durée du trajet est de 1 heure de l'église des Rouges-Eaux, et 45 minutes du Haut-Jacques, en suivant le chemin des Hauteurs.

Les roches font partie d'un ensemble rocheux presque ininterrompu sur 2 kilomètres de longueur environ.

La roche principale est digne d'être vue; elle est détachée des autres et mesure 20 mètres de hauteur sur 80 de longueur.

Elle se présente sous la forme de bancs de roches à parois verticales très sinueuses, avec corniches, éperons, et nombreuses lézardes.

On arrive au sommet de plain-pied par le chemin des Hauteurs et des sentiers d'accès.

Du haut de cette roche, la vue plonge sur les vallées des Rouges-Eaux, de Taintrux, et jusqu'à la chaîne des Vosges, dont une partie se voit très distinctement.

Site pittoresque, très agréable et d'une grande beauté.

VALLÉE DES ROUGES-EAUX

Cette vallée commence à l'altitude 500, entre la Tête-de-la-Hutte au nord, et le Noirmont au sud, et se termine un peu à l'amont des Forges de Mortagne, altitude 345. Sa longueur est d'environ 15 kilomètres et sa largeur varie de 200 à 400 mètres.

Profondément encaissée entre de hautes collines boisées, son aspect varie à chaque tournant du chemin.

La culture y est presque nulle; mais ses prairies sont merveilleusement entretenues, grâce à l'irrigation bien comprise. Aussi trouve-t-on un grand charme à voir ici des maisons éparpillées un peu au hasard au pied des forêts, à côté de verdoyantes prairies; là, dans de pittoresques enclaves au fond de riants vallons, les hameaux qui constituent les communes de Bois-de-Champ et des Rouges-Eaux; partout des scieries, ali-

mentées par les eaux des nombreuses sources qui sortent des forêts voisines ou par la Mortagne elle-même.

Cette vallée est, sans contredit, l'une des plus belles et des plus pittoresques du département.

RUPT-SUR-MOSELLE

CANTON DU THILLOT

SOURCE DE LA SALMADE

Cette source est située au-dessus de Rupt, dans la forêt de Blanche-Pierre, à 4 kilomètres environ au nord du centre de la commune, au point de contact méridional du granit ordinaire avec le granit porphyroïde.

On y accède par un chemin vicinal et des chemins forestiers.

« Elle jouit dans le pays d'une certaine notoriété, à cause des propriétés médicales qu'on lui attribue; mais on a reconnu, il y a quelques années, en en faisant l'analyse, qu'elle ne pouvait être exploitée comme eau minérale, malgré son aspect d'eau ferrugineuse. Elle ne renferme pas de fer; elle contient seulement en suspension des matières organiques qu'elle a prises à son passage dans les tourbières du plateau de Longegoutte et qui forment un dépôt de couleur rougeâtre, analogue à l'œil au carbonate de fer. » (Extrait d'un procès-verbal d'aménagement forestier.)

Le débit de cette source est de 1.77 par minute et sa température de 8°8.

ÉTANG DE FONDROMÉ. — Propriétaire : M. Gervais.

Cet étang n'existe plus; il était situé à l'ouest de la section des Meix, à 3 kilomètres de la halte de Maxonchamp, à 165 mètres au-dessus de la vallée, sur le versant nord de la Grande-Faucille.

M. Hogard, dans ses observations sur les traces des glaciers, qui paraissent avoir recouvert la chaîne des Vosges, fait ainsi la description de cet étang et de ses alentours : « Au fond d'un cirque ouvert dans le flanc des montagnes qui bordent la rive gauche de la Moselle, et bien au-dessus de la vallée, se trouve le petit lac de Fondremé, terminé et retenu à l'aval par un massif de sable et de blocs de granit. Ce massif semi-circulaire peut être considéré comme une moraine terminale produite par un glacier qui occupait tout le cirque et le flanc des montagnes voisines. Çà et là, sur la digue et tout autour du lac, se trouvent, à la surface du sol, des blocs roulés. On voit, sur les rochers, des surfaces mamelonnées qui ont parfaitement conservé leur poli, et ce n'est pas seulement vers le fond de la vallée que l'on peut reconnaître ces traces, mais on les retrouve encore près de l'étang Fénot et sur toutes les sommités voisines qui sont recouvertes d'alluvions et de blocs erratiques... »

Cette digue a une grande hauteur, au moins 30 mètres au-dessus du niveau de la prairie. Il est de tradition que les eaux de l'étang s'élevaient autrefois jusqu'au sommet des hauteurs qui le bordent et occupaient plus d'un kilomètre en tous sens.

M. C. Perrin, dans son *Histoire de Rupt*, parle ainsi d'une légende qui se rapporte à la rupture de la digue : « Arrivent des soldats furieux, des Sarrasins (1) dit une tradition, qui pratiquent une large brèche dans la chaussée de l'étang. Les eaux inondent le village de Maxonchamp, après avoir creusé la Goutte-du-Rivage, et envahissent le village, dont les maisons sont détruites. »

Dans tous les cas, la brèche de la digue est très grande et surtout très profonde; elle se continue, sur une longueur d'environ 800 mètres, par une gorge très prononcée au bas de laquelle on remarque des blocs énormes qui ont été entraînés par les eaux.

(1) A l'ouest de Lépanges, à peu de distance de l'étang, se trouve un sommet appelé la Tête-des-Sarrasins (alt. 750 m.).

Au pied de la grande digue, on en créa une autre de 4 à 5 mètres de hauteur seulement, et l'étang anisi formé occupait encore une grande étendue. Depuis 40 ans, environ, l'étang n'existe plus; il a été remplacé par une grande prairie, d'où sortent des sources assez abondantes qui alimentent un torrent : la Goutte-du-Rivage.

CASCADE DU SAUT-DU-LOUP. — **Propriétaire : M. Jacquerey, épicier à Rupt.**

Cette cascade est située au-dessus du hameau du Chêne, à 3 kilomètres au sud-est du centre de Rupt; elle est formée par le ruisseau du Chêne. Chemins d'accès faciles : la dernière partie au travers de la prairie du moulin. Un sentier pourrait facilement être établi sur le terrain communal.

La cascade a 5 mètres de chute; elle est très jolie au moment des grandes eaux, mais à la saison sèche elle ne présente plus qu'un mince filet. Elle est située entre deux rochers granitiques dont l'un a une hauteur de 8 à 10 mètres; la base de ce rocher, à l'endroit de la chute et à gauche de celle-ci, est arrondie en forme de voûte et sert d'abri.

ROCHE GEAUJON (alt. 870). — Propriétaire : l'Etat.

Cette roche est située dans la forêt de Longegoutte, à 1 kilomètre environ vers le nord-ouest de Rupt.

On y arrive facilement par le chemin Courtois, le chemin Jacquemin, et le chemin de ronde de la forêt.

Elle appartient au grès vosgien ; sa forme ovale mesure environ 10 mètres cubes; elle ne repose que pour une très faible partie sur une autre roche de 4 mètres sur 6 de longueur et de largeur.

La base de la roche supérieure se relève en bec de flûte et forme, avec la roche inférieure, un vide qui constitue une espèce de grotte sous laquelle 5 ou 6 personnes peuvent s'abriter.

POINT DE VUE DU HAUT-DU-BLEUET (alt. 871).

A 3 kilomètres à vol d'oiseau à l'Est de Rupt; accès par des sentiers en lacets sur le flanc du Haut-du-Bleuet. Vue superbe sur la vallée de la Moselle, jusqu'à Saint-Maurice, sur la partie méridionale de la chaine des Vosges, la Haute-Saône, le Jura, etc.

POINT DE VUE DE LA BEUILLE (alt. 759).

Au nord-ouest de la section de Lépanges, à 5 kil. 1/2 de Rupt.

Vue superbe sur la vallée de la Moselle, de la Moselotte, de la Cleurie, le Girmont-Val-d'Ajol, etc.

SAPIN DE LONGEGOUTTE. — Propriétaire : l'Etat.

Dans la forêt domaniale de Longegoutte, au canton dit « les Huttes »; sa circonférence est de 3 m. 60 à 1 m. 30 du sol, son fût est de 26 mètres et sa hauteur totale de 29 mètres. Il est âgé de 200 ans.

L'administration forestière a classé cet arbre pour être conservé indéfiniment.

SAINT-AMÉ

CANTON DE REMIREMONT

LE SAUT-DE-LA-CUVE (alt. 430). — Propriétaire : M. Henry Boucher.

A 1 kilomètre au nord-est de Saint-Amé, sur le ruisseau de la Cleurie; accès par un sentier escarpé ou un chemin de grande communication emprunté par le tramway de Remiremont à Gérardmer.

Le ruisseau vient jusque-là en coulant rapidement sur un



Cliché Weick, St-Dié

St-AMÉ. — Saut de la Cuve (*p. 210-211*)

sol rocailleux. D'une ouverture de 3 à 4 mètres pratiquée dans un banc de roches granitiques formant comme le mur de soutènement du plateau supérieur, les eaux s'élancent d'une hauteur de 5 à 6 mètres et retombent en écume dans un gouffre ouvert au milieu de rochers de 10 à 15 mètres de hauteur presque verticale. Elles brisent leurs flots contre les parois de ces rochers et s'éloignent en murmurant sous un berceau de verdure où elles reflètent les arbres et les blocs à leur miroir transparent et sombre.

Une passerelle rustique traverse le ruisseau à quelques mètres à l'amont de la chute; un sentier à flanc de rocher, d'une largeur insuffisante, permet de voir le gouffre et le saut sous leurs divers aspects.

« Le spectateur se sent vivement impressionné par cette nature sauvage; il mesure avec effroi, du bord escarpé de l'abîme, la profondeur du gouffre où bouillonne le flot courroucé, et il emporte un souvenir impérissable de ce site pittoresque, sauvage, effrayant et gracieux à la fois. » (*La vallée de Cleurie*, par X. Thiriat.)

Malheureusement, une usine qui est venue s'installer un peu à l'aval a bien dépoétisé ce site charmant. Le canal d'amenée de cette usine, creusé lui-même dans le roc, a pris une notable partie des eaux du ruisseau, et ce n'est plus guère qu'au printemps et à l'automne que la chute a encore son caractère imposant.

PIERRE DE KERLINKEN (alt. 750).

Cette pierre est située au pied de la montagne du Fossard, à 2 kilomètres environ au nord-ouest du Saint-Mont; elle sert de limite entre les communes de Saint-Amé et de Saint Etienne. (Voir cette dernière commune.)

LE SAINT-MONT (alt. 667).—Propriétaire : M. Galmiche, conservateur des forêts en retraite, à Dijon.

A 5 kilomètres de Remiremont, au-dessus du village de Saint-Etienne. La vue embrasse un tableau magnifique et très étendu. A ses pieds, Remiremont et les villages environnants; les vallées de la Moselle, depuis Rupt; de la Moselotte jusqu'à Vagney; la masse rocheuse du Parmont, les montagnes du Corroy, de la Beuille, du Solem, du Haut-du-Roc, de Chèvre-Roche, etc., etc., et, au loin, comme dernier plan, les sommets des Hautes-Vosges.

« C'est une succession sans fin de ballons petits et grands, dressant leurs têtes sombres sous le ciel bleu; ces ballons s'étagent et s'inclinent, tantôt isolés, tantôt gémellés, et tantôt s'allongeant en chaînons pour former bientôt, en s'abaissant, des cols élevés ou de charmantes vallées, coins ravissants de verdure, où coule un ruisselet près d'une métairie de paysans.

« Les ballons se prolongent au-dessus des vallées, vers Bussang, où l'on aperçoit les géants de la chaîne vosgienne; vers Saulxures et Cornimont, perdus dans les coulées de granit. » (Badel.— *Huit jours dans les Vosges.*)

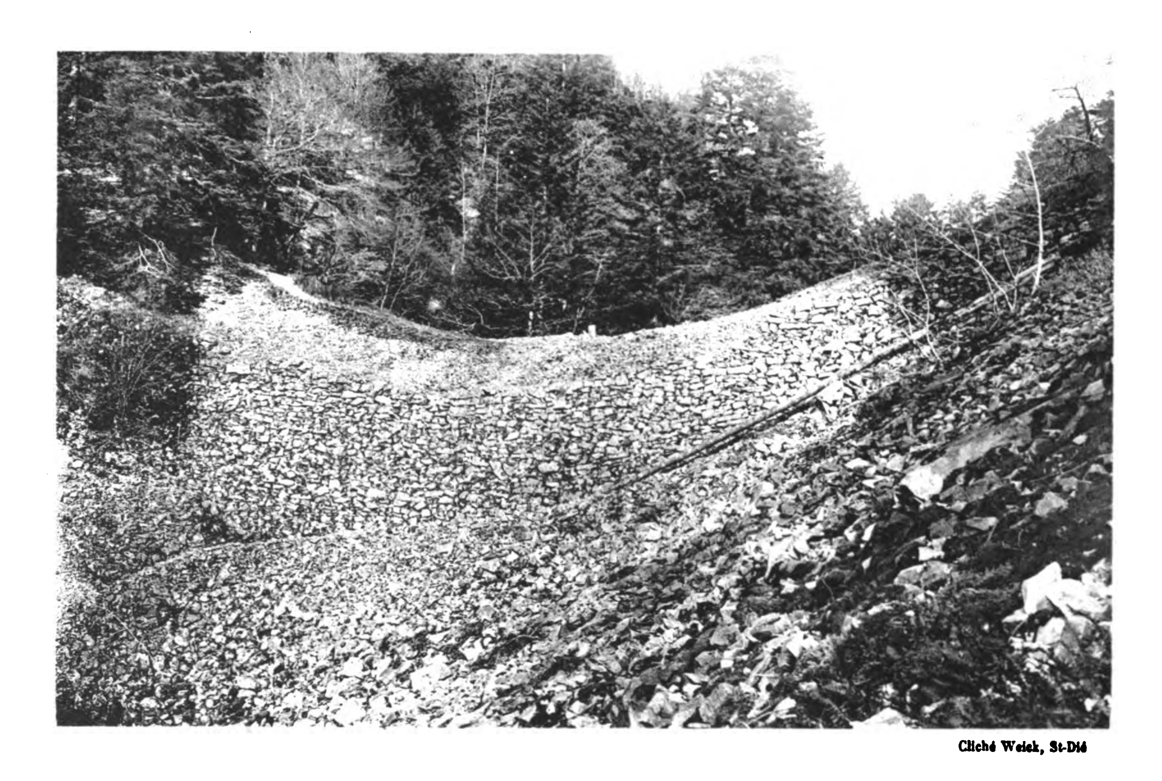
PONT-DES-FÉES (alt. 600).— Propriétaire : la commune de Saint-Amé et MM. Aubry et Balandier.

Situé au sommet du col qui sépare le Saint-Mont de la montagne du Morthomme (forêt du Fossard), dans une gorge des plus sauvages, à 2 kilomètres à l'Est du clocher de Saint-Etienne.

Chemins d'accès faciles.

Amoncellement de pierres granitiques de toutes dimensions, superposées à sec les unes sur les autres, et barrant le col pour réunir deux montagnes par une passerelle monumentale, sans arches ni piles.

Dans le *Bulletin de la Société Philomatique vosgienne*,



Cliché Weick, St-Dié

St-AMÉ. — Pont des Fées (*p. 212-213*)

année 1893-1894, le Dr Fournier, après M. Friry, dit que cette passerelle, antérieure au IVe siècle, semble être un gigantesque travail en l'honneur des dieux, que l'on adorait sur les deux montagnes, et qu'elle a été construite pour rendre les communications plus faciles.

Les uns prétendent que ce barrage a été construit par les Gaulois et les Romains et d'autres par des moines. Pour la légende, cette construction est due aux fées. Pendant les travaux, l'une d'elles aurait perdu un anneau merveilleux qui assurera un bonheur éternel à celui qui le retrouvera. (*Le Département des Vosges*, par Léon Louis, tome IV, page 546, « Mœurs, traditions, légendes », par Edgard Gazin.)

ERMITAGE DE SAINT-ARNOULD. — Propriétaire : M. Mazurier.

A 4 kilomètres au nord-est de Saint-Etienne ; accès par le chemin de Saint-Romaric et la ferme de l'Epinette.

Site pittoresque à la partie supérieure de la montagne du « Morthomme ». On voit l'emplacement d'un ermitage et la chapelle de Saint-Arnould, dont il ne reste que quelques pierres.

Tout près de ces vestiges se trouvent des rochers de granit du haut desquels la vue s'étend, en un vaste panorama sur Remiremont et ses environs et sur la vallée de la Moselle.

SAINT-DIÉ

LA ROCHE DU SAPIN-SEC, OU CHAIRE-DU-DIABLE

Voir : Commune de Nayemont-les-Fosses.

LES MOLIÈRES (*alt. 560*). — Propriétaire : l'Etat.

Situées dans la forêt domaniale d'Ormont-Robache, à 400 mètres à l'Est de la maison forestière des Molières et à 4 kil. 500 au N.-N.-E. de Saint-Dié.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par la Société des promenades de Saint-Dié. Temps de marche, 1 h. 1/2 de Saint-Dié.

Roche de grès vosgien de 3 mètres de haut, 4 mètres de large et 8 mètres de long à la base, au fond d'une gorge peuplée de grands sapins. Les eaux d'un ruisseau voisin, amenées au sommet de cette roche, tombent en cascade dans un petit étang situé au pied de la roche.

Site agréable par l'aspect des lieux et de la cascade.

ROCHE DU CHAPEAU (alt. 750).— Propriétaire : la ville de Saint-Dié.

Située sur une ligne de crète de la montagne d'Ormont, dans la forêt communale de Saint-Dié, à 2 kilomètres à l'est du hameau de Robache et à 4 kilomètres au nord-est de Saint-Dié.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par la Société des promenades de Saint-Dié. Temps de marche, 1 h. 1/2 de Saint-Dié et 50 minutes de Robache.

Roche isolée de grès vosgien et de forme très irrégulière, inaccessible, de 5 mètres d'élévation sur 8 mètres de largeur à la base, comprenant plusieurs bancs ou blocs de rochers superposés ou juxtaposés. Elle est entourée de grands sapins qui la dominent et masquent la vue sur les environs. A quelques mètres à l'Est se trouve un massif de rochers formant plateau au niveau de la crête, à paroi verticale d'un côté, de 5 ou 6 mètres de haut sur 10 à 12 de large à la base.

On arrive de plain-pied sur la plate-forme de celui-ci en le contournant.

De ce lieu, on jouit d'un assez beau panorama : on découvre une partie de la ville de Saint-Dié, la vallée de la Meurthe entre Saint-Dié et Etival, et une assez grande étendue de pays à l'ouest. Le regard plane, de ce dernier côté, sur un superbe vallon planté de résineux.

LA ROCHE-DES-FÉES (alt. 800). — Propriétaire : la ville de Saint-Dié.

Située sur une ligne de crête de la montagne d'Ormont, dans la forêt communale de Saint-Dié, à 4 kilomètres au nord-est de cette ville et à 1 kil. 500 au nord du hameau de Dijon.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F. et la Société des promenades de Saint-Dié. Temps de marche, 1 h. 1/2 de Saint-Dié et 40 minutes de Dijon.

Roche de forme très irrégulière appartenant au grès vosgien. Elle a une vingtaine de mètres d'élévation et autant de longueur à la base; la partie supérieure, inaccessible, se compose de gros blocs superposés ou juxtaposés; on arrive de plain-pied sur les parties accessibles en les contournant.

Un auteur (Gravier, *Histoire de Saint-Dié*) prétend que le plus grand des blocs portait une inscription dont voici la traduction : « L'an du Seigneur 1555, le deuxième jour de février. « Jean-Dominique-Etienne Wildestein a exorcisé cette pierre. » Ce Wildestein était un vicaire du Chapitre de Saint-Dié On ne retrouve plus trace aujourd'hui de cette inscription.

Une légende rapporte que les sorciers tenaient leurs réunions sur cette roche et qu'on y trouvait aussi de bonnes fées habitant un palais dont l'entrée était voisine; dans ce palais vivait, sous la garde attentionnée de ces fées, un stock de bébés attendant le moment d'entrer dans la vie. Car c'était là que venaient au monde tous les enfants de Saint-Dié; c'était là sous les hautes et sombres voûtes de sapins, qu'ils voyaient pour la première fois la lumière et non sous une prosaïque feuille de chou. (De Golbéry.)

Site très pittoresque, d'où l'on jouit d'une vue ravissante et très étendue, ayant pour points principaux le développement presque complet de la chaîne des Vosges, les vallées de la Meurthe et de la Fave, le plateau qui s'étend de Ban-de-Sapt aux montagnes de Senones, et une assez grande étendue de

pays au sud et à l'ouest. Le regard plonge, au nord, sur un superbe vallon boisé de résineux.

ROCHE DES CAILLOUX (alt. 890).

Voir : Commune de Nayemont-les-Fosses

ROCHES DU HOFF (alt. 890). — **Propriétaire : l'Etat.**

Situées dans la forêt domaniale d'Ormont-Robache, sur une crête, à 4 kilomètres au nord-est de Saint-Dié et à 1 kilomètre au nord-ouest du village de Nayemont-les-Fosses, à quelques centaines de mètres au nord de la roche des Cailloux (*Voir* : Commune de Nayemont-les-Fosses.)

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F. et la Société des promenades de Saint-Dié. Temps de marche, 1 h. 40 de Saint-Dié et 50 minutes de Nayemont-les-Fosses.

Roches de grès vosgien formant une espèce d'avant-toit de 3 à 4 mètres de largeur du côté du nord, à paroi verticale du côté opposé, de 25 à 30 mètres de longueur à la base, 12 à 15 mètres de haut, 10 mètres de large sur la face supérieure en plateau.

Roche très intéressante à visiter par suite de sa forme irrégulière et du large avant-toit qu'elle présente et sous lequel se trouve une table carrée et 4 bancs en pierres taillées.

On arrive de plain-pied au sommet de cette roche en la contournant. Site très pittoresque, d'où le regard plonge sur le village de Nayemont-les-Fosses et les Sept-Fontaines. On découvre la vallée de la Meurthe en amont de Saint-Dié et une grande étendue de pays au sud, au sud-est et au sud-ouest.

ROCHES DES CORBEAUX OU DE LA BURE (alt. 690). — **Propriétaire : la ville de Saint-Dié.**

Situées au sommet du massif de la Bure, forêt communale de Saint-Dié, à 4 kilomètres au nord de cette ville.

Chemins et sentiers d'accès jalonnnés par le C. A. F. et la Société des promenades de Saint-Dié. Temps de marche, 1 h. 1/2.

Roches isolées appartenant au grès vosgien et comprenant 5 roches séparées, dont trois inaccessibles et deux reliées par une passerelle en pierres. Chacune de ces roches présente sensiblement l'aspect d'une pyramide quadrangulaire tronquée, de 12 à 15 mètres d'élévation, 6 à 8 de largeur et 6 à 12 de longueur à la base.

On arrive de plain-pied au sommet des deux roches supérieures en les contournant. De ce sômmet, on jouit d'un très beau panorama. On découvre la ville de Saint-Dié, la vallée de la Meurthe d'Anould à Saint-Michel, celle de la Bolle, le champ de bataille de Nompatelize, le charmant vallon de Saint-Jean-d'Ormont, le plateau qui s'étend du Ban-de-Sapt aux montagnes de Senones, la chaîne des Vosges depuis le Climont jusqu'au Hohneck, les massifs du Kemberg et de la Madeleine, les Jumeaux et la côte de Repy, etc.

Site de toute beauté, très pittoresque; les roches de la Bure sont d'ailleurs les plus belles des environs de Saint-Dié.

LA ROCHE DES FÈNES OU DU PAS-DE-L'ANE (alt. 574).— Propriétaires : l'Etat et la ville de Saint-Dié.

Située sur une ligne de crête, à 400 mètres au sud de la roche des Hauts-Champs (*voir* : commune de Saint-Michel-sur-Meurthe), dans les forêts communale de Saint-Dié et domaniale du Ban-d'Etival, à 2 kil. 500 des hameaux de la Vacherie et d'Herbaville.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F.

Roche isolée appartenant au grès rouge; elle a une vingtaine de mètres d'élévation, 40 mètres de long à la base et 10 de large; elle se présente sous la forme d'un parallélipipède rectangle. On arrive de plain-pied au sommet en la contournant et par un escalier en pierre. Très intéressante à visiter par suite de ses anfractuosités et de ses abris.

Du sommet de cette roche on découvre la chaîne des Vosges, la vallée de la Meurthe entre Saint-Dié et Raon-l'Etape et une certaine étendue de pays au nord et à l'Est.

ROCHES SAINT-MARTIN (alt. 615). — Propriétaire : la ville de Saint-Dié.

Dans la forêt communale de Saint-Dié, au-dessus de la côte Saint-Martin, à 2 kilomètres au sud-ouest de Saint-Dié, se dressent 3 grands rochers séparés l'un de l'autre et qui, de loin, ressemblent aux tours ruinées d'un château-fort ; ces rochers se voient très bien de la gare de Saint-Dié.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F. et la Société des promenades de Saint-Dié. Temps de marche, 50 minutes de Saint-Dié.

Roches appartenant au grès vosgien, dont deux sous forme de pyramides quadrangulaires tronquées de 14 mètres d'élévation et de 6 à 9 de large à la base ; l'autre de 20 mètres de long à la base sur 6 à 14 de hauteur, de forme très irrégulière, verticale sur sa plus grande hauteur, présente plusieurs gradins taillés dans le rocher permettant l'accès à une espèce de terrasse.

Un pont en bois, légèrement en pente, avec mains-courantes, relie cette terrasse au sommet du rocher et une passerelle en fer permet de passer du premier rocher sur le voisin

Un garde-corps en fer est fixé sur tout le pourtour des plates-formes rendués accessibles.

Du haut de ces roches, on jouit d'un immense panorama : au nord, on voit la ville de Saint-Dié, la montagne d'Ormont, celle de la Bure et le cours de la Meurthe; à l'Est se développe une plaine que borne au loin la chaîne des Vosges et tous les villages qui s'étagent à ses pieds; au sud, le regard plonge sur une magnifique gorge boisée; à l'ouest, on découvre la vallée de Taintrux et les montagnes de la Madeleine et du Haut-Jacques.



Cliché Weick, St-Dié

St-DIÉ. — Roches St-Martin (*p. 218-219*)

LA ROCHE DES CHEVAUX (*alt. 730*). — Propriétaire : la ville de Saint-Dié.

Située au sommet du massif de Saint-Martin, forêt communale de Saint-Dié, à 3 kilomètres au sud ouest de Saint-Dié, en face du hameau de la Bolle et à 2 kilomètres environ au sud-est de ce hameau.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F. et la Société des promenades de Saint-Dié. Temps de marche, 1 heure de Saint-Dié.

Roche de grès vosgien adossée à une ligne de crête et à paroi verticale de 8 à 10 mètres d'élévation et 20 mètres de largeur à la base. On arrive de plain-pied au sommet, qui forme plateau, par le sentier de crête.

De ce sommet, on jouit d'un très beau point de vue : on découvre les roches de Saint-Martin, une partie de la ville de Saint-Dié, les montagnes de la Madeleine et du Haut Jacques, et une assez grande étendue de pays au nord et à l'ouest.

LA ROCHE DE L'ENCLUME (*alt. 650*). — Propriétaires : l'Etat et la ville de Saint-Dié.

Située à la pointe nord du Kemberg, à 4 kilomètres au sud de Saint-Dié et à 1 kil. 500 au sud-ouest de Foucharupt, sur la limite des forêts domaniale de Kemberg et communale de Saint-Dié.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F. Temps de marche, 1 h. 40 de Saint-Dié.

Roche isolée appartenant au grès rouge ; le côté nord de cette roche présente une paroi verticale de 15 mètres de hauteur sur 18 à 20 mètres de largeur à la base. La partie proéminente de la roche se compose de plusieurs bancs de rochers superposés contre lesquels sont adossées plusieurs pierres plates disposées en gradins et permettant l'accès de la plate-forme supérieure.

Du sommet, on jouit d'un beau panorama; on découvre la partie Est de la ville de Saint-Dié, la vallée de la Fave, la montagne d'Ormont, et une assez grande étendue de terrain au nord et au nord-est.

ARBRES REMARQUABLES. — Propriétaire : la ville de Saint-Dié.

Dans la forêt communale de Saint-Dié, à la côte Saint-Martin.

1° Un châtaignier âgé de 90 ans, de 2 m. 20 de circonférence et 25 mètres de hauteur, dont 11 mètres de fût;

2° Un tilleul âgé de 200 ans, de 3 m. 45 de circonférence et 16 mètres de hauteur.

SAINT-ÉTIENNE

CANTON DE REMIREMONT

ÉTANG DE XENNOIS (alt. 400. — Propriétaire : M. Gravier, Paul, à Saint-Etienne.

Situé un peu au-dessus du hameau du même nom, tout proche de la ferme de la Piotte, à 1 kilomètre au nord de Saint-Etienne; accès par le chemin de Xennois, ou chemin de la Piotte, à l'étang.

Petit étang, très pittoresque, reflétant ses rives sauvages couvertes d'éboulis de rochers détachés de la montagne.

CASCADE DE MIRAUMONT

Située près de la ferme du même nom, à quelques centaines de mètres à l'Est du clocher.

Chute d'eau d'une vingtaine de mètres, dans un paysage pittoresque, mais malheureusement à sec pendant la plus grande partie de l'année le ruisseau étant détourné pour l'irrigation des prairies. En temps ordinaire, il ne coule qu'un mince filet d'eau le long d'une roche granitique.



Etang de Xennois



Clichés Weick, St-Dié

Cascade de Miraumont

FONTAINE SAINTE-SABINE. — Propriétaire : M. Mathieu, à Pont (Dommartin-les-Remiremont).

Située à 4 kilomètres au nord-est de Saint-Etienne, à Granges-Sainte-Sabine, non loin de la source du Grand-Rupt, affluent de la Cleurie, et dans la forêt du Fossard.

Accès par des sentiers à travers bois ou un chemin partant de Saint-Amé. La source jaillit au pied d'une vieille chapelle ; près d'elle un écho d'une extrême sonorité répercute avec une grande netteté les moindres paroles.

Vers 910 (1), dit la légende, une terrible invasion de Huns eut lieu en Lorraine et jusque dans les profondeurs des Vosges. Les religieuses du monastère de Remiremont, effrayées, s'enfuirent et l'une d'elles, nommée Sabine, poursuivie avec plus d'acharnement, eut la tête tranchée près de la source qui porterait, depuis ce moment, le nom de Sainte-Sabine.

D'après le Dr Fournier, la fontaine Sainte-Sabine fut l'objet d'un culte de la part des Gaulois, peut-être, et de celle des Gallo-Romains, sûrement.

Cette fontaine est renommée surtout par une tradition locale qui lui attribue le don d'indiquer aux jeunes filles, à l'aide d'une épreuve, l'époque plus ou moins rapprochée de leur mariage ; l'épreuve consiste à jeter dans le bassin de la fontaine une épingle : si cette épingle surnage quelques secondes, le futur mari n'est pas loin ; si elle refuse de surnager, adieu les espérances !

Aussi Sainte-Sabine est-elle l'objet d'un culte des plus répandus dans le pays et les contrées voisines, et il n'est pas rare de rencontrer un grand nombre de personnes à la fontaine le 29 août, jour de la fête de la sainte (2)

(1) M. Perron, inspecteur d'académie, dans sa « petite histoire de Lorraine » dit, page 13 : « Le 20 août 917, pendant la nuit, les Hongrois assiégèrent Remiremont et semèrent la ruine dans la contrée ; ce fut la nuit piteuse ».

Les Hongrois, venus en Lorraine vers 910, pouvaient être à Remiremont en 917 ; la décapitation de sainte Sabine se rattacherait a ce fait.

(2) Cette Sabine ne figure pas parmi les saintes. La véritable sainte Sabine a été martyrisée à Rome le 29 août de l'an 122, sous l'empire d'Adrien. Il y a à Rome une belle église qui porte son nom.

PIERRE DE KERLINKEN (alt. 750). — Propriétaire : l'Etat.

Cette pierre se trouve au pied de la montagne du Fossard, à 2 kilomètres environ au nord-ouest du Saint-Mont; elle sert de limite entre les communes de Saint-Amé et de Saint-Etienne.

Bloc de grès vosgien d'une longueur de 8 mètres, d'une hauteur de 5 mètres et d'une épaisseur moyenne de 1 mètre, dressé sur une de ses extrémités perpendiculairement à son lit de carrière, et reposant sur une masse de grès de même nature, mais dont les couches sont horizontales; les faces plus larges regardent le nord et le sud. On remarque sur l'une de ces faces une entaille profonde à hauteur d'appui.

D'après la croyance populaire, cette pierre vacille sur sa base chaque fois que l'on sonne la grosse cloche de Vagney.

On est porté à croire que cette pierre, dont le nom est caractéristique, constitue un monument du culte celtique druidique.

Elle a été classée comme monument historique par la loi du 30 mars 1887.

FARDEAU-SAINT-CHRISTOPHE (alt. 750). — Propriétaire : l'Etat.

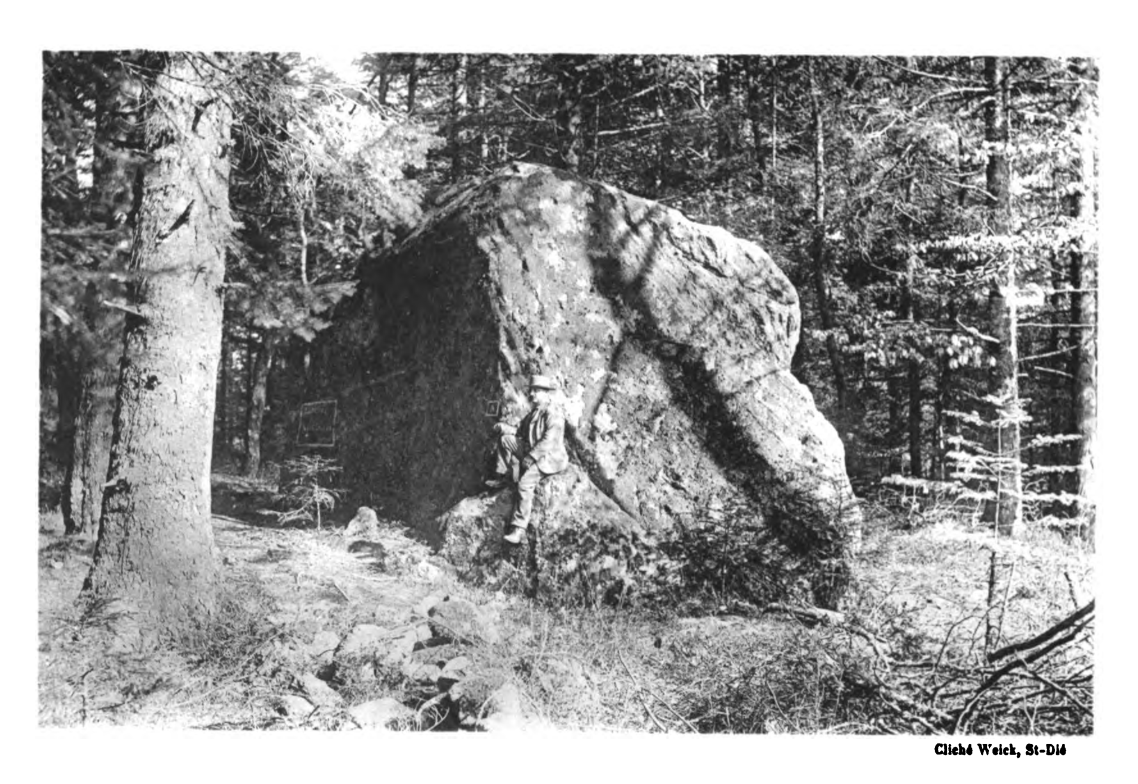
Situé à 2 kilomètres au sud de la pierre de Kerlinken, sur un plateau très élevé, entre Saint-Etienne et Eloyes, et à 1 kilomètre au sud de Sainte-Sabine.

Bloc de grès vosgien de 6 mètres de longueur, dressé, comme le précédent, sur une de ses extrémités.

Un autre bloc, à peu près de même forme et d'égales dimensions, est couché horizontalement à 2 mètres en avant.

Une dépression correspondant à une saillie montre que jadis les deux blocs n'en faisaient qu'un.

M Bernard Puton pense qu'il est peu vraisemblable que le Fardeau Saint-Christophe, comme la pierre de Kerlinken, classés tous deux comme monuments historiques par la loi du



Cliché Weick, St-Dié

St-ETIENNE. — Pierre de Kerlinken (*p. 222-223*)

30 mars 1887, aient été plantés comme ils le sont, par l'effort des hommes, la position de ces roches pouvant, selon lui, s'expliquer naturellement (1) ; mais il lui paraît moins incertain qu'ils ont servi au culte des populations arborigènes.

ROCHES DU THYM (*alt. 760*). — Propriétaire : l'Etat.

Egalement situées dans la forêt du Fossard, au sommet d'un contre-fort qui sépare les ruisseaux du Gris-Mouton et de la Rubiade. A 8 kilomètres de Remiremont, accès facile.

Enormes blocs de grès vosgien de 10 à 12 mètres de haut, fendus, roulés et disloqués, dominant la vallée de la Moselle au-dessus du Seuche.

Vaste panorama sur les environs de Remiremont, la vallée de la Moselle et jusqu'aux confins de la Meurthe et de la Meuse.

BLOCS RÉSERVÉS. — Propriétaire : l'Etat.

On les rencontre à moitié chemin entre Sainte-Sabine et les roches du Thym, soit à 5 kilomètres au nord-ouest du clocher, à peu de distance du Fardeau de Saint-Christophe.

Roches erratiques de granit, de forme ovale, dont la plus grosse mesure 7 mètres de long, 3 mètres de haut et autant de large.

---

(1) Voici une explication que donne le Dr Fournier dans le Bulletin de la Société Philomatique vosgienne, année 1893-1894, page 305 : La pierre de Kerlinken et le Fardeau Saint-Christophe n'ont pas été placés là par la main de l'homme ; le regretté M. Puton, (directeur de l'Ecole forestière de Nancy, père de M. Bernard Puton, procureur de la République à Remiremont), a donné de leur présence une explication toute naturelle : selon lui, ces blocs seraient là par suite d'un écroulement de la roche qui les supportait. On sait que tous ces massifs de grès vosgien se présentent à nous couronnés par une table très dure, tandis que les portions inférieures se rongent, s'excavent et finissent par s'écrouler sous l'action prolongée de la pluie, du vent, du froid. La table supérieure, très résistante, reste seule en place ; parfois, elle tombe à plat, mais elle peut aussi prendre une position penchée ou verticale. C'est ce qui est arrivé aux mégalithes du Fossard. Ces pierres, par leur forme, leur isolement, ou leur groupement plus ou moins bizarre, devaient nécessairement frapper l'imagination de populations si fétichistes, aussi sont-elles devenues l'objet d'un culte.



ROCHES DU POÊLE SAUVAGE (alt. 750). — **Propriétaire : l'Etat.**

Situées à 4 kilomètres au nord-est du clocher, presque au sommet du Fossard, au-dessus de l'étang du Xennois et à peu de distance de la ferme de Lambergoutte ; accès faciles par le chemin de Lambergoutte ou le chemin de l'Epinette.

Roches de grès vosgien, détruites en partie et exploitées comme carrière. Il existe encore une grotte naturelle, peu spacieuse et d'un accès assez difficile, qui, dit-on, servait de refuge aux bêtes fauves.

HÊTRE DE LA PIOTTE (alt. 385). — **Propriétaire : M. Blaise, Prosper, à Saint-Etienne.**

Il se trouve entre la ferme de la Piotte et celle de Saint-Romaric, à 600 mètres au nord-est du clocher, et à 2 kil. 1/2 de Remiremont.

Magnifique arbre, plusieurs fois séculaire, mesurant 5 m. 60 de circonférence et formant bien le champignon.

La projection de ses branches couvre un cercle de 32 mètres de diamètre ; c'est-à-dire une surface d'environ 7 ares 1/2.

Il y a quelques années, le vent a brisé une des grosses branches ; mais, malgré cette mutilation, l'arbre reste fort imposant.

Son tronc et ses premières branches sont couverts de noms gravés par les nombreux promeneurs qui le visitent pendant la belle saison.

SAINT-JEAN-D'ORMONT

CANTON DE SENONES

LE CHARIOT (roche), (alt. 800). — Propriétaires : les communes de Saint-Jean-d'Ormont et de Ban-de-Sapt.

Situé sur une ligne de crête de la montagne d'Ormont et sur la limite des forêts communales de Ban-de-Sapt et de Saint-

Jean-d'Ormont, à 2 kilomètres au sud-est de cette dernière commune et à 5 kilomètres au nord-est de Saint-Dié.

Accès par la route forestière de la Goutte-de-Robache, chemin Vincent, puis sentier de crête. Temps de marche, 2 heures de Saint-Dié et 50 minutes de Saint-Jean-d'Ormont.

Roche isolée de grès vosgien, composée de deux pierres plates ayant chacune la forme d'un parallélipipède rectangle de 6 mètres de longueur, 2 mètres de largeur et 0 m. 30 à 0 m. 80 d'épaisseur; légèrement inclinées comme les échelles d'une voiture, d'où le nom de « Chariot ».

L'écartement des deux roches est de 0 m. 70 au niveau du sol et de 2 m. 20 dans le haut; ces roches sont entourées de sapins qui les dominent et masquent complètement la vue.

SAINT-JEAN-DU-MARCHÉ

CANTON DE BRUYÈRES

LES ROCHES DE L'ENCERF (*alt. 600*). — Propriétaires : Trois habitants de Docelles.

Situées à l'extrémité Est de la montagne boisée dite « de l'Encerf ».

Accès assez difficiles par plusieurs sentiers à travers bois, peu fréquentés et non entretenus.

Imposant massif de poudingue, ressemblant de loin à des ruines. Ces roches sont à pic sur trois faces : à l'Est, au nord et au sud; elles ont la forme d'un quadrilatère de 20 à 25 mètres de côté, leur hauteur est de 10 à 12 mètres.

Près de l'origine Est, la roche présente sur toute sa hauteur une fente régulière de 0 m. 50 de largeur, dans laquelle un homme peut facilement pénétrer. Cette fente partage la roche en deux parties inégales, donnant à la plus petite la forme d'une tour de 6 mètres de hauteur sur 8 de largeur.

Sur une autre face, il existe plusieurs excavations naturelles,

profondes de plusieurs mètres, hautes de 0 m. 70, où 10 personnes pourraient se tenir couchées.

On trouve, au sommet de ces roches, des vestiges d'un ancien château-fort, la base d'une tour et l'orifice en pierre de taille d'un puits quadrangulaire. Ce seraient les restes de l'ancien château de Faucompierre, dont l'origine remonterait à Pépin-le-Bref et la destruction vers le XVe siècle.

Point de vue sur une partie de la vallée de la Vologne, sur le Barba et un certain nombre de communes du côté de Xertigny.

LA ROCHE-DES-FÉES (alt. 550). — **Propriétaire : M. Eugène Arnould.**

Située aux deux tiers du versant nord de la montagne de l'Encerf, au sud ouest et à 3 kilomètres du clocher, vis-à-vis le hameau des Colins.

Cette roche de grès vosgien a 7 mètres de longueur, 6 m. 50 de largeur et 7 mètres de hauteur. Le dessus forme une avancée de 2 mètres en auvent; elle présente une cavité irrégulière très remarquable; l'entrée de cette cavité, semi-circulaire, ressemble exactement à l'ouverture d'un four à pain; elle a 2 mètres de largeur et 1 m. 40 de hauteur. La profondeur est de 5 m. 70; la largeur intérieure varie de 2 à 5 mètres.

D'après la tradition, les jeunes filles de la localité faisaient, en secret, des pélérinages à cette roche dans le but de se rendre favorables les fées qui l'habitaient.

LA ROCHE-DU-DIABLE (alt. 635).

Située presque au faîte de la montagne de l'Encerf, un peu à l'Est de la Roche-des-Fées.

Magnifique poudingue de 5 mètres de hauteur avec un couronnement en encorbellement de 3 mètres, affectant la forme d'une vaste table à un pied; 30 personnes peuvent s'abriter sous cette roche.

SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE

CANTON DU THILLOT

BALLON D'ALSACE (alt. 1,256).

Ce Ballon, situé à 4 kilomètres à vol d'oiseau au sud de Saint-Maurice, est le plus élevé de la crête des Vosges après le Hohneck ; il sert de borne géographique entre le département des Vosges, celui de la Haute-Saône, le territoire de Belfort et l'Alsace, et forme le nœud qui lie les Vosges méridionales à la Grande-Faucille.

On y accède de quatre points différents : la belle et grande route de Saint-Maurice à Giromagny et Belfort, qui passe à 15 minutes du sommet (10 kilomètres de Saint-Maurice en rampe continue) ; le chemin des Champs-du-Faîte conduisant directement à la Jumenterie (2 heures de marche en forte rampe) ; le Plain-du-Canon et des sentiers à travers bois (2 heures et demie de marche) ; enfin la vallée des Charbonniers et les Roches de Morteville (2 heures de marche).

Les trois derniers chemins ne sont carrossables que sur une partie de leur longueur.

Tous ces chemins aboutissent à la Jumenterie (alt. 1,064), marcairerie ou fromagerie située à 40 minutes du sommet du Ballon (1).

Ce sommet est formé par un grand plateau rectangulaire sur lequel repose la statue de la « Vierge du Ballon » et, à quelques pas, une table d'orientation édifiée en 1888 par le C. A. F.

De ce plateau on est fasciné par le plus merveilleux des spectacles. Le versant alsacien, à l'Est, est presque à pic ; au bas, dans un trou de 500 mètres de profondeur, le réservoir de l'Alfeld, puis la vallée de la Doller où brille le lac de Sewen ; le massif du Rossberg (alt 1,196) ; au delà la grande plaine où

(1) Ce nom de Jumenterie rappelle une tentative d'élevage de chevaux sur ces hauts pâturages en 1618. Dès l'année suivante, les constructions terminées, l'on y amena les juments et poulains des haras de la Malgrange, près de Nancy.

coule le Rhin et, tout à l'horizon, une partie de la Forêt-Noire s'étale dans son âpre majesté.

Au sud-est et immédiatement au pied : « Le Trou-de-la-Chaudière » et, à l'extrême limite de l'horizon, les pics neigeux de l'Oberland bernois et le mont Blanc dont les glaciers sont visibles en automne seulement.

Au sud, la source de la Savoureuse, qui traverse Belfort, la trouée de ce nom jusqu'au Jura septentrional.

Vers l'ouest, à 3 kil. 500, le ballon de Servance (alt. 1,189), paraissant à une portée de fusil seulement, se dresse comme une falaise gigantesque avec son fort; plus près, le col de Stalon où se terminent les vallées de la Presle (Vosges) et du Rahin (Haute-Saône).

Au nord-est, le ballon de Guebwiller (alt. 1,426), point culminant des montagnes des Vosges; les hauteurs qui couronnent Bussang : le Drumont (1,226), la Tête des Neuf-Bois (1,234), le Grusson (1,124) et, tout près, dans le gouffre à ses pieds, la pittoresque vallée des Charbonniers.

A l'extrémité nord du plateau, vue splendide sur la vallée de la Moselle et la Lorraine.

La vue du ballon d'Alsace est une des plus belles des Vosges.

De la grande route de Saint-Maurice à Giromagny, construite en 1740, avec 11 lacets et des rampes qui varient de 0,07 à 0,096 par mètre, on jouit d'une série de tableaux ravissants. « On y rencontre de délicieux sous bois, des fonds de ravin d'une fraîcheur et d'une végétation qui attirent; aux tournants, de belles échappées sur la région; puis, sorti de la forêt, on s'élève en longeant les hauts pâturages jusqu'à la cote 1,178, limite du département des Vosges et du territoire de Belfort. » (Dr Fournier.)

BALLON DE SERVANCE (alt. 1,189).

A l'extrémité Est des Grandes-Faucilles, au sud et à 2 h. 1/2 de marche de Saint-Maurice, en passant par le Plain-du-Canon et le col de Stalon.



Cliché Labeurte, Remiremont

St-MAURICE. — Ballon de Servance (*p. 228-229*)

De ce col jusqu'au sommet du ballon, rampe très raide sur un sol boisé, puis terrain découvert parsemé de roches.

On peut s'y rendre en voiture par le Thillot et le col de Château-Lambert, en passant au pied de Notre-Dame-des-Neiges. Une magnifique route militaire, dominant la Haute-Saône, conduit au fort même (environ 12 kilomètres).

Du sommet, la vue est très étendue, plus vaste même qu'au ballon d'Alsace.

Au sud-est, la Comté, la trouée de Belfort; tout au loin, les Alpes et le sommet étincelant du mont Blanc sous ses neiges éternelles.

A l'Est, le ballon d'Alsace séparé par le col du Stalon.

Au nord-est, toutes les Vosges occidentales et leurs crêtes depuis le ballon d'Alsace jusqu'au Donon.

Au nord-ouest, Château-Lambert, qui se silhouette auprès de Notre-Dame-des-Neiges, ainsi que les forts de la Haute-Moselle « dont la vallée, avec ses cours d'eau, ses plaines, ses forts, ses maisons isolées ou groupées, s'allonge sous les yeux ; des rubans larges qui sont des routes, des lacets étroits qui sont des sentiers, se dessinent en jaune clair, zébrant la vallée en tous sens pour aller se perdre vers les montagnes qui les cernent ». (*Les Vosges*, par Fraipont).

Au nord du ballon, versant presque à pic dominant Saint-Maurice, se trouve le « Trou-de-la-Neige », ravin rocheux où la neige persiste jusqu'en août et parfois toute l'année. C'est là que, sous le régime féodal, les habitants de Saint-Maurice allaient chercher la neige qu'ils devaient apporter aux dames du chapitre de Remiremont tous les ans, le lundi de la Pentecôte (1).

Le ballon de Servance est une des plus belles vues qu'il soit donné d'admirer en pays vosgien.

La cantine du fort est ouverte aux touristes.

---

(1) Cet usage persista jusqu'à la Révolution. L. Jouve, dans son ouvrage sur Bussang, dit qu'il existait déjà en 1510, mais qu'il datait certainement de plus loin.

ROCHES DE MORTEVILLE. — Propriétaire : l'Etat.

Situées sur la rive gauche de la vallée des Charbonniers, à 4 kilomètres à l'Est de Saint-Maurice, près du « Dessus de la Goutte des Forges ».

Au delà du hameau des Charbonniers, un sentier contourne le cirque de Morteville et décrit un demi-cercle qui ramène à la Jumenterie.

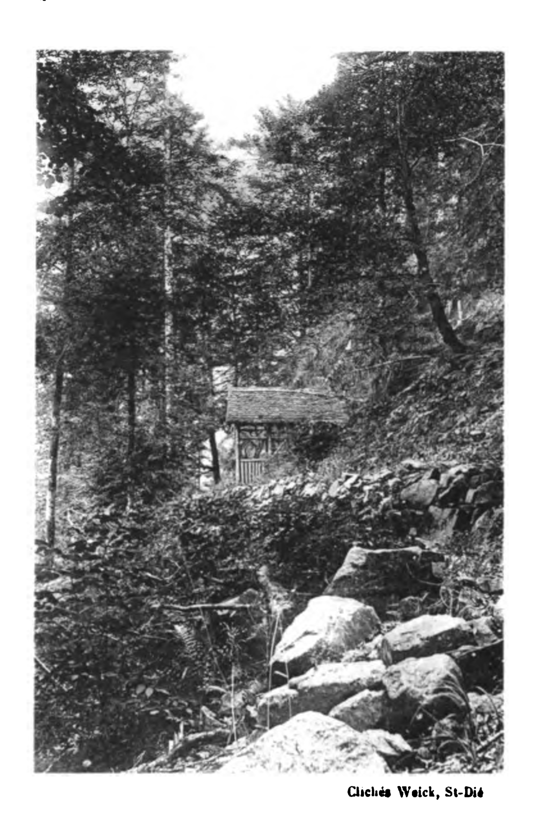
« Le Trou de Morteville est une des principales attractions de la région ; un sentier dû à l'administration forestière contourne le précipice, il est taillé dans le granit ; partout il a fallu construire des ponts rustiques et poser des mains courantes. L'abîme est en bas, à droite. Partout eau bouillonnante qui tombe en cascades et en cascatelles ravissantes, décor grandiose de sauvagerie, terrain tourmenté, raviné, coupé de déchirures profondes. Amoncellement de roches bizarres, torrents ou gouttes qui tombent en grondant ; énormes blocs de rochers syénitiques surplombant le sentier ; troncs brisés, grands sapins gisant au fond, énormes souches précipitées par les éboulements ou suspendues au-dessus des hêtres qui semblent pousser au milieu des rochers, le tout encadré d'une magnifique forêt de sapins et de hêtres qui égaient un peu ce coin désert et sauvage et y mettent de l'ombrage. Sentier digne d'un paysage suisse, avec loges forestières, qui arrive à la Jumenterie près d'une vieille croix ». (Richard, instituteur à Bussang.)

Morteville a été illustré par un beau drame, créé par M. Maurice Pottecher et joué pour la première fois,au théâtre du Peuple de Bussang, en 1895.

LE PLAIN-DU-CANON (alt. 764). — Propriétaire : l'Etat.

Situé au sud-ouest de Saint-Maurice, un peu en contre-bas de la grande route du ballon d'Alsace ; on s'y rend en 45 mi-





Clichés Weick, St-Dié

Roches de Morteville

nutes par le vallon de la Feigne et en une heure par la vallée de Presle, en suivant le sentier de Hieucou ; ce dernier parcours, effectué sur un sentier en parfait état, est de beaucoup le plus intéressant ; il constitue une promenade sous bois de toute beauté, au milieu des pénétrantes senteurs dégagées par les résineux.

Le Plain (plain veut dire endroit plan) est une plateforme à cheval sur la vallée de Presle et la Goutte des Forges : une maison forestière se trouve à proximité. On voit, à ses pieds, la vallée de Presle, sorte de cirque de 160 mètres de profondeur et, en face, le ballon de Servance avec ses escarpements et sa sombre sapinière.

A quelques pas, sur une pointe rocheuse faisant saillie et dominant les alentours, superbe et formidable écho obtenu par un coup de canon que tire volontiers le garde forestier qui habite ce lieu.

C'est qu'en cet endroit, l'aspect des lieux est semblable à un cirque pyrénéen, barré de toutes parts par les massifs des ballons d'Alsace et de Servance, qui s'adossent en amphithéâtre.

La détonation du canon parcourt ce circuit en roulements qui se répercutent merveilleusement un nombre indéfinissable de fois.

SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE

CANTON DE SAINT-DIÉ

ROCHE DES HAUTS-CHAMPS (*alt. 640*). — Propriétaire : l'Etat.

Cette roche est située sur le flanc de la côte dite des « Hauts-Champs », en face du hameau de la Vacherie, chef lieu communal, dans la forêt domaniale dite « du Ban-d'Etival », à 2 kilomètres environ au sud-est du village et à 3 kil. 1/2 de la gare.

Chemins et sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F.

Roche isolée, appartenant au grès rouge ; elle a une trentaine de mètres d'élévation et de 15 à 20 mètres de largeur à la base ; elle présente sensiblement l'aspect d'une pyramide quadrangulaire tronquée. On arrive de plain-pied au sommet en la contournant.

De ce sommet on jouit d'un très beau panorama ; on découvre la chaîne des Vosges, la vallée de la Meurthe entre Saint-Dié et Raon-l'Etape, et une certaine étendue de terrain au nord et à l'est.

ROCHE DES CAILLOUX. — Propriétaire : l'Etat.

Elle est située à 300 mètres vers le nord, plus loin que la roche précédente, dans la même forêt ; un beau sentier forestier y conduit.

Cette roche, d'environ 20 mètres de hauteur et autant de largeur à la base, est remarquable par son surplomb et une profonde fente verticale ; on accède au sommet par des escaliers.

Les arbres masquent la vue.

ROCHE DU REIN-DU-CHEVAL. — Propriétaire : la Commune.

Dans la forêt de Chenimont, sur le flanc d'une crête très abrupte, à 4 kilomètres environ au S.-S.-O. du clocher, plusieurs chemins et sentiers y conduisent.

Cette roche de grès rouge est comme accrochée à un rempart d'une hauteur prodigieuse.

Son nom lui vient d'un cheval qui, laissé sans surveillance, est tombé en cet endroit et s'est tué dans sa chute.

LE GRAND-JUMEAU.

Le Grand-Jumeau, situé au sud-ouest du hameau des Feignes, à 3 kil. 1/2 du clocher, est un point de vue très remarquable ; on y jouit d'un vaste horizon, comprenant toute la partie de la chaîne des Vosges, entre la Croix-aux-Mines et Raon-sur-Plaine. On y distingue le Donon et tous les sommets comme l'Ormont, la Bure, les Chatelles, Ortomont, les côtes de Mont et des Chênes, le Bouton, etc.

Le Grand-Jumeau, forêt particulière, appartient à la famille Doublat, c'est, dit-on, un lieu préhistorique ; la description en a été faite par M. Gravier, dans son *Histoire de l'arrondissement de Saint-Dié,* page 11.

LE HAUDON (alt. 400).

Petite élévation située sur la section de Brechimont, entre la route de Nompatelize et Biarville. La vue dont on y jouit s'étend jusqu'à la chaîne des Vosges, vers le sud-est, et jusqu'à Raon-l'Etape, vers le nord-ouest. On voit de près les belles prairies qu'arrose la Meurthe.

SAINT-NABORD

CANTON DE REMIREMONT

L'ETANG DE LA PLAINE (alt. 545). — Propriétaire : M. Cousin, de Raon-aux-Bois.

Situé à 7 kilomètres au S.-S. O. de Saint-Nabord et à 4 kilomètres au sud-ouest de Remiremont.

Voies d'accès, par Remiremont : Route de Plombières jusqu'à la Demoiselle, puis chemin des Fallières, enfin un sentier.

Etang très poissonneux ; il a 1,200 mètres de longueur. 500 de largeur, et 5 mètres de profondeur en certains endroits.

Ce qui le rend surtout intéressant, c'est qu'il se trouve sur la ligne de partage des bassins du Rhône et du Rhin ; ses eaux, en effet, peuvent, par une rigole, se déverser directement dans l'Augronne ou, par le ruisseau de Sainte-Anne, se diriger sur Moulins et la Moselle.

Une petite presqu'île, qui ne manque pas de charme, s'avance dans l'intérieur de l'étang ; les environs sont très agréables.

Une légende rapporte ce qui suit :

« Il y avait, au sommet du Parmont, un palais colossal et magnifique, habité par un peuple de géants, servis par des nains. Une fée, plus belle que le jour, vint à passer dans la région et demanda audience au roi des géants dans son palais, dans l'espoir secret de se fiancer à lui, très redouté dans la chaîne des monts, et l'un des possesseurs des trésors enfermés dans les flancs du Parmont. La fée se présenta avec toutes ses suivantes, dans l'éclat éblouissant de ses parures de choix. Mais malgré sa beauté et ses charmes, elle ne plut pas au chef des géants, et fut éconduite du palais somptueux dont les lambris étaient d'or et les portes de sardoine.

« Désolée, la fée quitta le Parmont et s'enfuit vers l'étang de la Plaine où, de désespoir, elle se noya. On assure qu'elle revient des fois, en les nuits claires de nos hivers, et qu'elle vient tourmenter le géant endormi, qui tressaille dans sa prison de granit et qui ébranle le Parmont jusque dans ses fondations. » (Communication de M. Badel, publiciste, à Nancy.)

L'ÉTANG DE HUCHÈRES (alt. 435).—**Propriétaire : M. Laheurte**

Situé à 1 kilomètre au sud du clocher et à 3 kilomètres au nord de Remiremont, au pied de la montagne de Montiroche.

Accès par la route de Saint-Nabord à Remiremont et le hameau de Ranfaing.

Etang bordé d'un côté par une rangée de sapins et de l'autre



Cliché Weick, St-Dié

St-NABORD. — Etang des Huchères (*p. 234-235*)

par le bois de Montiroche, et dominé au fond par un monticule rocheux couvert de pins d'un effet pittoresque.

Cet étang, très poissonneux, a 600 mètres de longueur et 200 mètres de largeur maximum ; sa profondeur est de 5 à 6 mètres.

Rendez-vous en toute saison des pêcheurs de la région et, en hiver, des patineurs de Remiremont et des environs.

LE ROND-CAILLOU OU LA PIERRE DES CHASSEURS. — **Propriétaire : la Commune.**

Situé à 1 kilomètre environ de l'étang de Huchères et à 4 kilomètres de Remiremont, dans la forêt dominant l'étang ; accès par un chemin en lacets partant de l'étang de Huchères et à l'embranchement du chemin allant à « Derrière-Chaumont ».

Bloc de granit roulé, de 3 mètres de longueur et 1 mètre environ de hauteur ; sa forme ovale, aplatie à sa partie supérieure, permet aux promeneurs et aux chasseurs de s'en servir comme table rustique, de là son nom.

SAPOIS

CANTON DE SAULXURES

SAUT DU BOUCHOT

Situé à 1 kilomètre au sud du village, à la limite même des territoires de Sapois et de Gerbamont. (Voir la notice de cette dernière commune.)

TÊTE DE LA NEUVE-ROCHE (alt. 950). — **Propriétaire : la Commune.**

Point culminant, à 5 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est de Sapois et à 2 kilomètres environ à l'Est de l'église du

Haut-du-Tôt, en face la Roche-des-Ducs (commune de Rochesson).

L'accès est assuré par des chemins ou sentiers partant du Plateau, à l'E.-N.-E. du Haut-du-Tôt.

Le sommet de la montagne est hérissé de blocs de grès vosgien, cachant dans ses entrailles une cavité nommée « Chambre-du-Loup ». On remarque, dans le voisinage de cette chambre, le rocher « La Chouette », haut de 14 mètres, escarpé, et ressemblant à une ruine de forteresse.

De la Tête de la Neuve-Roche, on jouit d'une très belle vue sur la vallée de Menaurupt, le bassin de Vagney, le Haut-du-Tot et le Haut-du-Roc; on distingue même les hauteurs de Sion-Vaudémont (Meurthe-et-Moselle).

LA GROTTE DU TROU-DE-BEHEU (alt. 700). — Propriétaire : la commune de Rochesson.

Située dans la forêt de l'Envers-de-Menaurupt, à 4 kilomètres au nord-est de Sapois.

Un beau chemin carrossable, puis le chemin de la Roche-des-Ducs, conduit à 100 mètres de son emplacement.

Cette grotte est ouverte dans une roche de granit; elle a 4 mètres de profondeur, 0 m. 90 de largeur et 1 m. 40 de hauteur.

On l'appelle aussi : Goulotte-des-Fées; « elle est à l'entrée d'un souterrain qui conduit à un palais merveilleux, construit par les fées, et dans lequel se trouve un trésor confié à la garde d'un génie. Le fait est que la résonnance du sol, sous les pas, manifeste à cet endroit l'existence d'une excavation. » (*Le Département des Vosges*, par Léon Louis, tome IV, p. 548, « Mœurs, traditions, légendes », par Edgard Gazin.)

LE HAUT-DU-TOT (alt. 800).

Dans le voisinage de l'église de Sapois, au sud-est du Grisard et à 3 kilomètres à vol d'oiseau au nord-est du centre de Sapois.

Chemins et sentiers en lacets partant de la vallée de Menaurupt.

Vue magnifique s'étendant au loin vers le sud. L'œil se repose agréablement sur la vallée de la Moselotte, dont les eaux limpides arrosent de vastes prairies; sur les bourgs et villages populeux de Vagney, Zainvillers, Saint-Amé et Dommartin, ainsi que nombre d'écarts entourés de vergers et de florissantes cultures; les monts Faucilles et, plus près, le Haut-du-Roc, le Salem, Morbieux, etc.

Au nord et à l'ouest, la pittoresque vallée de Cleurie, le Fossard, Champdray, le Spiémont, la Charme-de-l'Ormont et les montagnes entourant Liézey.

A l'est et au sud-est la Tête de Neuve-Roche au premier plan et, à l'horizon, le Hohneck, le Rotabac, les ballons d'Alsace et de Servance, etc.

SAULCY (LE)

CANTON DE SENONES

LA HAUTE-LOGE (alt. 933). — Propriétaire : l'Etat.

Point de vue situé à 8 kilomètres environ au nord-est du Saulcy, sur la crête principale des Vosges, dans la forêt domaniale du Val-de-Senones.

Quatre sentiers jalonnés et une route forestière en rendent l'accès facile par le versant français.

Un kiosque est installé en ce point.

Panorama remarquable sur les Vosges lorraines et alsaciennes, les vallées de la Bruche et du Rabodeau, les plaines d'Alsace et de Lorraine, Strasbourg, la Forêt-Noire, etc., etc.

LA ROCHE DE LA MATELOTE. — Propriétaire : la Commune.

Située à 1,200 mètres au nord-ouest de la commune, à l'extrémité Est de la côte dite « Bois-du-Mont »; pas de sentier régulier. Temps de marche, 40 minutes.

Roche de 15 mètres de hauteur environ, appartenant au grès vosgien.

Belle vue sur les environs, sur le col de Hantz, le Champ-du-Feu, etc.

LE SAPIN DE LA VAUGE. — Propriétaire : l'Etat.

Dans la forêt domaniale du Val-de-Senones, au canton dit de la Vauge.

Cet arbre mesure 3 m. 15 de circonférence à 1 m. 30 du sol, son fût a 28 mètres et sa hauteur totale 35 mètres; il est âgé de 120 ans.

LE SAPIN DE LA VIERGE. — Propriétaire : l'Etat.

Situé dans la même forêt et le même canton que le précédent.

Il mesure 3 m. 50 de circonférence, son fût a 26 mètres et sa hauteur totale 32 mètres; il est âgé de 110 ans.

Ces deux arbres ont été classés par l'administration forestière pour être conservés indéfiniment.

SAULXURES-SUR-MOSELOTTE

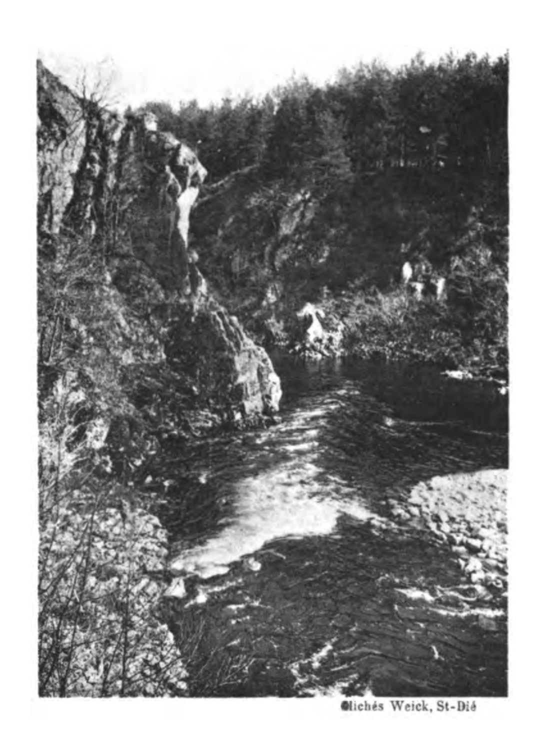
LE MAINQUEYON (*gorge*). — Propriétaires : les fils de Victor Perrin.

La gorge de Mainqueyon se trouve sur la Moselotte, à la limite des territoires de Saulxures et de Thiéfosse, à 1,500 mètres en amont de cette dernière commune et à 3 kilomètres environ en aval de la première.

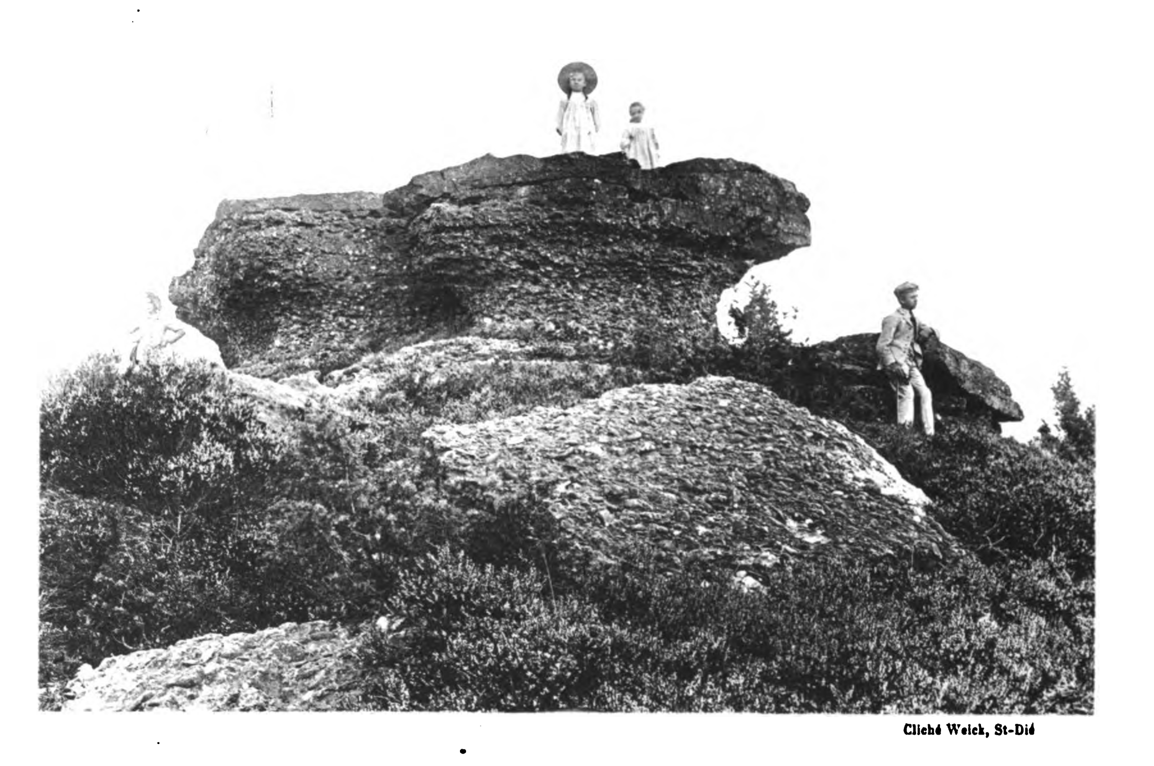
SAULXURES-SUR-MOSELOTTE (*p. 238-239*)



Le Mainqueyon



Clichés Weick, St-Dié



Cliché Weick, St-Dié

SAULXURES. — Haut du Roc (*p. 238-239*)

Un beau chemin y conduit.

Cette gorge a une centaine de mètres de longueur; la hauteur des rochers granitiques qui enserrent les deux rives de la rivière ne dépasse pas 4 ou 5 mètres.

La Moselotte, dont le débit est de 2 mètres cubes à la seconde, en temps ordinaire et de plus de 50 mètres cubes en crue, bondit de rocher en rocher et ses eaux écumantes offrent un coup d'œil plein d'imprévu. Le barrage de l'usine des fils de Victor Perrin, la passerelle de fer jetée sur l'abîme qui gronde en dessous, contrastent vigoureusement avec le calme, les eaux tranquilles, lisses comme un miroir, que le barrage retient à l'amont.

HAUT-DU-ROC (alt. 1016). — **Propriétaire : la Commune.**

Sommet d'une montagne située immédiatement au nord de la commune et à 3 kil. 200 à vol d'oiseau.

Cette montagne est de granit porphyroïde; le sommet est un plateau aride de 50 à 60 mètres de largeur et d'une centaine de mètres de longueur.

Ce plateau présente aux géologues un fait des plus intéressants; il est couronné par des amoncellements de grès vosgien, à pic sur plusieurs faces, qui lui donnent l'apparence d'un camp fortifié. A côté, reposent épars des blocs de granit laissés là, sans doute, par les glaciers qui, jadis, recouvraient la montagne.

Le panorama qui se déroule du sommet est immense. Toute la vallée de la Moselotte s'étale au pied; on aperçoit le Hohneck, le Rothenbach, le Drumont, les ballons de Servance, d'Alsace et de Guebwiller. Sur le mont Fossard se détachent en notes claires les maisons de Remiremont; au-dessus se dresse le fort du Parmont, plus loin se dessinent les Faucilles.

SENONES

ROCHES MARGOT. — Propriétaires : MM. Larue et Sauvage.

Elles se trouvent à 1 kilomètre environ au sud-ouest du clocher, dans la vallée des Gouttes.

Ces roches, de nature granitique, sont entassées les unes sur les autres sur une dépression très inclinée du sol ; elles couvrent une superficie d'environ 40 ares.

Il existe une légende à leur sujet, la voici :

« Il y a bien longtemps, une cabane, située dans le ravin, avait pour habitant un nommé Margot...... Or, par une nuit d'automne, un orage effroyable vint éclater sur la vallée des Gouttes et la montagne de la Forain...... Il se fit, à minuit, un bruit épouvantable répercuté par tous les échos. Le lendemain, on constatait l'enfouissement, sous les roches, de la cabane et de Margot, qui ne fut plus revu. »

ROCHE MÈRE-HENRY. — Propriétaire : la Commune.

Située dans une forêt, au faîte de la montagne dite « Côte de Senones », à 1,200 mètres au nord du clocher. On y accède par un sentier forestier jalonné en rouge jusqu'aux Quatre-Bancs, et en jaune des Quatre-Bancs à la roche.

Deux roches parallèles de grès rouge de 12 mètres de hauteur, réunies par un pont rustique.

Un escalier taillé dans le roc permet d'arriver facilement au sommet, qui présente une surface plane.

« On voit quatre empreintes de fer à cheval, ou plutôt de sabot de cheval (1), en face d'un profond couloir taillé, communiquant avec le précipice. Elles sont attribuées au cheval de saint Maurice, qui aurait fait un saut avec son cavalier,

(1) *Voir :* Gérardmer, « Pierre Charlemagne ».



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

SENONES. — Roche Mère Henry (*p. 240-241*)

jusqu'à l'emplacement de la primitive église dédiée à ce personnage. Ces empreintes, rendues invisibles pendant un demi-siècle par la végétation, ont reparu récemment à la suite d'un grand orage, qui a renversé un énorme sapin enraciné sur cette roche. (Bulletin de la Société philomatique Vosgienne. Notice sur les entailles, par Voulot. Année 1896-1897, page 180). »

Du sommet de la roche on jouit d'une vue magnifique sur Senones, les environs, le Donon, le Champ-du-Feu, le Climont et les sommets voisins de Gérardmer.

But de promenade en été.

ÉPICÉAS DE LA SOUDAINE. — **Propriétaire : la Commune.**

Dans la forêt communale, au canton dit « la Soudaine » ; ils sont plantés sur une placette connue sous le nom de Jardin-du-Roi-de-Rome.

Au nombre de trois (un quatrième a péri), ils ont respectivement 2 m. 20, 2 m. 15 et 1 m. 75 de circonférence à 1 m. 30 du sol ; la hauteur de leur fût varie de 16 à 20 mètres et leur hauteur totale de 25 à 29 mètres.

Ils sont âgés de près de 60 ans ; on croit qu'ils ont été plantés comme arbres de la Liberté, en 1848.

SAPIN DE LA SOUDAINE. — **Propriétaire : l'Etat.**

Dans la forêt domaniale du Val de Senones, au canton dit « la Soudaine ». Ce sapin, âgé de 180 ans, a 3 m. 60 de circonférence à 1 m. 30 du sol ; il mesure 36 mètres de fût et 45 mètres de hauteur totale.

HÊTRE DU COICHOT. — **Propriétaire : l'Etat.**

Egalement dans la forêt domaniale du Val de Senones, au canton dit « Compagnie » ; arbre âgé de 90 ans, mesurant 2 m. 25 de circonférence, 5 mètres de fût et 30 mètres de hauteur totale.

C'est un très bel arbre, qui produit le meilleur effet dans le paysage.

L'administration forestière a classé ces arbres pour les conserver indéfiniment.

TAINTRUX

CANTON DE SAINT-DIÉ

PIERRE DE L'AITRE (alt. 637). — **Propriétaire : la Commune.**

Située dans le canton de Chaumont de la forêt communale de Taintrux, à 1.500 mètres au nord-est du clocher.

Les sentiers sont bien entretenus et d'un accès facile ; temps de marche, 3/4 d'heure de Taintrux.

Cette pierre, de grès vosgien, s'élève sur un cône à 300 mètres au-dessus de Taintrux, et ressemble aux ruines d'une tour ou d'un château du moyen âge. On y remarque un groupe de petites grottes d'ailleurs peu intéressantes.

Ellle se compose de deux gros massifs rocheux, détachés l'un de l'autre, dont un, inaccessible, sous forme de pyramide quadrangulaire tronquée, a de 25 à 30 mètres d'élévation et 12 mètres de longueur à la base ; l'autre, de forme très irrégulière, et d'une longueur de 15 mètres, s'élève sur une hauteur de 20 à 25 mètres ; il présente, du côté de sa plus grande hauteur, une espèce d'avant-toit de 6 mètres de longneur, 3 mètres de largeur et 1 mètre d'épaisseur. On arrive de plain-pied sur la plate-forme de ce dernier par un sentier pratiqué entre deux parois de rocher et par un escalier en pierre.

TAINTRUX (*p. 242-243*)



Pierre de l'Aître



Clichés Weick, St-Dié

Roches d'Anozel

Du sommet de la roche, on jouit d'un très beau panorama. On découvre toutes les forêts environnantes et une assez grande étendue de pays de l'est à l'ouest. Le regard plonge sur la vallée de Taintrux et sur un superbe vallon peuplé de résineux.

Site agréable et d'une grande beauté.

ROCHE D'ANOZEL (alt. 741). — Propriétaires : l'Etat (3/4), la Commune (1/4).

Les trois quarts environ de cette roche se trouvent dans la forêt domaniale du Kemberg et le surplus dans le canton de Kemberg de la forêt communale de Taintrux, à 3 kilomètres à l'Est du centre de cette dernière commune.

Les sentiers d'accès, jalonnés par le C. A. F. et la société des promenades de Saint-Dié, ont été embellis et rendus faciles par l'administration forestière. Temps de marche, 1 h. 1/2 de Saint-Dié, par les trois Fauteuils et 1 heure du centre de Taintrux.

Roche de grès vosgien formant, sur le flanc sud du Kemberg, une sorte de promontoire à double étage ; sa forme est très irrégulière ; elle mesure 15 mètres de hauteur et 20 mètres de longueur à la base. Un garde corps en fer est fixé sur le bord du rocher, au dessus des parois verticales de la partie rectangulaire qui s'avance du côté sud.

Cette roche est ornée de l'inscription suivante :

« Mi y anet de T. Try.
« le 24 Avril la base de Movtonne fr... Pic
« Par les Gean de Gaire
« Date 29 Aous 1402 ».

Du sommet de la roche, la vue s'étend sur la chaîne des Vosges, depuis le Climont jusqu'aux hauteurs qui entourent Bruyères et permet d'embrasser d'un seul regard dix-huit villages. L'œil suit également l'intéressante ligne ferrée d'Epinal

à Saint-Dié et le souterrain de Vanémont, dont on aperçoit distinctement l'entrée.

Site de toute beauté et le plus apprécié de la région.

ROCHE DU LION (*alt. 652*). — Propriétaire : la Commune.

Située à 1,500 mètres au sud-ouest du hameau de Rougiville, dans le canton Paxoral, de la forêt communale de Taintrux. Sentier d'accès facile partant du chemin de Tringoutte. Temps de marche, une demi-heure de Rougiville.

Massif de roches de grès vosgien dans lequel sont encastrés une multitude de petits cailloux blancs; il est soutenu par trois piliers naturels extrêmement minces et déliés par le dessus, dont un formant arc-boutant.

Ce massif s'élève sur une hauteur de 10 à 15 mètres; sa longueur à la base est de 15 mètres. Le sommet est inaccessible.

La structure des roches est très bizarre; la grossière ressemblance de l'une d'elles avec un animal de taille gigantesque lui a fait donner le nom qu'elle porte dans le pays.

M. Voulot, dans ses *Vosges avant l'Histoire*, y a vu la silhouette d'un sanglier en marche, complétée par le bloc posé en arc-boutant.

On appelle aussi cette roche « Pierres-Hautes-Jambes », parce qu'elle repose sur trois piliers élevés, et également « Pierre Branlante », parce que l'on présume que, dans la suite, le pilier principal s'amincira tellement qu'il ne pourra plus soutenir la roche et que celle-ci roulera sur le hameau de Richardville, qu'elle domine de 300 mètres.

De ce lieu on découvre la vallée de Taintrux, les montagnes de la Madeleine, de la Bure et du Kemberg. Le regard plonge sur Taintrux et on aperçoit une partie de la chaîne des Vosges, du côté du Valtin.



Cliché Weick, St-Dié

TAINTRUX. — Pierre Percée (*p. 244-245*)

PIERRE-PERCÉE (*alt. 695*). — Propriétaire : la Commune.

Située à la pointe nord du canton du Kemberg de la forêt communale de Taintrux, à 3 kilomètres environ au nord-est du clocher; accès facile par le sentier de crête des forêts de Kemberg et de Saint-Martin, jalonné par le C. A. F. et la Société des promenades de Saint-Dié. Temps de marche, 1 heure de Saint-Dié et 1 heure de l'église de Taintrux.

Les sentiers d'accès, du côté de Taintrux, sont difficiles et mal entretenus.

La roche se compose de plusieurs blocs énormes de poudingue de forme très irrégulière, détachés l'un de l'autre et s'élevant sur une hauteur de 15 à 20 mètres. L'un de ces blocs, renflé et arrondi dans sa partie supérieure, est percé au pied d'une galerie circulaire de 0 m. 40 de diamètre et d'une petite voûte de 3 mètres de hauteur figurant la porte d'entrée d'une citadelle. Les plates-formes de deux blocs s'avancent en corniche demi-circulaire.

On arrive de plain-pied sur la plate-forme supérieure en contournant le massif rocheux et par le sentier de crête.

De ce lieu, on jouit d'un beau panorama. On découvre, au sud et à l'ouest, les montagnes boisées de Taintrux. Le regard plonge sur deux superbes vallons peuplés de résineux. Site pittoresque d'une grande beauté.

PIERRE DE LA ROCHE (*alt. 654*). — Propriétaire : la Commune.

Située dans le canton du Bambois de la forêt communale de Taintrux, au sud-est du hameau du Champ-de-la-Roche (vallée des Rouges-Eaux), à 3 kilomètres au sud-ouest du clocher de Taintrux et à 600 mètres du col de Noirmont.

Accès facile en voiture jusqu'à 200 mètres, en suivant le chemin de Périfontaine partant du col de Noirmont.

Sentiers d'accès difficiles et non entretenus sur 200 mètres. Temps de marche, 1 h. 1/4 du chef-lieu de Taintrux.

Cette roche de grès vosgien s'élève sur un cône boisé et domine à la fois les vallées de Taintrux et des Rouges-Eaux ; elle consiste en un massif rocheux de 15 à 25 mètres d'élévation et de 25 mètres de longueur à la base, composé de trois énormes blocs détachés l'un de l'autre, dont un inaccessible et les deux autres supportant un amas de petits blocs superposés. L'ensemble de toutes ces roches présente sensiblement l'aspect des ruines d'une tour.

Du sommet des roches accessibles, où l'on arrive d'ailleurs assez difficilement, on jouit d'un très beau panorama. La vue s'étend sur une grande partie de la chaîne des Vosges.

TENDON

CANTON DE REMIREMONT

LA GRANDE CASCADE. — Propriétaires : Communes du Tholy et de Tendon.

Cette cascade se trouve à environ 3 kilomètres au sud-est du village, à la limite des territoires de Tendon et du Tholy.

Le chemin de grande communication de Docelles à Gérardmer, et un sentier à travers les prés, y conduisent facilement.

La cascade est formée par la chute d'un ruisseau dont le débit varie de 80 litres en eaux ordinaires, à plus de 4 mètres cubes en temps de crue.

Elle est sur le flanc d'une montagne ; de la route, en face, on voit à travers les arbres un ruban argenté qui tombe en grondant.

Elle se précipite à grand fracas d'un escarpement rocheux de 30 à 35 mètres de hauteur, se brise en trois bonds distincts, formant nappes d'eau transparentes ; chaque fois qu'elle est interrompue par les rochers, elle jette autour d'elle une fumée



Cliché Homeyer et Ehret, Epinal

TENDON. — Grande Cascade (*p. 246-247*)

légère comme la gaze; si le soleil frappe de ses rayons ces nuages d'écume, il en fait des diamants étincelants et les décore d'arcs-en-ciel diaprés de mille couleurs.

« L'élévation de la masse granitique, le bruit de ce torrent jaillissant et brillant de la lumière du soleil, les arbres élevés qui l'entourent et qui contrastent entre eux par les nuances de leur feuillaison, la sérénité du ciel, tout concourt à rendre les impressions plus vives, tout pénètre l'âme d'admiration et d'étonnement pour les grandes œuvres de la nature » (*Les Vosges*, par Fraipont).

« Au pied de la cascade, les eaux courent sous un bois épais, touffu, aux rameaux entrelacés, cachant le ciel, mais laissant filtrer quelques-uns de ses rayons qui semblent semer des pièces d'or sur l'herbe verte et la terre brune. » (Th. Gautier.)

Site merveilleux, bien fait pour tenter les paysagistes. Le coup d'œil sur la cascade est superbe, surtout en hiver, quand le froid a fait congeler les bords de la chute. Des milliers de glaçons pareils à des stalactites aux formes variées, la poussière d'eau qui s'échappe et tamise le cru de la glace, le soleil d'hiver jetant une note mélancolique sur ce lieu sauvage, tout rend ce coin beaucoup plus intéressant encore en hiver qu'en été; mais alors, seuls, les vrais amateurs peuvent se payer le luxe d'un spectacle vraiment digne d'admiration.

La cascade de Tendon est le but de promenade favori des touristes et l'excursion classique des habitants de la région.

PETITE CASCADE (*alt. 485*). — Propriétaire : M. Henry Boucher.

Cette seconde cascade est située dans un lieu retiré, caché aux regards des passants, à 1,500 mètres à l'aval de la précédente et sur le même cours d'eau.

Le chemin de Docelles à Gérardmer, puis un sentier de quelques centaines de mètres qui s'en détache, y conduisent.

Les eaux s'échappent en plusieurs bonds, à travers de pittoresques rochers granitiques. Elles se réunissent dans un bassin bordé et tapissé de rochers contre lesquels se heurte le courant blanc d'écume; puis elles courent, rapides, sous l'ombre des rives, pour aller, plus bas, irriguer les prairies.

Cette cascade, dont la principale chute n'a que 5 mètres de hauteur, est reliée directement à la première par un sentier à travers prés et bois.

Le site est aussi agréable que coquet; les rochers, qui semblent taillés par le frottement séculaire du ruisseau, les arbres, penchés sur le torrent comme pour écouter son murmure, le bruit assourdissant de sa colère quand la pluie ou la fonte des neiges l'a rendu impétueux, en été, le dôme de verdure, et en hiver les blanches draperies qui le recouvrent; quel beau spectacle que celui de cette chute!

THIÉFOSSE

CANTON DE SAULXURES

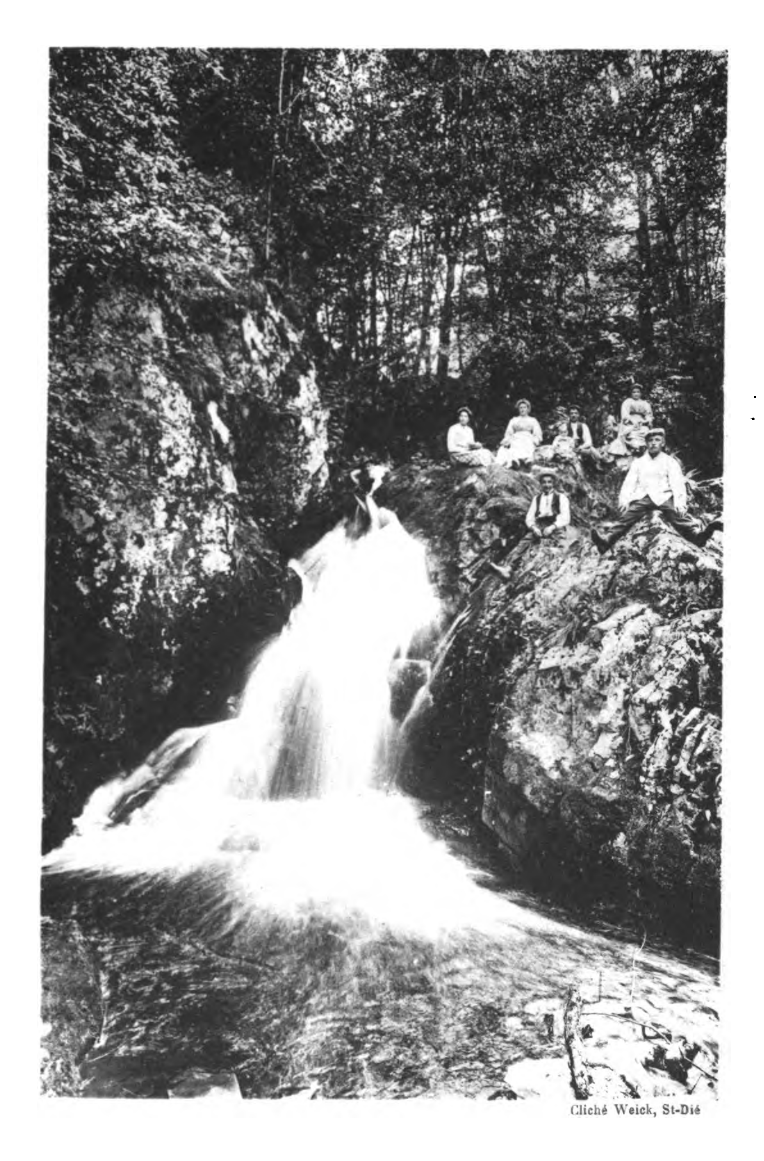
GORGE DE CROSÉRY OU DES ÉJOLS.—Propriétaires : Divers.

Cette gorge est située sur la rivière de Moselotte, mi-partie sur Vagney, mi-partie sur Thiéfosse, à 2 kilomètres en aval de cette dernière localité.

On s'y rend en suivant un chemin jalonné par les soins du comité des promenades de Vagney.

Le débit de la rivière, en cet endroit, est de 550 litres à l'étiage, 2 m^3 en eaux ordinaires et 85 m^3 en temps de crue.

La gorge, d'aspect sauvage, étroite et très encaissée, a de 800 à 1,000 mètres de longueur; elle donne passage à la rivière dont les eaux tourbillonnent au milieu de roches abruptes d'une hauteur de 4 à 8 mètres, déchiquetées d'une façon bizarre, coupées par pans et rongées à la base par le travail des eaux, surplombant en maints endroits le lit de la rivière.



Cliché Weick, St-Dié

TENDON. — Petite Cascade (*p. 248-249*)

La voie ferrée de Remiremont à Cornimont suit la gorge et la domine sur quelques centaines de mètres.

En été, lorsque les eaux sont basses, on suit facilement le fond de la gorge et dans l'échappée qui s'ouvre devant soi, on ne voit que roches polies, blanchies, tassées les unes contre les autres que les gens du pays appellent du nom de « moutons de Croséry ».

LE THOLY

CANTON DE REMIREMONT

LA PIERRE DU CHAUD COSTET. — Propriétaire : la Commune.

Cette pierre est située au nord et à 800 mètres environ du clocher, sur le flanc méridional d'un contre-fort nouvellement boisé séparant les bassins de la Cleurie et du Barba.

Un chemin jalonné, passant au champ de la Croix, y conduit en 20 minutes.

La roche consiste en un immense bloc erratique de granit porphyroïde, presque arrondi, posé là sur le sol, à fleur de terre, et mesurant environ 80 mètres cubes.

Un morceau de 2 mètres cubes détaché du bloc, gît à quelques mètres plus bas.

Du champ de la Croix, à 400 mètres, au nord-Est du village, très belle vue sur toute la vallée et les hauteurs avoisinant Gérardmer et Vagney, etc.

LA CHARME DE L'ORMONT (alt. 828).

Montagne à 3 kil. au nord-ouest du Tholy ; on suit la route de Tendon jusqu'au de-là de la Bonne-Fontaine, puis un chemin jalonné à droite de cette route et passant par Demangestat.

Le sommet de cette montagne est un vaste plateau d'environ

600 mètres de longueur ; la forme trapèzoïdale qu'il présente, vue de l'ouest, lui a fait donner le nom de « Pain de beurre ». Ce sommet est recouvert à l'Est et au sud de blocs de poudingues désagrégés ; partout ailleurs il est formé d'un vaste banc rocheux de grès vosgien reposant sur une base granitique.

Un belvédère en fer a été construit sur le plateau ; il mesure 15 m. de hauteur ; une table d'orientation a été placée sur la plate-forme supérieure.

Du haut de cette plate-forme, la vue embrasse tout le pays, des Argonnes à la crête des Vosges ; « l'ensemble forme un cirque immense, avec quatre chaînes de montagnes parallèles disposées en gradins, boisées, qui semblent si rapprochées qu'on ne saurait croire que dans les vallées, paraissant des gouffres qui les séparent, vivent, paisibles, des populations actives et laborieuses.

« Tout au loin, recouvert de neige, la plus grande partie de l'année, le Hohneck (1,366 mètres) et cette magnifique ligne bleue des Vosges avec le Grand-Ventron (1,209 mètres), le Rothenbach (1,319 mètres) à droite ; le Collet, le Tanet (1,296 mètres) ; la Tête du Bonhomme (1,128 mètres), les hauteurs du Donon (1,010 mètres) à gauche.

« Au second plan, plus en avant, ce sont les contreforts des Vosges qui limitent le bassin de la Meurthe et, au premier plan, les montagnes de Liézey, séparant la vallée de la Vologne de celle du Barba. Plus près de nous se dresse le village de Champdray, avec son clocher aux quatre vents. A nos pieds gît, comme dans un gouffre, le petit, mais coquet village de Rehaupal.

« D'un autre côté, nous jouissons d'un point de vue non moins grandiose, non moins étendu, non moins pittoresque.

« Dans le fond Est : Le Creux, dominé par la Tête-du-Fossard et où se déverse la grande cascade de Tendon. Plus loin on distingue la Tête-des-Cuveaux et son observatoire ; on découvre la vallée de la Vologne, avec les villages de Docelles,

La Baffe, Longchamp, Hadol, etc. La vue embrasse les vallées de la Moselle, de la Meuse, du Coney, la chaîne des Argonnes et s'étend jusqu'aux hauteurs des environs de Toul et de Nancy.

« Devant nous se dressent le Spiémont et dans la brume lointaine, la crête pointue du Climont (frontière d'Alsace).

« Enfin se dessine la pittoresque vallée du Barba, qui nous conduit au site admirable du Trou de l'Enfer (commune de Rehaupal) », (Le Tholy-Guide par Louis de l'Ormont).

VAGNEY

CANTON DE SAULXURES

LA GORGE DE CROSÉRY. — Propriétaires : divers.

A partir de Vagney, la vallée de la Moselotte se rétrécit ; tout le long du chemin de fer, la rivière coule au fond d'un lit rocheux, profondément encaissé ; c'est une suite de sites, tour à tour sauvages et ravissants, telle la gorge de Croséry, située mi-partie sur Vagney, mi-partie sur Thiéfosse. (Voir la notice de cette dernière commune.)

CHÉVREROCHE (alt. 828). — Propriétaire : la Commune.

Sommet situé au N.-N.-O. de Vagney, à 4 kilomètres à vol d'oiseau. Plusieurs chemins et sentiers y conduisent ; le plus accessible aux voitures est celui du Haut-du-Tot, mais c'est le plus long. Un autre chemin de voiture passe à Cremenvillers.

Le sommet de cette montagne de granit commun est recouvert par des dépôts de grès vosgien, présentant d'énormes blocs dénudés.

Ces blocs sont formés de grains de quartz réunis par un ciment argilo-siliceux coloré en rouge par l'oxyde de fer.

Ils renferment en abondance, surtout vers le sommet du dépôt, des galets de quartz blancs, noirs, bruns et rouges.

Très joli point de vue sur les environs.

(Extrait du guide des promenades de Vagney).

ROCHE DU CHAT (alt. 450). — Propriétaire : la Commune.

Située dans le vallon du Rupt-de-Bugne, au nord-est de Cremenvillers et à environ 1 kilomètre de ce hameau.

Sentiers d'accès faciles et agréables.

Cette roche est formée d'une immense pierre granitique dans laquelle sont taillées naturellement des anfractuosités qui servent d'abri.

VAL-D'AJOL

CANTON DE PLOMBIÈRES

VALLÉES DES ROCHES ET D'HÉRIVAL

La vallée des Roches a son origine un peu à l'amont du hameau de Faymont et finit à la Roche-Busnière; celle d'Hérival lui fait suite et prend fin à la source de la Combeauté, à 8 kilomètres environ de l'origine de la vallée des Roches.

Ces vallées sont bordées d'un côté (rive droite), par les montagnes du Chanot-Haroux et du bois de Sampois et, de l'autre (rive gauche), par la montagne de la Vêche et la forêt d'Hérival qui les prennent entre leurs flancs et ne laissent souvent qu'un étroit passage au chemin et à la rivière.

On trouve, dans ces vallées, la Roche-Busnière au milieu de rochers et d'arbres d'une hauteur imposante ; la Roche du Renard ; la citerne aux ours et d'autres grottes mystérieuses où se retiraient, autrefois, les bêtes sauvages.

Dans la forêt d'Hérival, on rencontre la Loge des Vaches et la Roche-Fendue, glacière naturelle qui se cache dans une anfractuosité couverte de quartiers de roches et de mousses.



Cliché Weick, St-Dié

VAL-D'AJOL. — Vallée des Roches (*p. 252-253*)

Entre la Vêche et la forêt d'Hérival, s'ouvre le val du Gha où l'on peut admirer le Saut-des-Pères (cascade du Géhard) et la pierre du Tonnerre (commune de Girmont-Val-d'Ajol).

Toutes ces montagnes et forêts sont hérissées de rochers escarpés et des vestiges de redoute existent encore au-dessus de la Vêche; elles sont couvertes de sapins, de hêtres, et de mélèzes de la plus belle venue.

« Les arbres s'y enchevêtrent pittoresquement, et le mélange des essences rompt, d'une manière très harmonieuse, le ton sombre qu'ont ordinairement les sapinières; ces verts d'une gamme variée produisent un très bel effet ; les terrains où s'accrochent ces arbres vigoureux sont très monvementés ; des nappes de mousse veloutée les couvrent par places; la roche perce et montre ses saillies anguleuses; plus loin, des lierres terrestres après avoir rampé sur le sol, rencontrent un tronc qu'ils enlacent et montent en se contournant jusqu'aux branches où ils suspendent leurs festons; dans d'autres endroits, de superbes blocs de granit, rose et blanc, plaqués de mousses soyeuses et pourprées, gisent mollement sur un lit de bruyères en fleurs : il y a de quoi ravir le goût le plus exigeant. » (*Les Vosges*, par Théophile Gautier).

« Partout des sites variés qui s'échelonnent le long du chemin, tantôt des bois et tantôt des prairies, paysages sans maisons ou hameaux enverdurés, moulins et scieries dont on entend le tic-tac avant d'en voir les toits, après nombre de cascatelles formées par des ruisseaux qui circulent en tous sens et des ponts rustiques jetés par dessus. » (*Les Vosges*, par Fraipont)

A l'extrémité de la vallée, existent les restes d'un prieuré de chanoines réguliers de Saint-Augustin. Du monastère, démoli en 1792, il ne reste plus que le quartier des hôtes, imposante construction du XVIII[e] siècle.

Dans la forêt du Ban, en face les restes du prieuré, se trouvent au sommet de la colline, les « vieilles abbayes »,

ruines peu importantes de l'église du prieuré, fondé vers 1090, et transféré quelques siècles plus tard au fond de la vallée. Pour y arriver, continuer le sentier qui passe entre la Roche-Fendue et le Trou-du-Vent. Le sentier passe au milieu de l'emplacement de l'église du prieuré « des vieilles abbayes ».

LA CASCADE DE FAYMONT. — Propriétaire : la Commune.

Située à 500 mètres à l'ouest de Faymont et à 4 kil. 500 au nord du Val-d'Ajol, dans une forêt communale.

Un chemin vicinal y conduit depuis Faymont et traverse le cours d'eau à 30 mètres plus bas sur un pont en maçonnerie.

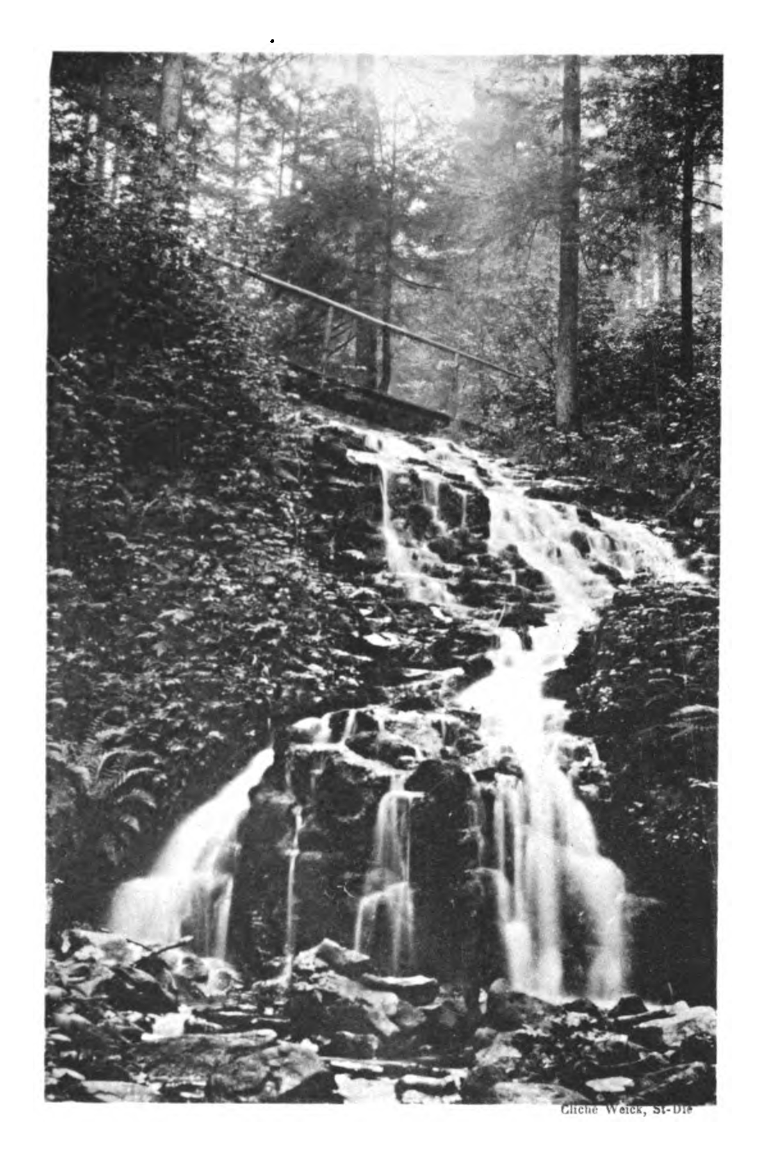
La cascade, encaissée entre des rochers granitiques, descend en plusieurs sauts d'une hauteur de 7 mètres ; le dernier seul, de 2 m. 50, est à peu près vertical.

Le bassin au pied est bordé, d'un côté, par des rochers à pic et, de l'autre, par un mur récemment construit.

Cette cascade est plus remarquable par la beauté du site qui l'entoure que par la masse de ses eaux.

Les abords immédiats ont subi, en 1900, des transformations qui leur ont enlevé une partie du caractère agréable qu'ils présentaient.

Une épaisse digue en maçonnerie a été construite, immédiatement à l'amont du pont, pour retenir les eaux jusqu'à la hauteur du plan horizontal passant par le pied de la cascade et amener ces eaux, au moyen d'une conduite souterraine, jusque sous les roues d'une scierie ; plusieurs arbres ont été abattus ; enfin, un mur, d'un effet disgracieux, a été construit sur la rive gauche, entre la digue et le pied de la cascade au lieu et place d'un sentier charmant.


Cliché Weick, St-Dié

VAL-D'AJOL. — Cascade de Faymont (*p. 254-255*)

LA ROCHE BUSNIÈRE. — **Propriétaire : la Commune.**

A l'entrée de la vallée d'Hérival, à 6 kilomètres au nord-est du Val-d'Ajol. Accès par la route du Val-d'Ajol à Remiremont.

Roche imposante, s'élevant au milieu des arbres et d'autres rochers ; elle a la forme d'un parallélipipède rectangle et mesure environ 30 mètres de hauteur et 10 mètres de côté. Un pont rustique permet de franchir la Combeauté et l'on accède au sommet de la roche par de petits sentiers construits et bien entretenus par l'administration forestière.

De ce sommet, on a un gentil coup d'œil sur la route qui passe au bas et sur le sommet d'une colline du Val-d'Ajol appelée « au-dessus du Courupt ».

LA ROCHE DU RENARD. — **Propriétaire : la Commune.**

Située dans la vallée des Roches, à 6 kilomètres au nord-est du Val-d'Ajol, on y accède par un chemin nouvellement construit partant du champ de la Pierre.

Bloc de roches ordinaires qui sert de retraite aux renards et autres animaux sauvages, mais qui ne présente rien de particulièrement intéressant ; il n'est guère connu que des habitants du voisinage.

LA CITERNE AUX OURS. — **Propriétaire : la Commune.**

Dans la vallée des Roches.

Cavités rocheuses dans un lieu sauvage où, dit-on, les ours se réfugiaient. Le dernier de ces animaux qu'on y a vu aurait été tué au commencement du XVIIIe siècle.

Cette citerne n'est guère connue que des habitants du voisinage.

LA ROCHE-FENDUE (alt. 700). — **Propriétaire : l'Etat.**

Située à 10 kilomètres au nord-est du Val-d'Ajol, dans la forêt d'Hérival. De la scierie du Breuil, prendre le sentier des Gardes qui monte et coupe la route de Marinfosse ; la roche est à quelques mètres de cette route.

Roche mesurant environ 8 mètres de largeur sur 6 mètres de hauteur ; au-dessous de cette roche, il existe une excavation dans laquelle on trouve presque constamment de la glace.

LE TROU-DU-VENT ET LA LOGE-DES-VACHES. — **Propriétaire : l'Etat.**

Situés dans la forêt d'Hérival, à 100 mètres de la Roche-Fendue ; un sentier y conduit de cette roche.

Le Trou-du-Vent est un petit souterrain qui prend naissance entre les racines d'un sapin. Autrefois, quand on allumait un peu de feu auprès de ce souterrain, la fumée s'y engouffrait sans que l'on sût où elle allait ; mais aujourd'hui que la cheminée d'aération est obstruée, le phénomène ne se produit plus.

A quelques mètres du Trou-du-Vent, on remarque une vulgaire dépression en forme de vallée naissante où, dans les époques troublées des invasions des Bourguignons, des Suédois ou de la Révolution, les paysans cachaient leurs bestiaux par crainte des pillards, d'où son nom de Loge-des-Vaches.

LE SAPIN DES MOINES. — **Propriétaire : l'Etat.**

Situé à 9 kilomètres au nord-est du Val-d'Ajol, dans la forêt d'Hérival, à égale distance du chemin dit « des Grandes-Promenades » et de celui dit « du Rupt-de-Grange », au canton du Ban-Sud.

Cet arbre, âgé de plus de 200 ans, a 4 m. 10 de circonférence

à 1 m. 30 du sol; sa hauteur est de 35 mètres, dont 30 de fût.

On prétend que ce sapin a été le premier planté par les moines du prieuré d'Hérival, qui venaient se reposer sous son ombrage.

Classé par l'administration forestière pour être conservé indéfiniment.

LA FEUILLÉE DOROTHÉE (alt. 600). — Propriétaire : M. Ballandier.

A 2 kil. 500 à vol d'oiseau, directement au nord du Val-d'Ajol, 4 kil. 500 de marche par la route de Plombières, tracée en lacets au flanc du bois du Chanot et, à droite, un chemin ombreux partant du sommet de la rampe; il y a un peu moins de parcours par le chemin bifurquant près du cimetière, puis un sentier assez raide montant presque directement à la Feuillée.

On s'y rend de Plombières en 1 h. 1/4, soit par la route du Val-d'Ajol, soit par un sentier partant de la Gendarmerie.

De la terrasse qui surplombe, un paysage unique s'étale sous les yeux émerveillés : on voit toute l'étendue de la vallée de la Combeauté; de chaque côté, sur de hautes collines boisées par ci par là, s'étagent des fermes tapissées de lierre et entourées de leurs vergers qui leur donnent un aspect gracieux et charmant. Tout le val se découvre avec, au pied, le bourg important de Laître, centre de la commune.

Sur la droite, se dessinent les lignes bleuâtres des montagnes appartenant à la Comté; au fond, on découvre les gorges d'Outremont et de Fraiteux.

A gauche, le regard est limité par les replis des montagnes dans lesquelles se cache la vallée d'Hérival et, sur un plan plus rapproché, par la montagne à dentelures de la Vêche, couverte de sombres forêts de sapins.

Partout des milliers d'arbres fruitiers, cerisiers et prunelliers, étagés sur les deux versants et en particulier sur les collines de la partie Est de la commune de Fougerolles.

La promenade de la Feuillée, distante de Plombières de 5 kilomètres par la route, est célèbre entre toutes pour les baigneurs et les habitants de cette station thermale renommée. Des abris, des bancs et des tables bien ombragés permettent de se reposer au milieu d'un admirable décor fait de monts et de vallées coupées de prairies et parsemées de bourgs et de hameaux.

C'est un des plus beaux panoramas qui se puissent voir, à côté d'un hôtel très bien tenu, où il y a un certain nombre de chambres pour l'habitation des personnes qui veulent y faire une cure d'air.

LA FEUILLÉE NOUVELLE (alt. 610). — **Propriétaire : la Commune.**

Située à l'extrémité ouest du Bois Chanot, à 3 kilomètres au nord-ouest du Val-d'Ajol et à pareille distance au S.-S.-E. de Plombières, sur un contre-fort voisin de la Feuillée Dorothée.

Accès par un chemin sous bois partant de l'embranchement du chemin de la Feuillée-Dorothée, avec la route du Val-d'Ajol à Plombières.

Site charmant à la lisière d'une belle forêt dont les grands arbres ombragent une salle rustique où sont placés des tables et des bancs.

Cette nouvelle Feuillée, récemment transformée, rivalise sans bruit avec la précédente. Là aussi on trouve bon restaurant, chalets, allées bordées de beaux hêtres et de verts sapins avec une vue gracieuse des côteaux de la vallée de la Combeauté, depuis la vallée des Roches jusqu'aux confins de Fougerolles, commune aux vergers séculaires de cerisiers à kirsch.

A 10 minutes au nord de la Feuillée Nouvelle, à la bifurcation de la route du Val-d'Ajol à Plombières et du chemin de la Feuillée-Dorothée et à son point culminant, se dresse, près de « l'Hôtel-Enfoncé », (restaurant), une tour en pierre de 12 m. 50 de hauteur au-dessus du sol.

De la plate-forme de cette tour, placée à quelques mètres seulement de la route, on jouit d'une vue très étendue sur la Franche-Comté et sur les dernières ramifications des Faucilles, vers l'ouest.

VALTIN (LE)

CANTON DE FRAIZE

VALLÉE DE LA COMBE

« La vallée de la Combe (combe signifie ravin à pente raide) a 4 kilomètres de longueur; elle est formée, d'un côté par le massif central de la chaîne des Vosges, de l'autre par les derniers escarpements de la montagne de la Braude. Comme un torrent aux mille cascades, la rivière coule au fond du ravin, arrose le hameau de la Combe, dont les maisons sont éparses sur les deux rives, suit le sentier de la Schlucht, qu'elle croise en maints endroits et, au sortir de la sapinière, bondit au-dessus du Valtin et remplit toute la vallée de sa joyeuse chanson.

« Le sentier qui, du Valtin à la Schlucht, remonte le ruisseau durant la moitié de son cours, fournit une des promenades les plus agréables des Hautes-Vosges.

« C'est le plus merveilleux des sentiers de montagne, écrit « M. Ardouin-Dumazet : pente régulière et douce, large, bien « aplani, traversant sur les ponceaux des ravins dont la tête « est la crête frontière; il est adorable de silence et l'on monte « sans fatigue. Parfois, à une grande profondeur, on revoit « l'étroit bassin de prés dans lesquels la Meurthe met un sillon « d'argent. »

« Comme ils sont innombrables et mystérieux, les torrents de la vallée de la Combe! Combien descendent des Chaumes, coulent et, sournoisement, chantent sous bois, pour venir grossir la Meurthe naissante. » (*La vallée de la Meurthe*, par l'Abbé G. Flayeux.)

LA CHUTE DU RUNDSTEIN. — **Propriétaire : M. de Bazelaire de Lesseux.**

« Cette chute est à peu près à égale distance entre le col de la Schlucht et le Rudlin, à 1 kilomètre du fond de la vallée de la Meurthe et à plusieurs centaines de mètres en contre-haut de celle-ci.

« Le torrent du Taneck, le plus beau et le plus original des ruisseaux, descend de la Chaume et forme, en tombant dans la Combe, la récente et jolie cascade du Rundstein.

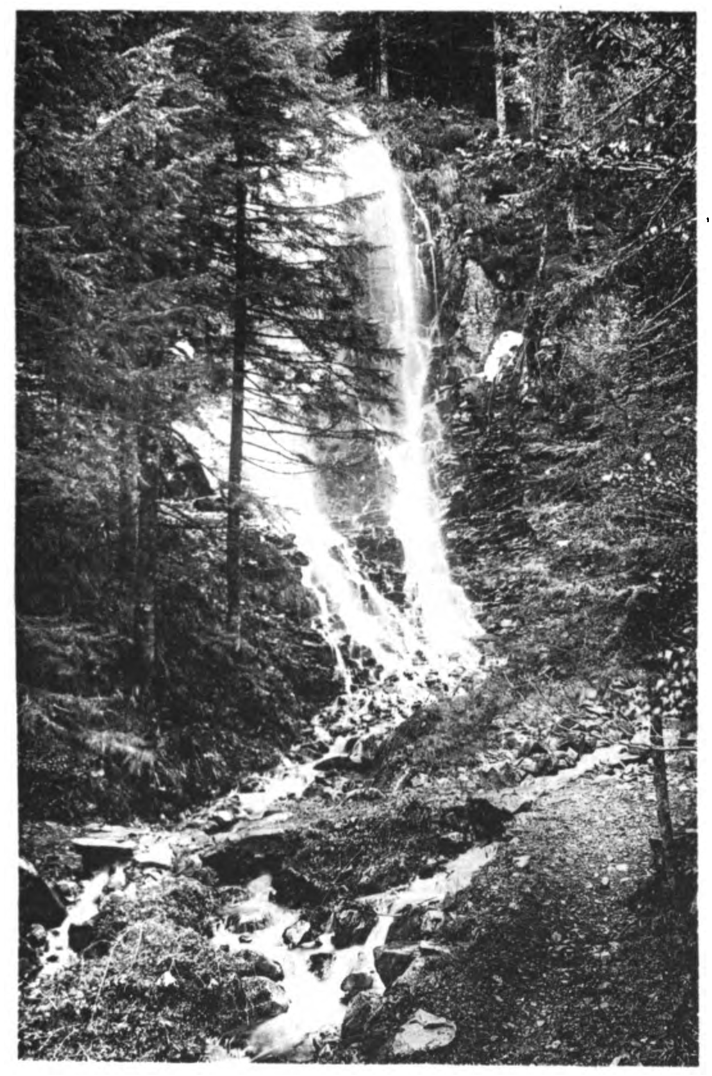
« La chute du Rundstein a été créée par M. Octave de Bazelaire de Lesseux, qui, à ses frais, fit opérer une légère déviation du ruisseau du Taneck. Ce ruisseau, qui jaillit au pied de la Chaume du Taneck, venait rejoindre « la Combe » par le flanc de la montagne, sous bois. On a brusqué son cours en le débarrassant des rochers qui lui faisaient obstacle, et l'eau, au lieu de contourner le flanc de la montagne pour aboutir à la Combe, se précipite d'une hauteur de 20 mètres dans cette vallée, impatiente d'apporter à la Meurthe le tribut de ses eaux écumantes.

« L'endroit d'où le torrent se précipite, et où son cours a été brusqué, s'appelle le Rundstein (pierre ronde).

« La cascade du Rundstein est à 1,500 mètres au sud-est du Valtin; un sentier greffé sur le chemin de la Schlucht y conduit directement. La promenade est délicieuse; le sentier s'enfonce en pleine sapinière et, à mesure que l'on approche, on entend, comme un tonnerre lointain, le bruit sourd de la chute....

« Au milieu des arbres, éclaboussés par les gouttelettes diamantines, l'onde, blanche comme de l'argent au-dessus d'un rocher, bondit en gerbes arrondies, puis semble se ramasser, se raidir pour tomber à pic.

« Cette nouvelle cascade ne date que de quelques années; elle éclipse déjà son aînée, celle du Rudlin, qui doit passer au second plan. (*La vallée de la Meurthe*, par l'abbé G. Flayeux.)



Cliché Weick, St-Dié

LE VALTIN. — Cascade du Rundstein (*p. 260-261*)

VECOUX

CANTON DE REMIREMONT

SOURCE THERMALE DE CHAUDE-FONTAINE

Cette source d'un débit peu important sourd immédiatement au sud du hameau de Reherrey, à 3 kilomètres au sud-est de Vecoux, au pied d'un contre-fort de la forêt de Longegoutte, à la ligne d'intersection du granit ordinaire et du granit porphyroïde.

La température de l'eau est de 23°6 ; la déclivité du sol permettrait de l'augmenter, ainsi que le débit, en creusant une galerie en contre bas.

Les eaux ont la même propriété que celles de Plombières, mais elles ne sont pas exploitées.

A quelque distance de la source existe la ferme du Baigneux, dont le nom semble indiquer une antique utilisation de la Chaude-Fontaine.

LE CUCHERON (*alt. 803*). — Propriétaire : la Commune.

Haute montagne dénudée, à 2 kilomètres au sud-est de Vecoux. A peu de distance du sommet, près de la croix de Kerchion, la vue s'étend superbe sur Remiremont, les vallées et les montagnes qui entourent cette ville.

Le sommet du Cucheron est désigné sous le nom de Pain de sucre, l'abbé Didelot avait cru y reconnaître un tumulus.

A peu de distance du sommet existent de curieux alignements de pierres dont les orignes n'ont pas encore été expliquées.

VENTRON

CANTON DE SAULXURES-SUR-MOSELOTTE.

ROCHES DES QUATRE-CLOCHERS (*alt. 1009*). — Propriétaire : la Commune.

Situées à 1,600 mètres au nord-ouest du clocher, sur une hauteur dominant les vallées de la Moselotte et de Ventron.

Accès par différents sentiers tous pourvus de plaques indicatrices ; temps de marche, 35 minutes.

Amas chaotique de roches granitiques, superposées et enchevêtrées les unes dans les autres, d'une hauteur allant jusqu'à 12 mètres.

De ces roches on distingue les clochers de Ventron, Travexin, le Ménil et Saulxures, d'où le nom qu'elles portent. La vue s'étend également sur les ballons d'Alsace et de Servance et le Drumont ; mais on ne voit rien des vallées ; depuis quelque temps même, les arbres et les broussailles qui poussent autour des roches masquent quelque peu le clocher de Ventron qui bientôt disparaîtra à la vue.

ROCHES DES GRANDS MURGERS.— **Propriétaire : la Commune.**

Situées à 3 kilomètres à l'est du clocher de Ventron ; accès par la route d'Oderen ; en quittant cette route il faut grimper à travers les rochers qui couvrent, sur une grande surface, le flanc escarpé de la montagne.

Ces roches, de granit porphyroïde, sont plus ou moins volumineuses ; elles ne présentent rien de particulier.

Une légende rapporte qu'une fée rendit riche une jeune chevrière du pays, puis la condamna à redevenir pauvre et à errer toute sa vie dans les rocher des « Meugeaux » pour la punir de son orgueil.

PIERRE ET FONTAINE CHARLEMAGNE (alt. 1.050).— **Propriétaires : les enfants Kiensy, à Kruth.**

Situées au nord-est et à 6 kilomètres environ de Ventron, sur le flanc sud de la Tête du Chat-Sauvage, à 200 mètres de la ferme de Vintergès et à 100 mètres de la frontière alsacienne.

Accès par la route d'Oderen, puis le chemin Vintergès ; temps de marche, 1 h. 1/2.

La source ne tarit jamais ; une légende prétend que Charle-

magne venait souvent, pendant ses chasses dans les forêts des Vosges, s'y désaltérer et se reposer sur une pierre voisine.

Le service forestier a récemment placé une plaque près de la source, mais la pierre n'existe plus ; on croit qu'elle est entrée dans la construction de la ferme.

VEXAINCOURT

CANTON DE RAON-L'ÉTAPE

LAC DE LA MAIX (*alt. 663*). — Propriétaire : l'Etat.

Ce lac est situé dans la forêt domaniale du Bois-Sauvage, non loin de la ligne de partage des eaux de la Plaine et du Rabodeau, à environ 3 kil. 1/2 au sud-est de Vexaincourt.

Un excellent sentier sous bois, un peu raide par place, y conduit ; un beau chemin de ronde contourne la pièce d'eau. D'autres chemins forestiers y mènent de la vallée du Rabodeau.

Cette pièce d'eau, de moins d'un hectare de superficie, a une forme arrondie ; elle est entourée de sapins et dominée par un oratoire.

Les berges circulaires du lac sont si régulièrement taillées qu'on les croirait faites de main d'homme ; les eaux, constamment renouvelées par les sources, ont la limpidité du cristal.

C'est un des plus charmants sites des Vosges.

Malheureusement les bords du lac se trouvent encombrés, à certains endroits, par une espèce de saule, dont les branches traînantes s'avancent jusqu'à 10 mètres dans les eaux, ce qui nuit beaucoup au coup d'œil que l'on aurait du chemin de ronde, surtout au sud et à l'ouest.

Quelques bancs en pierre, longeant la promenade autour du lac, ont été renversés et n'ont pas été remis en place.

« Ce lac de la Maix dut être le lac consacré au sanctuaire du Donon. En 1070, « un certain personnage, dit Richer, nommé

« Regnier, descendit en un ample et spacieux lieu solitaire « qui, jusqu'à présent, est appelé « La Mer » (lac) et il y cons- « truisit une église, laquelle Pipo, évêque de Toul, à la solli- « citude du dit Regnier, consacra en l'honneur de la Sainte « et Indivise Trinité ».

« Plus tard, cette chapelle (ruinée puis rebâtie), fut consacrée à la Vierge, représentée par une statue de pierre noire, d'où le nom de Vierge noire de la Maix.

« Cette vierge avait le pouvoir de rendre un instant la vie aux enfants mort-nés ; aussi les apportait-on au plus vite à la chapelle pour les baptiser. L'autorité ecclésiastique intervint, rappelant aux populations, dit Dom Calmet, qu'il était défendu de baptiser les morts et que cette coutume n'était qu'une tromperie.

« Lorsque la sécheresse, des pluies continuelles compromettent les récoltes, les populations se rendent processionnellement à La Maix afin d'implorer de la vierge la cessation du fléau ». (Dr Fournier. Le Donon).

Le lac de la Maix a donné lieu à diverses légendes, l'une d'elles prétend que chaque année, à la Trinité, le curé de Luvigny célébrait la messe dans la chapelle et qu'un jour, de joyeux viveurs s'étant mis à festoyer et à danser au lieu d'assister à l'office, la terre s'entr'ouvrit au moment de l'élévation et engloutit danseurs et ménétrier.

Le gouffre ne se referma plus ; il fut enseveli par les eaux et ainsi fut créé le lac.

CASCADE DE LA BIROÉ. — Propriétaire : l'Etat.

Située dans la forêt du Bois-Sauvage, entre Allarmont et Vexaincourt, à 1 kil. 500 à l'ouest de ce dernier village, sur le flanc d'une montagne dont l'altitude atteint 736 mètres.

Accès très facile par des sentiers de ronde jalonnés en bleu par le Club alpin.

Charmante cascatelle de 15 à 16 mètres de hauteur et d'un débit moyen de 150 litres à la minute, qui peut devenir 100 à 120 litres à la seconde en temps de pluie ou à la fonte des neiges.

La chute est oblique ; l'eau glisse pour ainsi dire sur le rocher, incliné de quelques degrés, en rejaillissant contre les aspérités du sol.

GROTTE RAYMOND. — Propriétaire : l'Etat.

Elle est située à 20 mètres à l'ouest de la cascade précédente.

Elle est ouverte dans le grès vosgien ; sa profondeur est de 3 mètres, sa hauteur de 2 mètres et sa largeur de 4 mètres.

Tout proche, un rocher coupé à pic du côté de la vallée, mesure 15 mètres de hauteur.

ROCHES DES HAUTS-CHAMPS (alt. 657). — Propriétaire : l'Etat.

Roches situées à 1 kilomètre à vol d'oiseau à l'Est du village, au sommet d'un contrefort au pied duquel est bâti Vexaincourt. Elles ne sont accessibles que par le col d'Asson, situé à l'Est, et consistent en une magnifique agglomération de roches de grès vosgien, d'au moins 350 mètres de longueur, 4 à 12 mètres de hauteur et de 6 à 10 mètres d'épaisseur ; la face qui regarde le nord (côté de la vallée) est vraiment intéressante : plusieurs couloirs de 1 mètre environ de largeur, permettent de passer d'un côté à l'autre.

Joli point de vue sur la vallée de la Plaine.

LA ROCHE AUX COCHONS (alt. 640). — Propriétaire : la Commune.

Située sur la rive droite de la Plaine, territoire de Bionville (Meurthe-et-Moselle), sur la crête dite : Ban-Lemoine.

Sentiers d'accès jalonnés par le C. A. F.

Roche isolée, appartenant au grès vosgien; elle a une vingtaine de mètres d'élévation et 30 mètres de largeur à la base.

On arrive de plain-pied au sommet en la contournant. De ce sommet on jouit d'un très beau panorama sur la vallée de la Plaine jusqu'à Raon-l'Etape, ainsi que les environs de Cirey et de Lunéville.

XAMONTARUPT

CANTON DE BRUYÈRES

ROCHE DES HATARDS OU FOUR DE CHÈRE-PIERRE (alt. 620). — Propriétaire : la Commune.

Située dans la forêt communale, parcelle B², sur une montagne, à environ 2 kilomètres au S.-S.-O. du village.

Chemin forestier sur 1,500 mètres; puis sentier très raide sur 2 ou 300 autres mètres.

Cette grotte est formée par une roche de poudingue de 2 mètres de hauteur moyenne, en surplomb.

L'excavation a 7 ou 8 mètres d'ouverture sur 2 m. 50 de profondeur et 1 m. 50 de hauteur.

L'ensemble rappelle vaguement la forme d'un four à large ouverture.

HOUX REMARQUABLE. — Propriétaire : la Commune.

Situé au sud et à environ 400 mètres du village; sa circonférence et de 1 m. 35 à 1 mètre du sol et sa hauteur de 10 mètres.

Il se divise en deux branches à 2 mètres de hauteur.

On prétend qu'il a plus d'un siècle, et il est encore plein de vigueur.



Table des Matières par communes

Table des Matières par nature

ROCHES ET ROCHERS

GROTTES

FONTAINES

ÉCHOS

ARBRES REMARQUABLES

SITES — POINTS DE VUE — OBSERVATOIRES.

FAITS HISTORIQUES

PRATIQUES RELIGIEUSES

LÉGENDES



AVIS

La Société décline toute responsabilité relativement aux opinions émises par les auteurs des articles insérés dans les *Annales*.

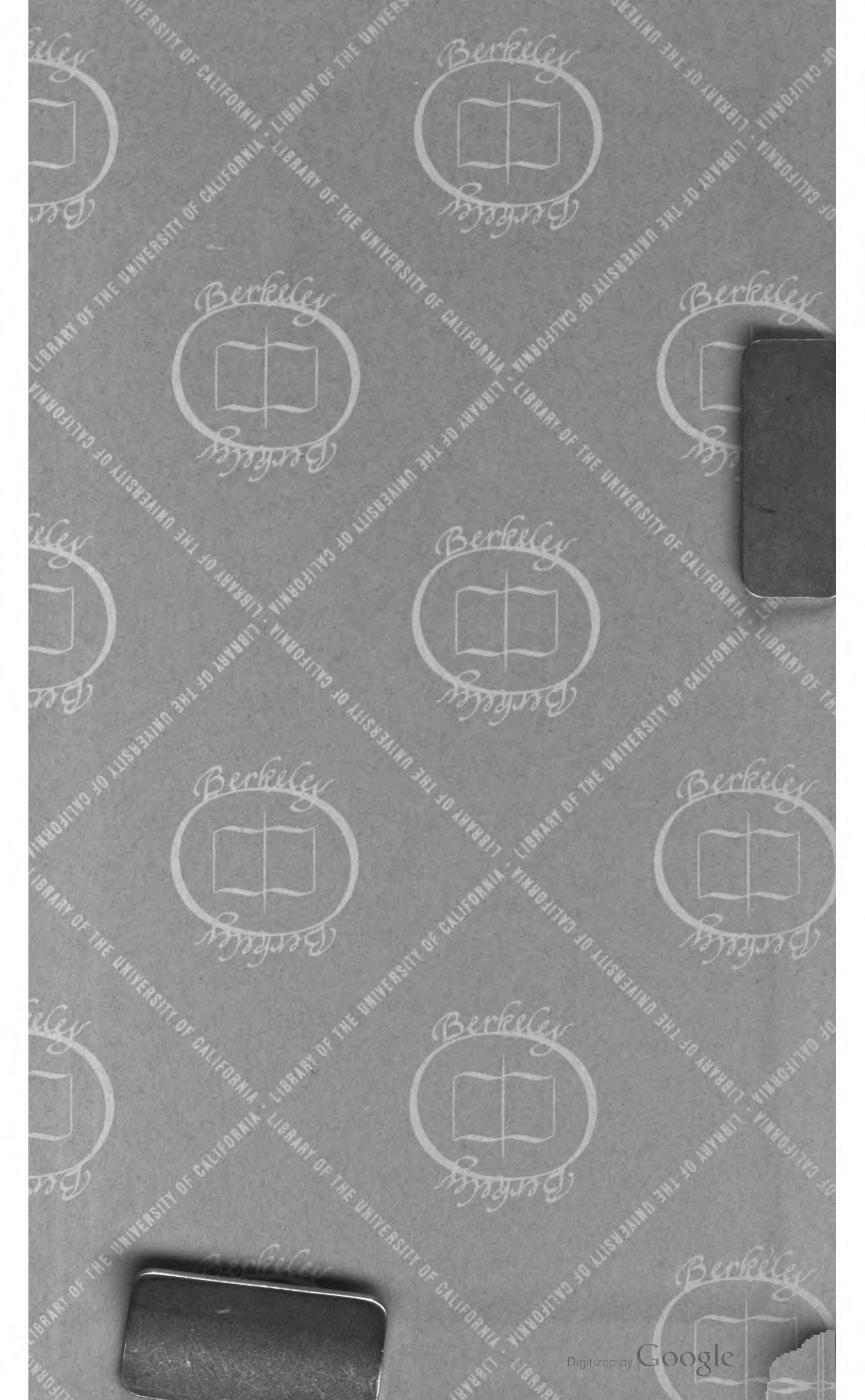
Les membres de la Société qui changent de domicile sont priés d'en informer le Secrétaire perpétuel et d indiquer leur nouvelle adresse exactement.

Les *Annales* paraissent ordinairement au mois d'août. Les membres correspondants *élus avant le 1er janvier 1884*, qui ne sont pas abonnés perpétuels aux *Annales* et désirent néanmoins les recevoir, doivent en informer le Secrétaire perpétuel *avant le 1er janvier* de chaque année, et adresser à *M. le Trésorier* de la Société un mandat de poste de cinq francs.

Les membres qui n'ont pas encore envoyé leur photographie pour l'Album de la Société sont priés de l'adresser au Secrétaire perpétuel, avec les indications suivantes : nom, prénoms, date et lieu de naissance, fonctions, grades, ouvrages publiés, etc.

Tout sociétaire qui n'aura pas reçu le volume de l'année courante, qui paraît habituellement au mois d'août, est prié de le réclamer à l'imprimerie avant le 15 septembre de la dite année.




Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA

